DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12592 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 25 JUILLET 1985

Cache-misère en Haïti

Perle des colonies françaises sous son vieux nom de Saint-Domingue avant d'accéder, la première, dès 1804, après une sanglante révolte, à l'indépendance, Haïti est un pays attachant, mal connu et disgracié. Son destin se résume à une accablante succession de malheurs et de dictatures. L'avant-dernière en date, celle du président Duvalier, dit « Papa Doc », dura quatorze ans et n'a certes pas été la moins pesante. Son fils, Jean-Claude, qui lui a succédé en 1971, est lui aussi « président à vie » de ce petit État de 6 millions d'habitants comptant parmi les pays les plus déshérités de la planète, le seul de l'hémisphère occidental qui appartienne à la triste catégorie des « moins avancés ».

Le « référendum sur la démocratisation » qui a eu lieu, lundi 22 juillet, dans l'île annoncerait-il enfin des temps meilleurs ? Commentant le « oui » franc et massif qui aurait répondu à la belle question posée : « Etes-vous d'accord avec l'action du gouvernement ? », le ministre de l'intérieur, M. Roger Lafontant, y voit « une leçon à tous ceux qui n'ont pas compris qu'Haïti est à Duvalier et que Duvalier est à Haïti ». Il était difficile de confirmer de façon plus éclatante les accusations de l'opposition pour laquelle ce scrutin une « mascarade ». Six opposants ont, au demeurant, été arrêtés à la veille de la consultation, marquée d'innombrables et pittoresques irrégularités.

Sous la pression des bailleurs de fonds d'Haïti – Etats-Unis, France et RFA, – M. Duvalier a tenté de prendre quelques timides mesures de « démocratisation ». Mais son cache-misère constitutionnel, qui fait du président à vie un « arbitre » et le charge de désigner un « premier ministre » au sein de la « majorité » serait plus convaincant si les dispositions plébiscitées lundi amorçaient une transformation du régime. Il n'en est rien de toute évidence, le chef de l'Etat ne cherchant qu'à faire meilleure figure sans rien abandonner de son omnipotence.

Pourtant, au-delà de cette mise en scène maladroite, la situation du pays s'est modifiée. Le régime a, fort heureusement, perdu beaucoup des aspects grotesques et terrifiants, qui inspirèrent jadis un roman à Graham Greene. Une répression plus subtile et sélective a succédé au massacre expéditif de tout opposant réel ou virtuel par les sinistres « tontons macoutes », même si les « léopards » qui ont pris leur place ne sont guère rassurants. La contestation relève la tête, et l'Église catholique, seule force organisée, a accentué ses critiques contre le pouvoir dans les émissions de Radio Soleil. Cinquante jeunes sont allés récemment jusqu'à accuser, dans une lettre aux députés, le chef de l'État d'avoir « fait des Haïtiens les mendiants de la planète » et ont appelé à une « marche pacifique », aussitôt interdite.

Face aux gigantesques problèmes d'un pays dépeuplé par l'émigration massive de ses cadres, ruiné par la gabegie, ravagé par les catastrophes naturelles et où 77 % des citoyens sont analphabètes, il faudrait bien autre chose qu'un « référendum constitutionnel » pour qu'enfin « les choses changent ». C'est le souhait qu'avait exprimé Jean-Paul II, mécontentant fort les dignitaires du régime lors de sa visite en 1983. Avec son référendum, le président Duvalier n'a guère entendu la voix du pape, même s'il a fait semblant d'écouter celle du peuple.

LES VIOLENCES EN AFRIQUE DU SUD

L'opposition noire lance un appel à une « offensive générale »

M. Oliver Tambo, président du Congrès national africain (ANC, la principale organisation anti-apartheid) a lancé, le mardi 23 juillet, un appel à « l'offensive générale » *contre* « la dictature militaire » *sud-africaine. L'évêque anglican Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, s'efforce, pour sa part, de calmer les esprits et dénonce les meurtres de Noirs commis par des Noirs.*

Depuis l'instauration, dimanche, de l'état d'urgence, six cent cinquante-trois personnes ont été arrêtées et sont détenues sans jugement par la police sud-africaine dans les régions de Johannesburg et de Port-Elizabeth.

De notre correspondant

Johannesburg. – Les enterrements des Noirs victimes des émeutes ressemblent plus à une fête qu'à un concert de lamentations. En Afrique du Sud, le deuil se transforme en hymne à la vie, avec chants et danses. Le deuil ainsi transcendé renforce l'ardeur dans le combat. *« Il a vécu et il est mort pour la lutte »*, rappellent les inscriptions tracées sur les tee-shirts. Chaque cérémonie devient un forum politique où résonnent les chants de libération, les discours condamnant l'apartheid et les slogans en faveur du « pouvoir noir ».

Même sous le régime de l'état d'urgence, cela n'a pas changé. Kwathema, immense cité noire à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Johannesburg, a rendu mardi, suivant cette tradition, un dernier hommage à quinze des siens. Malgré la présence d'importantes forces de police, qui ne sont toutefois pas intervenues pour entraver ces « obsèques politiques ».

La presse a pu circuler sans difficulté dans cette township dont tous les magasins et les écoles étaient fermés. La majeure partie de la population a pu aller au stade pour rendre un dernier hommage à ses enfants morts sous les balles de la police. Sept d'entre eux avaient été tués le 8 juillet, lorsque les forces de l'ordre avaient pris d'assaut un cinéma où se déroulait une veillée funèbre. Deux autres étaient tombés le lendemain dans des affrontements qui avaient suivi d'autres obsèques. Les derniers ont péri au cours des incidents quotidiens qui opposent – dans cette cité comme dans les autres – les forces de l'ordre aux manifestants.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(*Lire la suite page 4.*)



LE SECRET DES AFFAIRES ET LES SYNDICATS

Le PDG de Renault adresse une mise en garde à la CGT

Renault a achevé de définir le montage immobilier qui lui permet, en mettant en cession-bail son patrimoine, d'augmenter ses fonds propres de 1,2 milliard de francs, cette somme s'ajoutant à la totalité des opérations précédentes. La révélation de ces décisions par la CGT a motivé une vive réaction de la part du PDG de Renault, M. Georges Besse, qui a obtenu que son conseil d'administration adresse une mise en garde à ce syndicat, avec l'approbation des autres organisations représentant les salariés.

Le conseil d'administration de la régie Renault a voté, le 23 juillet, par treize voix (représentants de l'Etat, personnalités qualifiées, représentants CFDT, FO et CGC), contre trois (représentants CGT) une « *mise en garde* » à l'endroit de M. Roger Sylvain, administrateur CGT, qui n'aurait pas respecté les règles de la confidentialité des travaux du conseil. *Même si ce vote ne* représente pas une sanction ni même un avertissement, il constitue un coup de semonce à l'égard de la CGT, qui a choisi de porter sur la place publique le secret des affaires et, notamment, la politique immobilière de Renault.

La goutte qui a fait déborder le vase est la divulgation par M. André Sainjon, secrétaire général de la métallurgie CGT, de l'information selon laquelle Renault consentirait un prêt de 175 millions de dollars (1,5 milliard de francs) à sa filiale American Motors (AMC), et que cette opération financière nécessiterait l'hypothèque des établissements de la Régie, à Billancourt et à Flins.

M. Georges Besse, PDG de Renault, s'est ému de cette atteinte à la confidentialité des délibérations du conseil d'administration. Il a fait étudier par son service juridique les parades possibles pour faire cesser *des pratiques qui, selon lui, nuisent à* la bonne gestion d'une entreprise toujours en difficulté.

Les textes sont tout à fait clairs à ce sujet. La loi du 26 juillet 1983 sur « *la démocratisation du secteur public* » stipule dans son article 21 : « *Les représentants des salariés ont les mêmes droits et obligations que les autres membres du conseil d'administration ou de surveillance.* » L'article 100 de la loi du 24 juillet 1966, sur les sociétés commerciales, consacre, en apparence, définitivement le secret des délibérations : « *Les administrateurs ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions du conseil d'administration sont tenus à la discrétion à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel et données comme telles par le président du conseil d'administration.* »

ALAIN FAUJAS.

(*Lire la suite page 18.*)

La logique du consensus

par ROLAND DUMAS (*)

Il est rare, en France, que l'action menée par un gouvernement trouve grâce aux yeux de l'opposition. Il est également rare qu'un gouvernement accepte l'idée qu'une autre politique que la sienne soit possible.

Lorsqu'elle concède quelques points, ce n'est souvent, pour l'opposition, que manière élégante de *s'attribuer le mérite d'une objectivité* nécessaire à la critique subséquente. Pour un gouvernement, la multiplicité des critiques ne remplace pas la cohérence d'une politique, attitudes traditionnelles, rôles assignés aux protagonistes, autant qu'accentués par les contraintes du système électoral.

Or, dans le domaine qui est le mien, cet affrontement commence à s'estomper. La nouvelle donne politique induite par le changement du mode de scrutin contribuera probablement à cet apaisement. D'ores et déjà, l'émergence progressive et profonde d'un consensus en politique étrangère me paraît non seulement répondre à l'obligation nationale la plus ardente, mais aussi participer de l'irréversible évolution des mentalités.

Il est clair que, si les hommes politiques – quelle que soit leur appartenance partisane – *refusent* de tenir compte de cette évolution, ils courent le risque de se mettre en porte à faux par rapport à une opinion publique pour laquelle la légitimité de ses mandataires se nourrit de leur efficacité à en exprimer les postulations et les volontés.

Les modifications de l'esprit public, qui sont en train de se produire, se trouvent être, en même temps, les conditions de tout consensus. J'en recense ici trois constituants.

C'est d'abord une aspiration plus marquée au vouloir-vivre ensemble. Que les rides, parfois grimaçantes de l'actualité, ne nous occultent pas la réalité sous-jacente. Les guerres civiles *qui ont déchiré notre siècle*, celle de l'occupation, celle de la décolonisation, sont définitivement et heureusement surmontées. La guerre civile froide, celle des mots, ne fait plus recette.

Divers dans leurs origines ethniques et culturelles, *plus peut-être* qu'aucun autre peuple, conscients de l'être, les Français aspirent profondément à une nouvelle forme de concorde nationale, de paix civile, d'unité. Le comportement de la jeunesse de ce pays est, à cet égard, très typique et révélateur de courants plus généraux : elle comprend ce que veulent dire les beaux noms de générosité et de fraternité; elle sait comment s'enrichir de ses mutuelles différences et comment ne pas traduire ses différences en différends.

Le deuxième élément, qui, au demeurant, se conjugue avec le premier, est bien le sentiment de plus en plus répandu de la nécessité de l'unité nationale. Que le consentement populaire le plus étendu, que l'unité nationale la plus forte – je ne dis pas l'unanimité, tant s'en faut – soient, dans une démocratie, les ingrédients obligés pour asseoir et légitimer l'action extérieure que *le gouvernement conduit* pour l'ensemble de la nation, voilà un principe qui était admis par beaucoup, mais, *quoique évident, ne l'était pas* par tous.

Ce qu'il y a de nouveau, c'est que conscience se fait, de plus en plus généralement, que notre monde est un monde marqué par la rareté des ressources et par la compétition pour la maîtrise de ces ressources; que la paix dont l'Europe bénéficie depuis quarante années n'en est pas devenue pour autant un état de nature, que la substance de la politique mondiale est faite de l'âpreté des antagonismes, de la dureté des déséquilibres, de l'irréductibilité probable de l'affrontement des civilisations et des empires.

Dans ces conditions, la cohésion interne s'impose peu à peu comme le gage obligé de la survie. Lorsque la croissance paraissait devoir être indéfinie, lorsque la détente semblait avoir modifié la nature des relations internationales, les protagonistes de la vie politique croyaient *pouvoir s'adonner sans risques* excessifs aux délices et aux jeux des débats idéologiques.

Voici revenu le temps des vaches maigres pour une partie du monde, le temps des menaces et des défis extérieurs; le seul débat légitime, alors, est celui qui nous rassemble dans un effort commun d'examen et de proposition; c'est le débat sur les moyens et non sur les fins; c'est le débat honnête et modeste, entre hommes de bonne foi, sur les seules modalités d'une politique étrangère dont les objectifs, sur lesquels je reviendrai plus loin, s'imposent à tous; bref, ce doit être un débat d'objectivité et de vérité.

Ne nous y trompons pas, en effet, il se produit en France – et c'est là la troisième évolution déterminante que je relève – une silencieuse révolution intellectuelle et morale. Les valeurs propres à la connaissance objective, à la vérité scientifique, tendent à s'imposer comme des modèles pour l'ensemble des activités humaines. De plus en plus, se *font jour* un besoin d'informations nombreuses et pertinentes, une aspiration à l'analyse sérieuse et à la modestie devant les faits. Il n'est d'ailleurs, à cet égard, que d'observer ce à quoi aspirent les jeunes générations.

(*Lire la suite page 7.*)

(*) Ministre des relations extérieures.

AU JOUR LE JOUR

Faisceau

A Rouen, une jeune femme que tout désignait comme l'auteur d'un assassinat (notamment des expertises) a passé près d'un an en détention préventive avant d'être libérée. On vient de s'apercevoir que, tout bien pesé, il y avait peu de chance qu'elle soit l'auteur du crime puisqu'on a, entre-temps, découvert et arrêté un suspect plus suspect qu'elle...

Dans le « faisceau de présomptions », en vertu duquel on l'avait inculpée – et écrouée, – il manquait l'essentiel : la présomption d'innocence.

La justice ? Comme dirait Marguerite Duras, humaine, forcément humaine...

BRUNO FRAPPAT.

La guerre des fourgons blindés

Quatre mois d'enquête minutieuse ont permis à une cinquantaine de policiers d'étouffer dans l'œuf un hold-up qui aurait pu être aussi sanglant que spectaculaire. Un coup de maître qui révèle aussi la nouvelle organisation des bandes de gangsters.

(Page 8.)

L'Atlantique sur une planche

Frédéric Beauchêne et Thierry Carani ont réussi. Les deux Français partis de New-York le 16 juin sur une planche à voile ont atteint l'Europe mardi soir 23 juillet. Un exploit... épuisant.

(Page 15.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Le Festival d'Avignon : peinture et danse. Les fêtes de Saint-Sébastien : jazz. Les acquisitions du FRAC d'Ile-de-France. Les Trois mousquetaires *en Chine.*

(Pages 9 à 14.)

LIRE

enquête

Tibet : l'uniforme d'amiral

par JULIEN BESANÇON

A Lhassa, le palais-monastère du dalaï-lama, symbole de la *féodalité* théocratique, est aujourd'hui ouvert aux visiteurs étrangers *(le Monde* du 24 juillet). Entre le dieu vivant et Pékin, les contacts ont repris par émissaires *interposés. Et la Chine multiplie* les appels au retour en direction du chef du bouddhisme tibétain exilé en Inde.

Lhassa. – *Avant de monter au Potala,* dans le petit jardin public agrémenté de minuscules pièces d'eau qui est le seul parc public de tout le Tibet, il faut sacrifier à une coutume étrange. Là, sous les maigres *saules, quelques photographes ambulants* déplient tous les jours leur trépied de bois et installent une boîte photographique à soufflet comme on en voyait en Europe dans les foires des années 30. L'emplace*ment est idéal, la toile de fond gigantesque* et naturelle du palais est là pour authentifier *le souvenir, le pèlerinage à Lhassa.*

Mais, *pour accroître le dépaysement,* le photographe ambulant loue pour quelques sous un déguisement. *Non pas une robe de* moine, cela serait sacrilège, mais un uniforme d'amiral, vareuse bleu marine à épaulettes et casquette *marquée d'une ancre.* Le Tibet n'a pas de marine. Jamais un Tibétain *n'a vu la mer, élément qu'il imagine mer*veilleux et quasi divin. Dans les objets du culte tibétain, les coquillages, les conques marines, sont appréciés comme les symboles les plus rares d'un monde inconnu et *presque surnaturel. La mer et le ciel, là-bas,* se fondent dans l'imaginaire. La marine est au Tibet ce que le Tibet est aux marins. Alors on se fait tirer le portrait en amiral devant le Potala – je l'ai fait faire – et l'on *est sûr d'amuser ses amis.*

Des peaux d'enfant tannées

Cette mission accomplie, un escalier à *longues marches permet d'accéder aux pre*mières salles du Potala. Comme toute ascension de monument, l'escalade met en condition le visiteur. Si ce palais est imposant avec quelque recul, les venelles *étroites qui courent à sa base sont sor*dides : les poules et les cochons y fientent sans restriction. Les cent mètres d'escalier, au contraire, tiennent de l'architecture monumentale et débouchent, de poterne en *poterne, sur des cours d'honneur en granit.* Quelques ombres grises suivent les touristes : flics chinois ou moines sécularisés ayant l'œil à tout, ils canalisent vers les salles ouvertes et font en sorte que per*sonne ne s'égare dans les pièces interdites.*

Parce que la réhabilitation du Potala est récente, les Chinois estiment que la vision *de ce qui n'est pas tout à fait propre, briqué* et repeint à neuf peut encore porter préjudice à *leur politique récente* d'acceptation de la culture tibétaine. Et aussi parce que le Potala, en dix ans, a changé de signification pour Pékin.

Dans les années 70, le Potala devait être le symbole le plus évident de la monstruosité de la féodalité théocratique, du luxe insensé et immoral de ses dirigeants, de *l'ignorance,* de l'obscurantisme, de la barbarie et de la cruauté des anciens maîtres du Tibet. *Le dalaï-lama, alors,* n'était qu'un *« agent de l'étranger »* manipulé par les Anglo-Saxons, dont le départ avait précipité le pays dans une guerre civile armée et financée de l'extérieur. On montrait alors *aux rares visiteurs* des instruments de torture, des carcans, des chaînes, des flûtes taillées dans des tibias *humains,* des peaux d'enfant tannées et des coupes taillées dans des crânes humains. Ce musée a été fermé. Dix fois, j'ai demandé à le voir.

« Il n'existe pas, m'a-t-on dit. *Il n'a jamais existé. »*

Montrant à mon guide de vieilles documentations avec des reproductions de cette fameuse peau d'enfant, il a eu cette réponse : *« Le musée est fermé en ce moment, on le restaure. Mais il ne faut rien exagérer. Le bouddhisme tibétain a toujours utilisé les crânes humains pour faire des tasses ou des tambours tendus notamment de peaux de jeunes vierges. Quant aux flûtes en tibia, il y en a eu dans tous les temps. C'est une coutume qui est banale ici et ne doit en rien vous inquiéter. »* Quant au luxe, il est vrai *que construire cet édifice sur cette monta*gne avec des blocs de granit de 3 mètres d'épaisseur empilés sur 150 mètres de haut n'a pas été une petite entreprise. Les colonnes de cèdre ou de sycomore hautes *de 15 à 20 mètres utilisées pour* les fondations ont fait le chemin de la frontière birmane – 1 000 *kilomètres* à dos d'homme. Travail comparable à la construction du Mont-Saint-Michel, des Pyramides *d'Egypte ou... de la Grande Muraille.*

Toutes les salles, les temples, les caveaux qui abritent les sépultures des huit derniers dalaï-lamas, embaumés dans du *vinaigre et roulés dans la soie, sont* visitables et le guide ne tarit pas sur l'évaluation du poids en or des statues, le nombre de milliers de perles des reliquaires, la finesse des tapisseries, les peintures *murales représentant les avatars des* bouddhas ou des scènes de la vie courante, comme l'arrivée des ambassadeurs étrangers en haut de forme ou bicorne à plumes au dernier siècle à la cour du dalaï-lama.

On aperçoit, dans les cours ou les salles de réunion, quelques belles peintures érotiques où des hommes-dieux gris font

Dessin de FRANCHINI.

l'amour le plus *hard* possible avec de jolies dames roses, nues comme la main. Cette *personne* et ce *monsieur étroitement* enlacés seraient, nous dit-on, dans la position du « yab-boum »... *Les yeux* des Tibétains les plus bigots glissent sur ces scènes érotiques et liturgiques avec l'indifférence blasée de ceux qui en ont vu d'autres...

C'est vrai : tout est brillant, rutilant, écrasant par ses couleurs, encore que la lumière laisse un peu à désirer, quelques rares lampes de 20 watts pendant au bout *de fils torsadés, et il faut avoir une torche* électrique pour ne pas *manquer les marches* raides des escaliers de bois graissés par les *offrandes* de beurre des pèlerins. De nombreux *dévots* se bousculent vers le sommet du palais. Quand on monte de la partie *blanche, fraîchement repeinte,* et que *l'on* accède aux bâtiments rouges du sommet, on quitte les étages du sanctuaire pour arriver dans le *palais,* appartement privé du dalaï-lama. Et là, surprise : aussi large et *monumental est le Potala à sa base,* aussi mince et exigu devient-il en haut.

De ce point, on embrasse une vue extraordinaire sur la *plaine de Lhassa. Les* biches de Bouddha, la roue mystique, les grands cylindres dorés, donnent des *premiers* plans somptueux et aveuglants de lumière. Contraste d'autant plus frappant *avec la demeure du dieu vivant : elle fait* plus penser à un F3 de Sarcelles aménagé par un sergent de la coloniale retour de Saïgon qu'au château de Versailles. Deux petites salles d'audiences avec des trônes-*canapés modèle 1925 de chez Lévitan* couverts de soie jaune. Un oratoire grand comme une salle de bains, une chambre à coucher de 2 mètres sur 3 et quatre « tanka » (1) modernes. Le lit ? En tube *d'acier peint au Ripolin blanc,* un lit d'hôpital tout bonnement. Sur la table de nuit, un calendrier perpétuel anglais qui marque un *Tuesday 19,* mais l'année et le mois sont illisibles. Le papier a été mangé aux mites. *Une pendule en bois noir,* un petit bouddha en bronze d'inspiration indienne ou thaïlandaise comme on en trouve dans les restaurants vietnamiens du quartier Latin. Une théière en cuivre et, sous un globe de verre *posé sur un socle de bois noir,* un bouquet de mariée identique à ceux qui décorent les cheminées de quelques fermes normandes.

Le Norburlingka

A *voir cet appartement de curé de cam*pagne, meublé par la section « Asie éternelle » d'un magasin à succursales multiples, on comprend que la campagne des Chinois pour discréditer le dalaï-lama, *homme perdu de luxe et amolli par la dou*ceur d'une vie de privilégié, n'eut pas grand effet. Il suffit de voir l'amoncellement des offrandes et écharpes de félicité sur le trône, le lit ou l'oratoire du dalaï-lama pour *se rendre compte que* les Tibétains d'aujourd'hui ne sont pas jaloux des avantages d'hier de leur grand homme.

Comme si les Chinois estimaient *que la* démonstration n'était pas suffisante, ils tiennent à ce que l'on visite le Norburlingka, palais d'été construit pour le dalaï en 1954, c'est-à-dire après l'occupation chinoise. C'est un pavillon-pagode de style *très* chinois au milieu d'un jardin ombragé, à 3 kilomètres seulement du Potala. Comme superficie, *rien* de plus que la *résidence* secondaire d'un cadre moyen français : *quatre pièces en bas, quatre pièces en haut.* On dit que, pour se rendre une fois par an du Potala au *Norburlingka,* le dernier *dalaï*-lama s'était fait transporter en pièces détachées, à travers l'Himalaya, une *Daimler jaune,* automobile décapotable *qui* ne lui servit que deux ou trois fois. Je n'ai pas pu savoir ce qu'était devenue cette pièce de musée.

Dans ce palais d'été, outre les canapés-trônes, les oratoires et la salle d'audience avec tapis et tapisserie, les appartements privés recèlent encore quelques meubles *genre tourne-disque et radio en acajou mas*sif, comme on en voyait à Moscou à la période stalinienne, et, comble de luxe, une salle de bains avec une baignoire émaillée et un lavabo. Sans doute la première adduction *d'eau réalisée en Asie* centrale. En cela, c'est une curiosité. Le reste ne vaudrait pas le *détour si, là encore,* on ne pouvait observer en permanence la foule des dévôts et des pèlerins prosternés qui atten*dent parfois une journée entière pour effleu*rer les objets qui ont appartenu à leur ancien souverain.

Il est sûr que les relations directes *ou* indirectes n'ont jamais cessé entre le dalaï-lama et Pékin. Des dizaines d'émissaires chinois, soit de façon occulte, soit officiellement, sont allés voir le dalaï-lama en Inde. *La sœur du dieu vivant* s'est promenée au Tibet presque librement il y a moins de trois ans, et sa cousine a été élue au comité central du Parti communiste du Qinghaï.

En septembre 1983, le deuxième homme du Tibet, le panchen-lama, a lancé un appel à *son maître* et *rival* pour qu'il mette fin à son exil et vienne visiter la Chine. Il a bien dit la Chine et non le Tibet puisque, vu de Pékin, le Tibet fait partie intégrante de la Chine. *« La porte est toujours ouverte, a précisé le panchen-lama. Notre invitation ne concerne pas seulement l'ancien leader spirituel des Tibétains, mais tous les Tibétains qui vivent avec lui en Inde. »* Ceux-là sont estimés à 80 000 personnes. En *décembre 1984, une délégation* du dalaï-lama reçue officiellement à Pékin a évoqué pour l'année 1985 l'idée d'un voyage de retour de ce dernier au Tibet. Seulement, *c'est* précisément cette année que doit être *célébré le 25ᵉ* anniversaire de la création de la région autonome, c'est-à-dire de l'annexion du pays par les Chinois. Et il semble bien difficile que « retour » et annexion soient fêtés de la même façon.

(A suivre.)

(1) Bannières peintes à représentation religieuse et utilisées pour les besoins du culte.

TRIBUNE INTERNATIONALE

« Une authentique mesure de confiance pour le désafmement »

Le SED – Parti socialiste unifié (communiste) d'Allemagne de l'Est – et le SPD, Parti social-démocrate d'Allemagne de l'Ouest, ont mis au point, *le mois* dernier à Bonn, un document proposant la création d'une zone exempte d'armes chimiques en Europe. M. Hermann Axen, membre du bureau politique du SED, explique la signification de cet accord pour les relations entre les deux partis et entre les deux Etats allemands.

par HERMANN AXEN (*)

Le Parti socialiste unifié (SED) a adhéré d'autant plus facilement à cette idée que les Etats du traité de Varsovie avaient fait, dès le 10 janvier *1984,* une proposition très précise à tous les Etats européens sur la libération de l'Europe des armes chimiques. Comme *l'a récemment* souligné Erich Honecker, le SED est parti du principe, dans cette initia*tive politique avec le SPD, que le* monde est parvenu à un point où tous les Etats – grands, moyens ou *petits – ont une immense responsa*bilité à assumer.

La tâche principale pour éviter une catastrophe thermonucléaire *consiste à empêcher* la militarisation de l'espace et mettre un terme à la course aux armements nucléaires sur terre. C'est l'objet des négociations de Genève, dont la RDA souhaite sans réserve la réussite. Notre parti souligne également que des progrès dans des domaines particuliers de la limitation des armements et du désarmement pourraient améliorer le climat international et avoir une influence *favorable* sur les négociations de Genève entre l'URSS et les Etats-Unis. C'est dans cet esprit que *nous plaidons* pour *que notre* continent s'affranchisse des armes nucléaires et chimiques et que soient *créées à cet effet, comme premières* mesures, des zones exemptes de toute arme nucléaire et chimique. Les armes chimiques constituent une catégorie de moyens de destruction massive particulièrement terrible. Leur utilisation est interdite par le Protocole de Genève de 1925, mais non leur production, leur stockage, ni leur perfectionnement. C'est *ainsi* qu'il existe aujourd'hui en Europe des arsenaux gigantesques constitués par des milliers de *tonnes* de ces *armes* dangereuses. Le recours aux armes chimiques apporterait à des millions d'êtres *humains une mort* ou des *souf*frances permanentes, rendant notre environnement inhabitable. Même *en temps de paix, des défaillances* techniques sur des produits stockés peuvent entraîner des conséquences *catastrophiques.*

Il est donc extrêmement urgent d'éliminer pour toujours ces armes abominables de notre planète. Aussi la *RDA, conjointement* avec les autres pays socialistes, s'engage-t-elle, au sein de la conférence des *Nations unies sur le désarmement* à Genève, en faveur d'une interdiction des armes chimiques à l'échelle mondiale. *De même,* nous aspirons à ce que soient prises des mesures régionales allant dans la voie de l'éli*mination de ces armes chimiques.* La création d'une zone exempte d'armes chimiques en Europe contri*buerait au désarmement à l'échelle* mondiale, en diminuant le risque d'une guerre chimique en Europe de *manière notable. La constitution* d'une telle zone ferait pièce à l'escalade des armements chimiques, la production et le stockage d'armes chimiques binaires.

Les documents publiés par le SED et le SPD ont pour base les principes d'égalité et de sécurité égale, de respect strict de la souveraineté des Etats. Ils ne remettent pas en question l'appartenance de quelque Etat aux différents systèmes d'alliance. Les intérêts de sécurité de deux partis sont pleinement garantis.

Pour progresser sur *la voie d'une* Europe dégagée des armes chimiques, une zone exempte d'armes *chimiques pourrait en un premier* temps comprendre la région de l'Europe centrale, telle qu'elle avait été définie par les Etats du traité de Varsovie et l'OTAN pour les négociations de Vienne, à savoir *la Belgi*que, la République socialiste tchécoslovaque, la RDA, la RFA, le *Luxembourg, les Pays-Bas et la* Pologne. Cette zone serait ouverte, naturellement, à l'adhésion d'autres Etats. D'après les propositions du SED et du SPD, cette zone devrait au moins comprendre la République démocratique allemande, République fédérale d'Allemagne et la *République socialiste* tchécoslovaque, pays qui se trouvent donc immédiatement sur la ligne de *démarcation des deux systèmes* d'alliance en Europe. Les Etats appartenant à cette zone devraient *s'engager à libérer ou à maintenir* libre leur territoire des armes chimiques, à ne produire ni se procurer *d'armes chimiques à ne pas laisser* déployer, produire ou transporter à travers leur territoire des armes *chimiques.*

Les Etats membres de cette zone devraient inviter les pays détenteurs de l'arme chimique à respecter le statut de zone exempte d'armes chimiques, à n'avoir jamais recours, ou à ne jamais menacer d'avoir recours, aux armes chimiques contre les territoires exempts d'armes chimiques.

Le SED et le SPD se prononcent en faveur d'un contrôle national et international efficace, dont l'ampleur et le caractère doivent être adaptés à l'ampleur de la mesure de désarmement.

L'accord passé entre nos deux partis doit *encourager les négocia*tions d'Etat à Etat, sans pouvoir toutefois les remplacer ni devoir les *devancer.*

En ce qui concerne l'engagement de négociations d'Etat à Etat, nous sommes très confiants. Il se développe dans de nombreux pays d'Europe un mouvement puissant en faveur du dégagement de notre continent des armes chimiques.

Avec leur participation, les deux Etats allemands peuvent prendre une mesure pratique pour que plus jamais une guerre n'éclate à partir du sol allemand. Cela aiderait à créer un climat favorisant d'autres négociations.

La paix est le bien le plus précieux, son maintien et son renforcement est la question primordiale. Elle a toujours été l'idéal et l'objectif des luttes du mouvement ouvrier, et l'est d'autant plus aujourd'hui. Aussi le Parti socialiste unifié d'Allemagne se prononce-t-il pour une coalition universelle de la raison et du *réalisme avec toutes les forces* intéressées par la paix. Un traité ayant un caractère de validité au *niveau du droit international pour* la création d'une zone exempte d'armes chimiques – ce serait une *authentique mesure de confiance* en vue de la limitation des armements et du désarmement.

(*) Membre du Bureau politique du comité central du Parti socialiste unifié d'Allemagne (SED), président de la *commission de la politique étrangère* à la Chambre du peuple de la République démocratique allemande.

COURRIER DES LECTEURS

Rester français !

J'ai lu avec délectation l'article de Jacques Laurent qui demande s'il *est français, ayant moi-même connu* semblable aventure.

Venant d'Angleterre en France avec la nationalité anglaise en 1937 pour épouser un officier de l'armée française, j'ai dû demander la nationalité française. C'était la condition *sine qua non.* Ma demande a été acceptée et dûment enregistrée par les services consulaires britanniques.

Mais depuis cette date j'ai dû, au moins à deux reprises, essayer de prouver que j'étais française. Le fait d'avoir un *passeport français, une* carte d'identité nationale, un permis de conduire, une carte d'électrice n'y faisait rien. J'ai couru de bureau en bureau, de commissariat en commissariat, chez le juge du tribunal d'instance. Personne n'a voulu prendre la responsabilité de me croire. Il a fallu – grâce quand même à un juge – produire le livret de famille de mes beaux-parents pour prouver qu'eux étaient nés en France *après la guerre de 1870.* Leur père devait donc être français, donc leur fils... etc.

On m'a dit : *« Vous comprenez, Madame, il y a tellement de faux qui circulent, et maintenant avec la photocopie, comment voulez-vous que nous acceptions votre histoire ? Une copie certifiée d'un document certifié... Et même l'original ? Qu'est-ce qui prouve qu'il est authentique ? »*

Mme BALTHEMANN (*Chambéry*).

Pour la contraception dans la fonction publique

Un cadre d'une grande entreprise « rare dirigeant non fonctionnaire du groupe » et qui nous demande de préserver son anonymat nous écrit :

Je vous soumets quelques réflexions qui pourraient s'intituler « Pour l'introduction de la contraception dans la fonction publique... ».

L'opposition fait campagne, en particulier, sur le thème « moins d'Etat ». Il est intéressant d'observer qui tient ce discours : M. Giscard d'Estaing (inspecteur des finances) et son allié M. Léotard (ENA), M. Chirac (*conseiller à la Cour* des comptes) et son adjoint M. Toubon (ENA), M. Barre (professeur) et son mentor M. Mestre (préfet).

Du côté des dirigeants d'entreprises il s'agit de M. Lévêque (inspecteur des finances), de M. A. Roux (ingénieur du corps des mines), etc.

Tiens, c'est drôle, ils *sont tous* fonctionnaires. Faut-il continuer ? Continuons. Quelle est la profession de MM. Rocard, Fabius, Chevènement, Lecanuet, Jospin, Chaban-Delmas, Joxe ? Et de MM. *Calvet,* Pebereau, Moussa ?

Ne cherchez pas : tous fonctionnaires d'origine (ENA et/ou Polytechnique et/ou Normale sup.). On peut continuer indéfiniment ce petit jeu, la conclusion est simple : la France est en totalité dirigée par des fonctionnaires, dans l'*administration* (c'est – presque – normal), dans la vie politique (ce n'est pas normal) et dans les grandes entreprises (c'est une aberration).

Dans notre système éducatif, les meilleurs élèves font des études qui les transforment, *volens nolens,* en fonctionnaires. Or l'organe crée la fonction : que fait un ENA ou un X-Ponts dans une sous-préfecture où il remplit une fonction qui pourrait être assurée par un chef de bureau ou un conducteur de travaux ? Il travaille, car il est intelligent, et développe la fonction pour pouvoir disposer de chefs de bureau ou conducteurs de travaux.

C'est une véritable pression démographique, exercée par les plus doués, au bénéfice presque involontaire des administrations. Sait-on que certains corps (les Ponts, par exemple) ont un véritable problème de débouchés et cherchent désespérément de nouveaux domaines d'intervention pour leurs membres ?

On marche sur la tête !

étranger

EUROPE

LA PRÉPARATION DU PROCHAIN SOMMET ANGLO-IRLANDAIS

Un terrain d'entente enfin dégagé à propos de l'Ulster ?

Londres. – Longtemps différé, le prochain sommet réunissant les premiers ministres britannique et irlandais devrait avoir lieu en septembre ou en octobre, et – si tout se passe bien dans les semaines qui viennent – il pourrait être l'occasion de la signature d'un important accord définissant une certaine collaboration entre les *deux* gouvernements en Irlande du Nord. Depuis des mois, des hauts fonctionnaires des *deux pays travaillent dans la plus* grande discrétion à l'élaboration d'un compromis.

La prudence est de règle, d'autant que le *dernier* sommet, en novembre 1984, avait fait apparaître les malentendus entre Londres et Dublin. Mme Thatcher avait, d'une façon assez rude, rejeté les différentes *propositions énoncées six* mois plus tôt à Dublin par le Forum pour une Irlande nouvelle, y compris celle d'une « *administration conjointe* » de l'Irlande du Nord, qui était apparemment la moins inacceptable du point de vue britannique. Les relations bilatérales s'en sont quelque peu ressenties et la date d'un nouveau sommet n'a cessé d'être repoussée. Malgré cet incident et en dépit de divergences persistantes, les rapports entre les deux gouvernements n'ont jamais été aussi « *encourageants* », comme se plaisent à le souligner Mme Thatcher et le premier ministre irlandais, M. Garret FitzGerald. On a donc changé de tactique en laissant aux diplomates et aux experts le soin de préparer, hors du débat public, un terrain d'entente.

Créer un climat de détente

Bien que le silence soit officiellement convenu, on laisse entendre du côté irlandais que les grandes lignes d'un arrangement sont déjà élaborées « *aux trois quarts* ». Du côté britannique on se montre plus prudent, sinon plus réservé, en indiquant que les plus grandes difficultés résident toujours dans la dernière phase d'une négociation. Les travaux devraient s'achever au cours des deux ou trois prochaines semaines pour que le sommet puisse se tenir fin septembre ou début octobre.

Les ambitions sont limitées. Il ne *s'agit que de* jeter les bases d'un long processus de détente en Irlande du Nord. On veut créer les conditions « externes » de cette évolution – puisque toutes les recherches d'un accord direct entre nationalistes et unionistes ont fait long feu – et tenter ainsi de faire naître un climat de confiance et d'espoir pour la minorité catholique, sans trop heurter la sensibilité d'une majorité protestante très soucieuse de maintenir l'Union avec la Grande-Bretagne.

De notre correspondant

Cet exercice extrêmement délicat consisterait à donner au gouvernement de Dublin une sorte de droit de regard sur la gestion des affaires de la province sans pour autant remettre en cause le principe de la souveraineté britannique, que les autorités de Londres s'engagent à respecter selon le désir de la majorité.

Des organismes paritaires entre les deux gouvernements seraient *créés* pour permettre une consultation à propos de l'économie, de l'administration locale, de la justice *ou de la « sécurité »*, et, *pour tout* cela, un secrétariat pourrait même être installé à Belfast. L'idée géné*rale est plus ou moins acquise depuis* longtemps, mais à Dublin on estime que cette collaboration devrait avoir *un caractère « effectif », tandis qu'à* Londres on considère que le rôle des représentants de la République voi*sine ne devrait être que « consultatif »*.

Cette différence de conception est essentielle et, dans le détail, l'application du compromis s'avère très problématique. Par exemple, pour Dublin, les questions de sécurité englobent celles du maintien de l'ordre et la réorganisation de forces de police, actuellement composées en très grande majorité de protestants. A Londres, en revanche, on ne songe guère qu'à un renforcement de la coordination de la lutte contre le terrorisme de part et d'autre de la frontière. Autre exemple : les Britanniques seraient prêts à admettre la présence d'un juge venu de la République dans certains tribunaux, mais les Irlandais voudraient que ce magistrat puisse participer à la décision et ne pas être un simple observateur.

Sur ces points comme sur d'autres, on retrouve à chaque fois un décalage fondamental entre les deux positions : le gouvernement irlandais ne veut pas que sa participation à cette initiative serve seulement de caution à l'établissement d'un nouveau *statu quo*, alors que le gouvernement britannique ne veut pas du tout donner l'impression de faire exception au principe de sa souveraineté et de concéder à Belfast ce qu'il a refusé aux Malouines.

Alarmisme chez les protestants

Les deux gouvernements sont d'accord sur l'objectif de l'opéra*tion : débloquer un tant soit peu la* situation de manière à réduire l'attraction que peuvent exercer les *mouvements extrémistes dans cha*que communauté. Comme toujours, cependant, la perspective d'un compromis politique entraîne un regain de tension attisé par les activistes des deux bords.

La « campagne d'été » que l'IRA préparait en Angleterre et qui a été déjouée fin juin par la police avait sans doute, entre autres buts, celui de torpiller les efforts actuellement déployés à Londres et à Dublin. Par ailleurs, craignant d'être « abandonnés » par Londres, certains dirigeants protestants – le révérend Ian Paisley en tête – ont tenu des propos particulièrement menaçants au moment des processions traditionnelles qui marquent chaque année en juillet la commémoration de la victoire des troupes de Guillaume d'Orange sur les catholiques en 1690.

Pour la première fois, à l'instigation discrète de Londres, la police locale a voulu montrer son indépendance en interdisant, à quelques exceptions près, les défilés orangistes dans le cœur des quartiers catholiques. Au prix de heurts souvent violents, elle y est parvenue. Ce geste a été publiquement apprécié par le premier ministre irlandais, mais plusieurs dirigeants unionistes ont déclaré que le gouvernement de Dublin avouait ainsi son « *ingérence* » dans les affaires de la province et que cela préfigurait le rôle « *inadmissible* » que la République entendait se voir reconnaître dans le projet en préparation.

De pareilles protestations donnent la mesure de la résistance au changement chez les unionistes et ne peuvent qu'inciter le cabinet de Mme Thatcher à une prudence qui ne facilitera pas l'accord recherché.

FRANCIS CORNU.

Grande-Bretagne

L'AUGMENTATION DES TRAITEMENTS DES HAUTS FONCTIONNAIRES

Quand Mme Thatcher exaspère jusqu'à ses partisans...

Londres. – En décidant d'augmenter de 12 à 48 % les traitements des hauts fonctionnaires, des officiers de grade élevé et des magistrats, Mme Thatcher s'est attirée au Parlement non seulement les foudres de l'opposition, mais celles de bon nombre de ses propres partisans déconcertés. Quarante-huit d'entre eux ont voté contre le gouvernement et une cinquantaine se sont abstenus le 24 juillet à la Chambre des communes, si bien que la confortable majorité d'environ cent vingt voix dont dispose d'ordinaire le cabinet s'est trouvée réduite à dix-sept.

Cette « rébellion » dans les rangs conservateurs n'est pas la première, mais elle est la plus grave à laquelle Mme Thatcher ait dû faire face depuis son arrivée au pouvoir, il y a six ans. Certes les « rebelles » ne mettent pas en péril l'existence du gouvernement, mais il est évident qu'un nombre croissant de parlementaires conservateurs, même parmi les plus fidèles, s'inquiètent de ce qui leur paraît être une propension à multiplier les mesures impopulaires. Beaucoup ont du mal à partager la superbe assurance de leur chef de file, alors que la cote du gouvernement ne cesse de baisser dans les sondages et que les derniers résultats électoraux du parti sont préoccupants.

On ignore la raison de la dernière mesure maintenue par le gouvernement en dépit d'un tollé général. Une seule explication a pour le moment retenu l'attention sans convaincre : de plus en plus de hauts fonctionnaires ou d'experts militaires ont une fâcheuse tendance à céder aux avances du secteur privé.

De notre correspondant

En acceptant la semaine dernière, sur recommandation d'une commission consultative, d'augmenter jusqu'à près de 50 % les salaires qui sont déjà les plus élevés de la fonction publique, le gouvernement est allé à l'encontre de ses propres objectifs, en particulier celui de limiter à 3 % cette année l'augmentation globale des salaires des fonctionnaires.

13 % de chômeurs

Le moment était d'autant plus mal choisi que le gouvernement, quelques jours plus tôt, avait refusé d'augmenter de plus de 5 % les enseignants et de mettre ainsi fin à un conflit qui perturbe sérieusement depuis des mois la vie des écoles. M. Roy Hattersley, leader adjoint du Parti travailliste, n'a pas provoqué de hauts cris sur les bancs conservateurs en déclarant que le gouvernement venait de se livrer à une « *intolérable provocation* ». M. Hattersley et les autres membres de l'opposition ont dépeint cette mesure comme particulièrement choquante au moment où le premier ministre envisage de réduire ou de limiter les rémunérations des jeunes travailleurs, en supprimant la garantie de salaire minimum.

Avec ce que l'un des députés conservateurs a qualifié d'« *erreur grossière* », Mme Thatcher s'expose une nouvelle fois à un reproche devenu maintenant leitmotiv : celui de se montrer « *insensible* ». Même au sein du cabinet, on pense que le gouvernement devrait savoir parfois faire preuve de « *compassion* », alors que le chômage a plus que doublé depuis 1979 et affecte désormais plus de 13 % de la population active, alors que les écarts de revenus s'accentuent rapidement et que de plus en plus de Britanniques vivent à la limite du seuil de pauvreté. Le petit groupe des conservateurs « modérés », conduits par MM. Edward Heath et Francis Pym, n'est apparemment plus seul à demander que l'on mette un frein à la rigueur du « *thatchérisme* ».

Le gouvernement vient, en outre, d'annoncer une vaste réforme de la Sécurité sociale qui risque fort de se traduire pour beaucoup d'ayants droit par une soudaine diminution des prestations. Les députés conservateurs, même si les élections sont encore loin, commencent à s'alarmer des réactions de l'opinion, surtout après les scrutins locaux qui ont marqué un net recul du parti au pouvoir dans ses places fortes, sans parler de l'élection partielle qui a eu lieu le mois dernier au Pays de Galles où les tories ont perdu leur siège et se sont retrouvés pour la première fois en troisième position derrière les libéraux et les travaillistes, position qui est aujourd'hui confirmée par plusieurs sondages réalisés à l'échelle nationale.

F. C.

Turquie

Amnesty International invite les autorités à lutter beaucoup plus énergiquement contre la torture

Tout en « *saluant les initiatives prises par les autorités turques pour mettre fin à la torture* », l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International estime que ces efforts restent « *totalement inefficaces* » et invite les dirigeants d'Ankara à prendre des mesures beaucoup plus énergiques pour que cessent ces pratiques.

Amnesty rappelle que les tortures infligées aux détenus politiques étaient déjà « *l'une de ses principales préoccupations* » en Turquie, avant même le coup d'Etat militaire de septembre 1980. Cependant, ajoute Amnesty, « *le nombre d'allégations de torture et de décès consécutifs s'est accru brusquement et de façon alarmante* » après le coup d'État.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Le dos*sier établi* à Londres, *et dont la sec*tion française de l'organisation vient de rendre publics des extraits, ne *comporte pas de témoignages posté*rieurs au début de 1984. Cependant, selon Amnesty, les tortures n'ont pas *cessé depuis, même si l'on n'est pas* en mesure d'obtenir des « *témoignages détaillés* », qui ne peuvent, *en règle générale, être connus* qu'après la libération des détenus, et même le plus souvent après leur départ de Turquie.

Les tortures, indique Amnesty – confirmant ce qu'admettent responsables et hommes politiques turcs, – semblent essentiellement avoir pour cadre les commissariats, aussitôt après l'arrestation. Mais Amnesty a aussi reçu des témoignages sur les tortures pratiquées dans diverses prisons, y compris des prisons militaires, à Diyarbakir, Erzurum, Ankara et Istanbul, et dans la prison civile « spéciale » de Malatya, réservée aux prisonniers politiques et aux trafiquants d'armes.

Des démarches auprès des autorités

Parmi les témoignages cités, l'un des plus terrifiants provient de la célèbre prison militaire de Diyarbakir, où sont notamment incarcérés des militants kurdes. Diyarbakir est d'ailleurs l'une des prisons où des détenus ont observé des grèves de la faim, avec parfois des conséquences tragiques.

Amnesty rend compte de ses démarches auprès des autorités tur*ques, qui ont accepté une sorte de* « dialogue » en autorisant, par exemple, un représentant de l'orga*nisation humanitaire à visiter Diyar*bakir en janvier 1984, et en répondant à certaines demandes *concernant le sort de prisonniers*. Réponses plus ou moins précises, cependant : sur une centaine de cas de *prisonniers qui seraient morts en dé*tention, les autorités ont répondu dans vingt-cinq cas qu'une enquête ou un procès était en cours (manière de reconnaître qu'ils avaient pu pé*rir des suites de mauvais traite*ments). Dans huit autres cas, la personne concernée était toujours en vie, et pour les autres cas, les officiels ont évoqué des « *causes naturelles de décès* », ou le « *manque d'informations* » ou encore l'absence de toute trace de détention.

D'autres réponses ne laissent, hélas ! guère de place au doute. Ainsi, à propos de Mustafa Hayrul*lahoglu, arrêté à l'automne* 1982 et mort peu après, la famille du prisonnier apprenait, par une lettre du procureur de la loi martiale d'Istanbul, que l'intéressé, arrêté le 21 octobre, s'était donné la mort cinq jours plus tard, tandis que le procureur de la République avançait une version légèrement différente : arrêté le 5 novembre, il était « *tombé malade* » onze jours plus tard et avait succombé pendant son transfert à l'hôpital...

Amnesty fait état des articles consacrés par la presse turque, elle-*même, à des cas de torture, notam*ment lorsque, à l'automne 1984, le ministre des finances accusa la police d'avoir torturé des fonctionnaires des douanes impliqués dans une affaire de contrebande. L'organisation mentionne des informations de source officielle selon lesquelles plus d'une centaine de personnes coupables de tortures ou de mauvais traitements ont déjà été condamnées et incarcérées.

Amnesty invite les autorités à aller beaucoup plus loin, par exemple, en faisant clairement savoir que « *la torture ne sera tolérée en aucune circonstance* », en mettant un terme à la procédure de détention au secret, qui favorise ces pratiques, et en faisant en sorte que les aveux obtenus sous la torture ne puissent être invoqués lors d'un procès.

J. K.

Pologne

UNE FÊTE NATIONALE SANS AMNISTIE

Les autorités polonaises ont célébré, lundi 22 juillet, la fête nationale, sans qu'aucune amnistie ne vienne accompagner, cette année, l'anniversaire de l'instauration du ré*gime, en 1944*.

En 1983, le jour de la fête nationale avait coïncidé avec la levée de *l'état de guerre, décrétée un an et* demi plus tôt, et avec une amnistie partielle pour les prisonniers politi*ques. L'an dernier, une amnistie* quasi générale, ou plus exactement une suspension des peines, avait été accordée aux prisonniers politiques et à un assez grand nombre de détenus de droit commun.

Depuis, les arrestations et les procès ont repris. On compte actuellement environ deux cents prisonniers politiques, tandis qu'une modification du code pénal, en vigueur depuis le premier juillet, est venue renforcer sensiblement le dispositif répressif, tant à l'égard des « politiques » que des délinquants de droit commun. Les prisons polonaises comptent environ quatre-vingt mille détenus, soit deux fois plus qu'en France pour une population inférieure d'un tiers.

Les cérémonies du 22 juillet en présence du général Jaruzelski et des autres dirigeants du régime n'ont été marquées par aucun discours.

EUROPE

A L'OCCASION DU DIXIÈME ANNIVERSAIRE DES ACCORDS D'HELSINKI

Une « croisière » d'exilés baltes au large de leurs pays

Deux manifestations organisées en Europe du Nord par les associations d'exilés baltes doivent débuter à la fin de cette semaine, à quelques jours de la célébration du dixième anniversaire des accords d'Helsinki. Quelque quatre cents exilés baltes s'embarqueront le 26 juillet à Stockholm sur le navire suédois *Baltic Star*, pour une « *croisière de la paix et de la liberté* ». Ils longeront les côtes baltes dans les eaux internationales et feront escale pour vingt-quatre heures à Helsinki le 28 juillet. Des conférences seront organisées à bord. Les manifestants veulent protester contre la russification des républiques baltes, les violations des droits de l'homme et la présence de deux cent mille militaires et de bases de missiles dans ces régions.

Le dissident soviétique Vladimir Boukovski, qui doit participer à la croisière et prendre la parole dimanche à Helsinki, attend depuis cinq semaines un visa pour la Finlande. Selon un porte-parole du groupe finlandais de surveillance des accords d'Helsinki, Vladimir Boukovski (qui réside aux Etats-Unis) pourrait ne pas obtenir ce visa en raison du souci de la Finlande d'éviter toute friction avec l'URSS à quelques jours de la commémoration.

Les représentants de la Fédération mondiale des Lettons libres, qui présentaient le projet de croisière, le mardi 23 juillet à Stockholm, ont affirmé que cinq cents à huit cents jeunes âgés de treize à dix-neuf ans ont participé à des rassemblements les 9 et 15 mai dernier à Riga (capitale de la Lettonie). Trois cents d'entre eux auraient été momentanément appréhendés et brutalisés par la police.

Par ailleurs, les associations d'exilés des trois républiques, rassemblées au sein du Conseil mondial des pays baltes, organisent les 25 et 26 juillet, à Copenhague, la session d'un « tribunal » composé de juristes et de sociologues Moscou y sera « *accusé d'occupation militaire illégale des pays baltes, de manipulation des populations et de mépris des droits de l'homme* ». – *(AFP.)*

● *Les « victimes d'Helsinki » en URSS.* – Quarante-neuf membres de groupes de surveillance des accords d'Helsinki ou d'autres mouvements semblables créés en URSS après la signature des accords en 1975 sont détenus ou relégués, a indiqué mardi 23 juillet la Société internationale pour les droits de l'homme (IGFM), à Francfort. Ces groupes avaient pour but de surveiller l'application par l'Union soviétique des clauses prévoyant la libre circulation des idées et des hommes entre l'Est et l'Ouest. Un document de l'IGFM intitulé « Les victimes d'Helsinki » sera remis aux ministres des affaires étrangères des trente-cinq États signataires, réunis pour le dixième anniversaire au début de la semaine prochaine dans la capitale finlandaise. – *(AFP)*

URSS

Le fils d'un dissident condamné à son tour

Ivan Koriaguine, âgé de dix-sept ans, fils d'un dissident soviétique condamné pour avoir dénoncé l'utilisation répressive de la psychiatrie, a été frappé à son tour d'une peine de trois ans de camp, a annoncé, lundi 22 juillet, la Société internationale des droits de l'homme de Francfort (IGFM). Ivan Koriaguine avait été condamné une première fois en mai dernier à une brève détention pour « *hooliganisme* », et ses proches craignaient cette nouvelle condamnation, dont le motif officiel n'est pas connu.

Son père, Anatoli Koriaguine, médecin psychiatre, avait décidé à la fin des années 70 de s'engager dans la lutte menée par le Groupe de travail sur le détournement de la psychiatrie à des fins politiques, ce qui lui valut en 1981 une condamnation à sept ans de camp et cinq ans de relégation. Il est détenu depuis 1982 à la prison de Tchistopol, et l'on est sans nouvelles de lui depuis plusieurs mois. Il est, depuis 1983, membre d'honneur de la Fédération mondiale de psychiâtrie.

D'autre part, IGFM a annoncé que le dissident Anatoli Tcherkasov, libéré au printemps après six ans d'internement « psychiatrique », avait été à nouveau arrêté le 12 juillet dernier. – *(AFP.)*

● *Le départ du général Epichev confirmé.* – L'organe de l'armée soviétique, *l'Étoile rouge*, a confirmé, ce mercredi 24 juillet, que le général Epichev, chef de la direction politique des forces armées soviétiques depuis vingt-trois ans, a été relevé de ses fonctions, comme cela avait été annoncé officieusement le 17 juillet (*le Monde* du 18 juillet). Le journal mentionne en effet pour la première fois son successeur, le général Alexei Lizitchev, comme chef de la direction politique de l'armée. A ce titre, le général Lizitchev a reçu une délégation d'officiers syriens. Le nom du général Epichev n'est pas mentionné. – *(AFP)*

● *Le patriarche Pimène décoré.* – Mgr Pimène, patriarche de Moscou et de toutes les Russies, a été décoré de l'ordre du Drapeau rouge du travail à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire, a annoncé lundi 22 juillet l'agence Tass. Le patriarche – qui appuie régulièrement la politique étrangère soviétique – a reçu cette distinction pour « *ses activités patriotiques en faveur de la défense de la paix* ». Mgr Pimène, qui est patriarche depuis 1971, est déjà titulaire de nombreuses décorations. – *(AFP.)*

Yougoslavie

● *Six jeunes Yougoslaves condamnés pour « propagande hostile ».* – Six jeunes Yougoslaves, reconnus coupables de « *propagande hostile contre l'Etat* », ont été condamnés, jeudi 18 juillet, à des peines allant de six mois à deux ans de prison par le tribunal de Split. Il était notamment reproché aux jeunes gens d'avoir ronéotypé, entre 1982 et 1985, des textes « *au contenu hostile à la Yougoslavie* », ainsi que d'avoir tenu des propos sur *la « position inégale »* de la Croatie face aux cinq autres républiques de la Fédération yougoslave. Ils auraient également, selon les attendus du jugement, prôné l'instauration en Yougoslavie socialiste du pluralisme politique. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Colombie

CINQ SYNDICALISTES AURAIENT ÉTÉ ASSASSINÉS

Selon Amnesty International et Lutte ouvrière, cinq dirigeants syndicaux colombiens auraient été assassinés au cours des derniers mois. Ils étaient tous les co-organisateurs de la grève nationale du 20 juin 1985, décidée par une coalition de fédérations syndicales et de groupes politiques.

Nicolas Lopez Londono, président du syndicat d'une usine de Medellin, au nord-ouest de la capitale, aurait été tué dans un café à la fin du mois de mai. A la même époque, José Leon Roldan, dirigeant d'une organisation civique et du Syndicat des ingénieurs mécaniciens, aurait été tué par des hommes armés qui passaient en voiture. Il représentait son syndicat au comité de la coordination syndicale A luchar ! (Luttons !).

Trois autres membres de A luchar ! auraient été appréhendés par des civils armés et leurs corps auraient été retrouvés un peu plus tard non loin de Bogota. Il s'agirait de Luis Enrique Correa Balbin, ingénieur, Guillermo Lugo et Marta Cecilia Yepes. Ils avaient reçu des menaces de mort par téléphone s'ils n'abandonnaient pas toute activité syndicale.

PROCHE-ORIENT

Israël

LES FUTURES DISCUSSIONS AVEC M. MURPHY

M. Pérès « accepte » deux des sept Palestiniens pressentis

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël juge « acceptables » deux des sept personnalités palestiniennes susceptibles de participer prochainement, dans le cadre d'une délégation jordano-palestinienne, à des conversations avec le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Richard Murphy.

Il s'agit des représentants des territoires occupés : MM. Hanna Siniora, rédacteur en chef du quotidien de Jérusalem, *Al Fajr*, et Fayez Abou Rahmeh, ancien président de la chambre syndicale des avocats de Jérusalem (*le Monde* du 20 juillet). Ce dernier a d'ailleurs été autorisé mardi 23 juillet à se rendre la semaine prochaine à Amman, où il aura des contacts avec des responsables de l'OLP et du gouvernement palestinien.

M. Shimon Pérès, premier ministre israélien, a donné mardi son agrément à la candidature des deux « Palestiniens de l'intérieur » dans une déclaration devant la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset.

La semaine dernière, il avait rejeté en bloc la liste des Palestiniens choisis par M. Arafat en les identifiant clairement à l'OLP. M. Pérès a précisé mardi que la centrale palestinienne avait soumis une liste originelle de vingt-deux noms à la Jordanie, laquelle en a écarté quinze. « *La Jordanie pense*, a ajouté M. Pérès, *que 1985 doit être l'année des progrès dans les négociations de paix.* »

Sans hâte

Washington continue d'examiner la liste que lui a remise le gouvernement d'Amman, indique-t-on de source palestinienne à Jérusalem. Il a été convenu dès l'origine, entre les futurs interlocuteurs, que seuls quatre des sept Palestiniens sélectionnés par M. Arafat prendront effectivement part aux « conversations Murphy ». Il s'agirait de MM. Siniora, Fayez Abou Rahmed, Khaled El Hassan, proche collaborateur de M. Yasser Arafat, et Nabil Chaath.

Selon des informations circulant dans les milieux informés de Jérusalem, il est improbable que la rencontre entre M. Murphy et la délégation jordano-palestinienne ait lieu début août comme certains l'avaient tout d'abord pensé. Le département d'Etat, qui ne semble pas vouloir se hâter dans cette affaire, attendrait qu'on lui suggère une nouvelle liste de candidats.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

DANS LE PORT DE SAIDA

La marine israélienne coule un cargo libanais

Un navire de guerre israélien, escorté de cinq vedettes, s'est approché à 400 mètres de la côte et a bombardé, le mardi après-midi 23 juillet, pendant une demi-heure, un cargo libanais dans le port de Saïda (chef-lieu du sud du Liban).

Le *Rula*, qui venait de Chypre et de Tyr (sud de Saïda) et devait décharger sa cargaison, notamment du ciment, dans le port de Saïda, a été atteint par une quarantaine d'obus et a coulé après avoir pris feu. Les trois autres bateaux amarrés dans le port n'ont pas été touchés. Le capitaine du *Rula* et les onze membres d'équipage ont été repêchés dans les eaux du port. Deux ont été blessés par les obus.

Le bombardement israélien a semé la panique dans la ville, et des voitures équipées de haut-parleurs ont sillonné les rues, appelant les habitants à rejoindre les abris. La « mobilisation générale » a été décrétée par l'Armée populaire de libération (APL), milice musulmane qui contrôle la ville. Au cours du bombardement, les miliciens ont tiré à la mitrailleuse lourde contre les navires israéliens, qui ont riposté. En fin de matinée, une vedette israélienne s'était approchée à deux reprises à quelques centaines de mètres du port de Saïda et avait dû s'éloigner après un échange de tirs avec les miliciens de l'APL en position à l'embouchure du fleuve Awali, au nord de la ville.

Les incidents avec des vedettes israéliennes sont devenus presque quotidiens le long de la côte libanaise au sud et jusqu'à Beyrouth. Mais c'est la première fois depuis le retrait des forces israéliennes de Saïda, le 16 février dernier, qu'un navire de guerre intervient dans le port.

A Tel-Aviv, un porte-parole militaire a indiqué que des canonnières israéliennes qui effectuaient une patrouille de routine au large des côtes libanaises avaient essuyé des tirs provenant tant des bâtiments que de la côte, et avaient « *riposté* ». Le porte-parole a affirmé que le *Rula* était engagé dans des « *activités suspectes* » non précisées.

Libération de cent détenus du camp d'Atlit

Cent détenus libanais, en grande majorité chiites, ont été libérés mercredi matin de la prison d'Atlit, proche de Haïfa.

Les détenus, qui portaient des survêtements bleus fournis par l'armée israélienne, ont pris la direction du Liban à bord d'autobus. Cette mesure de libération est la deuxième depuis le dénouement de la crise des otages américains du Boeing de la TWA, début juillet.

Le 3 juillet, trois cents prisonniers d'Atlit avaient été relâchés par Israël. Après les nouvelles libérations, le centre de détention d'Atlit abrite encore trois cent trente-cinq Libanais ou Palestiniens capturés par l'armée israélienne lors de ses opérations de « ratissage ». Ils seront, selon le quotidien *Davar*, remis en liberté en trois étapes à des intervalles de deux semaines. La prochaine opération aurait donc lieu dans environ quinze jours. – *(AFP, AP.)*

AFRIQUE

République sud-africaine

L'opposition noire lance un appel à une «offensive générale»

(Suite de la première page.)

Pour ce premier enterrement placé sous le signe du régime d'exception, l'évêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, s'était déplacé en compagnie d'un émissaire de l'archevêque anglican de Canterbury, l'évêque Keith Sutton. L'évêque Tutu a lancé un appel à la discipline, condamnant fermement le lynchage et l'immolation par le feu samedi dernier, à Duduza, d'une jeune femme noire accusée d'être une informatrice de la police. Il a imploré l'assistance de garder son calme et de rejeter la violence. « *Si de tels actes se reproduisent, je quitte le pays avec ma famille* », a-t-il ajouté. La foule nombreuse, près de trente mille personnes, l'a écouté. L'inhumation terminée, chacun est rentré chez soi tranquillement. Les engins blindés qui sillonnaient la cité ont laissé les différents cortèges se disperser sans intervenir, et leur présence n'a donné lieu à aucun incident.

Kwathema n'est pas la cité noire la plus déshéritée. Un nouveau quartier y est en cours d'achèvement, et les maisons y sont plutôt coquettes, même si leur prix est prohibitif. Cependant, cette cité ressemble à toutes les autres. Elle est située à bonne distance de la ville blanche, en application des règles qui imposent à chacun, en fonction de la couleur de sa peau, de résider dans un endroit précis. Et comme ailleurs de petites maisons basses, constituées de deux pièces et recouvertes d'un toit de tôle, sont alignées de façon rectiligne le long de rues en terre battue qui se transforment en bourbier à la saison des pluies.

Le confort y est des plus rudimentaires et la place nettement insuffisante pour toute une famille qui compte, en moyenne, de huit à dix membres. Quand ils ne peuvent plus s'entasser dans les deux pièces, les habitants construisent, avec des matériaux de fortune, des appentis qui, très vite, font ressembler les cités à des bidonvilles. Si à Kwathema la majorité des habitations ont l'électricité, ce n'est pas le cas ailleurs. A Duduza, par exemple, située à quelques kilomètres, les habitants s'éclairent avec des lampes à paraffine. Le système du tout-à-l'égout n'existe pas, et les points d'eau sont dans la rue, tous les 200 à 300 mètres. Pourtant cette cité est vieille d'à peine vingt ans. « *Ce devait être une terre promise, une sorte de Canaan* », disent les habitants, qui attendent toujours une poste et des améliorations de leurs conditions de vie, toujours remises au lendemain pour des raisons financières.

Impuissant à satisfaire les revendications, le conseil municipal a démissionné. Un jour de colère les habitants sont allés déverser leurs seaux hygiéniques devant les bureaux de l'administration. L'augmentation générale des loyers à l'automne dernier a mis le feu aux poudres. Dans certaines townships, aucun loyer n'a été versé depuis cette époque, notamment dans la région du triangle du Vaal, au sud de Johannesburg. Les bâtiments de l'administration ont été mis à sac et incendiés, comme à Kwathema.

Contraints d'habiter à l'écart et de payer des transports qui amputent leur salaire, les Noirs ont dit non. Non aux ghettos, non aux conditions de vie précaires, non à la pénurie d'installations sportives et loisirs, non au « parcage ». Aujourd'hui, ils refusent le « *travaille et tais-toi* » des autorités. Mardi, à Kwathema, des tracts reproduisaient les principes de la Charte de la liberté, dont le 30e anniversaire a été fêté le 25 juin dernier. « *Le peuple doit gouverner* », proclame cette charte, il doit « *partager les richesses du pays, être égal devant la loi, avoir accès à l'éducation, à la culture, à la sécurité et au confort* ». Le cahier de doléances ne s'arrête pas là, mais le cadre de vie occupe une place importante.

Les Noirs vivent dans des quadrilatères insalubres sur lesquels, en hiver, plane l'âcre fumée des poêles à charbon. La tuberculose fait des ravages. Des bidonvilles, toujours situés près des townships, sont peuplés par les ressortissants des homelands venus s'installer à proximité des villes dans l'espoir de touver du travail. Leur univers est une maison de fortune entourée de tas d'ordures et de détritus qui s'accumulent au coin des rues défoncées. Ils viennent quêter dans les villes un emploi de jardinier ou de bonne, ou un travail dans une entreprise qui les licenciera du jour au lendemain, à la moindre incartade. Ils n'ont le droit de devenir propriétaires de leur logement qu'après dix ans passés au service d'un même employeur ou de quinze ans de travail quand ils changent de patron. Ils ne possèdent que 13 % de la superficie totale du pays en vertu de lois édictées il y a un demi-siècle.

Le pouvoir réduit la révolte des Noirs à des « *menées communistes* » ou aux méfaits de « *voyous* » et de « *bandits* ». Mais si l'état d'urgence s'attaque aux symptômes d'une colère, ses causes demeurent. S'y attaquera-t-on avant que l'insurrection généralisée ne balaie tout ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

Rafles et perquisitions démantèlent les organisations anti-apartheid

De notre correspondant

Johannesburg. – Quatre cent quatre-vingt-seize personnes ont été arrêtées, selon un dernier bilan, depuis l'instauration de l'état d'urgence, dimanche 21 juillet. Le précédent bilan se décomposait de la façon suivante : trois cent soixante-dix-huit Noirs, quarante-sept métis, dix-sept Indiens et quatre Blancs.

L'appareil dirigeant de certaines organisations anti-apartheid, comme le Congrès indien du Transvaal (TIC) ou des sections locales du Front démocratique uni (UDF), notamment dans la partie orientale de la province du Cap, a été pratiquement démantelé. Des perquisitions ont, d'autre part, été opérées au siège de l'UDF à Johannesburg, ainsi qu'à celui du conseil des Eglises sud-africaines (SACC). Les rafles ont également frappé plusieurs comités de résidents des cités noires dans la province du Transvaal.

Une soixantaine de nouvelles interpellations ont été effectuées mardi dans les townships et, au total, dix Noirs ont été tués lors d'affrontements depuis la proclamation de l'état d'urgence, qui n'a pas mis un terme aux troubles. Des incidents sont signalés un peu partout à travers le pays et plus particulièrement dans les deux régions « chaudes » habituelles, celles de Johannesburg et de Port-Elizabeth. Dans un communiqué diffusé depuis Lusaka (Zambie), le président de l'ANC (Congrès national africain), M. Oliver Tambo, a proclamé « *l'offensive générale pour faire de l'apartheid un système impraticable et rendre l'Afrique du Sud ingouvernable* ». Il a demandé à ce que la lutte soit étendue aux zones blanches et a appelé à « *faire face à l'ennemi en utilisant des armes de guerre modernes* ».

M. B.-R.

LES RÉACTIONS INTERNATIONALES

La France veut aller « plus loin que les Dix »

Sur le plan international, la réprobation de la politique sud-africaine est très large. Le Quai d'Orsay fait savoir que la France souhaite « *aller encore plus loin* » dans son action que la déclaration du Conseil des ministres des affaires étrangères des Dix (*le Monde* du 24 juillet) qui présente « *des faiblesses et des insuffisances* ». Le Parti socialiste « *souhaite que des initiatives immédiates soient prises par le gouvernement* » pour sanctionner Pretoria. Le PS demande la réunion d'urgence du comité sur l'Afrique australe de l'Internationale socialiste afin d'envisager des « *actions communes* ». *L'Humanité*, de mardi 23 juillet, lance un appel national de signatures contre l'apartheid. L'organe central du Parti communiste estime que le gouvernement français « *ne peut plus s'en tenir à des condamnations verbales* ».

Washington maintient pour sa part sa politique dite « d'engagement constructif envers Pretoria ». « *Nous pensons*, a déclaré mardi le porte-parole du Département d'Etat, *que l'influence américaine peut et doit être utile à des changements positifs dans cette région comme ailleurs. Nous continuerons de travailler à ces fins.* »

A Moscou, la *Pravda* de mardi assure que Washington a « *donné carte blanche au régime d'apartheid pour perpétrer ses crimes* ». Pour le journal soviétique, c'est cette politique qui a « *encouragé* » Pretoria à décréter l'état d'urgence.

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PRÉSIDENT LI XIANNIAN A WASHINGTON

Les assurances fournies par Pékin ont permis la signature de l'accord de coopération nucléaire

Correspondance

Washington. – La signature de l'accord de coopération nucléaire marque le point culminant de la visite du président chinois, M. Li Xiannian. Les deux parties ont eu le souci de renforcer leurs liens et d'éviter, dans la mesure du possible, l'évocation de leurs désaccords.

Le président Reagan, qui faisait sa première apparition officielle depuis son opération, avait souligné dans son allocution de bienvenue que les relations entre les deux pays devaient reposer sur « *un respect et des avantages mutuels* ». Les deux chefs d'Etat septuagénaires étaient, de toute évidence, également préoccupés de ménager leurs forces. Exceptionnellement, chacun s'est assis pour écouter le discours de l'autre, et, au dîner, ils ont évité de rester debout, s'éclipsant avant la fin de la soirée.

Apparemment, M. Reagan (soixante-quatorze ans), malgré une pâleur inaccoutumée et une fatigue qui perçait dans sa voix, était en meilleure forme que M. Li Xiannian (soixante-seize ans), qui accepta volontiers de s'appuyer sur le bras de son hôte. Comme le notait avec irrévérence un correspondant britannique, les deux hommes d'Etat n'ont pas seulement en commun leur âge avancé. Tous deux sont conservateurs, mais suffisamment réalistes pour discuter et négocier avec un « ennemi idéologique ».

Ce réalisme a déterminé le gouvernement américain à accepter un accord nucléaire qui, dans sa lettre, ne contient pas les garanties demandées antérieurement par Washington pour éviter la prolifération nucléaire. Le texte – non encore publié – serait fondamentalement le même que celui dont M. Reagan avait pris l'initiative au cours de sa visite à Pékin en 1984, mais qui n'avait pas été soumis au Congrès de peur qu'il ne soit rejeté. Le sénateur démocrate Cranston s'était référé à l'époque à des rapports des services spéciaux concernant la présence de techniciens chinois à Kahita (Pakistan), dans une usine d'enrichissement de l'uranium pouvant mettre au point des applications militaires de l'énergie nucléaire.

Apparemment, de nouvelles assurances ont été données par les Chinois. Le sénateur Cranston lui-même a déclaré, la semaine passée, que les experts chinois n'étaient plus au Pakistan et que la Chine avait accepté que les Etats-Unis exercent un droit de veto sur la revente de technologies nucléaires à des pays tiers. En outre, la Chine a signé depuis des accords avec le Brésil et le Japon en s'engageant à appliquer les garanties spécifiées par la Commission internationale de l'énergie atomique, plus sévères encore que celles envisagées dans l'accord avec les Etats-Unis.

Néanmoins, il faut s'attendre à un débat animé au Congrès. Il discutera, à partir de jeudi, de l'accord, qui entrera automatiquement en vigueur *à l'issue* d'une *période de* quatre-vingt-dix jours, à moins bien entendu qu'il ne soit rejeté par les deux Chambres. L'administration aura à expliquer pourquoi un accord jugé insuffisant il y a un an, est considéré aujourd'hui comme satisfaisant. Il semble que le texte sera approuvé, à la grande satisfaction des sociétés américaines, qui espèrent bien compenser leurs absences de commandes aux Etats-Unis par des contrats de construction de centrales nucléaires en Chine portant sur 5 milliards de dollars sur une période de cinq ans.

Le président chinois a signé également un accord culturel – le plus important passé entre les Etats-Unis et un pays communiste – concernant les échanges de professeurs et d'étudiants. On compte environ 14 000 étudiants chinois aux Etats-Unis, en majorité des spécialistes de la recherche scientifique, et seulement 300 Américains en Chine, pour la plupart des universitaires humanistes enseignant l'histoire américaine.

La question de Taiwan

Les entretiens sino-américains ont évidemment porté aussi sur Taiwan. Du côté américain, on a souligné que l'accord de 1982 sur le ralentissement des livraisons d'armes américaines à Taiwan était observé. Mais sur le plan politique, le président Reagan aurait clairement souligné que, tout en étant favorable à des discussions entre Taiwan et Pékin concernant une éventuelle réunification sur le modèle de l'accord réalisé avec la Grande-Bretagne pour Hongkong, le gouvernement américain n'entendait pas jouer un rôle d'intermédiaire, et encore moins faire pression sur Taiwan. Sur un autre point délicat, celui des quotas sur les importations de textiles chinois, le président Reagan a assuré son interlocuteur qu'il s'opposerait vigoureusement, et au besoin opposerait son veto, au projet actuellement soumis au Congrès.

La question du programme chinois de contrôle des naissances, violemment critiqué par plusieurs parlementaires américains, ce qui avait provoqué l'indignation du président Li, n'a pas été évoquée.

Enfin, au cours du « tour d'horizon international », M. Reagan aurait exprimé son espoir de voir progresser les négociations nucléaires avec la nouvelle direction soviétique. Dans son allocution, le président, dans une référence indirecte à l'Union soviétique, avait déclaré : « *Par notre opposition commune à l'agression, non seulement nous augmentons notre sécurité mutuelle, mais nous servons la cause de la paix mondiale.* » Il ne semble pas que les Américains aient interrogé le président chinois sur les petits signes de détente apparus récemment entre Pékin et Moscou.

HENRI PIERRE.

Pour une détente en Amérique centrale

LE GROUPE DE CONTADORA PRÉSENTE UN PLAN EN SIX POINTS

Panama (*AFP*). – Les ministres des affaires étrangères des quatre pays formant le groupe de Contadora (Mexique, Colombie, Venezuela et Panama) ont présenté le lundi 22 juillet, à l'issue de leurs travaux un plan d'action en six points destiné à accélérer les négociations pour la signature d'un « *Acte de paix et de coopération pour l'Amérique centrale* ». Les ministres ont annoncé qu'ils se rendront prochainement dans les cinq pays de l'isthme afin de défendre leur projet.

Parmi les six points de ce plan figure notamment la décision du groupe de prendre un certain nombre d'initiatives, à la réunion prévue en novembre prochain à Luxembourg, entre les ministres des affaires étrangères des pays d'Amérique centrale et ceux de la CEE. En septembre un rapport détaillé serait présenté au secrétaire général de l'ONU et l'examen de la situation en Amérique centrale serait inscrit à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de l'organisation.

Le groupe de Contadora a lancé un appel à la reprise des conversations entre Washington et Managua, engagées en juin 1984 dans le port mexicain de Manzanillo et rompues le 18 janvier dernier par les Etats-Unis. Il demande aux gouvernements costaricien et nicaraguayen d'engager dès le début d'août des négociations à propos de l'incident frontalier survenu en mai dernier et au cours duquel deux gardes costariciens ont été tués. Il demande enfin que « *cessent la course aux armements, les manœuvres d'intimidation, la présence de militaires étrangers et le soutien à des éléments armés irréguliers* ».

L'impromptu suisse de M. Mitterrand

De notre correspondant

Berne. – Presque *incognito*, M. Mitterrand s'est rendu pour quelques heures, mardi 22 juillet, en visite privée en Suisse, où il a été l'hôte de M. Pierre Aubert, chef du département fédéral des affaires étrangères. Les douaniers n'ont pas été peu surpris lorsque, passé midi, le président de la République s'est présenté au volant d'une R 25 noire, au poste-frontière de Verrières, sur la route de Pontarlier à Neuchâtel...

Accompagné du ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, le chef de l'Etat a été accueilli en territoire helvétique par M. Aubert, qui devait prendre place à ses côtés. M. Mitterrand a lui-même conduit la voiture jusqu'au domicile personnel de son hôte, à Auvernier, près de Neuchâtel, sur les rives du lac cher à Jean-Jacques Rousseau. La promenade s'est déroulée dans la discrétion coutumière aux déplacements des membres du gouvernement suisse, le véhicule présidentiel étant suivi de loin par une voiture de police banalisée.

A la résidence de M. Aubert, les trois hommes ont été rejoints, pour le déjeuner, par M. Kurt Furgler, président de la Confédération et chef du département de l'économie publique. Dans l'après-midi, M. Mitterrand et ses hôtes ont fait une promenade en bateau de près de trois heures.

Peu d'informations ont filtré sur cette rencontre impromptue et informelle. Dans une discussion à bâtons rompus avec quelques journalistes, M. Mitterrand a expliqué qu'il était venu en Suisse « *pour le plaisir de rencontrer des amis qui sont des hommes politiques qui ont beaucoup de choses à me dire, comme j'en ai moi-même à leur confier. Tout cela dans un cadre agréable, donc c'est une bonne journée* ». Sans préciser davantage, il a ajouté : « *Comment voulez-vous que des responsables politiques ne parlent pas de politique ?* » Du côté suisse, on a cependant reconnu que quelques problèmes en suspens avaient été évoqués, notamment celui des travailleurs frontaliers.

Avant de prendre un hélicoptère qui devait le ramener en France en fin d'après-midi, M. Mitterrand a promis de revenir en Suisse, « *parce que cette journée*, a-t-il dit, *a été pour moi un moment heureux de détente, mais aussi utile pour les deux pays* ». Le chef de l'Etat s'était rendu en visite officielle dans la Confédération en 1983. Mais, ces temps derniers, quelques nuages étaient venus passagèrement troubler les relations, traditionnellement cordiales, entre Paris et Berne. Si quelques frictions subsistaient, une volonté commune de les effacer s'était dégagée lors du voyage en Suisse, en juin dernier, de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget. A l'image de l'atmosphère détendue d'une journée estivale, le passage de M. Mitterrand devrait contribuer à consolider les « *bons rapports* », pour reprendre l'expression du président de la République, qu'entretiennent la France et la Suisse.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

CORRESPONDANCE

La direction de l'Institut du monde arabe

A la suite de notre article sur les changements à la tête de l'Institut du monde arabe (le Monde *du 19 juillet*), *M. Philippe Ardant, ancien administrateur, nous précise les conditions dans lesquelles il a été « démissionné ».*

Si je ne peux prétendre à une connaissance complète du monde arabe, je précise cependant que j'y ai vécu près de dix ans et que j'y ai séjourné dans quinze pays.

Le vote par lequel j'ai été « mis en minorité » par le conseil d'administration de l'Institut est intervenu sur une résolution présentée sur les instructions du gouvernement français.

Sur douze administrateurs, onze étaient présents ou représentés, deux n'ont pas pris part au vote – dont moi, – six ont voté blanc et trois pour l'adoption du texte demandant mon départ.

Les administrateurs arabes – au nombre de cinq – avaient déclaré, avant le vote, que, s'agissant d'une affaire franco-française, ils ne prendraient pas parti.

ASIE

EN RENCONTRANT LEUR DIRIGEANT MODÉRÉ

M. Rajiv Gandhi a rétabli le dialogue avec les sikhs

De notre correspondant

New-Delhi. – Interrompu depuis dix-huit mois, le dialogue entre les sikhs et le gouvernement indien a repris, à la surprise quasi générale. Démentant les Cassandre, le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a invité et reçu le dirigeant modéré de l'AkaliDal, principale formation politico-religieuse sikh, Sant Harchand Singh Longowal.

Rien pour l'instant n'a filtré des propos tenus au cours de deux séances de travail. La prudence est de rigueur dans la capitale indienne, où l'on s'en tient à un laconique : « *Les entretiens se sont bien déroulés.* »

Bien que membres du gouvernement et hauts responsables de l'Akali Dal se soient rencontrés naguère à plusieurs reprises jusqu'au début 1983, c'est la première fois depuis avril 1982 que le chef du gouvernement accepte de recevoir en personne un dirigeant sikh. La veille, le gouvernement fédéral avait annoncé la suppression des tribunaux spéciaux mis en place au Pendjab pour juger « *les crimes terroristes* », accédant ainsi à une des conditions posées par l'Akali Dal pour la reprise des négociations.

La crise du Pendjab se trouve ainsi placée dans une perspective nouvelle. La « morcha » (agitation) de l'Akali Dal s'était, en effet, essoufflée depuis l'assaut de l'armée contre le Temple d'or à Amristar, en juin 1984, et l'occupation militaire massive de l'Etat. Plus d'une fois, au cours de ces dix derniers mois, les dirigeants modérés de l'Akali Dal avaient promis de rendre public un nouveau plan d'action, mais sans jamais le faire. Cette paralysie provenait moins de l'intransigeance gouvernementale que de la crise au sein du mouvement sikh.

« Colombes » et « faucons »

Lorsque l'agitation sikh avait été lancée, à l'automne 1981, l'Akali Dal présentait un front plus ou moins uni. Cette cohésion avait mal résisté aux manœuvres d'Indira Gandhi, qui parvint à jeter le trouble au sein du mouvement sikh. Ainsi vit-on apparaître le jeune extrémiste *Sant Jarnail Singh Bhindranwale*, qui devait périr avec presque tout son état-major clandestin lors de la prise du Temple d'or.

Fermiers et commerçants sikhs se retrouvaient sans organisation stable ; de nombreux militants, dont une large part de jeunes, se sentaient acculés à l'action extrémiste. Aux coups de main contre des fonctionnaires du gouvernement, aux agressions contre des dignitaires de la communauté hindoue succédèrent des attentats aveugles : bombes dans les transports publics de New-Delhi en mai dernier et, jusqu'à preuve du contraire, explosion en vol du 747 d'Air India, le mois suivant. Les Indiens attribuent aujourd'hui au terrorisme la perte de l'appareil.

Dans les rangs de l'Akali Dal, l'épreuve de force entre « colombes » et « faucons » sikhs a tourné à l'avantage des partisans d'une solution négociée. La position de Sant Longowal reste cependant délicate. Pris entre les extrémistes et les tenants d'un retour au calme, il marche sur une corde raide et doit arracher au gouvernement des concessions pouvant satisfaire les espérances et « l'honneur sikh ». Son échec profiterait à la fraction dure.

Ménager les hindous

Le gouvernement indien a, pour sa part, lâché du lest au cours des derniers mois, répondant, dans une large mesure, aux conditions avancées par Sant Longowal pour la reprise du dialogue. Mais M. Gandhi doit ménager la sensibilité de la communauté hindoue du Pendjab et de l'Haryana, hostile à toute solution qui ne tiendrait pas compte de ses intérêts. Plusieurs militants sikhs ont pu quitter les geôles indiennes, et le gouvernement a accepté le principe d'une commission d'enquête sur les émeutes antisikhs de New-Delhi qui ont suivi l'assassinat de Mme Gandhi.

Un point épineux subsiste cependant : le problème des quelque cinq mille déserteurs des régiments sikhs qui se sont rebellés au lendemain de l'opération militaire contre le Temple d'or. L'Akali Dal exige une amnistie n'écartant que les meneurs, mais le gouvernement refuse de « *s'ingérer dans la justice militaire* ». La cour martiale a récemment chassé de l'armée de nombreux mutins et en a condamné des centaines d'autres à de lourdes peines de prison.

Sur les questions de fond, la situation est plus complexe encore. La plupart des revendications sikhs (partage des eaux des rivières du Pendjab, « retour » au Pendjab de la ville de Chandigarh, actuellement capitale régionale de deux Etats) ont été satisfaites, soit dans leur intégralité, soit en partie. Mais les dirigeants sikhs estiment que les membres de leur communauté sont encore traités comme des « *citoyens de seconde catégorie* » en Inde. La rencontre de mardi n'en fait pas moins renaître l'espoir d'un règlement pacifique de la crise.

(Intérim.)

politique

LE DÉBAT SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE AU SÉNAT

Deux démarches trop antagonistes pour permettre un compromis

L'opposition, majoritaire au Sénat, et M. Edgard Pisani trouveront-ils un terrain d'entente au terme du débat sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, qui s'est engagé, mardi 23 juillet, au palais du Luxembourg ?

Première constatation : le dialogue s'est noué. Impossible à Nouméa, la rencontre entre le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie et M. Dick Ukeiwé (RPR) a semblé à Paris quasi naturelle. Du haut de la tribune, décorée de deux cartes du territoire, le président du gouvernement territorial ne s'est pas exprimé sur le registre extrêmement sévère qu'il avait utilisé ces derniers temps à l'égard de l'ancien commissaire de la République.

Deuxième constatation : tout le monde est d'accord pour que les élections régionales, souhaitées par le gouvernement, aient lieu. L'opposition a accepté d'entrer dans la logique des objectifs de M. Pisani.

Troisième constatation : cette esquisse d'accord s'efface dès qu'on aborde la finalité du projet. Si l'opposition peut espérer obtenir satisfaction, d'une part, sur les garanties dont elle entend entourer le déroulement du scrutin, toujours envisagé pour le 8 septembre, d'autre part, sur la cessation de l'état d'urgence, toute conciliation paraît impossible, en revanche, sur sa volonté de modifier les frontières du découpage régional du territoire, sur son refus d'autoriser le gouvernement à agir par ordonnance, ainsi que sur la répulsion que lui inspire le mot « association » accolé à celui d'« indépendance ».

Du coup, la perspective d'un accord se heurte au scepticisme. Le rapporteur de la commission des lois, M. Etienne Dailly, brandissait mardi soir – alors que les débats devaient se poursuivre mercredi – la menace d'un recours au Conseil constitutionnel au motif que l'avis de l'Assemblée territoriale – indispensable selon la Constitution – n'est parvenu à l'Assemblée nationale qu'après la discussion du projet en première lecture. Ainsi, M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a-t-il d'ores et déjà indiqué qu'un échec de la commission mixte paritaire chargée d'élaborer un texte de compromis provoquerait le dépôt d'une question préalable que défendrait M. Michel Debré.

Plusieurs possibilités s'offraient aux sénateurs pour traiter de l'évolution de la Nouvelle-Calédonie. La première pourrait être qualifiée de technique : censée être la plus neutre, elle a permis quelques rappels historiques, géographiques, ethniques ou économiques. Dates, faits, chiffres et statistiques ne pouvaient à eux seuls – fussent-ils présentés objectivement – expliquer les drames vécus sur l'archipel. « *Il est malheureux que dans un si beau paysage il puisse y avoir de telles horreurs et de telles erreurs* », s'est exclamé M. Edmond Valcin (RPR, Martinique), l'un des huit élus d'outre-mer inscrits dans la discussion générale. « *La Nouvelle-Calédonie aurait tout pour être heureuse* », ajoutait M. Daniel Hoeffel (Un. centr., Bas-Rhin).

Il fallait donc chercher ailleurs que dans des données brutes les raisons de la situation actuelle. Pour n'avoir pas le mérite de la nouveauté, les critiques de la politique menée depuis 1981 avaient celui d'ajouter une pierre à l'édifice du bilan globalement négatif des socialistes, construit par l'opposition. En quatre ans, assurait M. Max Lejeune (Gauche dém., Somme), le gouvernement a altéré le climat par parti-pris idéologique. Sur la même période, la succession des responsables du dossier (quatre hautscommissaires et quatre membres du gouvernement), observait M. François Collet (RPR, Paris), traduit les difficultés du gouvernement.

Plus pragmatique, M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), président de la commission des lois, qui dirigeait la commission sénatoriale d'information envoyée début juillet sur place, a dressé un tableau de la situation : un état de droit « *incertain* », du fait de la non-application du statut Lemoine ; un ordre public qui « *s'améliore* », mais dont la précarité compromet toute reprise économique.

Plus polémique, M. Jean-Marie Girault (RI, Calvados), membre de cette mission d'information, a évoqué la « *réalité révolutionnaire* », distincte de la revendication d'indépendance. Pour le maire de Caen, elle vise à « *déstabiliser* » sous « *couleur d'un combat pour l'indépendance* ». « *Il faut mettre un terme*, a-t-il déclaré, *à la culpabilisation dont certains veulent affubler la France et qui est liée à l'équation : indépendance = liberté.* »

Jugés parfaitement minoritaires – une « *poignée d'agitateurs* », selon M. Dailly, une « *minorité d'extrémistes* » pour M. Dick Ukeiwé (RPR, Nouvelle-Calédonie), « *plus nombreux dans les rues de Paris qu'en Nouvelle-Calédonie* » aux dires de M. Roger Lise (ratt. adm. à l'Un. centr., Martinique), « *agitateurs professionnels, nostalgiques de 1968* », estime M. Michel Rufin (RPR, Meuse), – les militants indépendantistes n'en sont pas moins considérés comme dangereux. N'est-ce pas M. Ukeiwé, président du gouvernement territorial, qui « *témoigne* » de « *la terreur dans laquelle vivent les Mélanésiens loyalistes* » ?

Une « force de médiation »

La grande majorité des Néo-Calédoniens est favorable au maintien du territoire dans la République : M. Dailly l'évalue à 70 %. Dès lors, la majorité sénatoriale se refuse à accepter un processus dont l'unique finalité serait l'indépendance : « *Nous voulons*, affirme M. Dailly, *permettre à la Nouvelle-Calédonie de choisir son destin.* » Seul M. Daniel Millaud (Un. cent., Polynésie française) partage la conviction de M. Edgard Pisani dans le caractère « *inéluctable* » de l'indépendance. Toutefois, il nuance son propos en distinguant les partisans d'une Kanaky libre et ceux qui refusent l'exclusivité de l'expression de la spécificité canaque.

Le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie a, une fois de plus, justifié son projet, répondant par là même aux demandes de la commission des lois. Retarder la consultation référendaire (du 31 décembre 1987 au 31 décembre 1988) n'est pas possible, « *sinon la situation risquerait fort d'échapper à ceux qui ont la charge d'assurer l'ordre* », dit M. Pisani.

Ecarter le « *concept fort* » d'association serait une « *erreur qui pourrait être grave* », ajoute-t-il. Et l'ancien ministre du général de Gaulle de rappeler qu'en refusant le jumelage entre l'idée d'indépendance et la notion de communauté, la France a naguère conduit certains pays d'Afrique à « *arracher leur indépendance par la violence* ».

Comment refuser cette indépendance, s'interroge l'ancien haut commissaire, dès lors que la démographie se modifie rapidement au profit de la population mélanésienne et que l'idée d'indépendance est la plus forte dans les classes les plus jeunes ? « *Inéluctable, donc*, dit M. Pisani, *l'indépendance ne doit pas être retardée* », car « *aujourd'hui elle est possible en association avec la France* [et] *peut-être que demain elle se ferait contre elle* ».

Pourquoi indépendance plutôt qu'autonomie ? M. Pisani répond en constatant que « *la domination de la population mélanésienne par la population européenne s'accroissait au fur et à mesure que s'accentuait l'autonomie* ».

Après avoir réfuté la critique selon laquelle le découpage en quatre régions (qui, selon M. Ukeiwé, relève « *du racisme ou de l'apartheid* ») porterait atteinte à l'unité du territoire ou en préparerait la partition, l'ancien délégué du gouvernement à Nouméa reconnaît que « *tout découpage a quelque chose d'artificiel* », ce que souligne aussi le sénateur radical de gauche, M. Jean Béranger (Gauche dém., Yvelines). Toutefois, souligne le ministre, l'important est « *de bien fixer les objectifs* » et, en l'occurrence, qu'à l'ouverture du scrutin régional nul ne puisse dire qui l'emportera et que puisse émerger une « *force de médiation et d'équilibre* » qui redonne sa chance à un véritable débat politique.

La « guerre civile »

Qualifiée de « *non-sens juridique* » et de « *chimère idéologique* » par M. Ukeiwé, l'indépendance-association créerait une « *ambiguïté, les deux notions étant la négation l'une de l'autre* », selon M. Hoeffel. Pour ce dernier, l'organisation d'élections régionales à l'automne apparaît comme « *la moins mauvaise* » des solutions. Du projet de statut transitoire poposé par le gouvernement, M. Ukeiwé tire l'« *intime conviction* » que « *à terme, il pourrait engendrer la guerre civile, non seulement en Nouvelle-Calédonie, mais aussi, à très brève échéance, en Polynésie française, puis dans les autres territoires et départements d'outre-mer français, car, dans le cadre des sociétés multi-raciales, on ne joue pas impunément à opposer les ethnies les unes contre les autres* ».

Le danger de la contamination indépendantiste à l'ensemble de l'outre-mer français fait partie de la panoplie des arguments utilisés par l'opposition contre la politique du gouvernement. Il n'a pas été oublié dans le débat, et ces arguments n'ont permis que trop rarement de dépasser l'immédiat pour envisager l'avenir. Cependant, M. Hoeffel, évoquant les lendemains des prochaines élections régionales, a souhaité que « *l'administration territoriale soit moins confinée à Nouméa, connaisse la brousse* » et que « *les aspirations des Mélanésiens soient davantage prises en considération* ».

En ce sens, M. Germain Authié (PS, Ariège), *qui, lui aussi, faisait* partie de la mission en Nouvelle-Calédonie, estime que le projet est « *porteur d'un espoir* », celui de voir les diverses communautés « *vivre ensemble dans le respect de leurs différences* ». Espoir aussi de « *voir l'opposition cesser d'utiliser les événements de Nouvelle-Calédonie et la réforme gouvernementale à des fins purement politiciennes, privilégiant les procès d'intention et les analyses à court terme* ».

A quelques exceptions près, cet espoir n'a pas été totalement déçu : la majorité sénatoriale a abordé le sujet calédonien avec une sérénité contrastant, au moins dans la forme, avec les excès entretenus, il n'y a pas si longtemps, par les porte-parole de l'opposition.

ANNE CHAUSSEBOURG.

« Calédoniens » et « indigènes » morts pour la France

Un incident – mineur – a opposé M. Pisani à M. Larché. Quand le président de la commission des lois du Sénat a affirmé que sur le monument aux morts de Nouméa figurent « *sans discrimination* » les noms des Néo-Calédoniens « *morts pour la France* » le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie a répliqué qu'en vérité les Canaques n'étaient pas, sur ledit monument, traités de la même façon que les autres Calédoniens. M. Pisani a précisé que les morts d'origine européenne étaient tous nommément cités sur l'une des faces de ce monument tandis que sur une autre face figurait simplement le nombre ds morts « *indigènes* ». Le ministre y a vu une nouvelle preuve d'une réelle discrimination à l'encontre des Canaques.

De notre correspondant

Nouméa. – Le monument aux morts de Nouméa présente bien, à l'examen, une différenciation entre le recensement des combattants mélanésiens et européens morts pour la France au cours des deux guerres mondiales. Sur le devant de l'édifice figure, sous l'intitulé « *Aux Calédoniens et Hébridais morts pour la France* » une liste de noms d'anciens combattants dont les consonances ne sont pas spécialement insulaires. On y retouve les grandes familles calédoniennes : Le Thezer, Mitride, Kabar, Cheval... Seul un muret qui recense les personnes tuées pendant la seconde guerre mondiale compte quatre patronymes dont les consonances pourraient être mélanésiennes.

En revanche, à l'arrière du monument on trouve, sous l'intitulé « *Indigènes morts pour la France* », non pas une liste nominative mais les noms des communes de l'époque avec le nombre de Mélanésiens qu'elles ont perdus lors de la Grande Guerre : La Foa, 6 ; Bourail, 7 ; Ouégoa, 9. La localité qui a payé le plus lourd tribut à ce conflit étant Ponerihouen, avec 50 morts canaques. Le total, difficile à évaluer en raison de l'effacement de certains chiffres, apparaît inférieur à 100. Cette partie du monument aux morts de Nouméa n'est pas visible de l'endroit où stationnent les autorités lors des honneurs militaires. Et pas plus M. Pisani que M. Wibaux ou leurs prédécesseurs n'ont fleuri cette « face cachée »... En revanche, dans les communes de la brousse et des îles n'apparaît aucune ségrégation. Lors des cérémonies – lesquelles ont presque disparu toutefois depuis déjà plusieurs années – on rend hommage à tous les morts en même temps puisque sur les monuments aux morts sont rassemblés nominativement les noms des Européens et Mélanésiens morts pour la France.

F. F.

Le projet de loi sur les retraites des rapatriés adopté par le conseil des ministres

Le conseil des ministres, réuni mercredi matin 24 juillet, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. Mitterrand, devait adopter le projet de loi sur les retraites des rapatriés, dont les grandes lignes avaient été présentées par M. Fabius, le 3 juin, aux représentants des principales associations de pieds-noirs (*le Monde* du 5 juin). Ce texte ne concerne pas, toutefois, que les rapatriés d'Afrique du Nord.

Les rapatriés qui ont quitté des territoires où n'existait aucun régime d'assurance-vieillesse ou dont le régime d'assurance était différent de celui de la métropole – comme c'était le cas en Algérie – pourront obtenir une aide de l'État pour le rachat des cotisations de retraite correspondant à leur temps d'activité outre-mer. La part de l'État représentera au moins 50 % du coût total de ce rachat et pourra atteindre 100 % pour les personnes ayant des revenus modestes.

Les rapatriés ayant exercé une activité professionnelle en Algérie pourront, quel que soit leur régime de retraite, faire valider les droits acquis pendant leur période d'activité et les faire prendre en compte pour le calcul de leur retraite. Ces mesures bénéficieront notamment aux professions agricoles et libérales.

Les anciens agents des services publics – ou assimilés – des trois pays du Maghreb (Tunisie, Algérie et Maroc) obtiendront les avantages équivalents à ceux auxquels ils auraient pu prétendre en métropole. Les intéressés vont également pouvoir bénéficier des dispositions prévues par la loi du 3 décembre 1982, dite loi « d'amnistie », notamment en ce qui concerne les reconstitutions de carrière, avec incidence sur les retraites.

Ce texte concerne plus de cent mille rapatriés souvent très âgés. Il devrait répondre aux trois types de situation rencontrés par les Français établis autrefois en Afrique du Nord, en Afrique noire ou en Indochine. Il doit en principe être examiné par le Parlement au cours de la session d'automne.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Hintermann : fédérer d'abord les réformistes organisés

M. Eric Hintermann, qui a quitté le Parti socialiste en 1984, après l'avoir réintégré en mars 1982, pour participer à un regroupement de réformistes puis présider l'Alliance sociale-démocrate, fait partie, comme M. Olivier Stirn et quelques autres personnalités, de ceux qui aspirent à jouer un rôle dans la formation, à côté du PS, d'un courant de centre-gauche. Il a répondu à nos questions.

– *La présence de M. Stirn dans un contingent de candidats du PS n'ampute-t-elle pas d'autant, et déjà, le « regroupement des réformistes » que vous préconisez ?*

– Non, car de ses difficultés est née une prise de conscience de l'absence d'ouverture de la part du PS. Voilà qui confirme la nécessité d'un regroupement des réformistes au sein d'une force politique nouvelle qui existerait par elle-même, avec ses hommes et ses idées, et qui présenterait ses propres listes, aux élections législatives et régionales. De nombreux Français souhaitent le succès de M. Mitterrand et au-delà dans une perspective humaniste et sociale-démocrate. Ils ne se reconnaissent pas dans le PS d'Épinay et de Valence. Il est temps qu'ils s'organisent pour peser sur l'avenir du pays.

– *Comment entendez-vous organiser ce « regroupement » ? Avec qui ? Et pour quoi faire ?*

– Il faut commencer par fédérer les réformistes organisés : MRG, Alliance sociale-démocrate, gaullistes de gauche, écologistes, UCR, jobertistes, et divers clubs au sein d'une force politique où chaque sensibilité garderait sa personnalité tout en atteignant par cette union une dimension crédible. Il en résulterait une dynamique qui amènerait les citoyens à s'engager.

» La création d'un comité de liaison entre le MRG, l'Alliance sociale-démocrate et Initiative républicaine et socialiste constitue une base de départ. On s'en apercevra dès la rentrée. Il n'y a pas de raison que le réformisme soit en France une force sur le plan syndical sans l'être sur le plan politique. Cette force réformiste permettra à la France d'aller de l'avant, de façon stable et équilibrée, sans basculer du trop à gauche au trop à droite. »

Les femmes socialistes amplifient leur mouvement contestataire

Les femmes socialistes ne comptent pas se « *partager des dépouilles en 1986* ». Au cours d'une conférence de presse tenue mardi 23 juillet, en présence du sénateur socialiste de Paris M. Bernard Parmentier, les militantes du quatorzième arrondissement qui sont à l'origine de « *l'appel des quarante* », en faveur d'une meilleure représentation des femmes sur les listes du PS pour les législatives, ont annoncé avoir recueilli cinq cent dix-neuf signatures en une semaine.

« *Nous ne sommes pas un appareil supplémentaire à l'intérieur du parti, ni un lobby. Nous sommes là pour une revendication démocratique* », ont-elles affirmé. Mme Annette Chépy-Léger, membre du comité directeur du PS et Jocelyne Berdu ont estimé « *inadmissible* » qu'aucun siège n'ait été réservé au ministre des droits de la femme, Mme Yvette Roudy ; que Mme Edwige Avice, secrétaire d'Etat à la défense, soit en cinquième position sur la liste à Paris ; que d'autres femmes, pourtant députés sortants soient, en fin de liste dans leur département, n'ayant ainsi aucune chance d'être réélues.

Mme Chépy-Léger a indiqué qu'une commission inter-courants au niveau des femmes, destinée à « *préparer des avant-projets de listes* » pour les régionales, avait été proposée à la direction du PS et que « *l'appel des quarante* » avait été adressé à M. Mitterrand, mais qu'il n'avait pas encore reçu de réponse. Pour parvenir à ses fins, Mme Chépy-Léger compte « *demander audience aux diverses instances du parti* ».

● *M. Chalandon candidat RPR dans le Nord.* – M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, est venu à Lille, mardi 23 juillet, en compagnie de M. Albin Chalandon, récemment désigné comme « chef de file » de ce parti dans le Nord pour les élections législatives, décision qui a d'ailleurs suscité des remous dans la formation gaulliste. Pour M. Toubon, les élections dans le Nord, qui enverra vingt-quatre représentants à l'Assemblée nationale, constituent « *un enjeu national* ». M. Chalandon, a-t-il affirmé, a qualité pour conduire une action de « *relèvement du Nord-Pas-de-Calais* ».

ESCARMOUCHES POLITICO-CULTURELLES A ANTONY

« Laisse mon théâtre tranquille ! »

Si l'on en juge par la controverse politico-culturelle dont il est le centre, le théâtre Firmin-Gémier d'Antony (Hauts-de-Seine) est devenu un spectacle à lui tout seul. A l'affiche : escarmouches *pour la conquête du pouvoir* culturel local. D'un côté, l'Association des amis du théâtre Firmin-Gémier (AATFG), cet « *espace culturel* » – *comme on* dit – qui devait être, selon les propos du maire RPR de la ville, M. Patrick Devedjian, élu à *l'automne 1983 en remplacement* d'un communiste, « *un lieu de joie et de paix* ». De l'autre, M. Devedjian – justement – et son adjoint *chargé de la culture*, M. Jean-Yves Le Gallou, membre du Parti républicain, ancien secrétaire général du Club de l'Horloge.

Une bataille qui s'orchestre autour de la gestion et de la programmation du théâtre. Pour Mme Eliane Franjou, qui préside depuis un an l'AATFG, fondée en 1972, « *le nouveau directeur fait de ce théâtre l'instrument de propagande d'une politique d'extrême droite* ». Et de parler de « *méthodes inadmissibles évoquant le comportements de gangs* » : arrivée « *suspecte* » de nouveaux abonnés, qui permettraient au maire de contrôler l'assemblée générale de l'association gérant le théâtre ; licenciement des deux anciens directeurs au profit de « *gens sûrs* » afin que le théâtre puisse servir de « *laboratoire culturel* », comme c'est le cas dans d'autres villes, avec la participation, notamment, de M. Le Gallou, etc.

Y a-t-il vraiment eu mainmise politique ? La nouvelle équipe municipale, par la voix de M. Trévot-Leygonie, attaché du service culturel de la mairie, s'insurge contre ces accusations : « *Nous avons dû renvoyer les directeurs précédents au bout de quelques mois à cause de leurs mauvaises relations avec le personnel, qu'ils traitaient comme des gens incapables de faire leur travail. Ils ont fait aussi des erreurs de gestion. Nous avons trouvé en arrivant une ardoise de 300 000 francs.* » Le « trafic » d'abonnements ? « *On ne peut pas empêcher les gens de s'abonner*, déclare l'attaché culturel ; *il y a eu un changement de municipalité, l'esprit de la ville a changé ; les Antoniens veulent un théâtre ouvert à tous et non plus aux mains d'une petite minorité.* »

L'AATFG, dont la tâche est d'informer un maximum de gens sur ce qui se passe dans le théâtre, *représente*, il est vrai, une minorité puisqu'elle réunit environ une cinquantaine de membres, indépendants des représentants des abonnés qui forment l'Association du théâtre Firmin-Gémier. Si « *méthodes dictatoriales* » il y a eu, celles-ci se sont apparemment limitées au remplacement des principaux cadres, la municipalité ayant faite sienne la pratique américaine du « *spoil system* » (partage des « *dépouilles* »).

« Nous sommes évincés »

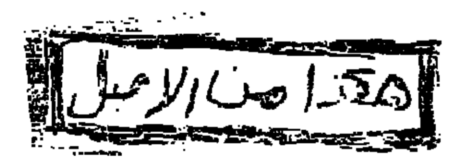
Mais comment s'élabore la programmation ? Après diverses consultations, le directeur du théâtre établit un projet et le présente au conseil d'administration qui l'entérine. Tient-il compte de toutes les sensibilités ? Mme Franjou admet la nécessité d'un « *contrôle supérieur* », mais se plaint du manque d'informations à son égard : « *Nous sommes évincés, rejetés, exclus de la vie du théâtre.* » La municipalité avoue qu'il n'y a pas de sondages, que les réactions du public se perçoivent « *au bar après la pièce* » et que l'assemblée générale annuelle a approuvé jusqu'ici les programmes proposés par le nouveau directeur, M. Gérard Savoisien. Pour Mme Franjou, c'est normal car Firmin-Gémier est une « *machine de guerre intellectuelle contre la gauche* ». Pour la municipalité, il s'agit au contraire d'« *aider le théâtre afin d'offrir la programmation la plus ouverte possible vers tous les publics, de maintenir une politique de création, et pas seulement d'accueillir des spectacles* ».

Difficile de discerner les arrières-pensées. A côté de pièces qui ont indéniablement un message idéologique – telle le *Yalta* de Volkoff, – la programmation actuelle comprend du café-théâtre, des variétés (Haller, Nougaro), des classiques (Molière, Pagnol). Difficile aussi de soutenir que les Antoniens boudent leur théâtre, que « *les gens de droite ne vont pas au théâtre* » et que « *les gens de gauche n'y vont plus* ».

Officiellement, sur trente représentations à Antony, *Yalta* a fait quatre mille entrées, et doit effectuer une tournée en région parisienne et dans certaines villes de France. Même si la pièce est soutenue de façon privilégiée (une subvention du conseil régional est prévue pour cette tournée), même si elle est jouée surtout dans des villes dirigée par la droite, il reste que des villes de toutes tendances ont voulu l'acheter. Il n'en est pas moins vrai que la municipalité cherche à amoindrir l'emprise idéologique de la gauche longtemps maîtresse d'Antony.

Ces rivalités politiques risquent de nuire, en fin de compte, au théâtre sur lequel tout le monde se défend d'avoir des vues partisanes, tout... en parlant de politique. D'un côté Mme Franjou, ou « rendez-moi mon théâtre » : « *Il existe une politique mise en œuvre de façon privilégiée dans ce théâtre ; ce n'est pas nous qui faisons de ce théâtre un enjeu politique. Un théâtre municipal doit fonctionner très étroitement avec la population ; la faire participer au maximum aux créations.* » De l'autre côté, la municipalité ou « laisse mon théâtre tranquille ! » : « *La guerre culturelle n'existe pas ou alors on l'invente ; un théâtre n'est quand même pas une machine de guerre souterraine ; tous les produits sont grand public ; si ce n'était pas le cas, il n'y aurait personne parce que le théâtre politique, ce n'est pas drôle... Les résultats montrent que c'est un théâtre pour tous.* » Rideau ?

LESLIE ASCH.



La logique du consensus

(Suite de la première page.)

Cette mutation ne manque pas déjà de frapper d'inanité tout ce qui, dans les débats politiques, n'est pas fondé en raison et enraciné dans le bon sens. Tout ce qui est excessif est perçu comme faux, sous peine de ne plus être efficaces sur l'opinion, la critique et la proposition ne pourront plus désormais s'exercer que dans les strictes limites du raisonnable et du démontrable. Or il s'agit bien là des fondements de tout consentement surtout dans le domaine de la politique étrangère.

Dans les tréfonds de l'opinion se *construisent les bases d'un* consensus. Le récent débat de politique étrangère a commencé à en exprimer la traduction parlementaire; le débat sur la politique scientifique a été l'occasion d'*en tracer le* prolongement. Qui ne souscrirait, en effet, à l'idée exprimée à cette occasion, selon laquelle il existe « *trois grands domaines où l'accord national devrait dominer les divisions partisanes* (1) » : la politique démographique, la sécurité extérieure et intérieure, la science et la recherche.

Mais, la traduction parlementaire du consensus naissant est encore insuffisante ; à bien des égards, je crains que les débats majorité-opposition ne revêtent, aux yeux des Français, une allure assez irréelle. Prenons garde que nos débats, à force d'être passionnés, ne soient perçus comme des polémiques stériles, dont les Français sont visiblement las.

Car les Français sentent que le temps presse et qu'il appartient aux hommes et aux femmes qui ont choisi de les représenter et de les servir, de travailler ensemble, avec sérieux, application, objectivité et compétence, à examiner et à relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Ils prennent conscience que la politique étrangère ne se réduit pas à une querelle ésotérique d'experts distingués ni ne se confond plus avec des débats idéologiques dépassés. Ils comprennent qu'elle n'est rien autre que l'expression, sur la scène mondiale, d'un vouloir-vivre collectif, rien autre que la manifestation d'une volonté et d'une ambition que tous ensemble nous formons pour nous-mêmes et notre pays.

Cette ambition, ce grand projet que, sous peine d'acquiescer à une sorte d'évanouissement collectif, *nous nous devons de nourrir, quel* est-il pour pouvoir recueillir l'assentiment actif de l'immense majorité de nos concitoyens et de la plus grande partie de la classe politique ? *Je crois qu'il est assez proche de* celui que met en œuvre le gouvernement, sous l'autorité du président de la République.

Que recherchons-nous, en réalité ? Garantir la *sécurité physique* du pays ; assurer le rayonnement et l'indépendance de la France ; maintenir la fidélité au message de la République.

*Garantir la sécurité du pays : mis*sion première de tout gouvernement, l'ensemble des forces politiques souscrivent à cet objectif ; il existe un réel assentiment sur les modalités *susceptibles* d'y conduire. Personne, de la gauche à la droite, ne remet en cause la force de frappe.

Trois pôles

Notre politique de sécurité s'ordonne autour de trois pôles : maintenir la continuité, la dimension et l'orientation stratégique de notre effort de défense ; *rester l'allié* fidèle, mais exigeant, de nos alliés ; entretenir avec les autres, et en particulier l'Union soviétique, des relations dont l'équilibre concilie l'ouverture au dialogue, le respect mutuel et l'indispensable fermeté.

Je sais bien que l'on a pu critiquer, et que d'ailleurs l'on critique encore, l'accent mis à tel ou tel *moment sur tel aspect, ou tel détail*, d'un tout qui se veut cohérent. Mais il s'agit, presque toujours, d'un débat légitime que nos mœurs politiques, à cet égard anachroniques, ont tendance à amplifier : nous devrions nous rendre compte, au contraire, que ce que l'opinion attend de nous, c'est de discuter calmement et lucidement des avantages et des inconvénients, au regard de l'intérêt général, de telle ou telle disposition, et non de nous invectiver, pris au piège *de nos partis pris. Assurer l'indépen*dance et le rayonnement de la France, c'est-à-dire, en réalité, nourrir pour elle une double ambition.

L'ambition, d'abord, de continuer d'exercer une *influence dans le* monde. Il est clair pour tous, à cet égard, que, outre son statut propre, l'ambition que la France forme pour elle-même est inséparable de l'ambition qu'elle conçoit pour l'Europe, multiplicateur obligé de l'influence de notre pays et dénominateur de la communauté de destin que nous entretenons avec nos voisins. Contribuer à la construction de l'Europe, redonner élan et espoir à l'union des Européens, telle est la volonté du président de la *République* et du gouvernement.

Qui peut en contester la sincérité ? Qui peut nier les efforts consentis et le travail déployé par le président, le gouvernement, les fonctionnaires, en particulier durant le temps de la présidence française ? Qui peut ne pas souhaiter la réussite de tous ces efforts et de toutes ces initiatives ? Qu'il me soit permis de rappeler l'attitude d'un ancien premier ministre, qui, l'an dernier, à l'issue du sommet de Fontainebleau, avait reconnu la valeur de la présidence française et les résultats qu'elle avait obtenus (2).

L'ambition, ensuite, de faire, ou de refaire de la France, en conjugaison avec ses partenaires européens, un foyer de rayonnement intellectuel et d'excellence scientifique et technique. Tout le monde se rend *compte que le rétablissement* des grands équilibres économiques passe par l'accroissement de notre compétitivité. Or il n'existe pas de compétitivité industrielle sans compétitivité *et sans créativité intellectuelles*. Donner à la France les moyens et les structures propres à lui permettre de tenir son rang dans la course planétaire à l'acquisition des connaissances scientifiques, à la maîtrise des techniques du futur, telle est notre ambition. Qui ne s'y rallierait ? Qui ne la ferait sienne ?

L'urgence et l'importance des enjeux *méritent que l'on dépasse les* divisions partisanes. M. Barre l'a bien compris qui a souscrit au principe du programme Eurêka lancé par le président de la République et visant à *donner* à l'Europe la maîtrise autonome des technologies de l'avenir (3).

Francophonie

Mais s'ouvrir aux vents du large, se mettre à l'écoute du futur ne signifie pas rompre avec notre identité. Préserver cette identité culturelle et *fortifier le cercle de nos soli*darités, tel est aussi notre projet et telle est la raison de notre attachement à la francophonie, et notre souci de son renouveau. J'ai constaté que, sur ce thème, également, le consensus n'est pas un vain mot. Les débats l'ont prouvé.

Fidélité, enfin, au message de la République. Message lui-même double, car *vecteur à la fois de dignité* et de liberté. Point d'équilibre entre l'affirmation de nos principes et la défense de nos intérêts, notre politique étrangère ne compromet jamais la dignité de la France lorsqu'elle s'exprime par la voix de son président ou de ses représentants officiels : la République n'a qu'une seule parole. Elle dit la même chose *aux Israéliens et aux Palestiniens*, aux Iraniens et aux Irakiens, aux Soviétiques et aux Américains. Elle ne pratique pas le double langage. Elle a le courage de ses opinions. *Qui ne le souhaiterait* ? Qui, parmi les Français, n'en serait pas fier ? M. Peyrefitte – peu tendre d'ordinaire – a rendu hommage, lors du débat de politique étrangère, aux « *fières attitudes du président de la République à Cancun, à Washington, à Beyrouth, au Kremlin, devant la Knesset, devant le Bundestag* », qui ne souscrirait à ce jugement ?

Mais fille de la révolution, héritière de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la Républi*que est à l'avant-garde du combat* pour les libertés et les droits de l'homme. Dans ce combat, il y a les initiatives spectaculaires – ce qui est ostensible, nos critiques disent ostentatoire – et l'action quotidienne de nos diplomates – ce qui, par souci d'efficacité, doit rester discret. Mais qui, dans son for intérieur, oserait mettre en doute et, à plus forte raison, en cause notre engagement pour la défense des droits de l'homme ?

La France entend, en effet, lancer aux peuples du monde, et en particulier aux plus déshérités, un message d'espoir. Elle a voulu être et a réussir à demeurer la pionnière des *efforts entrepris pour introduire un* peu de justice, un peu de solidarité, un peu d'humanité dans les rapports entre le Nord et le Sud. Dans ce domaine comme dans d'autres, la *politique menée à l'initiative du pré*sident Mitterrand s'inscrit dans la continuité d'un sillon tracé depuis longtemps.

La recherche d'un nouvel ordre économique *international, qui subs*tituerait rationalité et justice au désordre et à l'inégalité, participe d'une volonté ancienne des présidents successifs de la Vᵉ Républi*que. Cette politique correspond à* l'évidence morale que les nations nanties, et en particulier les démocraties occidentales, ne peuvent, sous peine de perdre toute légitimité, condamner, par indifférence et égoïsme, l'autre moitié de la planète à sombrer dans la pauvreté et la famine; elle relève également du constat que la création d'une relance *économique durable dans les pays* du Nord passe par l'organisation de marchés solvables dans les pays du Sud, qu'en d'autres termes l'aide et la coopération répondent non seulement à l'obligation morale, mais aussi à l'intérêt bien compris bref que le destin de l'humanité est indivisible.

Qui, parmi nos compatriotes, se refuserait à partager cette conviction et à concourir, envers le tiers-monde, à une action commune à la *fois généreuse et réaliste* ?

Il est des sujets trop graves ou trop douloureux pour en tirer des effets avantageux. Personne d'ailleurs ne cherche *sérieusement* à le *faire. En réalité, sur de nombreux* problèmes, où la stature et la signature de la France sont engagées, gouvernement et opposition ont pu commencer à travailler ensemble, à *mener des actions communes* : l'affaire des archives d'Algérie constitue, à cet égard, un exemple à méditer; notre politique au Liban, et plus généralement au Proche-Orient, en est un autre.

Sur l'ensemble de ces objectifs, je ne doute pas que se manifeste bientôt au grand jour le large assentiment, encore trop latent et discret, que le pays attend de ses vœux. Je ne doute pas non plus que nous ne débattions, les uns et les autres, de *telle modalité, de tel accent, de telle* inflexion. Mais je suis sûr que l'ampleur de la tâche et la hauteur des ambitions auront raison des habitudes ou des réticences partisanes. *Sur l'essentiel, le consensus* qui se forme finira par se dégager pour exprimer à la face du monde l'unité de la nation.

ROLAND DUMAS.

(1) M. Debré, séance de l'Assemblée nationale, 27 juin 1985.

(2) M. Raymond Barre : « *En ce sens, la présidence française de la Communauté a été un succès.* » Cf *le Monde* daté 8-9 juillet 1984.

(3) *Faits et arguments* nº 27, 15 mai-15 juin 1985.

L'AFFAIRE MANOUCHIAN

M. Charles Tillon répond

Mardi 23 juillet, peu après 22 h 20, *les téléspectateurs* d'Antenne 2 ont pu entendre la présentatrice de la soirée lire un texte précédé de la mention « *droit de réponse* ».

Le texte diffusé était celui de M. Charles Tillon. Chef des FTP (Francs-tireurs et partisans) et ancien membre du PCF, M. Tillon avait été désigné, au cours du débat sur la chaîne, le 2 juillet dernier après la diffusion du film *Des « terroristes » à la retraite*, comme le responsable de la suppression d'une phrase dans la lettre-testament de Manouchian à la veille de son exécution, publiée en 1946 dans un livre intitulé *Lettres de fusillés*. Cette phrase laisse entendre que le groupe Manouchian a été « donné » : « *Je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal ou qui ont voulu me faire du mal, sauf à celui qui nous a trahis pour racheter sa peau et à ceux qui nous ont vendus.* »

Au cours du débat des « Dossiers de l'écran », M. Henri Amouroux, approuvé par l'historien communiste M. Roger Bourderon, avait affirmé *que les éditions France d'abord*, qui avaient publié *Lettres de fusillés*, étaient dirigées par M. Tillon au moment de la « censure » évoquée. M. Tillon devenait ainsi le responsa*ble de la suppression de la* phrase de Manouchian. C'est de cette allégation que M. Tillon a voulu faire justice en demandant la lecture de son texte sur Antenne 2.

L'ancien chef des FTP, exclu en 1970 du Parti communiste dont il s'était éloigné en 1952, a déclaré qu'il a bien fondé le journal FTP *France d'abord* en septembre 1941 et qu'il l'a rédigé jusqu'à la Libération. Mais, en septembre 1944, le journal « *fut remis par le PC aux mains du président du Front national, Pierre Villon (...). Le contrôle, aussi bien politique que financier de la société des éditions France d'abord, fut assuré par Jean Jérôme; le directeur en titre de l'hebdomadaire était, depuis 1945, le député Roger Roucaute ; le rédacteur en chef, en 1946, Yves Moreau. Voilà M. Amouroux, les éditeurs connus des* Lettres de fusillés. »

Sur l'affaire Manouchian elle-même, M. Tillon estime que l'accuser « *d'avoir trahi Manouchian est une ignominie* ». Il ne se contente pas de se disculper. A *son tour*, il accuse. Les FTP de la MOI (main-d'œuvre immigrée) étaient soumis, dit-il, « *au strict contrôle politique d'une organisation communiste internationale du Komintern qui, elle, ne fut jamais dissoute* ». Selon lui, « *seul le kominternien Jacques Duclos* » connaissait « *les secrets et les rouages* » de cette organisation. *Et M. Tillon soutient que si la sécu*rité des militants de la MOI n'avait dépendu que des chefs FTP, le groupe Manouchian « *eût pu être sauvé* » en novembre 1943. Il a été « *sacrifié* ». « *Comme dans l'armée rouge de Staline.* »

M. Tillon est très clair dans sa conclusion : le Parti communiste français, « *parti des fusillés* », remis *aux mains de M. Marchais, tourneur en Allemagne sous l'Occupation nazie* », ce parti, aujourd'hui, « *a peur de l'histoire* ».

• *M. Fabius réunit les préfets.* – Les préfets, commissaires de la République des régions et départements de la métropole ont été réunis, mardi après-midi 23 juillet, au ministère de l'intérieur, pour entendre une communication du premier ministre, M. Laurent Fabius, qui était accompagné du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Michel Delebarre, leur a donné une série de directives relatives à la lutte contre le chômage, aux travaux d'utilité collective (TUC) et à la formation des jeunes. Cette séance de travail, qui a duré près de deux heures, n'a fait l'objet d'aucun commentaire officiel.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Le Seigneur a accueilli dans Sa Paix et réuni à son épouse le 22 juillet 1985,

Michel FARÉ
membre de l'Institut de France,

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
officier des Arts et des lettres,
chevalier de l'ordre de Saint-Olavs (Norvège),
chevalier
de l'ordre du Lion de Finlande,
commandeur de l'ordre militaire du Christ (Portugal),

docteur ès lettres.

Entouré par l'affection et l'admiration des siens, il nous précède, dans sa *confiance en la Vie éternelle et silen*cieuse.

M. et Mᵐᵉ Ralph Thompson
et leurs enfants Matthew et Laura,
M. et Mᵐᵉ Fabrice Faré
et leurs enfants Maximilien et Aurélien,
M. et Mᵐᵉ Bernard Houzé
et leurs enfants,
Mᵐᵉ Claude Faré
et ses enfants,
Et *toute* la famille.

Le service religieux sera célébré en l'église *Notre-Dame-de-Grâce* de *Passy* (10, *rue* de l'Annonciation, Paris-16ᵉ), le vendredi 26 juillet à 10 h 30.
Et l'inhumation, au cimetière du Père-Lachaise à l'issue de la cérémonie.

28, avenue de Lamballe, 75016 Paris.
20, rue Royale, 75008 Paris.
4320, N.E. 44th Seattle (Wash. 98105) USA.

*Le présent avis tient lieu de faire-*part.

– M. Albert Lewin,
M. et Mᵐᵉ Guy Meneganx
et leur fille,
Fanny Lewin, Michel Farruch
et leur fille,
et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère et grand-mère,

Bella LEWIN

combattante volontaire de la Résistance

survenu le 20 juillet 1985 dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques auront lieu le 26 juillet au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à 10 h 45 à l'entrée principale.

11 *bis*, rue Jean-Leclaire,
75017 Paris.

– M. Joseph Nicolet,
Mˡˡᵉ Chantal Nicolet,
M. et Mᵐᵉ Marc Nicolet-Nasrallah
et leur fille Myriam,
Sœur Marie Nicolet,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mᵐᵉ Gisèle NICOLET-LECHAIRE

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère et belle-sœur,
survenu subitement le 16 juillet 1985.

L'incinération a eu lieu à Amsterdam le 22 juillet 1985.

L'urne funéraire sera inhumée au cimetière de la Tour-de-Peilz (Suisse), le vendredi 26 juillet 1985 à 16 heures.

Domicile : route de Beaumont 1, 1700 Fribourg.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Tobie Salomon,
M. et Mᵐᵉ Jean Salomon
et leurs enfants,
Mᵐᵉ Léon Weill
ses enfants et petits-enfants,
M. Marcel Sulzer
ses enfants et petits-enfants,
Mᵉ Jules Weil-Sulzer
et Mᵐᵉ Jules Weil
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ Andrée SALOMON

survenu le 23 juillet 1985 à Jérusalem.

Jérusalem, Fontenay-le-Fleury,
Paris, Strasbourg.

– Le conseil d'administration de l'OSE. – *œuvre de secours aux* enfants – et ses amis, ont la peine d'annoncer le décès survenu le 23 juillet 1985, à Jérusalem, de leur amie

Andrée SALOMON

qui, sous l'Occupation, s'est dépensée *sans limites pour le sauvetage des* enfants juifs menacés de déportation.

– M. l'abbé Simon Trotabas,
M. et Mᵐᵉ Jean-Baptiste Trotabas,
ses enfants,
Jean-Marc et Claudette,
Françoise et Mehrzad,
Jean-Christophe, Philippe,
ses petits-enfants,
Aurélie,
son arrière *petite-fille*,
Mˡˡᵉ Yvonne Capitant,
sa belle-sœur.
Mᵐᵉ Josette Chesta,

ont la tristesse de faire part du décès à quatre-vingt-sept ans, survenu à Vence le 20 juillet 1985, de

M. Louis TROTABAS
doyen honoraire
de la faculté de droit de Nice,
correspondant de l'Institut.

Ses obsèques ont eu lieu en la cathédrale de Vence le 23 juillet 1985 dans l'intimité familiale.
Il a rejoint les siens, et en particulier son épouse Madeleine.
Une messe à sa mémoire sera célébrée *ultérieurement* à Nice.

11, avenue Marcellin-Maurel.
06140 Vence.

– M. Ohan Tuhdarian
dit « Jean Vendôme »,
son mari,
MM. Raphaël et Thierry Tuhdarian,
ses enfants,
Et toute sa famille,

ont la grande tristesse de vous faire part du *décès* de

Mᵐᵉ Nelly TUHDARIAN

survenu à Paris le 20 juillet 1985 à l'âge de cinquante ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 26 juillet 1985 à 8 h 30 *en l'église arménienne* (15, *rue Jean-*Goujon, Paris-8ᵉ), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Montmorency.

Ni fleurs, ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Des dons peuvent être adressés au G.E.R.C., service du professeur Lucien Israël, *centre hospitalier universitaire* Avicenne, 93000 Bobigny, ou à l'école arménienne Saint-Mesrob, 4, avenue *Komitas, 94140 Alfortville.*

Communications diverses

– Notre confrère Jean-Claude Courdy, rédacteur en chef à FR 3, *ancien correspondant du* Monde dans l'Est algérien, vient d'être reçu docteur en science politique après la soutenance *d'une thèse intitulée* : « *Contribution* à la définition d'une géopolitique de l'espace pacifique », à l'université Paris-Sud.

société

M. JEAN DUFOUR AU QUAI DES ORFÈVRES

Le fauteuil de la « crim »

C'est la fin du suspense. La brigade criminelle, au 36, quai des Orfèvres à Paris, a trouvé un nouveau patron après deux mois d'attente. Le commissaire Jean Dufour occupera, dès jeudi *25 juillet, le bureau du commissaire Marcel Morin, son prédécesseur, nommé,* début juin, sous-directeur de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris. Un bureau tout à la fois convoité et redouté, puisque la brigade criminelle — la « crim », disent les policiers — a vu « valser », ces dernières années, *quelques-uns de ses grands patrons, comme M. Marcel* Leclerc, évincé en mars 1982 après avoir refusé l'« honneur » d'être nommé responsable de la sûreté urbaine de Marseille par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, ou comme M. Jacques Genthial, écarté pour d'obscures raisons, en mars 1984.

Le commissaire Dufour devra donc *calmer le jeu,* redonner une *stabilité à un grand service qui n'a jamais perdu son sang-froid,* mais que les autorités n'ont pas ménagé. Ce policier, par son profil, peut être l'homme de la situation.

A cinquante-deux ans, il continue en douceur, depuis 1956, une carrière digne d'un Maigret. Entré comme gardien de la paix à la préfecture de police de Paris, il *a été nommé* inspecteur en 1959, *commissaire en* 1963. Et s'il a *connu les commissariats* d'Aubervilliers et de Nogent, il est devenu, en 1975, l'adjoint du chef de la brigade de répression du banditisme (BRB), puis patron de la 10e brigade territoriale le 10 juin 1976.

C'est à ce dernier poste, et là seulement, que le commissaire Dufour tiendra, momentanément et modestement, la vedette. L'un de *ses inspecteurs, M. Michel Roux, est alors en contact avec un informateur, M. Albert Leyris, qui lui indique, parmi d'autres renseignements,* qu'un *projet* d'assassinat vise le prince Jean de Broglie. L'inspecteur Leyris rédigera deux rapports. La suite est une autre histoire... Le commissaire Dufour dirigera plus tard la 6e brigade territoriale et la 1re division de la police judiciaire.

Paris, il connaît donc. La préfecture de police aussi. La « crim », pas encore. *C'est la seule rupture avec une tradition qui veut que le patron de la célèbre brigade y ait déjà fait ses classes à un poste moins haut placé. Comme si la « Crim »* demandait une approche souple, à pas comptés.

Un beau tableau de chasse

Une chose est sûre, la brigade criminelle fait figure de service phare du quai des Orfèvres. Elle offre à plus de cent policiers les plus belles enquêtes, accessoirement les plus difficiles, car l'on n'y « traite » que les énigmes. La sérénité s'impose lorsqu'il s'agit de rechercher, à partir d'indices particulièrement ténus, les assassins des vieilles dames du dix-huitième ou ceux d'un ressortissant cambodgien partisan des *Khmers rouges,* tué avec sa *famille dans l'une des tours du « quartier chinois de Paris », le* treizième.

Opiniâtreté et *sens politique sont aussi indispensables pour* affronter les dossiers des assassinats de Pierre Goldman, Henri Curiel ou des attentats contre le Capitole et le restaurant Goldenberg, rue des Rosiers, par exemple. La règle veut que la « crim » enquête avec rigueur et classicisme. La règle veut aussi que la presse et l'opinion gardent plus *volontiers en mémoire les affaires non élucidées.*

Il n'empêche. La « crim » est performante. Le commissaire Genthial avait pu, en 1982, faire valoir un beau tableau de chasse : quarante assassinats élucidés sur soixante-six. Mais le fauteuil du patron, qui offre puissance et notoriété, n'est pas des plus douillets.

LAURENT GREILSAMER.

QUATRE MOIS D'ENQUÊTE DE LA BRIGADE DE RÉPRESSION DU BANDITISME

La guerre des fourgons blindés

Au terme de quatre mois d'enquête, samedi 13 juillet, onze malfaiteurs étaient interpellés en flagrant délit par les policiers de la brigade de répression du banditisme (BRB), dirigés par le commissaire Raymond Mertz, alors qu'ils s'apprêtaient à pénétrer dans le centre de sécurité de la société Sécuricor à Courbevoie (Hauts-de-Seine). Trois autres membres de la même bande viennent d'être arrêtés à leur tour. Un « coup » superbe pour la police. Mais, même si l'affaire, techniquement, est parfaite, elle n'en est pas moins inquiétante : elle met en évidence l'existence de bandes très organisées, très équipées, en armes et matériel, et très violentes. *« Avec les malfrats, on est désormais comme à la guerre »,* n'hésite pas à dire un haut responsable de la police nationale.

Dans une soupente du quai des Orfèvres, empaquetées comme des bonbons dans de petits sachets de papier transparent, des dizaines de balles : des munitions de guerre de première catégorie, des chargeurs. Posées à même le sol, les armes : trois fusils d'assaut, un pistolet-mitrailleur, un riot gun au canon et à la crosse sciés, cinq Colt 45, cinq 38 spécial, trois 7,65 et trois grenades quadrillées. Ils avaient tout prévu : les menottes, les sacs postaux pour entasser le butin, les gants de chirurgien, les perruques, et même un girophare semblable à celui des policiers. Une petite bombe à retardement est emballée, elle aussi : c'est un interrupteur lié par un fil électrique à un petit pain de plastic enrobé de papier d'aluminium. Accroché à un otage, l'engin permet d'obtenir ce que l'on veut de la personne tenue en respect. On peut, encore aujourd'hui, appuyer sur le bouton, deux petites lampes roses s'allument : *le contact fonctionne. Mais, au milieu du bric-à-brac empilé, cette arme redoutable est la seule à* être factice : le plastic n'est que de la pâte à modeler. Et pourtant, l'arsenal saisi en témoigne, les braqueurs de Courbevoie n'étaient pas des plaisantins. Leur savoir-faire impressionne : le « coup » de Courbevoie était, en effet, en préparation depuis 1981. Quatre années de minutieuse approche.

C'est, en effet, en 1981 qu'un employé de la société, Yannick Bonsang, par l'intermédiaire de son cousin « garagiste », rencontre dans un bar deux hommes fort sympathiques. *Ils se lient* d'amitié. Bonsang *est, dit-on à Sécuricor, un « employé modèle, qui avait su gagner la confiance des cadres de l'entreprise »* depuis son embauche en décembre 1980. Ancien sous-officier, divorcé et père de deux enfants, cet homme aujourd'hui âgé de trente-cinq ans n'avait apparemment pas de problème d'argent et semblait se satisfaire de son salaire mensuel de 6 700 F, qui pouvait, grossi d'heures supplémentaires et de primes, atteindre 8 000 voire 10 000 F.

Bonsang, donc, est le « *contact* ». Le complice indispensable qui peut renseigner, de l'intérieur. Il ne sera pas opérationnel tout de suite. Quand, enfin, il est « mûr », les choses sérieuses peuvent commencer. D'abord constituer l'équipe. Les deux « cerveaux » sont, estiment les enquêteurs, Georges Coti, quarante-deux ans, connu pour tentative d'assassinat, vol à main armée (il *fait l'objet, depuis 1983,* d'un mandat d'arrêt *délivré par les autorités belges pour avoir blessé des policiers)* et Alain Jusot, quarante et un ans, dit « le Belge ». Il a purgé une peine de cinq ans pour vol à main armée. En 1975, il a attaqué une banque en compagnie de dix-sept autres malfaiteurs. Un policier et un enfant de sept ans sont morts au cours de la fusillade. Il connaît Coti depuis quinze ans. Ils ont même été en centrale ensemble. Ils seront les deux premiers « repérés » par les policiers quand leur parvient, il y a quatre mois, un « renseignement ».

Les filatures, écoutes et autres systèmes de surveillance mettent les enquêteurs sur la piste d'une quinzaine de personnes *(voir l'encadré).*

De ces hommes, les policiers savent tout ; les bars qu'ils fréquentent, les femmes et les maîtresses, les « planques », les numéros de leurs voitures, leurs lieux de rencontre. La BRB prend les grands moyens : pendant quatre mois, trente des cent inspecteurs de la brigade ne s'occupent que de l'affaire. *Une obsession* : ne pas se faire repérer, *utiliser le moins possible les fréquences radio, car la bande dispose* d'un scanner et, à la moindre alerte, elle renoncerait. Ce que le commissaire Raymond Mertz veut, c'est le flagrant délit, net et sans bavure. La société Sécuricor n'est pas avertie. Au mois de juin, Bonsang est repéré : il est la « taupe », les policiers en sont sûrs. Et la souricière se met en place.

Un vivier de gangsters

La bande est désormais au complet : aves ses Corses et ses « mercenaires » embauchés pour l'occasion et surtout les professionnels du « gang de la banlieue sud », qui n'est pas une bande à proprement parler avec son chef et ses lieutenants, *mais plutôt un vivier de gangsters où l'on recrute en prévision* d'une affaire précise. *Ils « tapent »* peu d'affaires, *comme disent les policiers,* mais les *choisissent* et les « montent » bien. Ils parlent peu au téléphone, louent des appartements luxueux sous de faux noms ou par l'intermédiaire d'une femme. Ils vivent plus que bien et disposent de grosses motos et de voitures rapides, fournies par des garagistes marrons qui les alimentent en fausses plaques, porteuses de vrais numéros relevés sur des véhicules identiques repérés dans la rue ; leur armement est important et vient la plupart du *temps de Belgique.*

Début juillet, les policiers, de loin, autour des « planques » et des lieux de rendez-vous, assistent à un ballet *de voitures volées. Le rythme des réunions s'accélère.* Dans un local vide d'une HLM du 12e arrondissement à Paris, le feu *vert semble* être donné. L'objectif : un fourgon Sécuricor dans lequel Bonsang aurait pris place. Mais le 30 mai, l'affaire de la rue Riquet, à Paris (19e) deux policiers et un convoyeur tués, — où moins d'un dixième du contenu du fourgon avait été dérobé, et les risques énormes font reculer la bande. Bonsang aurait alors proposé de s'attaquer à la citadelle, réputée imprenable, du centre de sécurité de Sécuricor à Courbevoie. Au commando, ensuite, de maîtriser les systèmes de sécurité.

Une opération modèle

Quand ils ont connaissance du plan, les policiers comprennent *qu'ils n'ont pas d'autre solution que le flagrant délit,* avant exécution. Des hommes en armes sont en permanence *à l'intérieur* du centre de *Sécuricor* : les laisser affronter les *gangsters provoquerait* un bain de sang. A la *veille d'un long week-end,* les dépôts sont élevés. Les malfaiteurs n'auraient qu'à *entrer derrière* Bonsang le matin, au *moment* où il prend son service. Bonsang prend-il peu à peu la mesure des risques qu'il court ? A-t-il peur d'être éliminé par ses amis après avoir servi ? Par deux fois au moins, il aurait tenté de se dérober. Ses « amis » le cherchent pendant tout un week-end. Bonsang les fait lanterner : il a disparu, explique-t-il, avec une fille. Il fait remettre l'attaque à plus tard. Il ira *même jusqu'à se casser volontairement le bras pour s'esquiver* une deuxième fois. Peine perdue.

Le 13 juillet, à partir de 7 heures, le dispositif se met en place tout autour du centre de Sécuricor. Villa des Fleurs, rue Latérale, rue du Moulin-des-Bergères, deux motos et des voitures, un fourgon, se garent sans bruit. *Des guetteurs,* jamais les mêmes, sortent des voitures et tentent de repérer des véhicules « *suspects* ».

> ### « L'ÉQUIPE »
>
> « L'équipe » constituée pour l'attaque de la Sécuricor, comprend en plus de Yannick Bonsang, la « taupe », et des deux « cerveaux », Georges Coti et Alain Jusot, une dizaine de malfaiteurs qui, ensemble, totalisent *une soixantaine d'années de prison : Jean Niez,* trente-huit ans, *condamné à sept ans de réclusion pour vol à main armée et* tentative d'assassinat, *n'a* pas regagné sa cellule de Clairvaux en juillet 1984. Alain Valive-Vianey, vingt-neuf ans, dit « le Chinois », avait été arrêté en décembre 1984 et était accusé d'avoir participé à un hold-up d'un gang des postiches à Cachan (Val-de-Marne) six mois plus tôt. Une erreur de procédure lui a rendu la liberté un mois avant l'opération de Courbevoie. Viennent ensuite un Corse, Pierre Torré, *quarante-cinq ans, d'Ajaccio, Laurent Adamski, quarante-cinq ans, Daniel Vasquez, quarante-cinq ans, Gérard Toussaint, quarante-neuf ans,* Bernard Metge, *Toussaint* Ulysse, quarante-neuf ans, Jean Claude Lachab dit « Piou », trente-sept ans, Jean Becker, quarante-trois ans, plombier de profession, et Georges Oppenheim, trente-huit ans.

A 8 h 30, tout est en place. On n'attend plus que Bonsang. Mais à l'arrivée du convoyeur, à 9 heures, tout est déjà fini. « En planque » au huitième étage d'un immeuble, le long d'une voie ferrée qui jouxte les bâtiments de Sécuricor, et tout autour, des policiers sont en place, certains depuis la veille. Ils ont tout *photographié. Seuls,* au volant d'une *Renault 25, trois malfaiteurs parviennent à prendre la fuite : la voiture de police qui devait lui bloquer la route a tout simplement... calé. Ils* seront tous les trois rattrapés les jours suivants. Aucun coup de feu n'a été tiré. Le commissaire Mertz peut être satisfait, il tient la preuve qu'un service de police hautement spécialisé, comme la BRB, est efficace. Il a la technique et les moyens de « s'offrir » une si longue enquête, de mettre, le jour des interpellations, quarante-cinq policiers sur le pont. *« Nous pensons être tranquilles pendant quelque temps du côté des attaques des transporteurs de fonds »,* espère-t-il.

Techniquement, l'affaire de Courbevoie est une affaire parfaite, un modèle d'école. *« Mais il n'y a pas de quoi être rassuré »,* dit un enquêteur. Si les « postiches » ont distrait la France pendant plusieurs mois, les « braqueurs » de convoyeurs sont plus inquiétants. Vingt-deux attaques et tentatives d'attaques de fourgons en 1983, vingt-neuf en 1984 et déjà dix-sept pour les six premiers mois de 1985. Il y a peu, les malfaiteurs porfessionnels attaquaient en essayant de faire le moins de dégâts possible. Ainsi la bande de Haute-Corse, celle que l'on appelait joliment « la Brise de mer », mettait un point d'honneur à ne jamais exercer de violences excessives en « travaillant ». De même, lorsqu'une affaire se présentait mal, ils n'insistaient pas. Ces mœurs semblent désormais dépassées. *« Les voyous d'aujourd'hui sont en train de mettre par terre des tabous »,* dit-on à l'office central de répression du banditisme. Les « postiches » et leurs imitateurs ont atteint leur sommet en 1984 avec une quarantaine d'attaques et de tentatives. Mais c'est le début de la fin : certaines affaires sont de rudes échecs. Plusieurs bandes sont démantelées. Les banques — sous le choc — se dotent de systèmes de protection très perfectionnés et de plus en plus difficiles à déjouer.

La fin d'un tabou

Le postiche a vécu, le règne du fourgon est arrivé. Il y a toujours eu des attaques de fourgons. Mais jamais à ce rythme. C'est cela, le tabou brisé : ne plus hésiter, en « mettant le paquet » sur les moyens, à *s'attaquer,* sur la voie publique, à un véhicule très protégé, gardé par des hommes armés et entraînés. *« Ce sont des attaques de déments,* explique un policier. *Elles font peur parce que le voyous sont moins maîtres d'eux-mêmes et surarmés. C'est de la violence à l'état pur. »* Qui ne se rappelle, sur la route de La Gavotte, près de Marseille, en février 1984, un camion de travaux publics auquel deux poutres de métal étaient soudées ? L'engin avait éperonné un fourgon postal : le chauffeur avait été décapité.

Le 30 mars dernier, rue Riquet à Paris, c'était l'attaque par une dizaine de malfaiteurs d'un fourgon de la SPS : trois morts. Le 31 mai, à Marseille — où la société Protecval en est à sa sixième attaque depuis le début de l'année, — les malfaiteurs n'ont pas hésité à coller une mine à l'arrière d'un fourgon et à la faire exploser à distance. Lance thermique, bazooka, grenade quadrillée : *« C'est un équipement de guerre, de commando »,* dit-on à la BRB. *Il* disposent de moyens — voitures, radios, motos — parfois plus puissants que ceux des policiers. *Le nouveau stade, désormais, c'est le coffre-fort central des sociétés* de transport de fonds. Celui de Protecval a déjà *été visité à Aix-les-Milles à la fin du* mois de juin. Celui de Sécuricor à Courbevoie vient d'échapper à l'attaque.

Une constante dans ces affaires : les malfaiteurs ont toujors un ou des complices à *l'intérieur* de la *société* de transport de *fonds. Les Bonsang,* du côté de Marseille, s'appellent *par* exemple Guy Bartolini, *opportunément* en service lors de l'attaque de son fourgon le 6 avril dernier, ou ses amis Jean-Paul Cesarini et Michel Chiesi. Convoyeurs, eux aussi, ils étaient les précieux « correspondants ». Après onze mois d'enquête, le groupe de répression du banditisme du SRPJ de Marseille vient de démanteler *« toute une organisation criminelle ayant des ramifications solides au sein de la société Protecval d'Aix-en-Provence et composée d'individus violents et résolus »,* selon les termes du rapport de synthèse des policiers marseillais.

Contre les pilleurs de coffres, les banquiers ont trouvé, semble-t-il, une parade. Et contre les détrousseurs de convoyeurs de fonds ? Il faudrait sans doute une vigilance plus soutenue des sociétés de transports de fonds dans le recrutement et la formation de leurs employés. *Le général Jean Aubry,* président de Sécuriror France, fait valoir que l'attribution par l'autorité administrative d'un permis de port d'armes ressemble fort à un brevet de bonne conduite. Mais, trop souvent, des employés modèles jouent les informateurs au profit des *gangsters. La* brochure publicitaire de Sécuricor affirme que l'une des forces de la société est de recruter *« des personnes intègres dotées de la volonté de faire ce petit quelque chose en plus qui fait la différence... »* Tout dépend du petit quelque chose...

AGATHE LOGEART.

● *Un avocat critique le dossier d'instruction de l'affaire Barbie.* — Me Joë Nordmann, avocat de le Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes, critique, dans un communiqué, les chefs d'accusation retenus contre Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo de Lyon, par l'ordonnance de M. Christian Riss, juge d'instruction, qui vient de transmettre le dossier de l'affaire au procureur général de Lyon (*le Monde* daté 21-22 juillet).

Selon l'avocat, *« la distinction faite par l'ordonnance* (entre ce qui constitue des crimes contre l'humanité et ce qui ne l'est pas) *ne paraît fondée ni sur la réalité des faits ni sur les textes ».* Pour Me Nordmann, *« la déportation dans les camps de la mort, les forfaits atroces commis dans l'exécution de la politique hitlérienne destinés à terroriser la population française, sont des crimes contre la condition humaine, que leurs victimes aient ou non manifesté, dans leurs activités, leur hostilité à l'occupant ».*

SEPT NATIONALISTES CORSES DEVANT LA COUR D'ASSISES DU RHONE

Deux peines de réclusion criminelle à perpétuité sont requises par le procureur général

Lyon. — En demandant, mardi 23 juillet, à la cour d'assises du Rhône de condamner à la réclusion criminelle à perpétuité Noël Pantalacci et Pierre Albertini et à vingt ans de la même peine Pantaléon Alessandri, les trois membres du commando qui vinrent exécuter à la prison d'Ajaccio, le 7 juin 1984, Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini, M. Pierre Truche, procureur général, a bien précisé qu'il ne portait *« ici la parole de personne ».* Autrement dit, il a signifié qu'il exprimait simplement un point de vue personnel.

Il n'en reste pas moins que cette péroraison d'un long réquisitoire a provoqué la surprise générale et la colère des familles. Car si le propos de M. Truche fut celui d'un magistrat exploitant, dans tous leurs détails, aussi bien le dossier de l'affaire dite de la prison que celui ouvert depuis la disparition de Guy Orsoni, ce fut aussi un propos politique visant, au-delà des accusés qui s'en réclament, l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) lui-même et ses méthodes, dans lesquelles le représentant du ministère public voit un *« défi permanent à l'Etat »*

De notre envoyé spécial

A l'argument majeur de la défense, qui consiste à soutenir que l'assassinat de Leccia et de Contini fut une œuvre de justice, M. Truche a opposé, notamment, un tract du FLNC qui revendiquait cette action, mais qui parlait, alors, non pas de justice mais de *« représailles nécessaires après l'assassinat de notre camarade Guy Orsoni »,* de la nécessité d' *« avertissement à donner »* et de l'espoir nourri de s' *« imposer ainsi de nouveau face à l'Etat français ».*

Que l'affaire Orsoni ait été *« détestable, lamentable et criminelle »,* le porte-parole de l'accusation l'admet bien volontiers. Mais il n'admet pas que l'ex-FLNC et les accusés qui en sont membres puissent procéder comme ils l'ont fait. *« Car,* a-t-il dit, *le FLNC dans sa rigidité voudrait que l'on tienne pour vrai tout ce qu'il affirme ».* Or l'affirmation que l'enlèvement et l'assassinat de Guy Orsoni ont été l'aboutissement d'une opération menée par des truands à la solde du pouvoir politique lui apparaît comme l'illustration même de cette attitude *« qui consiste à ne prendre en considération que sa propre pensée pour légitimer sa propre violence ».*

« C'est là, devait-il dire encore, *la détermination d'une volonté d'attaques permanentes contre l'Etat de la part de gens qui se croient investis du droit d'imposer par la force leur propre conception. Il faut signifier nettement que vous n'admettez pas la mort de deux hommes comme elle a été donnée et quels qu'aient pu être les défauts de ces victimes ».*

Pour M. Truche, tout a été mis en œuvre pour élucider l'affaire Orsoni, en découvrir les mobiles et les auteurs. *« La police,* a-t-il dit, *a fait, en cette circonstance, un travail extraordinaire puisque au bout de huit jours, elle avait arrêté les principaux protagonistes. Loin de protéger Leccia — qui était parti aux États-Unis — on l'a fait rechercher là-bas et c'est ainsi qu'il se retrouva inculpé et écroué. »* Rien ne justifiait donc l'opération du 7 juin 1984 à la prison d'Ajaccio.

Cette opération même présentait pour l'accusation une difficulté. Albertini, Pantalacci et Alessandri avait refusé de dire qui d'entre eux avaient tué Leccia et Contini. Ils revendiquaient collectivement cette double exécution. Mais, de toute évidence, ils ne pouvaient en être tous les trois les auteurs. C'est encore à la faveur du dossier que M. Truche a pu fixer les responsabilités individuelles, en précisant bien que c'était là justement l'honneur et le devoir d'une justice véritable.

Le procès impossible

Alessandri, a-t-il remarqué, fut vu par tous les témoins avec une arme qui n'était pas celle qui devait servir aux assassinats. Dès lors, il n'a pas tué, et c'est la raison pour laquelle M. Truche n'a requis contre lui que vingt ans de réclusion criminelle. En revanche, le déroulement des faits montre qu'Albertini a dû tuer Leccia au premier étage de la prison, alors que Pantalacci tirait sur Contini au deuxième étage. C'est, en effet, celui-ci qui redescendit le dernier dans la cour avec, en main, l'arme dont les expertise ont montré qu'elle avait servi à tuer Contini. Ainsi a-t-il été requis contre eux le maximum de la peine.

En revanche, le représentant du ministère public s'est montré plus indulgent pour Dominique Vesperini et Georges Moretti, qui n'entrèrent pas dans la prison mais attendaient à l'extérieur à bord d'un véhicule amené en soutien : sept à huit ans de réclusion criminelle. Quant aux deux détenus membres ou sympathisants du FLNC, Noël Luciani et Jean Ceccaldi, que le commando voulait libérer et qui n'ont à répondre que d'une tentative d'évasion, M. Truche a estimé que, pour chacun d'eux, un an de prison paraissait une peine largement suffisante.

Auparavant, la cour avait écouté Me Jean-Louis Pelletier, qui plaidait, lui, pour la compagne de Jean-Marc Leccia et pour les deux jeunes enfants de ce dernier, constitués partie civile. Me Pelletier ne fut pas tendre, lui non plus. Il a reproché vivement aux accusés d'avoir tué un homme dont la participation à l'enlèvement de Guy Orsoni n'était nullement prouvée. *Il leur a signifié qu'en supprimant ainsi Contini et Leccia ils avaient empêché leur procès public, c'est-à-dire un vrai* débat qui aurait permis de discuter au grand jour tous les éléments et peut-être d'aboutir à une découverte de la vérité, ou tout au moins à une approche plus satisfaisante. Il leur a opposé, enfin, tous les éléments de ce dossier Orsini, qui montre, tout de même, qu'il fut bien question de racket, et à travers lequel on voit agir des hommes et proférer des propos aussi singuliers qu'inquiétants.

Il leur a dit, enfin : *« Je redoute avec vous une Corse où le langage serait aboli, où la contradiction n'aurait plus de droit de cité. »* Mais il leur avait concédé, auparavant, le bénéfice de la *sincérité,* de la justesse de certaines de leurs revendications et d' *« accents qui ne m'ont pas laissé indifférent ».* En ce sens, Me Pelletier, riche comme à l'ordinaire de sa belle éloquence, avait paru moins rigoureux que M. Truche.

La défense, avec ses huits avocats, dispose maintenant de trois jours pour une riposte qui s'annonce ardente.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

مكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Kantor, le peintre

LE METTEUR EN SCÈNE EXPOSE A AVIGNON

Traits violents sur fond clair, adoucis par des touches non figuratives. Le Polonais Tadeusz Kantor montre ses œuvres récentes à Avignon, pendant le Festival. Il ne peint pas comme il met en scène.

TADEUSZ KANTOR, dont le spectacle fait salle comble chaque soir, expose, d'autre part, une trentaine de ses œuvres peintes et des dessins dans la salle de théologie du palais des Papes. Très belle salle, presque carrée ; *les nervures qui soutiennent* les voûtes retombent sur une colonne centrale directement sans chapiteau, si bien que tous ces arcs de pierre s'élancent librement du tronc comme les palmes d'un palmier. *Dans cette salle*, un frère prêcheur recruté par le pape, appelé « magister du sacré palais », donnait des lectures de textes saints et des leçons de théologie ; ces séances étaient publiques. Aussi, par prudence, les portes d'accès vers l'intérieur du palais étaient situées non au niveau du sol mais à plusieurs mètres de haut, dans les murs, et l'on y accédait par des échelles mobiles de fer, qui étaient relevées d'un coup si l'un des auditeurs *libres présentait une mine inquiétante.*

L'Eglise catholique, qui tient un si grand rôle dans le théâtre de Kantor (et des spectateurs, d'origine polonaise, nous ont dit, ces jours-ci à Avignon, que dans nombre de diocèses en Pologne les prêtres continuent d'assumer une action *déterminante sur les pensées et la* conduite des gens), l'Eglise catholique, donc, est absente, directement du moins, des peintures du metteur en scène.

Kantor est un vrai peintre (d'ailleurs *il peignait avant de faire du théâtre*). *Il* expose d'assez grandes toiles cadrées en hauteur. Le fond est presque toujours clair, d'un gris de cendre fraîche. Sur ce gris apparaissent des figures très nettes en traits *noirs violents, d'un style un peu* d'affichiste. C'est une peinture d'action, de témoignage. Ces toiles, dont l'expressionnisme est pourtant modéré, « crient ». Et la douleur du cri est ici ou là comme adoucie, consolée, par des touches non figuratives, des couleurs un peu pâles, rose, jaune, mauve...

Il y a une série de peintures titrées par Kantor *les Enfants*. Ils sont en classe, leurs pupitres sont indiqués par quelques traits inachevés. Ils sont à demi-nus, aucun d'eux ne « travaille » ; ils ont des poses plutôt d'acrobates, suspendus ou renversés, ou bien ce sont des opérés ou des blessés. Ils n'ont pas du tout des visages livides, des visages sans vie, comme dans le théâtre de Kantor ; ils ont les yeux bien ouverts, mais l'étrangeté de l'image tient à ce que ces enfants, saisis dans des poses de démence ou de tragédie, ont des visages d'un calme absolu, comme s'ils étaient entièrement insensibles aux manipulations affreuses qu'ils subissent, qu'ils acceptent. Ce pourrait être le cauchemar réinventé, climatisé, des enfants d'Hérode, juste avant le massacre.

> *Ces enfants et ces voyageurs qui viennent vers nous de Pologne*

Une autre série, appelée « *Les portraits-emballages* », montre des personnages carrément antipathiques, aux visages obtus et mauvais. Visages mons*trueux, irréalistes, imaginaires* : les vices seuls sont représentés et n'ont pas les traits du visage. Les corps, dans des attitudes de crise nerveuse ou d'autorité brute, sont moins détaillés encore.

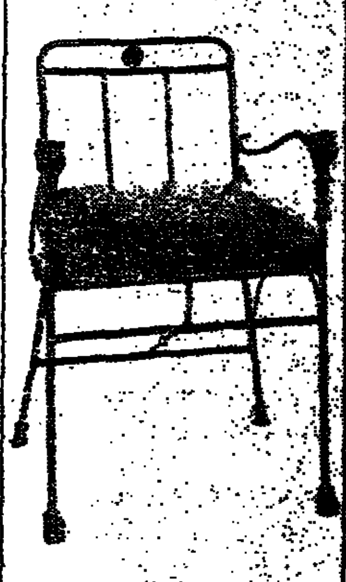
Kantor a peint juste des « intentions de signes », mais chez chacun de ces personnages de Guignol, de cauchemar, un fragment de membre, un tibia, un avant-bras se détache crûment : c'est un morceau de bois, un bout de vieille caisse, ébréché, sale, non pas peint mais cloué tel quel sur la toile. Peut-être un éclat de planche de cercueil. On pense à des « prothèses mentales » qui seraient posées sur des articulations de conscience de dirigeants fous, malades.

Mais, comme dans la série des *Enfants*, la violence n'est pas là au premier degré : la force du témoignage repose sur une froideur, un calme.

Un grand dessin très curieux, très beau, à l'encre de Chine sur fond blanc, a pour titre « *les Voyageurs et leurs bagages* ». Ils sont nombreux sur la feuille. Ils viennent vers nous. Ou bien ils fuient quelque chose ; c'est l'exode. Ou bien ils sont en route pour se battre. *Ils portent des malles sur l'épaule*, de gros sacs à bout de bras. Mais cet homme maigre et âgé porte un grand enfant dans son dos. Un autre brandit son gros instrument de fanfare ; un *autre fait voler en l'air ses cuillers* et ses fourchettes tout en marchant ; c'est un jongleur. Le plus tragique peut-être, le plus résolu, ne porte rien, avance les mains dans les poches : c'est toute une ville, tout un pays, dans ses métiers et ses façons, et ses rêves, qui est embrassé là, en route, d'un regard sûr, avec un cœur immense.

Les peintures de Tadeusz Kantor sont belles et attachantes, et le théâtre si singulier de ce grand artiste prend, après la vision de ces tableaux, un air plus convaincant, plus recueilli.

MICHEL COURNOT.



Diego Giacometti

FRAC

ACQUISITIONS D'ILE-DE-FRANCE

Les sigles arides recouvrent parfois une réalité très esthétique, ainsi des Fonds régionaux d'art contemporain. Celui d'Ile-de-France, aujourd'hui, se fait connaître.

LE Fonds régional d'art contemporain (FRAC) d'Ile-de-France étale son premier tableau de chasse. Les œuvres que six experts ont fait acquérir par le conseil d'administration ne recouvrent certes pas toute l'effervescence créatrice actuelle. On *aurait* beau jeu de déplorer l'absence de plus d'un nom – il en est ici une soixantaine – si *l'on* oubliait qu'il s'agissait aussi de rendre justice à des artistes moins ou mal connus et que le but de l'opération était de jeter une « *passerelle entre le public et l'art d'aujourd'hui* ». *Cette collection* s'en charge, et s'en chargera au gré d'une carrière itinérante : réunie hors de *tout souci de mode ou d'esprit* de chapelle, elle reflète, en dépit de ses manques, la pluralité des *goûts, qui ne sont pas forcément* tous les nôtres. N'importe. Malgré quelques choix contestables, *le bilan nous paraît largement* positif.

Autre motif de satisfaction, on a fait appel à cinq artistes disparus. La mort n'est pas une excuse, disait Jules Vallès. Elle n'est pas davantage un handicap. Bienvenue donc au grand Geer Van Velde, à ses formes aux tons assourdis, strictement ordonnées dans un espace à la fois mesuré et sans limites. Et aussi à Marcoussis et son cubisme assagi, à Henri Nouveau (Henrik Neugeborn) qui, au Bauhaus, reçut l'enseignement de Klee et de Kandinsky. Ils méritaient cette *reconnaissance*, comme Borès et André Beaudin, les mal-aimés.

On voit déjà se dessiner, dans les options du FRAC, une certaine dilection pour la spiritualité jointe à la rigueur. Les verticales de Geneviève Asse rayent le verre des apparences, se diluent dans la lumière structurée de *Sénanque*. La *Méditation au carré blanc* de Vera Pagava plane dans une atmosphère pacifiée, Pagava dont on a choisi, en outre, deux huiles plus figuratives – car la plupart des élus sont représentés par plusieurs œuvres. En vérité, les tenants de la pureté géométrique, voire de l'extrême dépouillement, sont bien servis : James Guitet, Luc Peire, Mazas, Marc Devade, Martin Barré, Aurélie Nemours et ses quarante variations. On trouve en regard chez Olivier Debré la « *couleur d'une émotion* », chez Christian Jaccard une somptueuse toile calcinée, chez Gérard Schneider le lyrisme éternellement jeune de deux grandes compositions.

Le FRAC d'Ile-de-France et sa déléguée générale Edda Maillet n'ont pourtant rejeté nulle formule, nulle forme d'expression. La savoureuse *Femme aux poires* d'André François a conservé l'humour de son auteur revenu à la peinture. On a, d'autre part, fait la part belle au dessin, en pleine renaissance, avec Luis Marsans, Raymond Mason, Masurovsky, Dominique Schmit, Voss. Fred Deux, quant à lui, s'exprime ici par la gravure : les dix eaux-fortes de la pantelante *Parade interne*.

Part belle également à la sculpture : au moins vingt-cinq pièces signées, entre autres, Antoine Poncet, François Stahly, Etienne Hajdu, Parvine Curie dont *Mère Chapelle*, en teck noirci, est peut-être un des points culminants de l'exposition. Sculpture encore, ou semi-sculpture, *Continuité noire*, la tapisserie profondément ravinée de Jagoda Buic.

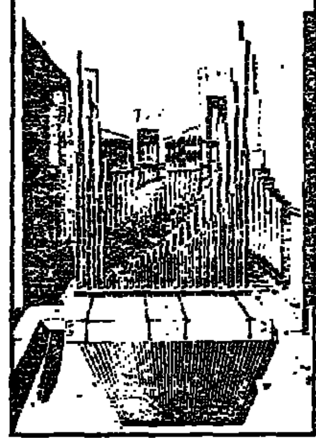
On ignorait, hélas, que l'acqui*sition de meubles de Diego Giaco*metti serait un hommage posthume au frère d'Alberto. Ses sièges, sa console en bronze patiné, sobres et foncièrement originaux, porteurs d'un minuscule bestiaire, sont eux aussi d'authentiques sculptures.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. Jusqu'au 4 août.

Tout Bach

L'ŒUVRE POUR ORGUE



A Saint-Germain-des-Prés, le mercredi, c'est le jour de Bach. Jusqu'au 18 septembre, pour le Festival estival, Jean Guillou présente, à sa manière, les œuvres pour orgue.

BACH est un géant ; un géant pacifique, mais un géant tout de même, et comme tel il attire les audacieux qui rêvent de se mesurer avec lui. Non pas David contre Goliath, plutôt le combat de Jacob avec l'Ange, symbole classique de la formule : « *Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre.* » Ainsi Jean Guillou a-t-il choisi d'offrir au Festival estival de Paris l'œuvre d'orgue de Jean-Sébastien Bach en dix concerts, tous les mercredis à Saint-Germain-des-Prés, *jusqu'au 18 septembre*. De cette intégrale sont exclues les pages inachevées ainsi que la transcription d'œuvres d'autres auteurs. En revanche, quoique suivant la nouvelle édition critique, l'interprète s'est réservé le droit de retenir certaines pièces d'authenticité douteuse mais d'une incontestable valeur intrinsèque.

Plutôt que de grouper arbitrairement les fantaisies (ou préludes) et fugues, les chorals, les toccatas et fugues, ou, pis encore, de suivre l'ordre des numéros attribués par Schmieder *en 1950 (les célèbres BWV* qui intimident les profanes), Jean Guillou a choisi de disposer les œuvres afin qu'*elles se fassent* valoir mutuellement par la variété des tonalités, des sujets et des formes. C'est une solution de bon sens, mais qui ne va pas de soi tant elle demande de tact et de réflexion, tant elle échappe à l'esprit de système. On ne poussera pas le purisme jusqu'à lui reprocher de conclure chaque concert avec une fugue, ou chaque première partie avec un morceau brillant, car depuis qu'il est devenu d'usage d'applaudir dans *les églises*, il est juste de donner à l'auditoire matière à manifester de l'enthousiasme.

On peut seulement regretter que les qualités de l'orgue de *Saint-Germain-des-Prés* ne soient pas toujours celles qu'on souhaiterait pour rendre justice à la polyphonie ou aux subtilités d'écriture de Bach. Peut-être s'agit-il aussi d'un choix de Jean Guillou, qui se plaît tantôt à colorer vivement certaines voix, tantôt à fondre les parties dans une coulée bouillonnante. Le parti le plus frappant est d'utiliser à découvert les jeux dits « de mutation », qui font entendre plusieurs notes à la fois ; lorsqu'on les combine avec d'autres, ils ajoutent une luminosité acoustique, mais, employés isolément pour exécuter une voix de la popyphonie, ils produisent une impression de fausseté assez douloureuse, ou savoureuse, provoquant l'indignation, le rire ou les deux à la fois.

Nul doute que Jean Guillou ne *tente par là de « faire resurgir un peu de cette passion créatrice, de cette fureur poétique qui présidait à la naissance de chacune de ces œuvres »*, ainsi qu'il le dit lui-même. Des procédés aussi hardis, *appliqués aux* chorals notamment, ne contribueront pas à faire l'unanimité autour d'un interprète qui a depuis longtemps divisé le monde des amateurs et des professionnels de l'orgue, mais tout le monde s'accorde à lui reconnaître un sens de la couleur et une virtuosité impressionnants, qui éclataient dans le *Prélude et fugue en la mineur* (BWV 543) et dans la *Fantaisie et fugue en sol mineur* (BWV 542) avec laquelle *s'achevait le premier concert.*

GÉRARD CONDÉ.

Shanghai-Express

Nos « Trois Mousquetaires » ont trouvé un pays d'adoption, Marcel Maréchal est allé en Chine diriger la Troupe d'art populaire. Rien n'a changé (mise en scène, décors, costumes...), mais bien sûr rien n'est pareil, sauf le succès.

« LES TROIS MOUSQUETAIRES » EN CHINE



Tcheng Tching

LE 14 juillet, il y avait fête à Shanghai. D'abord, selon la coutume, dans les jardins du consulat français, où la colonie de nos compatriotes et une centaine d'amis du cru buvaient à la prise de la Bastille par 37 degrés de moiteur. Ensuite, le soir, un cocorico bien de chez nous a donné le coup d'envoi aux *Trois Mousquetaires*, version chinoise, par la Troupe d'art populaire, qu'a dirigée Marcel Maréchal. Une grande première.

Les Trois Mousquetaires, c'est un énorme succès de Marcel Maréchal et du Théâtre national de Marseille. Il a tourné en Amérique latine, en français. Il a été vu et hautement apprécié par une délégation chinoise, qui a tenu à en faire profiter le public de Shanghai. En août dernier, Marcel Maréchal et Raoul Billerey (co-metteur en scène pour les duels) sont invités à rencontrer la Troupe d'art populaire et à choisir la distribution. Une vidéo de la représentation originale a été envoyée, dûment étudiée. Alain Batifoulier fait reproduire exactement ses décors, costumes, perruques. Les autorités culturelles chinoises tiennent à ce que la culture française soit présentée telle quelle, comme on le ferait de tableaux. A la différence de la langue, et des acteurs. Alors, tout est pareil, et tout change.

Extérieurement, tout est pareil, jusqu'au maquillage qui arrondit l'œil bridé. Les comédiens ont assimilé les attitudes, jusqu'aux gestes pour eux insolites, comme de saluer chapeau bas, d'un large mouvement du bras. Tout change parce que, si le roman de Dumas est connu en Chine, il n'a pas pris valeur de symbole, les personnages ne sont pas des stéréotypes légendaires. Les interprètes ont à les découvrir, à comprendre des agissements dont ils ne possèdent pas les arrière-plans historiques et littéraires. Et c'est comme si on assistait à la naissance de la fabuleuse histoire. Comme si, pour la première fois, d'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis, brandissant leur épée, se juraient fidélité : *« Un pour tous, tous pour un. »*

Le d'Artagnan de Shanghai (Tcheng Tching) est un garçon jeune (il a vingt-neuf ans et en paraît à peine vingt) qui découvre avec la même fougue émerveillée l'amour et l'amitié. Un chérubin délicieux qui fonce dans l'action, traverse les intrigues, côtoie la mort sans rien perdre de sa tendre et pudique candeur. Tous nos héros sont là, parfaitement caractérisés et surprenants de fraîcheur. Les acteurs en jouent à fond l'humanité. En même temps, ils acceptent les clins d'œil, les anachronismes de la mise en scène avec une sincérité qui apporte un naturel troublant.

C'est la réussite de ce spectacle. Sans doute, Marcel Maréchal est quelqu'un de sociable. Il est lui-même un acteur chaleureux, communicatif. Il a su se faire entendre au-delà des différences, et celle du langage n'est pas la plus insurmontable ! Mais également, les acteurs sont éduqués pour se couler dans la conception des metteurs en scène. Ils ne cherchent pas, disent-ils, à adopter une attitude vis-à-vis des personnages et de la pièce. Ils veulent souligner au plus près les détails, les nuances des rôles. *« Ils sont entièrement disponibles*, dit Marcel Maréchal, *discutent entre eux, parlent, commentent et jouent sans hésiter tout ce qui leur est demandé. »*

Ce qui leur a été demandé est loin de ce qu'ils ont l'habitude de faire, à en juger par un filage de *Famille*, d'après le roman de Pa Kin, auquel on a pu assister : mise en scène statique, jeu très lisible, décomposé, gestes et mimiques précédant les paroles. Ce qui donne un sens de la durée, pour nous déconcertant.

Déconcerté, on l'est à chaque seconde. L'Association française d'action artistique, qui a participé techniquement et financièrement à l'opération, a organisé des voyages de presse. Ainsi, quelques journalistes ont pu se rendre compte physiquement combien la Chine est loin... Pourtant, les responsables culturels de Shanghai ont jalonné le séjour de visites utiles : temples, musées, et un cirque avec un vieux jongleur aux lèvres fardées qui tient en équilibre sur son nez un invraisemblable échafaudage de verres, de vases, de lampes. Et fonctionnelles : répétition de *Famille*, générale d'un opéra *shao-shin*, forme traditionnelle interprétée uniquement par des femmes, y compris pour les rôles d'homme. Deux spectacles susceptibles d'être accueillis au Festival d'Automne 1986.

L'opéra y aurait certainement sa place. Pour la pièce, c'est plus difficile à dire. On l'a vue dans une salle non climatisée, avec de simples éléments de décor et de costume. De plus, les représentations sans public autre que professionnel sont délicates à juger quand on ne possède pratiquement aucune référence personnelle. Le public était présent à la première des *Trois Mousquetaires*. S'y mêlaient des Français venus de Marseille en circuit touristique. Une soixantaine. Leur enthousiasme s'est noyé dans celui des spectateurs chinois, qui ont écouté en silence (une rareté, semble-t-il), ont ri, ont longuement applaudi. Le lendemain, les acteurs en étaient encore émus. Sans conteste, c'est un succès. Beaucoup plus coûteux, dit-on, que les productions habituelles. Sera-t-il inscrit au répertoire de la troupe ? Partira-t-il en tournée ? Viendra-t-il en France ? Fidèles à leur légende, les Chinois sont demeurés impénétrables. Il semble en tout cas que le spectacle sera joué jusqu'à la fin du mois de septembre, alors qu'il n'était prévu que pour six représentations !

COLETTE GODARD.

VILLE DES IMAGES

ON ne sait pas ce qu'est la foule tant qu'on n'a pas marché dans une ville chinoise. Shanghai, douze millions d'habitants, dix-huit avec la banlieue.

Shanghai-Express, la dame, le drame... *Amours déchirées*, trafics en tout genre, bars glauques, sirènes sur le fleuve gris, *opium*... Ville de fantasmes. Sternberg, Welles, Pabst... Aujourd'hui, les salles de cinéma sont pleines. Difficile aux touristes d'y accéder. Il y a des endroits réservés aux étrangers et aux Chinois d'outre-mer. Comment savoir. Des adolescents revendent des tickets avec un léger bénéfice. Ils s'agglutinent rigolards, la négociation est laborieuse. Le film est un nanar probablement indonésien, doublé. Sur les affiches couvertes de signes, les yeux du héros barbu semblent bridés. Comment savoir.

Aujourd'hui, les murs des bâtiments coloniaux sont noirs, crevassés, colmatés par des palissades de bambous entrecroisés. Dans les ruelles sans trottoirs, grouillantes, les portes restent ouvertes sur de minuscules chambres obscures. On entr'aperçoit, entassés, de vagues meubles. Dehors, le linge sèche partout. Avec une douceur amoureuse les parents rafraîchissent dans des bassines des bébés potelés. Ce sont souvent les pères qui les portent dans les bras. On voit parfois un jeune garçon soutenir dans sa promenade un très vieil homme dont la peau tendue se couvre de taches brunes. Des hommes, jeunes, vieux, accroupis lisent en attendant les autobus. A travers les vitres poussiéreuses, apparaissent les têtes serrées, encastrées les unes dans les autres. Bicyclettes, piétons s'enchevêtrent en zigzag. On n'oublie jamais qu'ils sont un milliard et plus. Plus combien ? Deux cent cinquante, cinq cents millions ?

Ils vont, ils flânent. Les chemises blanches flottent sur les pantalons de tergal gris, ou les shorts. Les femmes portent des chaussettes fines couleur chair, qui moulent leurs mollets minces. Le soir, sur les avenues tout le long des trottoirs, ils sont étendus sur de vieux transats, recroquevillés sur des chaises. Ils dorment. Ils dorment dans la fraîcheur relative des bosquets du port, près des amoureux qui s'embrassent clandestinement, comme des collégiens. La police veille. La vie noctambule s'achève tôt. Dès 5 heures du matin, par masse, par groupes, individuellement, ils font de la gymnastique, avancent lentement la jambe, genou plié, posent le talon puis la pointe du pied, arrondissent le bras en un geste gracieux. Des milliers, des millions.

Des gamins jouent aux cartes. Un vieillard avec un brassard saisit au bout d'une longue pince métallique des papiers qui traînent. Sous les ventilateurs des magasins, d'autres vieillards à brassard agitent des fanions rouges à signes jaunes qui disent : *« Défense de cracher »*. Au marché couvert, une femme poinçonne prestement le cou de canards blancs, les lance d'un geste sûr à l'intérieur d'une cage où ils achèvent de mourir, les ailes rougies de leur sang délavé par l'eau qui coule d'un tuyau.

Le fantôme de Shanghai-Lily-Marlène, le reflet démultiplié de Rita Hayworth vacillent. On pourrait les rencontrer, peut-être au Seaman, où une chanteuse en robe à fleurettes susurre un tube sirupeux venu d'un film de Taiwan. Plutôt au bar des hôtels internationaux. Les ascenseurs brinquebalent, le tableau lumineux des étages se réduit à des loupiotes dénudées. Mais entre les murs ternis et toujours aussi somptueusement arts déco, des jazzmen chinois et énergiques dominent le tohu-bohu cosmopolite. Dehors, les rues sont imprégnées d'une odeur mêlée d'épices et de désinfectant. Dedans, on respire l'air d'un drôle de Shanghai, où se retrouvent, forcément, touristes demi-luxe, hommes d'affaires, sportifs, élégances insolites, regards asiatiques à la recherche d'on ne sait trop quoi.

A l'entrée, un jeune garçon moulé dans des jeans s'alanguit près de la porte tournante. Dedans, l'orchestre joue *Lily Marlène*.

C. G.

Au gré du jazz

LES FÊTES DE SAINT-SÉBASTIEN

Les grands groupes défilent, mais c'est le public qui fait la différence : à Saint-Sébastien, c'est le Pays Basque.

EN vingt ans d'existence, le Festival de Saint-Sébastien a connu deux révolutions. La première, marquée par Charlie Mingus en 1974, consacre l'irruption du jazz moderne dans un programme jusqu'alors traditionnel ; la seconde, dont témoigne le superbe catalogue des affiches, enregistre en 1979 une nouvelle identité. Comme la ville, le Festival revient à son nom basque et s'appelle désormais Donostia Jazzaldia. Coup double en forme de double naissance. Le Festival de Saint-Sébastien compte désormais parmi les manifestations importantes de l'été. Sans subsides des autorités de Madrid, il est maintenu par la ville, dont le maire, Ramon Labayen, a été longtemps ministre de la culture du gouvernement basque, et par l'Office du tourisme.

Depuis peu, Vitoria (Gasteiz) autre capitale de province, vient de créer son propre festival. En Pays basque, à l'image des rues où la fête quotidienne des promenades et des bistrots est relayée par l'animation politique, le jazz consacre le goût de la liberté, qui se dit ici *askatasuna*. Pas de public blasé, pas de ces fines bouches revenues de tout. A 20 kilomètres de la frontière, le vélodrome d'Anoeta a de quoi faire rêver les organisateurs professionnels ou les âmes entreprenantes du sud-ouest de la France.

Ici, une soirée consacrée à des orchestres amateurs réunit sans mal mille cinq cents à deux mille personnes. Pour Jack DeJohnette ou Sun Ra, on monte allègrement à six mille. Et avec Keith Jarrett, on frise les dix mille.

Si l'on y réfléchit, le programme n'a rien de particulièrement tranchant. Tous les grands groupes défilent au gré du jazz d'aujourd'hui. Seule singularité au milieu des grands migrateurs de l'été, que l'on retrouve à Paris, Montreux, Nice, Vienne ou Antibes : des orchestres amateurs viennent de tous les coins d'Europe, de l'Ouest et de l'Est. Mais ce qui distingue définitivement Saint-Sébastien, c'est la force de son public.

Il y a ici un désir d'aimer, de découvrir et de fêter très caractéristique de ce qui porte aujourd'hui le peuple basque, et dont la contrepartie naturelle est le plaisir du ton, sensible chez tous les musiciens. Puisqu'une foule très jeune attend énormément, on lui offre le plus possible... Dans une large mesure, le public, qui, ne l'oublions pas, est un public de chanteurs, de danseurs, de musiciens et de « goûteurs de fêtes » *(festayre)* fomente la musique par l'intensité de son désir.

Début juillet, les deux groupes où se produit le batteur Jack DeJohnette étaient de passage à Paris : Special Edition qu'il dirige et le trio de Keith Jarrett avec Gary Peacock à la basse. Dans les deux cas, bons concerts, sans plus, accueil chaleureux, sans plus, salle presque pleine, au revoir et merci. A Saint-Sébastien, les deux groupes ont accroché la musique aux étoiles et Keith Jarrett, dont les grâces, ces dernières années, commençaient à lasser, lui qui en venait à évoquer irrésistiblement Groucho Marx, a retrouvé ici le jaillissement impérieux de son talent. Et l'on se prend à respirer soudain, à voir qu'à travers ses minauderies pour gaucher élégant branché et ses arabesques pour chaîne hi-fi, il sait un instant être fier de ce qui l'a curieusement rendu célèbre et redevenir splendidement inventif. Comme pour mieux montrer que, au fond, il n'y a pas de fumisterie sans feu.

Dans cet endroit comiquement éloigné de l'idée noble de salle de concerts que Keith Jarrett entretient, dans ce vélodrome visiblement mieux équipé pour amplifier les bicyclettes que les pianos, la musique est brusquement venue comme il arrive qu'elle vient, à l'improviste. Sur l'écran géant qui détaille les expressions, filmées avec beaucoup de goût ce soir-là, la joie de jouer éclatait, et le trio, plusieurs fois rappelé, s'est abandonné sans réserve à la volupté de cette commande qui le faisait exister.

Toujours sur la crête incertaine de la justesse, Gary Peacock a joué comme on joue en club pour une poignée d'amateurs. Et dix mille personnes retenaient leur souffle. Quant à Jack DeJohnette, alliant l'invention polyrythmique à la beauté du geste, on sait qu'il n'est pas platement le batteur du trio selon l'idée approximative que l'on se fait du genre. Chaque caresse de ses cuivres, chaque motif placé sur les peaux faisait frissonner la musique et la rendait possible.

C'est la raison qui rend son autre groupe, Special Edition, séduisant malgré sa part de risque : entre l'arrangement soigné des thèmes toujours plaisants et la qualité constante des différents membres de l'orchestre, la place est grande que DeJohnette accorde à l'improvisation des uns et des autres. Pour le meilleur et pour l'ennui. Le vélodrome de Donostia n'a libéré que le meilleur. C'est ainsi : par exemple, un solo construit, déchaîné, éblouissant de Howard Johnson au tuba, dont on sait qu'il est le spécialiste le plus accompli ; et, de façon plus surprenante, une longue improvisation soutenue par les riffs des deux autres saxophonistes, Gregg Osby et John Purcell, pour laquelle Howard Johnson a usé d'un sifflet que l'on peut trouver pour quelques sous chez les marchands de jouets.

Tant d'énergie et de souplesse chez les uns et chez les autres ont fini par réduire ce qui, pendant vingt ans, a assuré à la démarche de Sun Ra, sa singularité et son pouvoir d'étonnement. Sur la scène où tout est pris avec une égale fringale de découverte, l'Inter Galactic Arkestra ne bénéficie pas de l'a-priori de la surprise. C'est peut-être la raison pour laquelle, une fois n'est pas coutume, sa cosmogonie comique a disparu derrière la musique. Par un dernier avatar de sa science-fiction, l'Arkestra remonte de plus en plus nettement vers Flatcher Henderson.

Entre Scott Hamilton et Warren Vaché (du Newport Jazz Festival Orchestra) et les plus parisiens des musiciens (Paris *Reunion Band* : Woody Shaw, Johnny Griffin, etc.), entre l'orchestre de Count Basie, mené de main de maître par Thad Jones et une solide assemblée de musiciens espagnols, basques et catalans, c'est finalement Sun Ra qui aura rappelé les accents les plus délicieusement archaïques du jazz. Avec un autre voyageur interplanétaire à la démarche inverse, génie des formes simples et de l'émotion incandescente, trafiquant de rêveries et prince de l'humour et du lyrisme, Ray Charles.

A Donostia - Saint-Sébastien, Ray Charles est célébré comme on le fait d'un mythe qui prend enfin forme : avec ferveur et dans la joie. Le sens de la fête en plus.

FRANCIS MARMANDE.

Avignon pour mémoire

Gens de Dublin, gens de New-York, rencontrés autour de la danse, sur les bancs d'Avignon, et dans la rue.

LES DESCENDANTS SONT LÉGION

TOUT n'est pas fini. Pourtant, on peut déjà dire que, dans la suite des étés d'Avignon, l'année 1985 restera celle des Indiens et du Mahabharata. Ce juillet-là, ajoutera-t-on, Alain Cuny revenait sur les planches. Et aussi ce fut un festival Ponge ; *on entendit de ce poète* des milliers de mots à travers lesquels Denise Gence telle qu'en elle-même, une déesse, se fraya un chemin fantastique. Sans compter les images du Polonais Kantor, applaudies en un gymnase bondé (la première fois à Nancy, en 1976, c'était aussi un gymnase).

Et encore ? Une pièce de Copi, montée par Lavelli et servie notamment par Maria Casarès... Comme si avec cette cuvée, tout à l'honneur d'anciens, ou d'aînés, on avait désiré – sans forcément le vouloir vraiment, et souvent c'est mieux – remettre à l'heure les pendules du théâtre, repartir d'une sorte de zéro, rassurant ou angoissant, c'est selon. On croit être récompensé ces jours-ci d'une espèce de « Lagarde et Michard » du spectacle, mais attention, joliment vivant...

C'est le vingtième siècle presque achevé qui vient se rassembler là en un delta aux branches nettes : autant de pans d'histoire.

Même les *quelques expositions* alentour ont un côté comme ça, d'accrochages fervents. Regardez les dessins de Roger Blin, c'était hier, et déjà c'est la légende mise en espace, en perspective.

Alors les petits, même ceux qui n'ont jamais joué avec lui, se *déclarent héritiers de Blin*, ce gaucher, ce sourcier qui avait la confiance d'artistes essentiels. De même, on achète les yeux fermés le nouveau bouquin consacré à *Vilar*.

Côté cinéma, on remonte encore plus loin, à la naissance des choses, on se précipite sur les projections de fééries muettes, *datées de 1900* et *même de 1895*.

Pour la danse, pareil. On a eu droit à une pièce de musée avec le *Roaratorio* signé Merce Cunningham, sur la musique inventée par *John Cage à la mémoire de James* Joyce. Cela fait bientôt vingt ans que Cunningham vient et revient en France ; cela fait si longtemps que l'indispensable Cage est son *complice. Leurs descendants sont* légion (pour certains indignes, qu'importe). Eux, les deux très jeunes vétérans qui, de mardi à vendredi dernier, officiaient dans la cour d'honneur, eux sont les véridiques enfants de Duchamp. Vive Duchamp !

CUNNINGHAM ET LES IRLANDAIS

Il y a eu chaque soir des gens – un petit quart, disons, du public de la cour d'honneur – pour huer les danseurs de Cunningham. Qu'importe : *les mêmes* trouveraient encore Picasso trop moderne, les mêmes ou presque auraient dit que les papiers collés de Matisse ou les derniers travaux de Dubuffet *étaient de la foutaise*. On ne siffle pas Cunningham. Quand bien même certains auraient le sentiment qu'il creuse un sillon désormais abandonné, *qu'il raconte une histoire* décalée par rapport à nos bien peu ludiques années 80. On ne siffle pas Cunningham, on se réjouit de l'avoir vu danser, là, sur ce plateau, immense et très intime à la fois : à l'âge de soixante-six ans.

Ses pieds sont maintenant si cambrés qu'ils semblent se cramponner, s'accrocher au point de rappeler les serres de quelque grand oiseau inquiet de s'envoler. Oiseau royal. Dans une mélancolie qu'il pousse à des paroxysmes frôlant la sérénité ou, qui sait, l'éternité, le chorégraphe apparaît à trois reprises au long du *Roaratorio*, suite pour quatorze danseurs et cinq musiciens *irlandais* répartis sur les côtés de la scène, à distance les uns des autres.

Elément de décor, à l'égal des projecteurs apparents montés à la façon *de lampadaires latéraux*, ces hommes de Dublin jouent tour à tour en direct, de la flûte, du violon, de la cornemuse ou du boahran, tambourin lancinant. Tandis qu'une bande enregistrée dévide des envolées de cloches d'église, des cris d'enfants, des pleurs de bébés, des souvenirs de gigue le dimanche, des voix acidulées de femmes, des vacarmes de mouettes, de cols-verts ou d'orphéons.

John Cage a repéré dans *Finnegans Wake* 2 293 bruits et en a récolté presque autant dont beaucoup se placent en Irlande : sirènes de bateaux ou de pompiers, vocalises et bientôt pures mélopées, bribes d'orgue ou d'harmonium ou même de clavecin. Bris de verres, martèlement de forge, bêlements de troupeaux, échos d'une menuiserie, sanglots qui se brisent, ressac de vagues, tramways qui s'éloignent. Un nuage passe. Cunningham revient. Le gardien de phare devient le patron d'un pub qui, décidé à faire en catamini la fermeture, serait pris d'un mal de terre... d'un vertige, et se consolerait avec une dernière valse ralentie dans les bras d'une jeune fille... *Roaratorio* a été créé en 1983 au festival de Lille ; on ne réexpliquera pas que la chorégraphie, comme toujours, est indépendante de la musique. On ne redira pas à quel point extrême en fait tout repose, s'appuie sur la voix de John Cage, récitant en simultané un texte bâti de vers scandés pivotant selon un axe vertical où il faut repérer les lettres qui forment constamment le nom de James Joyce.

Plus tard dans la nuit, nous avons rejoint les cinq musiciens à leur quartier général, le bar de l'hôtel Regina, où ils en étaient déjà, pensifs, à leur troisième chope d'un litre de bière. *« Cage a tout compris de l'esprit irlandais. Joyce était anarchiste et aurait aimé qu'on le lise comme ça »*, a dit Seamus Tansey, le flûtiste aux allures d'ecclésiastique (barbe soignée et bedaine tranquillement proéminente). A ses côtés, plus jeune et en baskets, et de même gagnant sa vie au son du violon dans les cercles de musique traditionnelle, Paddy Glackis a renchéri.

Le visage du troisième joueur de cornemuse était déjà tout rouge, rouge brique. Et dans le coin, le plus âgé, aux cheveux blancs, avec sa casquette, son teint carrément écarlate, sans malice, a résumé. Cage est un homme humble, très primitif, il fait entendre l'âme des chants de *chez nous. Ce que nous jouons est* réel, pur, traditionnel. Et il a souri. Alors, son fils, Paeder Mercier, l'interrompant, a fait savoir qu'aucun des cinq n'avait lu *Finnegans Wake*. Le violoniste a essayé, mais s'est arrêté au bout de trois pages. Tous semblaient dire, la bière aidant, qu'avant la rencontre avec Cage et Cunningham l'art moderne leur était lointain et incompréhensible. Aujourd'hui, ils résument : *« D'un côté il y a de la danse, d'un côté, de la musique. C'est tout. Des choses très simples. Les danseurs accomplissent ce qu'ils savent faire. Il arrive qu'ils nous sourient quand, l'espace de quelques secondes, on se trouve en harmonie avec eux. Ils marchent sur leurs pieds. Et à nous, on demande seulement de jouer à tour de rôle vingt minutes chacun, de remplir au total un peu plus d'une heure. Nous improvisons, d'instinct. Rien de mystérieux, rien du tout, juste une question de rythme. »*

Puis, reparlant de Joyce qui *« jamais n'a sauté sur le wagon politique, ni utilisé son pays pour son bénéfice » (« ce pays l'a toujours maltraité et exclu »)*, ils en sont venus à évoquer un autre poète mort, Martin O'Caidn. Alors le violoniste a entonné une vieille chanson de marine. Le



Merce Cunningham.

garçon de café, pour la quatrième fois, a remplacé les bocks d'un litre. La voix chantait une histoire d'exilé arrivant à New-York, chez les Yankees. Tout le bar écoutait. Très doucement, Paeder, le fils de Mel, nous expliquait qu'il a travaillé dans une firme d'électronique après avoir été masseur ; aujourd'hui, il s'occupe des sans-abri. Son vieux, le poète, est en retraite, ou plutôt son métier à plein temps est d'être le père de dix enfants... Il lui arrive de vendre des aspirateurs. Surtout, a dit le fils, *« c'est un jardinier superbe »*.

Brusquement, les cinq, comme un seul homme, se sont tous levés. Dans la rue, des plus en plus proche, arrivait l'équipage tumultueux du cirque Zingaro : une volée de cloches lancées comme pour une sortie de mariage, ou de Pâques ensoleillées. Il était une heure et demie du matin. Fascinés, alignés sur le bord du trottoir, les *Irlandais ont regardé passer* les deux ânes harnachés de tambours, le cheval blanc savant monté d'un cavalier qui tient sur sa main un faucon, puis la haute calèche tirée par deux canassons attelés l'un derrière l'autre.

Chaque soir vers la même heure, après leur numéro sous chapiteau, dans l'île Piot, lieu *off-off, les plus vaillants du cirque* Zingaro, héritier de la famille Aligre, défilent ainsi dans la ville. Tirant avec fureur sur les cordes des trois gros carillons ou bourdons fixés sur leur charrette à poulies – fouette cocher ! – les deux sonneurs sont assis à l'arrière, dans une impériale construite avec la moitié d'une ancienne chaire d'église... A 2 mètres au-dessus d'eux, un gymnaste lance des prospectus. *Midi à minuit. Les badauds* ouvrent des yeux ronds, des bouches interloquées. Les dormeurs, dans les maisons, peut-être se réveillent-ils ?

Tambours et cloches. La charrette du cirque fait l'unanimité : on la préfère ici à tous les défilés et parades qui ponctuent le grabuge du festival.

Les Irlandais ont adoré. *« Je n'oublierai jamais ça »*, a dit le flûtiste. *« Est-ce que c'est une coutume en France ? »*

ROCK ET CIRQUE ZINGARO

Le lendemain, nous rencontrions les deux musiciens *qui jouent dans Double duo*, le spectacle de Karole Armitage, cette élève de Balanchine et... de Merce Cunningham. Eh bien, voulez-vous savoir ce que le compositeur David Linton et son compère, Conrad Kinnard, ont préféré à Avignon (où ils n'ont guère vu de spectacles ailleurs que dans la rue) ? Ce qui vraiment les a impressionnés ? Les cloches ambulantes des Zingaro... Cet équipage remue chez ceux qui le croisent des choses profondes.

Autant nos Dubliners étaient de la vieille Dublin, autant ces deux jeunes New-Yorkais précis, *sérieux, pâles, sobres et « clean »* ressemblent à un New-York 85 où il convient d'être professionnel, efficace.

Le rock de David Linton est un rock violent et beau, tout brodé d'allusions à l'opéra de Verdi et de clins d'œil, entre autres, à Stravinski. *S'ils se méfient* d'entrer dans le circuit purement commercial, Linton et Kinnard sont agacés d'être classés dans la « nouvelle musique », tout comme *ils souffrent des vibrations* hostiles qu'ils ressentent de la part du public au cours des sept pas de deux où ils en remettent à la batterie, à la basse électrique, ou frappant sur une barre métallique qui rappelle celle où s'exercent les danseurs.

Eux aussi improvisent sur une bande pré-existante composée de *parties imaginées comme étant* des chapitres chronologiques d'une histoire de la danse contemporaine. Ils préféreraient, à l'auditoire des balletomanes, un public plus habitué aux concerts de rock, à un certain volume sonore. *« Ce que nous faisons n'est pas de l'art au sens où l'on écoute une heure « d'art » dans une église en se forçant à trouver ça « intéressant. » « Tout ce que j'aime, c'est la musique des boîtes à rythme dans les rues de New-York*, dit David Linton, *en tout cas, en ce moment ! »*

Goût du paradoxe : car son travail préliminaire, ce collage inspiré et leurs interventions en direct, intenses et accordées, n'ont rien de hasardeux ni de mécanique. *« Une musique au développement inévitable plus qu'institutionnel »*, ajoute encore le compositeur, rappelant, bien sûr, qu'il n'y a *« pas de mariage »*, ni même une affaire entre les sons et les figures développées par Karole Armitage et son partenaire John Lennon. Cette aventure sans mot, où, depuis une certaine Isolde moyenâgeuse, ce sont toutes les figures de la femme qui défilent, incarnées par une seule, dense comme la nuit.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Daniel Larrieu

LE CHORÉGRAPHE IMPRÉVU

BRIGITTE BORDES

Romantisme en trompe l'œil aux Célestins avec Daniel Larrieu, chorégraphe remuant de la jeune génération. Le Festival ne lui a pas tellement réussi, mais ses qualités se confirment.

DANIEL LARRIEU appartient à une vague de jeunes chorégraphes pleins d'idées, imprévisibles, que l'on a assez vite catalogués comme de « nouveaux zazous ». Passé de l'école d'horticulture à la danse, marqué par son passage chez Régine Chopinot, il fonde sa compagnie Astrakan et compose des pièces savamment travaillées, comme les points de tricot *qu'il aime inventer*.

Pudique et secret, il se masque derrière la provocation et joue les méchants à la façon de Tex Avery. Quand il présente Bagnolet, en 1982, c'est pour détourner l'image du concours en montant quelque chose d'extravagant. Il obtient le *premier prix*, les producteurs et les médias le poussent ; alors, il joue le jeu du paradoxe et de l'ambiguïté, amuse la galerie. *« Dans ce domaine*, dit-il, *je suis expert. C'est facile de connaître les goûts du public ; il y a là un côté manipulation que j'aime bien. »* Mais, derrière les costumes mode, les musiques provocantes, on perçoit un travail sérieux sur les rapports de la danse et de la musique, sur les combinaisons gestuelles.

Un jour, alors que Daniel Larrieu envisage de prendre une année sabbatique (*« pour lire un peu »*), Alain Crombecque, qui a vu un duo de dix minutes à *la soirée d'inauguration du* Théâtre contemporain de la danse, lui demande une création pour Avignon. Daniel Larrieu accepte, décide de se donner sans réserve. Mais il doit trouver un bon prétexte, *« quelque chose de grandiose »*. Il voudrait rendre hommage au Festival d'Avignon, à tous ces acteurs prestigieux (comme Gérard Philipe, qu'il n'a jamais connu), à toutes ces vieilles pierres chargées d'énergie et d'émotion. Et le voilà qui se laisse rattraper par le bon vieux romantisme. Il vient justement de lire *le Spirite*, une histoire d'amour fantasmatique, l'impossible rencontre entre un homme et une jeune fille morte, inspirée à Théophile Gautier par sa passion pour la danseuse Carlotta Grisi.

Reste la forme : comment aborder l'intériorité ? Comment opposer un être terrestre à la transparence d'un pur esprit ? Comment recréer, en somme, une version moderne de la *Sylphide ?* Le chorégraphe choisit de faire une « romance en stuc » et se contraint à une écriture simple, lisible, suggérant avant tout le toucher de l'espace et le contact des corps.

Avec le spectacle qu'il vient de présenter aux Célestins, Daniel Larrieu a eu le sentiment d'*« un passage en sixième »*. Pour nous, il confirme ses qualités chorégraphiques et son sens de la théâtralité. Il impose un style à ses danseurs, qui évoluent de profil, par gestes anguleux, saccadés, semblables, avec leurs perruques de mousse, à des statues plaquées sur la pierre. Il exprime l'incommunicabilité entre les protagonistes, dont le duo fait plus songer à Ampédocle et à son livre *De la nature* (lecture favorite de Martha Graham) qu'à Théophile Gautier. *Une émotion passe* malgré quelques maladresses : un certain statisme dans la première partie, des transitions naïves, un texte difficile à saisir.

Le climat est suggéré par un mixage de Jean-Jacques Panix. On glisse d'une musique méchante de Taxis aux extases mozartiennes dirigées par un chef d'orchestre adepte du culturisme. Les décors en tissu sont plaqués sur les pierres des Célestins. Costumes en faux marbre, lunettes lumineuses, tout n'est que trompe-l'œil. *Daniel Larrieu veut bien jouer* les romantiques, mais avec l'esprit de sa génération.

MARCELLE MICHEL.





Sélection

FESTIVAL D'AVIGNON

Les films de Georges Méliès

Pour son retour au Festival d'Avignon, Jacques Robert a *programmé une série de films des* origines, français, italiens, américains, danois, avec la coopération de la Cinémathèque française. On y *verra notamment* la *copie restaurée d'une* œuvre peu connue du magicien de Montreuil, *l'Affaire Dreyfus*, qui révèle une facette originale du talent de Georges Méliès. Méliès y tient le rôle de l'avocat chargé de défendre le capitaine *Dreyfus*. – *L. M.*

Herculine sur scène

Dernier jour pour aller voir le travail du metteur en *scène* Alain Françon *qui signe deux spectacles* – deux succès du festival d'Avignon, – présentés en alternance à la chapelle des Pénitents blancs. *Bel ouvrage en vérité dans un décor* unique et subtil dû à Nicolas Sire. On voit d'une part l'impressionnante Dominique Valadié en solo incarner, jusqu'à *la grimace et passant par toutes* les nuances de l'exaltation et du trouble, une héroïne étrange d'un XIX[e] siècle bizarre : Herculine Abel *Barbin dont les médecins et les officiers* de l'état civil attendirent qu'elle ait vingt-deux ans pour reconnaître et déclarer qu'elle était un *homme*.

D'autre part le spectacle *Je songe au vieux soleil...* tiré de Faulkner et servi par un tas d'acteurs que l'on n'oubliera pas de si tôt. Laurence Mayor et André Marcon, irrésistibles, *magnifiques, restituent la musique*, la violence sourde, la fureur du grand Américain. – M. L.-B.

Odile Duboc, chorégraphe

Parmi les chorégraphes français *contemporains*, Odile Duboc apporte une sensibilité très féminine. Son nouveau ballet, *Une heure d'antenne*, présenté au cloître des Célestins du 26 au 29 juillet se déploie sur une « bande-son » *réalisée par André Serre et qui pourrait être* l'écoute d'une radio parasitée par les bruits de la vie quotidienne. Inspirée par le cinéma, Odile Duboc a tenté de mettre en mouvement ces glissements d'une source sonore à l'autre. Les quinze *danseurs disposent d'un matériel de base simple* qu'ils utilisent pour des séquences réglées sur des nombres. L'ensemble suggère un paysage intérieur rigoureusement déterminé. – M. M.

MUSIQUE

Festival estival de Paris

Ils sont quinze à fêter cette année leur soixantième anniversaire, mais, à les entendre, on ne le *dirait pas* car ce qu'ils écrivent porte une étiquette redoutable : musique contemporaine. En leur réservant un concert chaque vendredi, *de 18 h 30 à 23 h* (du 26 juillet au 23 août, à la mairie du 5[e] arrondissement), le Festival estival de Paris prend un risque. Risque pourtant limité car ces *quinze* compositeurs ont fait leurs preuves et les œuvres retenues, composées il y a dix, quinze *ou* vingt ans parfois, sont presque devenues classiques. Ainsi, le concert du 26 juillet, qui réunira deux pianistes (Jean-François Heisser et Georges Pludermacher) et deux *percussionnistes* (*Guy* Cipriani et Gérard Pérotin), proposera successivement *Linea* de Berio, Archipel de Boucourechliev, *le Second livre des structures de Boulez, Psyché* de Constant et la célèbre sonate de Bartok. – G. C.

★ *Renseignements* : 354-84-96 de 11 h à 19 h.

JAZZ

Derniers jours à Antibes

Les quatre derniers jours du Festival d'Antibes-Juan-les-Pins font le tour de la question, des tendances et des tournées actuelles. A la soirée *ouverte par le Special Edition de Jack* Dejohnette (avec Howard Johnson) et prolongée par le Charlie Haden Liberation Orchestra, les anciens compagnons de Coltrane lui consacreront un « Tribute » : McCoy Tyner, Pharoah Sanders, etc. (le 24). Soirée de *musiciens* très prisés sur *la* pinède. (le 25) : Joe Zawinul et ses claviers, John McLaughlin et ses guitares, Tolvan Big Band et *son big band. « Soirée rétro »* le 26, et couronnement selon les goûts de l'heure, le 27, africain avec Touré Kunda, latino avec Ray Baretto. Si l'on ajoute la *douceur* du soir et les clapotis de la grande bleue toute proche, on comprendra qu'Antibes continue de valoir le détour. – F. M.

EXPOSITION

André Masson à Royaumont et à Nîmes

Le centre littéraire de la Fondation Royaumont présente une rétrospective des livres illustrés par André *Masson*. Quelque *cent trente ouvrages* parus *depuis Soleils bas* de Georges Limbour, en 1924. Gravure pour les *Sueurs de sang* de *Pierre-Jean Jouve*, compositions d'un érotisme cru pour *le Con d'Irène* et *Sacrifices*, lithographies en couleur pour les *Illuminations* de Rimbaud...

Dans le même temps, le Musée des beaux-arts de Nîmes propose une riche exposition consacrée au peintre, cette fois. De nombreuses toiles sont *prêtées par la galerie Leiris de Paris, mais on* découvrira aussi des tableaux plus rares issus de collections privées et de la famille d'André *Masson*. – *S. D.-S.*

★ Abbaye de Royaumont : 95 270 Asnières-sur-Oise. Jusqu'à fin juillet.

★ Musée des beaux-arts : rue Cité Foulc, 30 000 Nîmes. Jusqu'au 15 octobre.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

RÉOUVERTURE PARTIELLE DES COLLECTIONS PERMANENTES. Musée national d'art moderne.

HOMMAGE A JEAN DUBUFFET : NON-LIEUX. Jusqu'au 30 septembre.

JEAN-PIERRE BERTRAND – DAVID TREMLETT. Dessins. **PALERMO.** Rétrospective. – **UNE AUTRE COLLECTION POUR LE MUSÉE. – ATELIER POLAROID.** Jusqu'au 19 août. Galeries contemporaines.

LUMIÈRES. Je pense à vous. Jusqu'au 5 août. **LA MODE EN DIRECT.** Jusqu'au 30 septembre. CCI.

LIVRES D'ARTISTES. Jusqu'au 7 octobre. – ***PARIS AUTREMENT.*** Jusqu'au 2 septembre. BPI.

L'ARCHITECTURE EST UN JEU *MAGNIFIQUE.* *Jusqu'au 26 août. Grand* foyer.

LEGO EN LIBERTÉ. Jusqu'au 24 août. Atelier des enfants.

Musées

RENOIR. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F, le samedi : 16 F. Jusqu'au 2 septembre.

SALON DES INDÉPENDANTS. *De la Bible à nos jours, 3 000 ans d'art.* Grand Palais (256-45-08). T.l.j. de 10 h à 20 h ; mardi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 28 juillet.

LE PASSÉ COMPOSÉ. *Les 6 × 13 de* J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

GUSTAVE DORÉ *et la peinture religieuse et monumentale.* Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf *lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 29 septembre.*

LES PORTRAITS D'INGRES. *Peintures des musées nationaux.* – **LE DESSIN A GÊNES du XVI[e] au XVIII[e] siècle.** ***PASTELS FRANÇAIS DU XVIII[e] SIÈCLE.*** Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée *porte Jaujard (260-39-26). Sauf* mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). *Jusqu'au 30 septembre.*

RÉTROSPECTIVE ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Musée d'art moderne de *la Ville de Paris*, 11, *avenue du* Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi de *10 h à 17 h 40. Mercredi jusqu'à* 20 h 30. Entrée 15 F. Jusqu'au 8 septembre.

GIOVANNI ANSELMO – ANGE LECCIA. Séance – **LAWRENCE WEINER.** Sculpture. Arc, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 22 septembre.

PARANT & Co. Cent mille et une boules. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York. Jusqu'au 29 octobre.

RONSARD. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 septembre. **Poète de la nature.** Serres d'Auteuil, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil (bois de Boulogne) (651-71-20). T.l.j. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 4,25 F. Jusqu'au *8 septembre.*

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Halle, Barret, Tintand, Trülzsch). Jusqu'au 30 septembre. – **ALAIN KIRILI.** Jusqu'au 15 septembre. *Musée Rodin, 77, rue de Varenne* (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. *Entrée : 12 F ; dim., 6 F.*

BROR HJORTH. *Musée Bourdelle,* 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). *Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.* Jusqu'au 15 septembre.

DIX-NEUF PEINTRES DU MAROC. *Musée national des arts africains et océaniens,* 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 26 août.

HISTOIRES D'AFFICHES. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

L'AFFICHE SPORTIVE AVANT **1914, une sélection du Musée du sport.** Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

ACHILLE DEVERIA, témoin du romantisme parisien. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

RANCILLAC. Images éclatées. **YVARAL.** Mona Lisa synthétisée. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 18 août.

LES GRANDS BOULEVARDS. Jusqu'au 20 octobre – **DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE AU FAUBOURG DU TEMPLE.** Promenade historique dans le 11[e] arrondissement. Jusqu'au 29 septembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

ARCHÉOLOGIE ET PROJET URBAIN. Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 2 septembre.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (633-01-40). Jusqu'au 31 juillet.

VERSAILLES AUX ARCHIVES NATIONALES. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en février 1986.

LES SIÈCLES ROMANS EN BASSE-NORMANDIE. *Musée des monuments* français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

ROBERT LE DIABLE. Opéra, entrée par la façade (266-50-22). Tlj. de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 21 septembre.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Époque. *Jusqu'au 27 octobre.* – **EVENTAILS CONTEMPORAINS.** Jusqu'au 30 octobre. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F.

ALMANACHS, CALENDRIERS ET CARTES POSTALES. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 7 septembre.

FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN D'ILE-DE-FRANCE. *Musée du Luxembourg, 19, rue* de Vaugirard (234-95-00). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 4 août.

Centres culturels

HARTUNG. Hôtel de ville, salle Saint-Jean (276-40-66). Sauf mardi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 10 août.

CHARLES VANDENHOVE. Une architecture de la densité. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

TINTIN. « Ils ont marché sur la Lune » de la fiction à la réalité. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129 rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 6 octobre.

En région parisienne

CHANTILLY. Bourdelle dans la maison de Sylvie. Parc du château (458-28-69). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Histoire du pot, de Jean-Pierre Raynaud – Natures de rêves : Delprat, Delebecque, Le Groumellec, Levêque, Noël, Samson. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (956-46-46). Jusqu'au 1[er] septembre.

PONTOISE. Les sept sacrements d'A. Godyn (XVII[e]-XVIII[e] siècle). Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 septembre. Peintures néo-impressionnistes. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.

En province

Le Monde daté 20 juin a publié deux pages consacrées aux expositions d'été en province.

ABBEVILLE. Richesses de la céramique dans les musées de Picardie. Musée Boucher de Perthes, rue du Beffroi (24-08-49). Jusqu'au 1[er] septembre.

AIRAINES. Tim, 40 ans de politiques. Prieuré. Jusqu'au 8 septembre.

AIX-EN-PROVENCE. Tapa océaniens *(étoffes d'écorce battue).* Musée de la tapisserie, Pavillon de Vendôme, 13, rue de *la Molle* (42) 21-05-78). – *Pages cézanniennes 1985 : Jean Bazaine.* Musée *Cézanne de l'atelier des Lauves, 9, avenue* Paul-Cézanne (21-06-53). Jusqu'à la fin septembre. – *Antonio Segui : Peintures,* dessins et reliefs. Présence contemporaine, 60, boulevard Carnot (92-12-41). Jusqu'au 28 août.

ARLES. Chillida, sculptures. Abbaye de *Montmajour* (90) 54-64-17. Jusqu'au 14 octobre.

ALBI. Siméon et les flamants roses. *Jeune sculpture européenne.* Centre culturel, place des Cordeliers (54-11-11). Jusqu'au 31 août.

AUBUSSON. La tapisserie témoin de l'histoire, XV[e]-XVIII[e] siècle. Musée *départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers* (66-33-06). Jusqu'au 6 octobre.

AVALLON. Jeanclos, terres cuites. Salle *Saint-Pierre* (46-68-89). Jusqu'au 15 septembre.

AVIGNON. Collection d'art moderne *de la Fondation Maeght.* Grande chapelle du palais des Papes. Jusqu'au 31 juillet. – *Les anges musiciens : instruments de musique du Moyen Age et de la Renaissance.* Musée du Petit Palais, place du palais des Papes (86-44-58). Jusqu'au 30 novembre.

BAYONNE. Watteau et le dessin au XVIII[e] siècle. Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 15 septembre.

BEAULIEU (Tarn-et-Garonne). Frédéric Benrath. Trente années de peinture. Abbaye (30-76-84). Jusqu'au 8 septembre.

BEAUVAIS. *Edward Baran. Galerie* nationale de la tapisserie, 1, rue Saint-Pierre (4) 448-29-93. Jusqu'au 29 septembre.

BELLAC. Cueco, peintures, 1978-85. 9, rue *Thiers (55) 68-12-79. Jusqu'au* 31 août.

BIOT. Images du travail : peintures et dessins des collections françaises. *Musée* national Fernand Léger (33-42-14). Jusqu'au 30 septembre.

BLÉRANCOURT. *La peinture américaine dans les collections du Musée national d'art moderne (1914-1938). Musée* national de la coopération franco-américaine, château (39-60-16). Jusqu'au 16 septembre.

BORDEAUX. Hommage à Odilon Redon, 1840-1916. Galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal (90-91-60). Jusqu'au 1[er] septembre – Miquel Barcelo. Peintures 1983-1985 – Jannis Kounellis. Œuvres nouvelles. Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 8 septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Olivier Debré, œuvres récentes. Musée de Brou, 63, boulevard de Brou (22-22-31). Jusqu'au 11 septembre.

CAEN. L'art sacré d'Albert Gleizes. Musée des beaux-arts, château (85-28-63). Jusqu'au 31 août.

CALAIS. Come Mosta-Heirt. Etraves – Victor Pasmore, 1950-1967. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 22 octobre.

CAMPAGNE DU BUGUE (Dordogne). Musée imaginaire de l'archéologie. Château (06-44-74). Jusqu'au 28 septembre.

CARCASSONNE. Gérard Titus-Carmel. Casques, ombres et nuits. Tours narbonnaises, salle des Chevaliers. Jusqu'au 31 août.

CASES-DE-PÈNE. Robert Combas. Fondation du château de Jau (64-42-97). Jusqu'au 15 septembre.

CHARTRES. Fernand Leduc, de 1943 à 1985. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 15 septembre.

CHATEAUROUX. Biennale de céramique contemporaine. Couvent des Cordeliers (27-26-31). Jusqu'au 31 août. – Olivier Mosset, 1965-1985. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 3 août.

CLUNY. Jean Bazaine. Peintures et tapisseries. Ecuries de Saint-Hughes. Jusqu'au 8 septembre.

DIEPPE. Acquisitions : peintures, dessins, estampes. Musée-château (84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

DIJON. Sarthou. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 30 septembre.

DUNKERQUE. Trésors des musées du Nord de la France : de Carrache à Guardi. Musée des Beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 9 septembre. Ladislas Kijno. Musée d'art contemporain (65-98-00). Jusqu'au 30 septembre.

ÉPINAL. Bernar Venet. Musée départemental des Vosges, 1, place Lagarde (82-20-33).

ÉVREUX. Judit Reigl. Peintures 1960-1985. Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 septembre.

FIGEAC. Estimes : Viallat, Kermarrec, Haussman, Azemard, etc. Hôtel de Balène (38-66-55), et au château de Castelnau-Bretenoux. Juillet-août.

FLAINE. Peintures écrites de Mehdi Qotbi. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au *31 août.*

GORDES. Saura, Peintures 1985. Abbaye de Sénanque (90) 72-02-05. *Jusqu'au 14 octobre.*

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. *Henri-Manguin, 1874-1949.* Hôtel Donadei de Campredon, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'au 30 septembre.

JOIGNY. Ecriture-peinture. Atelier Cantoisel, rue Montant-au-Palais (62-08-65). Jusqu'au 15 septembre.

LA ROCHELLE. Encres de voyages de Pierre Alechinsky. Maison de la culture, 4, *rue Jean-du-Pérot (41-37-79).* Jusqu'au 31 août. Alain Villepigue. Chapelle Fromentin, *rue du Collège (41-57-16).* Jusqu'au 29 juillet.

LA ROCHE-SUR-YON. Didier Bay : le paysage dans la vie quotidienne – André Nouyrit : Totems et peintures. Musée d'art et d'archéologie, rue G.-Clemenceau (31-61-85). Jusqu'au 31 août.

LA VILLEDIEU (Ardèche). Burland l'insoumis, dessins et objets fous. Petit musée du Bizarre (37-83-28). Été.

LE MANS. Le deuxième voyage. Peintures, architectures, écritures de Robert Tatin. Abbaye de l'Epau (84-22-29). Jusqu'à fin septembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Alain Fleischer : Vanités. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Pierre Combet-Descombes (1885-1966). Rétrospective. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). Jusqu'au 15 septembre. – « Collections », œuvres du Frac Rhône-Alpes attribuées au musée Saint-Pierre. Elac, *Centre d'échanges de Perrache* (842-27-39). Jusqu'au 25 août.

MARSEILLE : ils collectionnent, premier regard *sur les collections privées d'art* contemporain. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91) 54-77-75. Jusqu'au 23 septembre. – New-York 85. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 31 août.

MEYMAC. Les années 50 : l'art abstrait. Idées de nature : Bousot, Claus Louttre B. Abbaye Saint-André (55) 95-23-30. Jusqu'au 7 septembre.

MIRMANDE. Hommage à André Lhote. Eglise Sainte-Foy (75) 63-04-90. Jusqu'au 11 août.

MONTAUBAN. Aspects de l'art en France de 1950 à 1980. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63) 63-18-04. Jusqu'au 6 octobre.

MORLAIX. Maurice Denis et la Bretagne. Musée des Jacobins, rue des Vignes (98) 88-38-96. Jusqu'au 29 septembre.

NANTES. Histoire de sculpture : Anselmo, Boltanski, Buren, Cragg, etc. Muséum d'histoire naturelle, 12, rue Voltaire ; Maison de la culture, passage Pommeraye ; Ecole des beaux-arts, rue Fénelon ; *Musée des beaux-arts, 10, rue* Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 31 août.

NICE. *L'Italie d'aujourd'hui : regard* sur la peinture de 1970 à 1985. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 15 octobre ; C. et F.-X. Lalanne, rétrospective sculptures et dessins. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 15 septembre ; Tout Ben. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93) 62-37-11. Jusqu'au 22 septembre ; *Fort du Mont-Alban. Cartes et châteaux. Route forestière du mont Boron. Jusqu'au 30 septembre.*

NIMES. André Masson, rétrospective. Musée des beaux-arts, *rue Cité-Foulc* (66) 67-38-21. Jusqu'au 15 octobre.

POITIERS. Pierre Loti, photographe. Jusqu'au 30 septembre. Les sculptures d'Anita Molinero. Jusqu'au 15 septembre. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (49) 41-07-53.

QUIMPER. Pierre Tal Coat. Rétrospective. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (98) 95-45-20. Jusqu'au 30 septembre.

RENNES. Jean-Germain Drouais, 1763-1788. Musée des beaux-arts, 20, quai Émile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 9 septembre.

RIOM. Etienne Clémentel et les arts. Musée F. Mandet, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville (38-18-53). Jusqu'au 20 octobre.

ROCHECHOUART. *Préfiguration* d'une collection. Musée départemental d'art contemporain. Château (55) 77-42-81. Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-BENOIT-DU-SAULT (Indre). Images du mouton. Centre polyvalent (47-51-44). Jusqu'au 31 août.

SAINT-ÉTIENNE. Bram *Van Velde*, un choix de peintures depuis les années 30. Musée d'art et d'industrie, place L.-Comte (77) 33-04-85. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Jean Dubuffet, *rétrospective*. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 6 octobre.

SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE. Antonio Garcia Molet, œuvres 1970-1985. Ancienne Abbaye (48-00-46). Jusqu'au 31 *août.*

SAINT-TROPEZ. Les années fauves de Van Dongen. Musée de l'Annonciade, quai Saint-Raphaël (97-04-01). Jusqu'à fin septembre.

STRASBOURG. Le monde des petits soldats de Strasbourg. Musée historique, Pont du Corbeau (88) 32-59-00. Jusqu'au 13 octobre ; fouilles récentes : un village néolithique vers 3000 av. J.-C. Musée archéologique, 2, place du Château (88) 35-47-27. Jusqu'au 14 octobre ; La naissance du musée alsacien et « la Revue alsacienne illustrée ». Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (88) 35-55-36. Jusqu'au 29 septembre.

TANLAY (Yonne). Henri Matisse, dessins – Cartier-Bresson : photos de Matisse – Cinq dessinateurs : Beringer, Gaste, Edouard, Ortner, Segaral. Château *(52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.*

TOULON. Jacqueline Gainon. Jusqu'au 2 septembre ; Hommage à Van Rogger *(1914-1983).* Jusqu'au 15 octobre : Arman aujourd'hui. Jusqu'au 15 octobre. Musée, 113, boulevard Leclerc (94) 93-15-54.

TOURS. Arp, Calder, Hartung. Musée des beaux-arts, place François-Sicard. Jusqu'au 1[er] septembre.

TROUVILLE-SUR-MER. Abram Topor. Rétrospective. Musée, villa Montebello, 64, rue Général-Leclerc (88-16-26). Jusqu'au 22 août.

USSEL. Les frères Cibille, peintures limousines du XVII[e] siècles. Musée du pays d'Ussel, chapelle des Pénitents (72-27-27). Jusqu'au 10 septembre.

VALENCE. Pierre Baraglio. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 1[er] septembre.

VÉZELAY. L'art abstrait des années 50 dans le legs Zervos. Salle gothique de la mairie (33-23-69). Jusqu'au 30 septembre.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Horia Damian : le Mastaba. – Jean-Luc Brisson et Jean-Yves Lehanc : Palmes à l'eau. – Eva Lallement. Jusqu'au 29 septembre. – Atila, Christoforou, Lindstrom. Jusqu'au 6 octobre. Musée d'art moderne, allée du Musée (05-42-46).

VILLEURBANNE. Collection du Van Abbe Museum d'Eindhoven. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 15 septembre.

VILLENEUVE-SUR-LOT. Piranèse et les piranésiens d'aujourd'hui. Musée Rapin, 1, boulevard Voltaire (53) 70-01-12. Jusqu'au 11 septembre.

FESTIVALS

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

MAIRIE DU Ve, le 26 à 18 h 30 : J.-F. Heisser, G. Pludermacher (pianistes), G. Cipriani, G. Perotin (percussions) (Bartok, L. Berio, A. Boucourechliev, P. Boulez, M. Constant).

SAINTE-CHAPELLE, le 27 à 19 h : C. Séminaire de Maynooth, S. Lavary (dir.), Château de Maisons; le 28 à 17 h 30 : E. Cooper (piano), P. Fournillier (dir.) (Mozart, Stravinsky, Dvorak) : même jour, église Saint-Séverin : après la messe de 18 h : Cantate 136 de J.-S. Bach.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, le 29 à 20 h 30 : Grande Ecurie et la Chambre du roy, K. Stuttgart, Frieder Bernius (dir.), G. Fischer, M. Meier, Schmid (soprano), René Jacobs (hautecontre), M. Tucker (ténor), U. Reinemann (baryton), (J.-S. Bach, Schutz, Haendel, Scarlatti).

SORBONNE, le 30 à 18 h 30 : A. Hewitt (piano) (Faure), G. Touvron (trompette), J.-L. Salique (orgue) (Constant, Delerue, Duhamel, Reger, Bach).

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, le 31 à 20 h 30 : J. Guillou (orgue) (Bach).

XVIIe FESTIVAL DE L'ORANGERIE DE SCEAUX (1) (660-07-79), le 27 à 17 h 30 : Ensemble Arpeggione (Beethoven, Weber, Debussy, Ravel) ; le 28 à 17 h 30 : Youri Egorov (piano) (Chopin).

En région parisienne

FETES ET FORTS, BANLIEUE 89.

AUBERVILLIERS, Fort, le 26 à 20 h : Tremplin Rock avec TSF 93 ; le 27, 21 h 30 : Dead Beats. Jesse Garon ; le 28, 14 h 30 : Hard rock ; à 20 h 30 : New Wave. Fort de l'Est, le 26, 20 h : Le monde à Paris ; le 27, 20 h : Boxe thaïlandaise ; le 28, 17 h : le Grand Céleste.

CHAMPIGNY, Fort, le 25 à 21 h 30 : Auber Bande ; le 26, 21 h 30 : C. Johnson, Bill Hurley ; le 27, 21 h 30 : Ensemble Métamorphose : le 28 à 21 h : Théâtre du Silence ; à 22 h 30 : Film indien.

ISSY, Fort, le 26 et 27 à 21 h : Cirque A. Fratellini.

IVRY, Fort, le 26 à 22 h : l'Etoffe des héros ; le 27 à 22 h : The Rose. Tora, Tora, Tora ; le 28 à 20 h : Concert classique ; à 22 h : La fille de Rayan.

SURESNES, Fort, le 26 à 21 h : Orchestre de l'Armée de l'Air ; le 27 à 21 h 30 : Soirée Big Band : le 28 à 21 h : Ensemble Da Camera.

FONTENAY-AUX-ROSES, Travelling (661-27-47), le 25 à 22 h : Valentine Quintin Quintet.

ROYAUMONT, Abbaye (043-30-16), le 21 à 18 h : Académie d'Orchestre. B. Renard (dir.), (Mozart, Schubert, Beethoven).

Les festivals en province

AQUITAINE, Festival international du mime, 53-52-81 ; **Périgueux**, du 25 au 27 à 21 h 30.

Et musiques en Aquitaine jusqu'en septembre : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques.

SARLAT, 34e Festival de Théâtre (53) 29-68-89, le 26 : « La Casa de Bernarda » (F. Garcia Lorca), J.-M. Broucaret (mise en scène) ; les 29 et 30 : « Ruy Blas » (V. Hugo), A. Mergnat (mise en scène).

AUVERGNE (70) 90-12-67, Festival de folklore mondial : Gannat, jusqu'au 29 juillet.

BOURGOGNE

DIJON, L'Estivade (80) 67-17-71/67-51-51.

Musique : Hôtel de Vogüé, du 30-7 au 2-8 : ensemble baroque de Franche-Comté.

Théâtre, au Théâtre, du 25 au 27 : « Bataclan » (opérette), du 29-7 au 3-8 : « Entre chien et loup » (C. Hein).

SEMUR-EN-AUXOIS (80) 97-04-25, le 25 · Foirail, rock, 21 h : Carte de séjour ; le 26 à 18 h, sur les remparts : performance de danse contemporaine ; le 27 à 21 h 30, sur les remparts : ballet classique khmer ; le 30 à 21 h 30, cour du théâtre : « Yes, peut-être », de M. Duras.

BRETAGNE

LORIENT (97) 21-51-51, **Centre dramatique**, du sam. 27 au sam. suivant à 22 h : « Don Quichotte » (Cervantès), J. Le Scouarnec (mise en scène).

CENTRE

XIes Semaines musicales de Tours (47) 05-55-08, **Salle des tanneurs**, le 28 à 20 h 30 : Concert des meilleurs jeunes artistes de l'Académie, le 30 à 21 h : T. Nikolaeva (piano) (Bach). **Cathédrale de Tours**, le 27 à 21 h : orch. North. Symph of England, V. Spivakov (dir.) (J.-S. Bach). **Salle des Fêtes**, le 31 à 21 h : orch. North. England, V. Spivakov (dir.) ; solistes : finalistes du concours int. de violon et piano de l'Académie.

BOURGES (48) 24-75-33, ballades, musique, danses, théâtres, ... du 27 (20 h 30) au 28 (21 h 15) : spectacles.

VALENÇAY, Festival du Château (54) 21-63-19 (par le Théâtre du Nain Jaune). **Château**, le 27 à 21 h 45 : « Quatrevingt-Treize » (V. Hugo), J.-L. Martin-Barbaz (mise en scène) ; le 30 à 21 h 45 : « la Flûte enchantée » (Mozart), coproduction Fest. de St-Céré/orch. Poitou-Charentes, J. Gillibert (mise en scène), J. Pési (dir., mus.).

Saint-Denis, 4e Festival d'orgue, Amboise, le 27 à 21 h. C. Mantoux (1er prix de Chartres).

CHAMPAGNE-ARDENNES

XVe Festival de Champagne-Argonne (26) 60-83-51 : **Château de Braux-Ste-Cohière**, le 27 à 21 h : Ens. Arlequintette (Haydn, Milhaud, Reicha).

FRANCHE-COMTÉ

Rens. : Besançon (81) 53-23-16 ; Marsannay La Côte (80) 51-17-55 ; Pontarlier (81) 46-51-76.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

ALÈS, VIIIe Festival du jeune théâtre (66) 52-52-66. **Cour Vauban**, le 25 à 22 h : « l'Arbre à soleil », E. Guichard (mise en scène) ; **Théâtre**, le 26 à 21 h 30 : « le Vieil Homme et la mer », M. Ulusoy (mise en scène).

ARLES ST-MARTIN-DU-MEJAN, le 25 à 21 h 30 : René Jacobs, K. Junghänel (Monteverdi, Bach, Haendel, Schütz) ; le 26 à 21 h 30 : Arts florissants, W. Christie (dir.) (suites d'orchestre de « Médée », « Actéon », « Orphée ») ; le 27 à 20 h 30 : « Didon et Enée » (Arts florissants) (H. Purcell).

BÉZIERS, XXe Festival (67) 49-24-19 : **Théâtre de Verdure**, le 25 à 17 h : Ensemble de cuivres (Arban) (Haendel, Bach, Mozart, Purcell, Arban, Rodriguez, Bolling, Rossini, Legrand, Joplin). **Plateau des Poètes**, le 26 à 21 h 30 : Orchestre de chambre, B. Thomas (dir.) (Haendel : « Water Music » et « Feux d'artifice royaux »).

LUBERON (90) 75-63-28, 72-34-59 : **Eglise de Roussillon**, le 25 : Quatuor Dolezal, **Abbaye de Silvacane** : Q. Dolezal ; **Eglise de la Fontaine** : le 28, Q. Dolezal (Haydn, Smetana, Dvorak), sur les trois dates.

MONTPELLIER (67) 66-00-92 : **Salle Molière**, le 25 à 18 h 30 : V. Stoupel (piano) (Tchaïkovski, Liszt, Stravinski) ; le 26 à 18 h 30 : L. Kavakos (violon) (Pazzini, Kreisler, Brahms, Ysaye) ; le 28 à 11 h : H. Billaut (piano) (Beethoven, Chopin, Ravel) et à 21 h 15 : L. Gencer (soprano), R. Negri (piano) (Donizetti, Bellini, Rossini) ; le 29 à 18 h 30 : Angela Hewitt (prix Glenn Gould) (Bach, Beethoven, Faure) ; le 31 à 18 h 30 : S. Kudo (flûte), F. Aguessy (piano) (Poulenc, Schubert, Farkas).

Cour Jacques-Cœur, le 20 à 21 h 15 : J. Ben (concert brésilien), le 27 à 21 h 15 : Orchestre cham. de Norvège, D. Dorow (soprano), J.-F. Heisser (piano) (œuvres inédites d'Alban Berg), le 29 à 21 h 15 : T. Nikolaeva (piano) (Beethoven, Haendel).

Salle Gramont, le 26 à 21 h : Ensemble itinéraire, Guy Reibel (dir.), I. Jarsky (soprano) (Decoust, Xenakis, Scelsi, Tessier) ; même jour à 23 h : jazz (René Bosc).

Jardin de la DRAC, le 27 à 19 h : Journée perspectives du vingtième siècle, P. Dubuisson (piano), P. Cueco (percussions), concert L. Ferrari.

LODÈVE, **Abbatiale St-Fulcran**, le 25 à 21 h 15 : Orchestre de cham. de Norvège, O. Charleir (violon) (Grieg, Mozart, Ysaye).

Place du Nombre d'Or, le 25 à 21 h : J.-L. Gil (orgue), A. Chpelitch (trompette) (Mozart, Bach, Telemann, Frank, Widor).

Château de Poudres, le 30 à 18 h 30 : Quintette Ysaye (Faure, Brahms) ; le 31 à 21 h 30 : Orchestre de cham. de Norvège, T. Tonnessen (dir.), A. Hewitt (piano) (Bach).

GRANDE-MOTTE, Eglise, le 31 à 21 h 30 : G. Wannes (chant, guitare, mus. trad. flamande : V. de Velde).

Notre-Dame-des-Tables, le 30 à 21 h 15 : S. Mintz (violon), Bach.

CLERMONT-L'HÉRAULT, Théâtre, le 30 à 21 h 30 : F. Michaud (piano) (Beethoven, Bach, Schumann, Déodat).

LE VIGAN, Cathédrale, le 30 à 21 h 30 : Orchestre de cham. de Norvège, T. Tonnessen (violon), S. Kudo (flûte) (M. Aam, Saliéri, Bach, Britten).

OUVEILLAN, **Grange de Fontcalvy**, le 28 à 21 h 15 : Orchestre de cham. de Norvège, T. Tonnessen (dir.), M. Bauer (trompette), J.-M. Picard (hautbois), M. Lévinas (piano) (Hummel, Mozart, Beethoven).

MONTFERRIER, **Jardin du Château**, le 26 à 21 h 15 : Orchestre de cham. de Norvège, Y. Chiffoleau (violoncelle) (Haendel, Bach, Haydn, Pascal).

SAINT-JULIEN-DE-SALINELLES, Sommières, le 28 à 18 h 30 : Quatuor Ysaye (Haydn, Bach, Beethoven).

VILLENEUVE-LES-AVIGNON, Le Tinel, le 25 à 21 h 30 : « Les Perses » de Fr. Rzewski.

NIMES (66) 67-29-11, **Théâtre sur l'eau**, les 25 et 26 à 21 h 30 : Opéra de Paris (création), les 27 et 28 à 21 h 30 : « Don Quichotte », R. Noureev (chorégraphie).

SÈTE, **Festival de la mer** (67) 46-20-90/74-32-52, **Théâtre**, le 27 à 21 h 45 : « Ruy Blas » (V. Hugo) ; le 30 à 21 h 45 : « Dom Juan » (Molière), dans une mise en scène de J.-P. Bouvier.

VAISON-LA-ROMAINE, 33e **Festival**, (90) 36-24-79 : **Opéra**, « Orphée » (Haydn), le 26 : Orchestre philharmonique Montpellier Languedoc-Roussillon, C. Diederich (dir.), G. Coutance (mise en scène), C. Marest (scénographie). **Danse**, le 28 : « Symphonie fantastique » (Hector Berlioz) (ballet de Marseille-Roland Petit). **Théâtre**, le 31 : « Quatrevingt-Treize » (V. Hugo), Centre dramatique Nord-Pas-de-Calais, Jean-Louis Martin-Barbaz (mise en scène).

MIDI-PYRÉNÉES

CASTRES, **Cirque de Gavarnie** (62) 92-49-07/92-49-10, jusqu'au 28 : « Dieu » (V. Hugo).

SAINT-CÉRÉ, **Festival** (65) 38-29-08, Saint-Céré, le 27 : « la Flûte enchantée » (Mozart), J. Pesi (dir.), J. Gilbert (mise en scène), Orchestre philharmonique des Charentes.

CONQUES (65) 69-83-30, **Abbatiale romane**, le 26 à 21 h : Ensemble G. Binchois (musique à la cour de Bourgogne).

HAUTE-NORMANDIE BASSE-NORMANDIE

DEAUVILLE (93/38-12-11), **Casino**, le 27 : Betty Mars et Yves Lecoq ; le 28 : Y. Menuhin (violon) accompagné par J. Menuhin ; le 30 : conférence avec film sur le Venezuela.

SAINT-PIERRE-DU-VAUBRAN (32/59-90-89), **Moulin d'Andé**, du 15-7 au 25-8 : Rencontres internationales de musique de chambre.

MONT SAINT-MICHEL, Les Heures musicales.

GRANVILLE (33/90-62-24), **Eglise Notre-Dame**, le 26 à 21 h 30 : M. Rudy, piano (Schubert, Scriabine, Prokofiev).

NORD-PAS-DE-CALAIS

LILLE, **Festival de la côte d'opale**, (21/30-40-33), « V'la le bon vent ».

BERCK, **salle Floiet**, le 26, à 21 h : F. Lalanne.

LE PORTEL, **salle des Sports**, le 27 à 21 h : Diane Dufresne.

BOULOGNE, **salle des Sports**, le 29 à 21 h : M. Jonasz.

ETAPLES, **cinéma Pax**, le 30 à 21 : P. Vassiliu.

PAYS DE LA LOIRE

Festival de Sully et du Loiret (38/36-29-46). **Orléans** (38/53-05-95).

SULLY-SUR-LOIRE, **Château** (salle des Gardes), le 26 à 21 h : Y. Egorov, piano (Chopin, Debussy) : récital de piano. Le 27 à 21 h : quatuor Enesco, Y. Egoro au piano, Schubert, Brahms, Haydn : musique de chambre.

PROVENCE COTE-D'AZUR

AVIGNON, **XXXIIIe Festival** (90/86-24-43), **Cour d'honneur** (Palais des Papes), les 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 à 22 h : « Lucrèce Borgia », A. Vitez (mise en scène).

Carrière Callet, les 25 et 28, à 21 h 30 : « la Partie de dés » ; les 26 et 29, à 21 h 30 : « l'Exil dans la forêt » ; les 27 et 30, à 21 h 30 : « la Guerre » ; le 31, à 19 h : « Nuits du Mahabharata » (trois pièces).

Cloître du Vieux Palais, le 25, à 19 h : « les Comédiens », contes 1 ; le 26, à 19 h : « les Comédiens », contes 2 ; le 27, à 19 h : « les Musiciens » 2.

Théâtre municipal, du 25 au 31, à 21 h 30 : « la Nuit de Madame Lucienne ».

Cloître des Carmes, du 25 au 28, à 22 h : « Groom » (C. Morel).

Cloître des Célestins, du 26 au 29, à 22 h : « Une heure d'antenne » (O. Duboc).

Salle Benoit-XII, du 25 au 27, à 21 h 30 : « Incandescence » (K. Saporta).

Chapelle des Pénitents-Blancs, les 25 et 27, à 21 h 30 : « Je songe au vieux soleil » (L. Mayor, A. Marcon) ; le 26, à 21 h 30 : « Mes Souvenirs » (D. Valadié).

Lycée Frédéric-Mistral, les 26, 28 et 30 à 22 h : « les Dormeurs » (F.M. Pesenti).

Rencontres cinématographiques : **Verger d'Urbain-V**, du 25 au 29 à partir de 10 h, entrée gratuite : débats ; **Cinéma le Palace**, du 25 au 29, de 14 h 30 à 17 h ; **Cour de l'archevêché**, du 25 au 29, à 22h ; **Métropole des Doms**, le 31 à 18 h : Orgue ; **Montélimar** (église), le 25 à 21 h : Orgue.

AIX-EN-PROVENCE (42/23-11-20) : **XXXVIIIe Festival international d'art lyrique** : **Théâtre de l'Archevêché. Opéras** : les 25 et 31, à 21 h 15 : « les Noces de Figaro » (Mozart) J.E. Gardiner (dir. Mus.) ; le 27, à 21 h 15 : « Orfeo » (Monteverdi), M. Corboz (dir. mus.) ; les 26 et 29, à 21 h 15 : « Ariane à Naxos » (R. Strauss), S. Bychkov (dir. mus.), **Concerts, récitals** : le 28, à 21 h 30 : Orch. de l'Opéra de Paris, J.E. Gardiner (dir. mus.), solistes : M. Bourgues (hautbois), P. Coburn (chant) ; Mozart. Une heure avec, au Cloître Saint-Sauveur du 25 au 27 (12 h, 18 h).

CHATEAUVALLON (94/92-80-91), le Printemps (Toulon-Var).

FRÉJUS, **VIIIe Festival des arts et de la musique** (51-20-36), **Cour de l'Evêché**, le 26, à 21 h 30 : Duo, M. Nordmann et M. Debost, harpe et flûte (Schubert, Beethoven, Milhaud, Hindemieth).

GRASSE, **Centre international** (93/36-70-18), le 26 à 21 h : H. Grimaud, pianiste (Rachmaninoff, Jolivet).

MALAUCENE, **Rencontres estivales** (90/65-22-59), **Théâtre du Blanchissage**, du 26 au 27, à 21 h 30 : « George Dandin » et « le Médecin malgré lui » (Molière).

MONTE-CARLO (93/50-76-54), **Palais princier**, le 28 : L. Foster, H. Szeryig (violoniste).

NICE (93/87-03-50), **Monastère de Cimiez**, le 26, à 21 h : Quatuor Via Nova, P. Thibaud, trompette (Telemann, Vivaldi, Schubert, Marcello), M. Becquet, trombone.

SISTERON, **XXXes Nuits de la citadelle**, **Cloître Saint-Dominique**, le 25 à 21 h 45 : W. Fernandez (soprano) ; le 27, à 21 h 15 : concert, I. Brown (dir.)

Cathédrale, le 31 à 21 h 30 : « Passion selon saint Jean », M. Corboz (dir.), Ens. voc. et instr. de Lausanne.

RHONE-ALPES

ANNONAY (33-22-45), **Théâtre municipal**, le 29, à 21 h : Orch. Birmingham (Bird, Haendel, Downes, Schumann, Stravinski).

Festival du Beaujolais (74/68-89-38), **Ves Semaines Art et Montagne**, rens. Office du tourisme de Briançon (92/21-08-50), Les Amis de la musique.

SAINT-DONAT, **XXIVe Festival de Saint-Donat** : **J.S. Bach**, le 28 à 21 h : M.-C. Alain, orgue : le 30 à 21 h : « Passion selon saint Jean », M. Corbo (dir.), Ens. voc. et instr de Lausanne.

VIENNE, **XIVe Année de musique en Dauphiné** (74/85-00-05). **Cathédrale**, le 26, à 21 h 15 : Concert Bach. **Cloître roman**, le 27, à 21 h 15 : le romantisme allemand du XIXe siècle. **Château de Septème**, le 30, à 21 h 15 : J.-P. Collard, piano, A. Dumay, violon (Schumann, Brahms, Yzaye, Franck).

MUSIQUE

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

MERCREDI 24 JUILLET

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 20 h 45 : Ensemble instrumental A. Stajic (Vivaldi, Corelli).

Lucernaire, 20 h : T. Poulet (violon), A. Pellerin (piano) (Dvorak, Bartok, Fauré).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : B. Verlet (clavecin) (Bach).

JEUDI 25 JUILLET

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 20 h 45 : voir le 24.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : D. Comtois-Caben (clavecin), L. Civatte (violon), S. Limonaire (flûte) (Bach).

Lucernaire, 20 h : voir le 24.

VENDREDI 26 JUILLET

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (L'Age d'or espagnol).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 25.

Lucernaire, 20 h : voir le 24.

SAMEDI 27 JUILLET

Eglise Saint-Merri, 21 h : I. Villey (luth), C. Honojosa (ténor) (musique espagnole et mexicaine de la Renaissance).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : Trio Voce de Düsseldorf, L. Mattes (soprano), J. Kulhaus (flûte) (Telemann, Haendel, Bach).

DIMANCHE 28 JUILLET

Notre-Dame de Paris, 14 h 30 : Texoma Church Choral (Lovelace, Marshall).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Wolverhampton Youth Orchestra, K. Sedgebeer (dir.) (Schubert, Berlioz, Haendel).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30. voir le 27.

LUNDI 29 JUILLET

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (trouvères et troubadours).

Lucernaire, 20 h : H. Janney (piano) (Schubert, Beethoven, Chopin, Fauré, Dutilleux).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 27.

MARDI 30 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : H. Takahashi (clavecin) (Couperin, Rameau, Bach, Scarlatti).

Notre-Dame de Paris, 16 h : Orange Choir (Hindemith, Hairston).

Lucernaire, 20 h. voir le 29

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Maxim Saury Jazz Music (jusqu'au 27) : à partir du 28 : Michel Attenoux Jazz Group

FORUM (297-53-47), les 26 et 27 à 21 h Gazoline.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : mer. : Manu de Carvalo ; 0 h 30 : Loalwa ; jeu. : Samy et Sion ; à 0 h 30 : Michael Silva ; ven. : (+ 20 h 30) : Have Perce ; à 0 h 30 : Loalwa ; sam. : Have Perce ; à 0 h 30 : Worthy Davis ; à 4 h : Tao Blues ; dim. : 23 h : Cl. Ashford, C. Greenshaw, W. Davis ; lun. : Tao et Vincent ; à 0 h 30 : Raquel ; mar : Amed Gulbay ; à 0 h 30 : Jean Bonnard.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h. S. Lazarevitch, Ph. Mace, M. Benita, L. Winsberg, Z. Fhischer, M. Alibo, T. Rabeson (jusqu'au 29) : à partir du 30 : F. Leriche, N'guyen Le, P. Gritz.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 24, 25 et 28 : Sun Ra Orchestra ; le 26 : Fode Cisse ; le 27 : Fiesta Latina, La Manigua ; à partir du 29 : McCoy Tyner trio.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Orpheon Orchestra ; jeu. : le Quintette de Paris ; ven. : JCJB Old Finest Stompers ; sam. : Cyril Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Clark Terry, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 26 et 27 : Thomas Mapfumo.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Michel Attenoux Jazz Group (jusqu'au 27) : à partir du 30 : J. Lacroix Jazz Orchestra.

SUNSET (261-46-60) (D), 23 h : Rido Bayonne sextet.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 heures : Voices of America, Paul Cooper.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D.), 22 h 30 : Los Pucci trio (jusqu'au 27) : à partir du 29. Arturo Penon, R. Pelinski, E. Klainer.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), ven. et sam. 21 h, dim. 15 h : Boulevard du music-hall

ESPLANADE DE LA DÉFENSE (les ven. et sam. à 22 h) : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

GYMNASE (246-79-79) (Dim., lun. mar.) 21 h : Thierry le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 21 h 45 : Areski et Fontaine.

LE PIGEON DE LA BUTTE (262-57-95) (L.) 23 h, Monique Morelli.

TOURTOUR (887-82-48) (D., L.). 22 h 30 : Tango pile et face.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), le 24 à 20 h 45, dim. 17 h · Théâtre d'images ; le 26 à 20 h 30 : Concours de danses sportives ; les 27 à 15 h ; 28 à 20 h 45 ; 29 à 17 h : Cie Arcor.

MAIRIE DU IVe (278-60-86), ven., sam. et dim. à 21 h. Ballets historiques du Marais

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), relâche. Reprise le 30 septembre.

SALLE FAVART (296-06-11), relâche. Reprise le 21 septembre.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), mer., jeu., lun. (dern.) à 20 h 30 : le Misanthrope ; ven. 20 h 30 (dern.) : Bérénice : sam. 20 h 30, dim. 14 heures : Feydeau, comédies en un acte.

Les autres salles

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) (J., D. soir), 21 h, mar., dim. à 15 h : Doit-on le dire ?

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h : sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Tailleur pour dames.

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 20 h 30 : Le blé se couche.

CONCIERGERIE (353-29-83), 20 h 30 : Spartacus (dern. le 31).

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir) 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Le canard à l'orange.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 22 h : Scènes de ménage.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D., L., Mar.) 20 h 30 : Puttin'on my Boots, I'm Goin'to my Roots (Farid Chopel).

ESPACE MARAIS (366-90-14) (D. soir, L.), 18 h 30 : Tomb-al-Ca-Zar : 20 h 30, mat. dim. 16 h : D. Jungelfon.

FIAP (589-89-15), les 24 et 26 à 21 h ; le 25 à 22 h : Risonances sur une passerelle.

FONTAINE (874-82-34) (D.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h : Triple Mixte (dern. le 27).

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 19 h : Perversity in Chicago ; 21 h : Madame's Late Mother.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (L.), 21 h : les Précieuses Ridicules.

JARDIN SHAKESPEARE (271-44-06), le 26 à 16 h ; les 27 et 28 à 14 h et 17 h : les Fourberies de Scapin.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D.), 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 20 h : I. C'est rigolo : II. 18 h : Parlons français n° 2 ; 20 h : Chôme qui peut : 21 h 45 : Commedia dell'arte ; Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53) (D., L.), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 15 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : En camarades.

TAI THÉATRE (278-10-79) (D., L.), 21 h : Yes peut-être (dern. le 31).

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres : 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), jeu., ven 20 h 30 : Astro Follies Show ; mer. 21 h : Tremplin.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.), 20 h : la Nuit et le Moment (dern. le 31).

THÉATRE 33 (877-38-03), mer., jeu., dim., mar. 20 h 30 ; vend. et sam 16 h 30 : Courteline pas mort.

TOURTOUR (887-82-48) (D., L.). 18 h 30 : Merveilleux épouvantail, 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.). 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-63) (D., L., mar.), 20 h 30 : la Libératrice ; 21 h 15 : le Fétichiste.

AU BEC FIN (296-29-35) (D), 20 h 30 : Chants d'elles : 22 h : Crazy Cocktail ; 23 h 15 : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes : 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr... et vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal : 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux : 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Riez, riez, profitez-en... : (D. soir, L.), 22 h, dim. 17 h : Les méthodes de Camille Bourreau.

ÉCUME (542-71-16) (D., L.), 20 h 30 : explosion dans un sous-marin ; 22 h : le Watrok's.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Ça va gicler chez les bourgeois.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 24 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, Fanatisme, de G. Ravel et T. Lekain ; 19 h, Pour être aimé, de J. Tourneur ; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : Koheiji vivant, de N. Nakagawa.

JEUDI 25 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, les Anges noirs, de W. Rozier ; 19 h, la Femme nue, de J.-P. Paulin ; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : Orange Road Express, de K. Omori.

VENDREDI 26 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, Gigolette, de Y. Noé ; 19 h, Mariage à responsabilité limitée, de J. de Limur ; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : la Vie d'une courtisane, A. Jissoji.

SAMEDI 27 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali ; Sidonie panache, de H. Wulschleger ; 19 h, Arsène Lupin, détective, de H. Diamant-Berger ; 17 h, J.-A. Martin photographe de J. Beaudin ; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : Jun, de H. Yokoyama.

DIMANCHE 28 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali : 15 h, le Chemin de Rio, de R. Siodmak ; 19 h, Baccara, de Y. Mirande et L. Moguy ; 17 h, le Sexe des anges, de P.-F. Campanile ; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : la Marche de Kamata, de K. Fukasaku.

LUNDI 29 JUILLET

Relâche.

MARDI 30 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, Balthazar, de P. Colombier ; 19 h, la Bête aux sept manteaux, de J. de Limur ; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : les Samouraïs de Shogun, de K. Fukasaku.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 24 JUILLET

15 h, Westerns : Fais ta prière... Tom Dooley, de T. Post ; 17 h, Aventures : Tarzan le magnifique, de R. Day ; 19 h, Drames et comédies : la Nuit sans lune, de I. Pichel.

JEUDI 25 JUILLET

15 h, Westerns : Massacre à Furnace Creek, de B. Humberstone ; 17 h, Aventures : le Chevalier de la vengeance, de J. Cromwell ; 19 h, Drames et comédies : la Mousson, de C. Brown.

VENDREDI 26 JUILLET

15 h, Westerns : la Charge des tuniques bleues, de A. Mann ; 17 h, Aventures ; Cinq semaines en ballon, de I. Allen ; 19 h, Drames et comédies : The Member or the Wedding, de F. Zinnemann.

SAMEDI 27 JUILLET

15 h, Westerns : la Dernière Caravane, de D. Daves ; 17 h, Aventures : la Pagode en flammes, de H. Hathaway ; Drames et comédies : 19 h, la Fille sur la balançoire, de R. Fleischer ; 21 h, Forever Amber, de Otto Preminger.

DIMANCHE 28 JUILLET

15 h, Westerns : la Cible humaine, de H. King ; 17 h, Aventures : Suez, de A. Dwan ; 19 h, Drames et comédies : Wild River, de E. Kazan ; 21 h, l'Eventail de Lady Windermere, de O. Preminger.

LUNDI 29 JUILLET

15 h, Westerns : White Feathers, de R.D. Webb ; 17 h, Aventures : Port Afrique, de R. Mate ; 19 h, Drames et comédies : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Kay.

MARDI 30 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boite à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A. v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

CONTES CLANDESTINS (Fr.), République, 11e (805-51-33).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. ; Opéra Night, 2e (296-62-56).

DESIDERIO (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00)

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FEU SOUS LA PEAU (Fr) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 14e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boite à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; George-V, 8e (562-41-46).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 9e (742-60-03) ; Richelieu, 9e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Républic, 11e (805-51-33).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic, 11e (805-51-33).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PUMPING IRON 2 (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) Mistral, 14e (539-52-43).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ROUGE MIDI (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SALE TEMPS POUR UN FLIC (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) : Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)) : Tourelles, 20e (364-51-98).

STARMAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STICK, LE JUSTICIER DE MIAMI, (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) : Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA BALADE INOUBLIABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES BRANCHÉS DU BAHUT (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount City, 8e (562-45-76) : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) : Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boite à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LE CREDO DE LA VIOLENCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) : Images, 18e (522-47-94).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

DÉLIVRANCE (A. v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.o.) : Français, 9e (770-33-88).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FLINGUEUR (A., v.f.) (*) : Paris Ciné, 1er (770-21-71).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

MÉTROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MOONRAKER (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76)) ; v.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SCANNERS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

LA STRADA (It., v.o.) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES FILMS NOUVEAUX

LE DERNIER DRAGON, film américain de Michael Schultz, (v.f.) : REX, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Les Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE RETOUR DU CHINOIS, film britannique de James Glickenhauss (v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Les Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; (v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) :

LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE, film italien de César Todd (**) (v.f.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARATHON KILLER, film américain, de Robert-L. Rosen (v.f.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; (v.o.) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

UN ÉTÉ POURRI, film américain de Philipe Borsos, (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (359-82-92) ; Sept Parnassiens, 14e (335-21-21).

Les festivals

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), t.l.s., 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma Belle en promenade.

CINÉASTES DE NOTRE TEMPS, Olympic, 14e (544-43-14), mer. : J. Vigo – L. Bunuel ; jeu. : J. Renoir (2 parties) ; ven. : E. von Stroheim – J. von Sternberg ; sam. : J. Cassavetes – S. Fuller ; dim. : F. Lang – J.-L. Godard ; lun. : F. Truffaut ; mar. : M. Ophuls – C. Th. Dreyer.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer.-dim. : Show Boat ; jeu. : Cover Girl ; ven. : la Grande Farandole (v.f.) ; sam. : les Chaussons rouges ; lun. : Tous en scène ; mar. : l'Amour vint en dansant.

COMÉDIES AMÉRICAINES (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Indiscrétions ; jeu. : Ninotchka ; ven. : l'Extravagant Mr Ruggles ; sam. : la Femme aux deux visages ; dim. : Madame porte la culotte ; lun. : Je ne suis pas un ange ; mar. : Lady Lou.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01) : India Song, Aurelia Steiner.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action rive-gauche, 5e (329-44-40), mer. : l'Inspecteur Harry ; jeu. : la Sanction ; ven. : Joe Kidd ; sam. : Magnum Force ; dim. : Firefox, l'arme absolue ; lun. : l'Épreuve de force ; mar. : l'Inspecteur ne renonce jamais. – Salle 2, mer. : Ça va cogner ; jeu. : L'inspecteur ne renonce jamais ; ven. : l'Evadé d'Alcatraz ; sam. : Un shériff à New-York ; dim. : la Corde raide ; lun. : l'Inspecteur Harry ; mar. : la Sanction.

A. KUROSAWA (v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance ; les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés, Dersou Ouzala.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : le Genou de Claire ; la Carrière de Suzanne – la Boulangère de Monceau ; la Marquise d'O ; la Collectionneuse.

LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS MÉTRAGES, Olympic, 14e (544-43-14).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Cocaïne ; jeu. : Gigolo ; ven. : Amadeus ; sam. : Terminator ; dim., mar. : Steaming.

CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer. : Dans la ville blanche ; jeu. : Charles mort ou vif ; ven. : Retour d'Afrique ; sam. : la Salamandre ; dim. : le Milieu du monde ; lun. : Jonas qui aura vingt ans en l'an 2000 ; mar. : Messidor.

TEX AVERY (v.o.), Action-Christine, 6e (329-11-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89).

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), mer.-dim. : le Ciel peut attendre ; jeu. : les Forbans de la nuit ; ven. : l'Aventure de Mme Muir ; sam. : Péché mortel ; lun. : Laura ; mar. : la Route au tabac.

VIVE LA REPRISE – cinq films pour le prix d'un – (v.o.), Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), 14 h : Nanouk l'esquimau ; 15 h : Cape et poignard ; 16 : Buster s'en va-t'en guerre ; 18 h : la Fontaine d'Arethuse : 20 h : Morocco : 22 h : la Femme à abattre.

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), jeu., ven., 22 h – sam., lun., 20 h.

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 18 h.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), dim., lun. 17 h 30.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., sam., mar., 22 h, dim. 20 h.

CLÉOPATRE (A., v.f.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), sam., dim., lun., mar. 14 h.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., 11 h 35.

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 05.

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 10.

FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (Iv., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h, en semaine.

FURYO (Jap, v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., jeu., vend., sam., mar., 17 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 22 h.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 11 h 45.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 30, 20 h, + sam. 24 h.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, 20 h 45.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., dim., mar., 21 h 45.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 18 h.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 19 h 20.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 10.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30, ven., sam. 0 h 20.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 0 h 20.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun 20 h.

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20, + Rialto, 19e (607-87-61), lund., 16 h 15.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 50 sam., 0 h 10.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 35.

هكذا من الأصل

Le sport et l'argent

III. – *En France : ni puissant ni misérable*

Le sport brasse des sommes d'argent phénoménales et la télévision y est pour quelque chose (*le Monde* des 23 et 24 juillet).

Un Français sur cinq a troqué ses pantoufles pour des chaussons de sport. Les champions nationaux se sont fait une place sur les podiums internationaux. L'argent des secteurs public et privé a contribué à cette évolution.

par MICHEL CASTAING

Le fameux dessin de Jacques Faizant qui a fait le tour de la planète il y a un quart de siècle n'illustrerait plus, aujourd'hui, l'état et le moral des sportifs : il représentait le général de Gaulle, en survêtement, un sac de sport sur l'épaule, en partance pour les Jeux olympiques de Rome (1960) – où la délégation nationale était, à quelques exceptions près comme Michel Jazy, en pleine déroute, – et la « bulle » faisait dire au chef de l'Etat : « *Décidément, il faut que je fasse tout moi-même.* » L'an dernier, M. François Mitterrand n'a pas eu besoin de coiffer son chapeau à larges bords pour aller jouer les cow-boys reaganiens à Los Angeles...

Vingt-huit médailles : même si l'absence des pays de l'Est a facilité l'acquisition de quelques-uns de ces trophées, la moisson n'avait pas été si bonne depuis longtemps. Question de dons, évidemment, mais aussi de soutiens financiers : *rien que pour* l'athlétisme, indique M. Pierre Weiss, directeur administratif de la Fédération nationale française, l'aide gouvernementale à la préparation olympique s'est élevée à 1,9 million de francs, réparti selon le niveau de performance ou le statut social du « sélectionnable ». Bref, Marianne n'est plus seulement un buste. Elle possède *maintenant* des jambes, et, même s'il a, par nature, des mollets de coq, Chantecler peut se dresser sur ses ergots.

Traditionnellement brillants dans des disciplines réputées « nobles » – le judo, l'escrime, le rugby, les *sports équestres, la voile,* – mais guère pratiquées au sommet, sur plus d'un ou deux continents, les Français ont, depuis une dizaine d'années et après, bien souvent, de longues traversées du désert, étendu leur registre international.

Ils ont refait surface en football (la « bande » à Platini et l'équipe olympique), en tennis (Yannick Noah, Henri Leconte), en boxe (Louis Acariès, Antoine Montero), en ski féminin (Perrine Pelen), dans les sports mécaniques – Alain Prost en automobilisme, Bernard Hinault et Laurent Fignon en cyclisme, Christian Sarron en motocyclisme, etc.

Réviser l'ordre du quarté

Certes, il subsiste de vastes zones d'ombre, notamment dans les deux disciplines-vedettes des JO : l'athlétisme, malgré les perchistes, et la natation, bien que des progrès, illustrés par Frédéric Delcourt à Los Angeles, *aient été réalisés.* En gymnastique, en aviron, dans les sports de glace et dans des sports d'équipe comme le basket-ball, le handball ou le volley-ball, on ne peut pas dire que les représentants français se bousculent sur les podiums, exploit excepté. Mais, dans l'ensemble, le sport national, en 1985, n'est pas ridicule. Ni puissant ni misérable.

Dans un pays qui passe, à ses propres yeux, pour compter une majorité de « *sportifs en chambre* », il faut savoir, comme le souligne M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), qu'on recense onze millions et demi de pratiquants toutes disciplines confondues (soit un Français sur cinq, nourrissons et personnes âgées compris...) et un million de dirigeants.

Il faut également savoir que l'Hexagone comptabilise, au total, une soixantaine de fédérations sportives, des plus classiques à celles du ballon au poing, de balle au tambourin, des pêcheurs en mer ou de la... pirogue polynésienne.

Cet éclectisme est à la fois sympathique, parce qu'il permet un grand choix : ce qui importe, c'est d'avoir une activité physique ; commercial, parce qu'il nécessite des matériels en tout genre, et préjudiciable, parce qu'il suppose une dispersion des subventions. Déjà, le budget du ministère de la jeunesse et des sports ne représente que 0,26 % – peut-être 0,30 % en 1986 – du budget de l'Etat, mais M. Alain Calmat préfère parler *en chiffres réels : son* département a été doté, cette année, de 2,2 milliards de francs, et, avec les multiples apports des collectivités locales, ce sont, au total, *14 milliards* de francs de crédits officiels qui sont aujourd'hui injectés dans le sport national (élite et masse). Il faut y ajouter les recettes du Loto sportif (s'il reprend) et, bien entendu, toutes les contributions nationalisées et privées.

La gauche et le nerf de la guerre

« *Le sport brasse beaucoup d'argent*, constate le ministre. *Il faut le redistribuer. A qui ?* » « *Le sport a besoin de beaucoup d'argent,* poursuit-il. *Qui doit le donner ?* » Bonnes questions... On remarque alors que, en 1984, c'est le football, qui a le plus bénéficié des subsides du Fonds national du développement du sport (FNDS) – alimenté par des prélèvements sur les jeux du PMU, et de la Loterie nationale – avec 9 885 000 F, devant l'athlétisme (7 690 000 F), le ski (5 643 000 F) et la natation (4 850 500 F).

« *Quel que soit le sport considéré,* assure M. Alain Calmat, *il convient que le champion soit pris en compte. Je ne peux pas supporter qu'un sportif empêche un autre de vivre. Mais il n'y a aucune raison, non plus, pour que les sportifs soient pénalisés, financièrement, par tous ceux qui, dans la coulisse, vivent du sport. Il faut dresser des plans de carrière, veiller à l'encadrement global de l'athlète de haut niveau, préparer sa conversion. Il existe de nombreuses possibilités. Dans cet esprit, nous avons déjà signé quatre cents conventions* (1). *Nous en parapherons autant d'ici aux JO de Séoul, en 1988. En ce sens, je parlerai moins d'argent que de moyens.* »

M. Nelson Paillou est sur la même longueur d'onde : « *La préoccupation majeure,* dit-il, *c'est moins de s'intéresser aux gains des athlètes que de se donner les moyens nécessaires pour mener une politique sportive nationale. Ou bien, c'est le tout-étatisme, en vigueur dans le pays totalitaires, de gauche comme de droite. Ou bien c'est le tout-libéralisme, en pratique aux Etats-Unis et en Italie, par exemple. Dans les deux cas, les forces politiques ou économiques se servent des jeunes au lieu de les servir. Nous avons choisi une troisième voie qui sera prépondérante dans l'avenir : financer une politique sportive en commun, pouvoirs publics – secteur privé, à la condition expresse que le mouvement associatif garde toujours le leadership des opérations.* »

C'est un langage nouveau : avant mai 1981, la gauche « pure et dure » a souvent considéré que les rapports entre l'activité sportive et l'argent étaient, en quelque sorte, incestueux... Quand on en fait la remarque au président du CNOSF, ce dernier critique ses propres amis : « *Dans ce domaine, la gauche a besoin de se dépoussiérer. Sous la réserve que je viens d'indiquer, on ne doit pas être complexé à l'idée de signer des contrats (définissant évidemment, les droits et les devoirs de chacun) avec des firmes* ». Et c'est l'ancien professeur de lettres, qui ajoute : « *Le sport est culture, car on peut se « réaliser » à travers lui. Ce qui est vrai, c'est que l'éducateur doit rester le... maître.* »

Pour exemple, la Fédération française d'athlétisme vient de renouveler ses accords avec Adidas : la marque, *qui habille de pied en cap – ou* presque – l'équipe nationale pour les compétitions internationales, a versé, pour 1985, la somme de 460 000 F. Moyennant quoi, elle peut exploiter publicitairement et commercialement les résultats obtenus.

« *L'argent investi dans le sport n'est sale que s'il est employé à truquer des résultats, à constituer des « caisses noires » ou à appater sans vergogne de trop jeunes gens*, estime M. Bernard Bourandy, conseiller technique à la direction des sports, ancien directeur technique national de l'aviron. *Mais, heureusement, il est généralement utilisé à tout autre chose. Depuis les années 60, le sport de haut niveau est devenu un produit d'exportation. C'est aussi une guerre, et le nerf, c'est l'argent. Comment veut-on qu'un champion non professionnel s'absente de son travail six mois par an, pour s'entraîner et concourir valablement, s'il n'est pas pris en charge d'une façon quelconque ?* »

« Manque à gagner », bourses d'aide à la préparation olympique (jusqu'à 10 000 F par mois), cachets-exhibitions, etc. Le statut de l'athlète olympique est encore mal défini *en France* et varie selon les disciplines. D'où l'idée des « conventions », pour tenter de l'unifier. Quelles que soient les critiques émises contre le système en vigueur à l'Est, *force est de constater que,* dans notre pays, une majorité de talents sportifs se retrouvent non sans raison dans la fonction publique : postiers, policiers, douaniers, employés communaux, sans compter, bien sûr, les professeurs d'éducation physique...

Certes, on n'ignore pas le développement des sections « sport-études » ni le « réveil » du sport à l'école. Mais quand tout un environnement fait miroiter, au moindre gamin un peu doué, une carrière à la Mc *Enroe ou à la Platini, avec une mine* de dollars à la clé, on peut se poser cette question toute bête, en guise de pirouette finale : quelle chance a aujourd'hui un jeune de devenir successivement champion du monde de patinage artistique, chirurgien des hôpitaux de Paris et, pourquoi pas, ministre chargé de la jeunesse et des sports ?

FIN

(1) L'employeur (service public ou secteur privé) s'engage à embaucher un athlète de haut niveau, à le *rémunérer*, selon son degré de qualification, et l'autorise à prendre le quart, la moitié voire la totalité de son temps de travail pour se consacrer à l'entraînement (la promotion sociale de l'athlète peut s'effectuer par concours ou examens internes). En compensation, le ministère de la jeunesse et des sports alloue à l'employeur une subvention qui doit être réservée au développement du sport de masse dans son entreprise.



L'EXPLOIT DE DEUX FRANÇAIS

L'Atlantique sur une planche à voile

Frédéric Beauchêne et Thierry Caroni, partis le 16 juin dernier de New-York sur une planche à voile double, sont attendus à Brest mercredi 27 juillet, au terme d'une aventure de quelque 930 heures (38 jours) en mer. Les deux hommes, qui ont doublé le cap Lizard (sud de l'Angleterre) au bord de l'épuisement, avaient fait le pari de joindre les deux continents sur la route empruntée en 1905, par la goélette du le légendaire Charly Barr. Un authentique exploit qui repousse un peu plus loin les limites de l'endurance en mer.

Ce devait être une très grosse vague. De celles que l'on voit arriver *en se disant : cette fois, on y* va. En ce mercredi 17 juillet 1985, Frédéric Beauchêne et Thierry *Caroni se retrouvent tous* les deux dans une eau ne dépassant pas 15 degrés. Deux hommes seuls, à la mer. Ce sera leur plus mauvais souvenir. Ils ont vu arriver la dépression, puissante, senti le vent piauler et leur planche à voile se retourner. Il *était exactement 16 h 32 et quel*ques secondes. De cela, leur commanditaire américain, fabricant de montres, leur a demandé de se souvenir très précisément. Et ils s'en souviendront longtemps, car les derniers jours de navigation – sans vivres et dans les coups de vent – *a été un véritable calvaire.* Un mois et cinq jours plus tôt, le vice-président de cette compagnie avait appris, en lisant le *Washington Post* dans son bain, que deux Francais allaient se lancer dans le sillage de Charly Barr – légendaire détenteur du record de l'*Atlantique* pendant soixante-quinze ans – sur une planche à voile spécialement conçue (*le Monde* du 4 mai) : 8,20 mètres de long, 1,90 mètre de large, 800 kilos, *deux voiles biplanes.*

Première baleine

Coup de génie pour coup de pub. Par chance, Beauchêne et Caroni avaient dû retarder d'un jour leur départ, les conditions de *vent n'étant pas satisfaisantes.* Un hélicoptère vint les prendre à New-York pour les emmener jusqu'au bureau du grand industriel américain, dans le Connecticut. Les deux véliplanchistes ont apposé leur griffe au bas d'un contrat et, en quelques minutes, *Timex est devenu, avec la salle de* gymnastique des Champs, le plus important commanditaire de l'opération. Beauchêne et Caroni ne demandaient pas mieux.

« Fred » a trente ans. Le cheveu blond et vagabond. C'est un *fin navigateur. C'est lui qui don*nera le cap. Mais c'est aussi un solide gaillard qui sait prendre le quart et s'accrocher au wishbone de cette planche à voile peu commune.

Les premiers miles seront laborieux. Il faudra presque une semaine pour toucher enfin le Gulf Stream, cette « autoroute de l'Est » océanique, et corriger une première dérive trop sudiste. Le travail à bord est organisé sur le *système des trois huit. Les deux* hommes naviguent de concert pendant huit heures, puis l'un va se reposer dans le petit habitacle insubmersible avant de remonter sur le pont huit heures plus tard. Au bout de quelques jours, les appareils de radio, en proie à l'humidité, s'enrhument. Puis les hommes. Peu après, Beauchêne et Caroni croisent leur première baleine. C'est un grand moment de bonheur, mais ensuite ils seront hantés par la peur de chavirer sur une autre. Les cargos qu'ils croisent au large communiquent de précieuses informations : plus au nord, les flots charrient de gros blocs de glace *dangereux pour la frêle embarca*tion. Jusqu'à ce 17 juillet dernier, quand la planche se retourne sous la tempête. L'un des deux pieds du mât articulé casse, un wishbone se désagrège. Il faudra un quart d'heure d'efforts avant de réussir à renverser la planche.

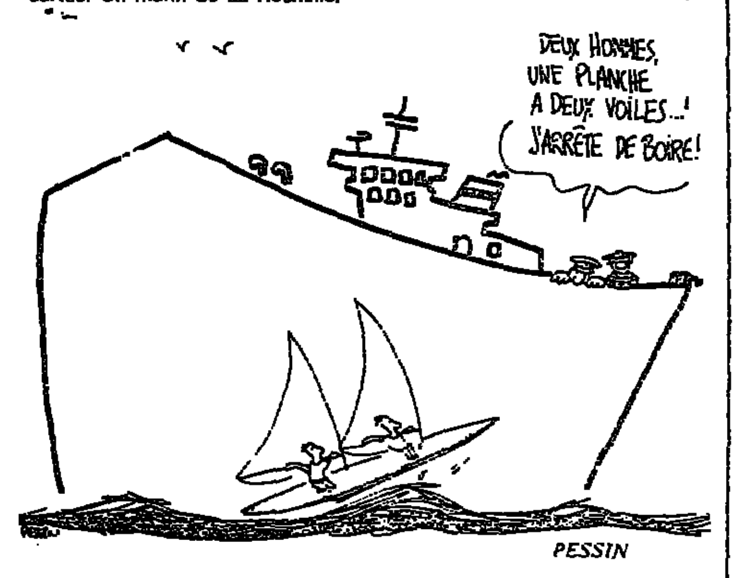
Par radio, Beauchêne indique seulement qu'ils ont chaviré, sans plus de précision. Trois jours après, il lâche quelques informations qui alarment ses proches à Paris. Les deux navigateurs ont perdu une partie de leurs maigres ressources d'eau et de nourriture, et le moral est au plus bas. On évoque la possibilité de leur porter assistance. « *Jamais !* », proteste Beauchêne. La traversée se poursuit, malgré un eczéma au cuir chevelu pour Caroni, une arcade sourcillière ouverte pour Beauchêne, la fatigue et le rationnement pour tous les deux. C'est dans ces conditions qu'ils « dessalent » une nouvelle fois au cours de la nuit précédent leur arrivée par un coup de vent de force 7. *Mais ils n'abandonnent pas.*

Enfin le phare du cap Lizard est en vue : selon les gardes-côtes de Falmouth ils doublent cette marque symbolique des traversées record de l'Atlantique nord mardi 26 juillet vers 22 heures. Mercredi, les deux heros devaient être conduit jusqu'à Brest. La gloire pour quelque miles de plus.

YAN LIEUTAUD.

Frédéric Beauchêne était un as de la planche à voile. En 1978, il a effectué la première traversée *de la Manche. L'année d'après, il* doublait le cap Horn, performance dont il est toujours le seul « dépositaire ». Il rêvait de faire encore mieux : la traversée d'ouest en est de l'Atlantique. Sans assistance, contrairement au « voyage » Guyane-Sénégal de *Christian Marty en 1982.*

Pendant des mois, il a mûri son projet. En janvier dernier, il a présenté son premier dossier au Salon nautique. La salle des Champs engageait à elle seule près de la moitié du budget global (1 400 000 F), puis une vingtaine d'autres commanditaires des sommes plus modestes. Le projet prend forme. Thierry Caroni, le coéquipier choisi par Beauchêne, est l'homme de l'ombre et des cartes. *Un marin de La Rochelle.*



PESSIN

TOURISME

QUAND LES GENDARMES REMPLACENT LE GARDE CHAMPÊTRE DE L'ILE

L'ordre règne à Ouessant...

De notre envoyée spéciale

Ouessant. – Depuis le 1er juillet, l'île d'Ouessant (Finistère) est en ébullition. « Ils » sont arrivés. *Les touristes ?* Non, les trois gendarmes qui occupent, l'été, un poste provisoire. Il est vrai que, durant dix mois de l'année, Ouessant vit livrée à elle-même sous l'autorité débonnaire de Malou « la » garde-champêtre. Sans doute les miracles *accomplis par le garagiste* sur les voitures ouessantines, rongées par le sel et la rouille, ne sont-ils pas toujours conformes au code de la route et, si les cyclomotoristes n'oublient jamais leur casque, c'est pour mieux l'accrocher à leur guidon. Bref, *comme le dit le commandant de* gendarmerie de Brest dont l'île dépend, « *quand le chat n'est pas là, les souris dansent* ».

Cette année, l'activité fébrile des gendarmes a surpris tout le monde. « *Durant l'hiver,* explique le docteur Gonin, médecin à Ouessant, *le maire est garant du bon fonctionnement de la communauté et c'est l'été, période pendant laquelle les touristes affluent, que les gendarmes sont nécessaires. Or, cette année ils se retournent contre les Ouessantins.* »

Chaque jour apporte désormais son lot d'annecdotes largement commentées à l'heure de l'apéritif dans les bars, centres de la vie sociale insulaire. La factrice, qui ne roule que le jour, a eu la surprise de se voir arrêter pour vérification de son éclairage : les conducteurs de cars, qui ne font jamais plus de deux fois en une journée les quatre kilometres qui separent le bourg du port, ont été priés de placer un mouchard dans leur véhicule *afin de verifier qu'ils ne dépas*sent pas leurs horaires. Le propriétaire d'une charrette à âne est, lui aussi, tombé sous le coup de la loi : il lui faut mettre des catadioptres. *Les cars de touristes* et, même, la voiture des pompiers sont arrêtés sur le bord de la route pour vérification.

Le premier mouvement de surprise passé, les Ouessantins ne comprennent pas que leur mode de vie ne soit pas pris en compte : « *Quand nous sommes sur la route,* explique l'un deux, *c'est toujours pour aller à la pêche ou à la grève. Nous n'emportons pas nos papiers. Les gendarmes m'ont dit que je devais prendre des photocopies avec moi, mais je ne vais pas aller pêcher avec une sacoche.* » D'autres, enfin, ont préféré prendre les devants : Mme D... a fait ses comptes. Avec le prix des réparations que nécessite sa voiture, elle a acheté un vélo. Depuis quelques jours, la tension est montée à Ouessant. Un bal a été fermé avec une heure d'avance, le 21 juillet, par les forces de l'ordre.

Pour le chef de poste de la gendarmerie, M. François Seïté, *les choses sont claires.* Les gendarmes « *n'ont mis que des avertissements durant ces premières semaines* », car ils savent que « *cela n'est pas facile, sur une île, de se procurer immédiatement des pneus ou des ampoules. Mais que cela ne passe pas pour de la faiblesse. Il en coûtera aux Ouessantins qui n'auront pas fait les travaux nécessaires sur leur véhicule* ».

« *Quand les gendarmes partiront, le 31 août, tout redeviendra comme avant* », remarque, avec philosophie, Mme Michelle Malgorn, adjoint au maire.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

CYCLISME

L'équipe de France en question

Composer l'équipe de France cycliste pour les championnats du monde sur route, le 1er septembre prochain à Trévise, risque d'être un casse-tête pour le directeur technique national, Lucien Bailly.

Personne ne comprendrait en effet que l'on se passe des services de Bernard Hinault. *Mais le vain*queur du Tour de France a clairement fait savoir que le système des équipes nationales lui paraît absurde dans le contexte du cyclisme professionnel actuel (*le Monde* du 20 juillet). Le Breton ne veut pas faire la chasse à ses coéquipiers étrangers de la formation de Bernard Tapie, tels Lemond, Ruttimann ou Andersen, s'ils ont des chances de gagner le maillot arc-en-ciel.

Mais, dans ces conditions, quel serait l'intérêt de participer à une équipe tricolore pour les coureurs français qui ne portent pas le maillot de La Vie claire ? C'est la question que vient de soulever Cyrille Guimard, directeur sportif de l'équipe Renault-Elf : si le vainqueur du Tour de France ne joue pas le jeu de la course d'équipe, ces coureurs n'ont aucune chance de figurer à l'arrivée. Et *quelques autres* Français pourraient être amenés à rouler pour d'autres étrangers. Ce serait absurde. Aussi Cyrille Guimard envisage-t-il de ne prêter aucun de ses coureurs à l'équipe nationale. La tâche de Lucien Bailly en serait *momentanément simplifiée.* Mais ce serait en fait l'arrêt de mort de l'équipe tricolore.

LES RÉSULTATS

● *Football : championnat de deuxième division.* – En match de retard comptant pour la deuxième journée du championnat de France de deuxième division, en battant, le 23 juillet au Parc des Princes, Besançon 5-1, le RC Paris a rejoint à la première place du groupe B Quimper et Guingamp.

● *Omnisports : les rapports du Loto sportif.* – Les cinq premiers tirages du Loto sportif, qui doit reprendre à la mi-septembre essentiellement sur des résultats de football, a rapporté au mouvement sportif 19 848 835,50 francs, dont 20 % ont été attribués au sport de haut niveau et 80 % au sport de masse.

● *Voile, la course du « Figaro ».* – Philippe Poupon, sur son half-tonner *Fleury-Michon*, a remporté le 23 juillet la première étape de la course en solitaire disputée entre Granville (Manche) et Kinsale (sud de l'Irlande) sur 360 milles.

MÉDECINE

SIDA INTERDIT A BORD

La compagnie nationale australienne Trans Australia Airline (TAA) refusera dorénavant de *transporter les passagers* atteints de SIDA. La principale compagnie intérieure, Ansett, avait déja pris la même décision.

Il y a quelques jours, les professeurs *Gold* et *Penington*, qui dirigent le groupe d'urgence mis en place par le gouvernement pour endiguer cette maladie, ont declaré que près de cinq cent *mille personnes étaient* porteuses du virus en Australie. A ce jour, quatre vingt-seize cas de SIDA averés ont été enregistrés dans le pays.

*On ne voit pas très bien com*ment les mesures prises par les deux compagnies aériennes pourraient être appliquées. A moins d'exiger de chaque passager une déclaration « sur l'honneur »...

INFORMATIONS « SERVICES »

JEU DU MERCREDI

LE QUIZ

Ces événements ont fait la « une » de l'actualité il y a quelques semaines ou quelques mois. Si vous êtes un lecteur assidu du Monde, vous devriez retrouver sans mal les réponses exactes.

1. « J'avance comme un âne... » : c'est le titre d'un ouvrage de réflexions signé :

a) Michel Poniatowski ;

b) Le cardinal Etchegaray ;

c) Jean-Luc Godard.

2. Quel est l'auteur de cette analyse : *« Il y a un accord complet entre M. Fabius et M. Jospin sur la stratégie. Ils se sont partagés les rôles afin de râtisser plus large. »* ?

a) Jean-Claude Gaudin ;

b) Pierre Mauroy ;

c) Pierre Bérégovoy.

3. Solution au chômage proposée par le CNPF : la création des ENCA, c'est-à-dire des :

a) Emplois nationaux à caractère associatif ;

b) Emplois nouveaux à contraintes allégées ;

c) Ecoles nationales de créations d'affaires.

4. Outre la France, trois pays participent à la construction de l'Airbus A 320 :

a) Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne ;

b) Allemagne, Belgique, Pay-Bas ;

c) Italie, Grande-Bretagne, Allemagne.

5. M. Badinter, lors d'un débat sur les libertés, a confié à propos de la récupération par la droite de ce thème :

a) Ça me gonfle les bottes ;

b) Ça me coupe les bretelles ;

c) Ça me bassine les mollets.

6. Oscars 84 du cinéma américain :

a) Robert Duval et Shirley Mac Laine ;

b) Jack Nicholson et Merryl Streep ;

c) Michael Caine et Jessica Lange.

7. Selon une enquête de l'IFRES, la catégorie politique de Parisiens la plus cinéphile est :

a) Les communistes ;

b) Les socialistes ;

c) Les libéraux (UDF).

8. Liste RPR-UDF aux élections européennes sous la direction de Mme Veil. Ses trois suivants étaient :

a) MM. Pons, Lecanuet, Poniatowski ;

b) MM. Pons, Lecanuet, de la Malène ;

c) MM. Lecanuet, Poniatowski, Juppé.

9. Le général Jaruzelski a récemment décliné un grand honneur. Lequel ?

a) La médaille de l'ordre de Lénine ;

b) Le prix de l'académie des sciences de Kaboul ;

c) La nomination au grade de maréchal.

10. « La bêtise » a inspiré un ouvrage récent signé :

a) Michel Poniatowski ;

b) Guy Bedos ;

c) André Glucksmann.

Solution dans notre prochain numéro

SOLUTION DU JEU DU MARDI (à la tribune)

1 : de la crise ; 2 : redressement national ; 3 : vous ; 4 : la France ; 5 : nos ventes à l'étranger ; 6 : obstacles ; 7 : l'inflation ; 8 : affronter ; 9 : notre appareil industriel ; 10 : prodigieux et accéléré ; 11 : l'Etat ; 12 : 1985 ; 13 : pas autrement ; 14 : relancerons ; 15 : durables ; 16 : salaires ; 17 : un grand pays moderne ; 18 : solidarité et de dialogue ; 19 : pour moi ; 20 : compatriotes ; 21 : grandes tâches ; 22 : sécurité ; 23 : banlieues ; 24 : d'enfants ; 25 : l'essentiel ; 26 : bonne année à tous.

- **1 à 5 réponses exactes :** Les messages de vœux vous sont aussi étrangers que la politique en général.
- **10 à 15 réponses exactes :** Moyen : soyez attentifs le 31 décembre 1985 et vous améliorerez votre score.
- **15 à 20 réponses exactes :** Quelles que soient vos opinions, vos talents de rédacteur pourront toujours servir. Visiblement, vous êtes dans la bonne voie.
- **20 à 25 réponses exactes :** Contactez immédiatement Jacques Attali (écrire à la cellule « sous-traitants et autres nègres »).
- **26 réponses exactes :** Vous êtes un proche de Roger Hanin qui vous a lu déjà trente fois ce discours pour s'entraîner. Nous compatissons.

A la suite d'une erreur technique, certains de nos lecteurs n'ont pas eu la bonne solution du « Jeu du lundi » (le Monde du 23 juillet) : le Parrain. Nous les prions de bien vouloir nous excuser. Nous donnons aujourd'hui la bonne solution.

« Bison égocentrique » était le totem de notre personnage chez les scouts. Ses lunettes sans verres étaient une allusion à l'une des photos de la campagne présidentielle de 1981 où il avait posé avec de simples montures. Quant à l' « histoire d'habitation », c'était plutôt de cohabitation qu'il s'agissait. Le parrain de Laurent était donc Jacques Chirac.

MODE

Le long et le court

Le long l'emporte pour le jour en tenues moelleuses et emmitouflées destinées au grand froid, le court, ajusté et séducteur, se révélant en robes de dîner.

Ambiance studieuse, chez **PHILIPPE VENET**, où se pressent banquiers et investisseurs. Il habille avec maestria et cohérence. Son interprétation du court est d'une élégance raffinée en manteaux-couvertures de couleurs de fleurs d'été, aux découpes basses ou effets de cape, s'ouvrant sur des robes-chandails en deux et trois couleurs. C'est seyant et confortable du matin au crépuscule. Quelques redingotes sont traitées en douceur, comme les ensembles de dîner épaulés en belle soie et laine, sur des corsages drapés en araignée et jupes de velours. Les robes de cocktail montrent des velléités de taille haute, et les modèles du soir s'enroulent avec bonheur autour du corps.

EMMANUEL UNGARO fête le vingtième anniversaire de sa maison avec des ensembles de velours ajustés et en biais, gris banquier, battant les mollets. Les manteaux et vestes s'ouvrent sur des blouses à manches gigot et encolures à manger de la tarte, les pieds étant chaussés de botillons à talons hauts agrémentés de guêtres. C'est dire qu'on est couvert pour les frimas. Ces thèmes sont repris en deux tons neutres avec une couleur forte, puis c'est le concerto des harmonies douces de jaune, de bleu, de vert et de violet, très printanières, à partir de chéchias, de panne haute de Jean Barthet, plus vives que l'écharpe et la casaque sur jupes de lainage et de velours. D'innombrables passages de robes de jersey de laine noire moulante ne s'éclairent que d'un chapeau. Les imprimés sont si différents et heurtés que les grands blazers sur robes drapées en paraissent cacophoniques, avant les modèles du soir, plutôt Traviata.

TED LAPIDUS ceinture ses vestes de chasse sous de fausses capes parementées de castor à poil long. De belles redingotes de mohair rouge de Moreau ont le buste brodé d'arabesques de cuir, reprises sur les robes noires qui les accompagnent. La flanelle grise est coupée en manteaux et tailleurs avec des plis plats donnant de l'aisance aux mouvements. D'agréables robes de dîner en châles de cachemire et soie reprennent les dessins de fleurs de lotus, à corsets ajustés, petites basques et jupes en pointe de mouchoir.

(Dessin de Karl Lagerfeld.)

CHANEL : tailleur à grande veste de tweed ivoire galonnée marine sur jupe de flanelle marine et blouse de marocain assortie.

Les imprimés d'hiver de **LOUIS FERAUD** ont été dessinés *« dans le désordre »*, du moins s'ordonnent-ils en thèmes jeunes et seyants. Le Cotton Club de *La Nouvelle-Orléans* inspire une série de tailleurs et ensembles de jour au mollet ou à pantalons à rayures noires et blanches de plusieurs largeurs, sur vestes à carreaux-fenêtres rehaussées par un gilet de lainage fuchsia. Encore des écossais du soir somptueusement brodés en blazers larges sur mini-jupes. De charmantes robes du soir scintillent des mille feux de leurs broderies et paillettes, à décolletés plongeants et jupes drapées.

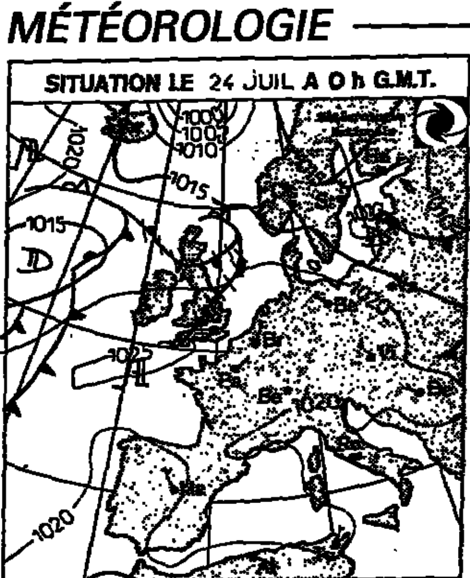
Le courant **CHANEL** passe très fort dans la belle collection de Karl Lagerfeld, jouant sur les deux longueurs de la saison, mais sans excès. Manteaux et redingotes se complètent de paletots parfois ornés de vison sauvage et de zibeline sur les robes de jersey à corsages surtaillés plaqués au corps à partir des hanches. Les taffetas changeants de Taroni bruissent en robes du soir, utilisés en doublure d'imprimés ou en deux tons sourds. Les robes sont d'ailleurs omniprésentes : moulantes, dessinées, à la fois désinvoltes et provocantes, quelle que soit leur longueur. La mariée résume les points forts : robes-bustiers blanches au-dessus du genou sous manteaux-parkas géants en taffetas blanc réversible ornés d'un boa de renard. La brune Inès se retrouve coiffée d'une immense perruque à franges.

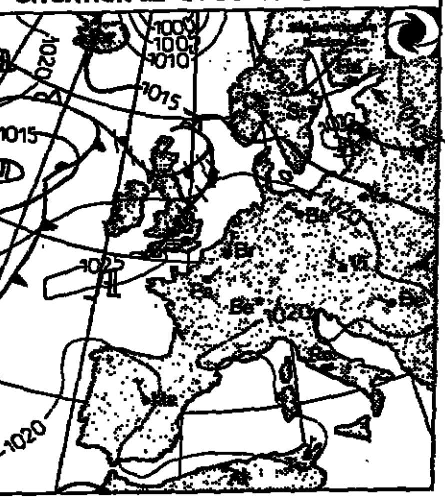
En progrès, **LECOANET HEMANT** joue l'Inde victorienne avec ses tuniques et drapés de soierie sur tailleurs épaulés, parfois travaillés en baudriers et retenus aux hanches. Des spencers de soie rebrodée de bianchini s'ouvrent sur des bustiers de veleurs. Des modèles à tournure en contraste invitent à la danse.

NATHALIE MONT-SERVAN.

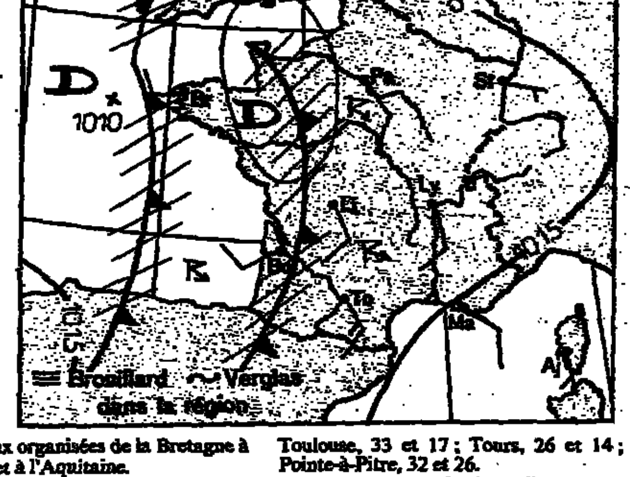
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 JUIL. A 0 h G.M.T.





PRÉVISIONS POUR LE 25-7-85 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le mercredi 24 juillet à 0 heure et le jeudi 25 juillet 1985 à minuit.

Situation générale : le flux de sud-ouest cyclonique qui s'organise en altitude advectera de l'air de plus en plus instable sur la France, une situation orageuse va se généraliser.

Prévision : *jeudi matin*, des pluies orageuses très localisées seront observées sur la France, excepté du nord au Jura, et sur les régions méditerranéennes où le beau temps prédominera, ces résidus pluvio-orageux seront plus fréquents de la Bretagne à l'Aquitaine.

Au cours de la journée, un temps chaud et orageux se généralisera, seuls l'extrême sud-est et l'Alsace ont peu de risque de subir des orages. Ailleurs les foyers orageux locaux seront fréquents et parfois forts et accompagnés de grêle et de rafales. Les nuages seront plus abondants et souvent accompagnés de pluies mieux organisées de la Bretagne à la Vendée et à l'Aquitaine.

Les températures maximales, en baisse par rapport à mercredi, seront voisines de 23 degrés à 32 degrés du nord-ouest au sud-est.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 23 au 24 juillet) : Ajaccio, 30 et 16 degrés ; Biarritz, 26 et 18 ; Bordeaux, 30 et 17 ; Bourges, 28 et 15 ; Brest, 20 et 12 ; Caen, 21 et 10 ; Cherbourg, 17 et 9 ; Clermont-Ferrand, 30 et 12 ; Dijon, 30 et 16 ; Grenoble-St-M.-H., 32 et 14 ; Grenoble-St-Geoirs, 29 et 12 ; Lille, 24 et 11 ; Lyon, 29 et 13 ; Marseille-Marignane, 33 et 19 ; Nancy, 24 et 9 ; Nantes, 27 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 20 ; Paris-Montsouris, 23 et 14 ; Paris-Orly, 23 et 12 ; Pau, 32 et 18 ; Perpignan, 34 et 19 ; Rennes, 21 et 11 ; Strasbourg, 26 et 13 ; Toulouse, 33 et 17 ; Tours, 26 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 20 ; Amsterdam, 20 et 11 ; Athènes, 32 et 24 ; Berlin, 20 et 11 ; Bonn, 21 et 9 ; Bruxelles, 22 et 10 ; Le Caire, 35 et 22 ; îles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 20 et 11 ; Dakar, 32 et 26 ; Djerba, 29 et 24 ; Genève, 31 et 12 ; Istanbul, 27 et 16 ; Jérusalem, 29 et 18 ; Lisbonne, 38 et 23 ; Londres, 25 et 13 ; Luxembourg, 21 et 12 ; Madrid, 38 et 20 ; Montréal, 23 et 12 ; Moscou, 15 et 14 ; Nairobi, 26 (max.) ; New-York, 25 et 18 ; Palma-de-Majorque, 30 et 18 ; Rio-de-Janeiro, 24 et 19 ; Rome, 32 et 20 ; Stockholm, 17 et 10 ; Tozeur, 36 et 24 ; Tunis, 31 et 18.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris le 24 juillet, à 8 heures, de 1 023,6 millibars, soit 767,8 millimètres de mercure.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4016

HORIZONTALEMENT

I. Époques où le sabotage d'une ligne de « ceinture » tendait à favoriser les transports. — II. Fin d'une histoire d'amour fatigante. — III. Distraite. Point chaud au pays du mikado. — IV. Rassembla les réserves qui iront au feu. — V. Plus il est plein de son sujet, plus il est long à se vider. — VI. Mit une fille en valeur. Lettre grecque. — VII. Le travail le dérange beaucoup. — VIII. Fait une paire avec un roi. Même les grands littéraires ont commencé par là. — IX. Affecte les gens du bas... monde. — X. Tableaux. Pleine révolution. — XI. C'est quand il est pris qu'on en est souvent l'esclave. Personnel.

VERTICALEMENT

1. Valeur en portefeuille. — 2. N'inquiète plus le lion devenu vieux. Pièce souvent garnie. Se dirige. — 3. Il faut être patient pour la subir. — 4. Bout de conduite. Rasant ou affermissant la peau. — 5. Assimilé. Personnel. Barbe plus ou moins longue. — 6. Centre industriel du Brésil. Titres étrangers. — 7. Prit discrètement congé de la compagnie. — 8. Son pouvoir est irrésistible. Personnage de la fable ou pas affable du tout. — 9. Mot de rêveur. Thermidoriens modernes.

Solution du problème n° 4015

Horizontalement

I. Tonnelier. — II. Aviateur (allusion au bac aérien). — III. Centrale. — IV. Há ! Aide. — V. Elée. So. — VI. Cirrhes. — VII. Us. Art. — VIII. Austérité. — IX. Pb. Écurie. — X. Han. Ers. — XI. Écimons.

Verticalement

1. Tachygraphe. — 2. Ovée. Ubac. — 3. Nin. Écus. Ni. — 4. Nataliste. — 5. Étrier. Écho. — 6. Leader. Ru. — 7. Iule. Haires. — 8. Ere. Sertir. — 9. Postées.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 26 JUILLET

« La montagne Sainte-Geneviève : la Sorbonne », 15 heures, 47, rue des Écoles.

« Le parc des Buttes-Chaumont », 15 heures, métro Botzaris.

« Archéologie et projet humain », à l'hôtel de Cluny, 15 heures, cour du musée.

« La maison de Balzac », 15 heures, 47, rue Raynouard.

« Les divisions nouvelles et le columbarium du Père-Lachaise », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Cent tombes juives dans un cimetière chrétien », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise.

Pour les sept à douze ans : « Autour de Notre-Dame », tél. : (1) 277-23-31 (Paris baskers).

« Le château de Neuilly », 15 heures, 52, boulevard d'Argenson.

« Réouverture du Musée des arts décoratifs », 15 heures, entrée musée 107, rue de Rivoli.

« Exposition Renoir », 16 heures entrée du Grand Palais ou 13 h 15 en bas escalier gauche.

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 14 heures, métro Pont-Marie.

« Le Marais, de l'hôtel de Beauvais à l'hôtel de Sens », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau.

« La maison Belhomme : prison sous la Terreur, de la duchesse d'Orléans et de Rouzet », 15 heures, métro Ledru-Rollin, devant Monoprix (C.-A. Messer).

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du mercredi 24 juillet :

UN ARRÊTÉ

- Modifiant l'arrêté du 17 mai 1976 relatif aux prélèvements de sang.

UN DÉCRET

- Portant organisation administrative et financière de l'École nationale supérieure des arts décoratifs.

Admissions aux agrégations

(Par ordre alphabétique)

● **Mathématiques**

Mmes et MM. Karim Abdeljelil (66e) ; Luc Abergel (7e) ; Marianne Akian (50e) ; Bernard Alaric (152e) ; Marie-Claude Arnaud (44e) ; Daniel Attal (103e) ; Anne-Marie Aubert (118e) ; Pascal Auscher (21e) ; Pascal Azerad (18e) ; Evelyne Baldit (142e) ; Paul Barbaroux (61e) ; Jean-Luc Barnier (58e) ; Nadine Baron (142e) ; Bruno Baudin)(16e) ; Marc Becker (11e) ; Michel Beigbeder (94e) ; Philippe Benedetto (42e) ; Yves Benjamin (58e) ; Jean-François Bensahel (4e) ; Alain Bernard (99e) ; Jean-François Bertin (16e) ; François Bertrand (56e) ; Hervé Bertrand (76e) ; Corinne Berzin (87e) ; Maurice Besset (124e) ; Michel Betout (126e) ; Denis Bigo (133e) ; Christine Biscarrat (80e) ; Yann Blanchard (133e) ; Daniel Blouin (166e) ; Pascal Boldini (136e) ; Michèle Bonansca (35e) ; Michel Borrat-Michaud (107e) ; Thierry Bouche (128e) ; Jean-Philippe Boucheron (89e) ; Jacques Boulanger (74e) ; Françoise Bourgeois (107e) ; Michel Bourguet (118e) ; Katy Boussel (136e) ; Gérard Bouteaux (80e) ; Benjamin Cahen (101e) ; François Capaces (28e) ; Benoit Caritey (69e) ; Christian Carrières (148e) ; Grégoire Casalis (35e) ; Jean-Marc Chabrier (12e) ; Danielle Chamaillard (166e) ; Jacques Champagne (51e) ; Brigitte Chaput (173e) ; Éric Charpentier (58e) ; Oanh Chau (87e) ; Sophie Chemla (80e) ; Nicolas Choquet (10e) ; Jean-Philippe Choquin (139e) ; Sylvia Chou (107e) ; Mireille Closier (89e) ; Pierre Cornet (155e) ; François Couloigner (49e) ; Didize Couroubie (118e) ; Olivier Coutoleau (42e) ; Xavier Creveaux (76e) ; Bernadette Dauly (80e) ; Nicole David (45e) ; Jean-Marc Dodeurwaerder (136e) ; Bernard Delacampagne (154e) ; Corinne Delahaye (173e) ; Eric Desrues (33e) ; Yves Deville (7e) ; Jean-Marc Dinten (152e) ; Anne Dondon (139e) ; Catherine Donati (2e) ; Michèle Doridant (56e) ; Jean-Luc Dorier (13e) ; Sophie Duchemin (71e) ; Patrick Estezet (155e) ; Jean-Louis Fabbri (114e) ; Christian Faivre (39e) ; Etienne Feuga (141e) ; Alain Fleury (52e) ; Jean-Denis Fouks (72e) ; Gilbert Gabillard (55e) ; Jean Galtier (70e) ; Denis Gardes (103e) ; Françoise Geandier (107e) ; Olivier Gense (52e) ; Jean-Michel Ghidaglia (68e) ; Pierre Gissot (21e) ; Patrick Gonzalez (128e) ; Olivier Gues (15e) ; Laurent Habsieger (25e) ; Pascale Harinck (6e) ; Hélène Hato (35e) ; Alan Hudin (158e) ; Alain Hugues (102e) ; Martine Jandaly (99e) ; Thierry Janodet (20e) ; Jean-Marie Frédérique (158e) ; Kindler Alain (173e) ; Lasjaunias Magali (158e) ; Laubies Claude (166e) ; Lemaitre Christine (103e) ; Ledu Noël (173e) ; Legros Stéphane (5e) ; Lempereur Deguerny Robert (149e) ; Lethielleux Claire (161e) ; Levy Michel (78e) ; Lorenzi Marc (25e) ; Lorit Serge (122e) ; Ludowig Brigitte (48e) ; Mahé Hélène (173e) ; Mancarz Daniel (92e) ; Manchon Dominique (23e) ; Marchal Roland (66e) ; Marcillat Christian (170e) ; Margirier Jean (80e) ; Martel Valérie (30e) ; Mayer Marie (163e) ; Mellac Joseph (122e) ; Michaille Gérard (116e) ; Michau Thérèse (114e) ; Michaux Marc (150e) ; Morion Michel (128e) ; Moulin François (1e) ; Mourette Catherine (163e) ; Munoz Enriques (152e) ; Nathan Catherine (142e) ; Oger Bruno (46e) ; Martine Olivi (94e) ; Eric Oswald (145e) ; Irène Passeron (92e) ; Jean-Marc Patin (166e) ; Philippe Paul (128e) ; Michel Percy (128e) ; Frédérique Petit (18e) ; Catherine Petraud (14e) ; Didier Piau (2e) ; Jean-Marc Pichon (145e) ; Serge Plantureux (23e) ; Patrick Prignot (31e) ; Catherine Pujol (27e) ; Marcel Quesnel (173e) ; Patrick Raffinat (97e) ; Henri Renaudeau (150e) ; Colette Renouvin (61e) ; Blandine Reure (94e) ; Benoit Richard (7e) ; Pascale Richard (41e) ; Christian Rieffel (97e) ; Francis Rigal (170e) ; Agnès Rigny (50e) ; Emmanuel Rio (29e) ; Guy Rivoal (133e) ; Didier Robert (61e) ; Jean Rombaldi (78e) ; Jean Rouget (107e) ; Jacques Rousset (173e) ; Bernard Roux (124e) ; Alberte Royer (107e) ; Philippe Ryckelynck (72e) ; Eric Saias (40e) ; Yves Saladin (161e) ; Michel Salaun (155e) ; Denis Sauvaget (172e) ; Rinaldo Schinazi (47e) ; Yves Schubnel (117e) ; Alain Sebaoun (85e) ; Eric Serra (86e) ; Luc Sinegre (91e) ; Jérôme Sirven (126e) ; Thierry Socruua (113e) ; Yves Suprin (118e) ; Laurent Thieulin (33e) ; Dominique Toussaint (32e) ; Bernard Tuech (163e) ; Pierre Vallee (74e) ; Bruno Vidal de Verneix (173e) ; Eric Wegrzynowski (52e).

Omran Kouba (2e bis), admis à titre étranger.

DU BON USAGE DE L'AUTOROUTE

C'est tellement facile de conduire sur autoroute ! Il suffit de se laisser rouler sur ce ruban d'asphalte si sûr, dira-t-on, alors pourquoi ce petit livre *Bien conduire sur autoroute ?* Parce que plus de la moitié des accidents mortels ne mettent en cause qu'un seul véhicule, parce que le risque d'accident y est trois fois plus grand la nuit que le jour, parce qu'il existe des règles pour arriver à destination en bonne santé !

Bien conduire sur autoroute indique les précautions à prendre (la pression des pneus !), la conduite en situation normale (tenez vos distances !) et la conduite en situation particulière (la pluie, la nuit, la panne...). A lire pour apprendre que la fatigue, l'assoupissement et l'inattention provoquent un accident corporel sur cinq.

★ *Bien conduire sur autoroute*, Assecar-Codoroute, 29 F. En vente dans les kiosques, dans les auto-écoles et sur les autoroutes.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 24 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains, adapt. M. Jullian et F. Villiers. Avec D. Ceccaldi, C. Dauphin, J. Barney...
Nº 6. *A la rencontre du matin. Paul Doumer, président de la République, est abattu le 5 mai 1932. Un événement qui n'arrête nullement Havercamp dans la préparation de ses bons du Trésor. La situation internationale empire. Jerphanion annonce sa démission du ministère. Inspiré de la saga monumentale que Jules Romains avait écrite selon la méthode esthétique qu'il avait créée : l'unanimisme.*

21 h 35 Variétés : Nana Mouskouri.
Une émission de M. et G. Carpentier.
Concert au Théâtre Hérode Atticus en 1984, Nana Mouskouri interprète une vingtaine de ses succès.

22 h 35 Journal.

22 h 50 Téléfilm : Maladie mortelle.
Présenté par l'INA, réal. F. Weyergans. Avec A. Duperey, L. Terzieff, C. Marlier, A. Nilson.
Un homme joue de sa maladie pour séduire trois femmes. Il mêle sa vie et ses fantasmes dans un « voyage intellectuel » dans le Paris d'aujourd'hui. Un travail de recherche, élaboré avec soin par François Weyergans, difficile, un peu aride, mais intelligent.

0 h 25 Choses vues : Hugo, lu par Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Meigneux, réal. A. Franck. Avec V. Silver, G. Staquet, P. Laplace, R. Youg...
Dans le box des accusés, Jacques Meigneux, petit voyou, truand sans envergure, condamné pour recel, vol à l'arraché et proxénétisme... et pour le meurtre d'une femme. Affaire à suivre.

22 h 35 Histoire courtes.
Eden, *de R. Rea* ; Le point d'eau, *de V. Moncorgé.*

23 h 5 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Intervilles 85 : Dax-Bayonne.
Emission de Guy Lux et C. Savarit.
Des tartes à la crème, des toboggans savonneux, le retour d'une émission-phare des premières années du petit écran : grand public.

22 h 15 Journal.

22 h 35 Prélude à la nuit.
Quatuor nº 14 en sol majeur, *de Mozart, interprété par le Quatuor Rosamonde.*

CANAL PLUS

20 h 55, le Crépuscule des faux dieux, film de D. Tessari ; **22 h 25, les Galettes de Pont-Aven,** film de J. Seria ; **0 h 15, 2019 après la chute de New-York,** *film de M. Dolman* ; **1 h 45,** Le monde fabuleux des effets spéciaux : les créatures fantastiques de G. Lucas ; **2 h 30,** Séries rock.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : l'une danse, l'autre écrit poèmes et musiques des nuits de Rabat, Port-au-Prince, Dakar, Beyrouth, Montréal, Pointe-à-Pitre, etc. (Redif.).

21 h 30 Radio Festival, en direct d'Avignon. Les théâtres indiens aujourd'hui : autour de l'acteur, de la peinture : rencontres improvisées avec la « vie » du Festival ; Musique profane italienne à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon : groupes d'Irgoli et de Lungo.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 34 Avant-concert : œuvres de Kodaly.

21 h 30 Concert (donné le 16 juillet dans la cour Jacques-Cœur : polyphonies catalanes, *l'Alta naixença del rei En Jaume pour soprano, baryton, chœur et orchestre,* de Gerhard ; *Burlesque pour piano et orchestre,* de R. Strauss ; Suite du *Mandarin merveilleux,* de Bartok, par l'Orchestra de la ciudad de Barcelona et les Chœurs Antics Escolans de Montserrat, dir. A. Ros-Marba, sol. A. Ader, piano, C. Bustamente, soprano, E. Serra, baryton.

0 h 10 Programme musical.

Jeudi 25 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La une chez vous.
12 h Jeu : Le grand labyrinthe.
12 h 35 De port en port.
13 h Journal.
13 h 45 Choses vues : Hugo lu par Piccoli.
13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 35).
Variétés, dessins animés, bricolage...
14 h 30 Le monde est un théâtre : la République fédérale d'Allemagne.
15 h 30 Quarté à Enghien.
16 h Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
Magazine de l'informatique.
17 h 35 La chance aux chansons.
18 h 5 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 15 Série : L'homme qui revient de loin.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Les vacances de monsieur Léon.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : le Miroir opaque.
De Ch. Watton et A. Boudet. Avec A. Walle, Y. Beneyton...
Une jeune femme aux longs cheveux roux sur le bord d'une route, immobile. Paul, célèbre photographe, s'arrête. Un accident les oblige à passer quelques jours dans une étrange demeure habitée par un sourd-muet et une demi-folle. La mystérieuse jeune fille tente de percer le secret de la maison, qui semble issu d'un drame ancien. Une bonne intrigue, envoûtante, des rebondissements qui mènent le récit aux rives de l'irrationnel. A la limite du policier, proche du drame psychologique, un film intéressant.
22 h D'homme à homme : Sept jours, sept nuits.
Emission de P. Dumayet.
Histoire d'une guérison au Sénégal. Une jeune femme, atteinte de dépression après un accouchement (elle ne parle plus, ne s'occupe pas de son bébé...), est soignée par une « guérisseuse » traditionnelle. Sept jours, sept nuits où l'on regarde un grand mystère, le rapport de l'homme avec la maladie, avec son entourage. C'est expliqué parfois par le psychiatre Maurice Dores — qui a tourné ce film — et commenté par N'Bissine Thérèse Diop avec autant de « lumière » que de simplicité.
22 h 50 Journal.
23 h 5 Choses vues : Hugo lu par Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 45 Récré A 2.
Poochie : Les petites canailles.
12 h Journal et météo (et à 18 h 40).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Simon et Simon.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
15 h 25 Série : Douze légionnaires.
15 h 55 Sports été.
Golf : open de Grande-Bretagne ; tennis : coupe Annie Soisbault.
18 h Récré A 2.
Teddy : Zora la Rousse.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 40 Feuilleton : Permis de construire.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : la Bataille d'El-Alamein.
Film franco-italien de M. Loy et L. Martino (sous le pseudonyme de C. Jackson Padget, 1968), avec F. Stafford, R. Hossein, M. Rennie.
Pendant l'été 42, en Afrique du Nord, la tactique des armées britanniques s'oppose à l'avance du maréchal Romel. Les Italiens, alliés des Allemands, se conduisent en braves. Un film qui veut sauver l'honneur des soldats d'Italie, pris au piège d'une mauvaise cause.
22 h 15 Alain Decaux raconte Victor Hugo.
Réal. J. Trefouel.
Deuxième partie. Victor Hugo quitte la pension Cordier et vit à Paris entre sa mère et son frère Eugène. Victor aime Adèle Foucher, « beauté espagnole » dont l'intelligence est indigne du génie de son fils selon Sophie Hugo. Il l'épousera. Toute la génération romantique se retrouvera chez le jeune couple : Berlioz, Gauthier... Alain Decaux, qui a publié en 1984 une biographie de Hugo, déploie toute sa verve pour raconter la vie tumultueuse d'un des écrivains les plus populaires de France.
23 h 15 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 8 Dessin animé : La panthère rose.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 38 Coups de soleil.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 25 Cinéma 16 : Je tue il.
Scénario de J.-C. Carrère ; Réal. de P. Boutron. (Redif.)
Ecrivain reconnu par l'ensemble de la critique et du public, Charles Courville s'apprête à publier un nouveau roman qui devrait le consacrer. Mais une série d'événements inexplicables et insolites lui laissent penser qu'il existe une énigme dans sa vie... Un film intelligent, subtil.
22 h Journal.
22 h 25 Bleu outre-mer.
Emission de RFO.
Tropi-stars. Une nouvelle émission qui présente des clips sur des musiciens caribéens, brésiliens, africains. Ici Kassav, le groupe martiniquais qui a fait salle comble au Zénith, Dédé Saint-Prix, Curtis Louisar et le Brésilien Martinho da Silva.
23 h 25 Prélude à la nuit.
Chants polonais de Chopin, interprétés par Marek Drewnoski, piano.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 10,** Top 50 ; **7 h 45,** Sur la piste du bison blanc ; **8 h 30,** Dancin'days (et à 13 h 5) ; **9 h 5,** Cabou Cadin (et à 12 h 25 et 18 h 10) ; **9 h 30, le Guignolo,** film de G. Lautner ; **11 h 10, Attila, fléau de Dieu,** film de P. Francisci ; **13 h 35,** L'hôtel en folie ; **14 h 5, Laurel et Hardy au Far-West,** film de J.W. Horne ; **15 h 5,** Total ou fin du monde ; **16 h, Rue Cases Nègres,** film de E. Palcy ; **18 h 40,** Jeu : Les affaires sont les affaires ; **19 h 10,** L'esclave Isaura ; **19 h 45,** Top 50 ; **20 h 30, Céleste,** film de P. Adlon ; **22 h 20, Black journal,** film de M. Bolognini ; **23 h 50, Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ?** film de J. Saint Hamont ; **1 h 15,** Les pionniers du Kenya ; **2 h 5,** Festival du jazz d'Antibes 1984.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : le corps tel qu'on le pense) ; **9 h 5, Matinée sciences et symboles :** colloque international de Tsukuba, les voies de la connaissance ; **10 h 30, Musique :** miroirs ; **11 h 10, Répétez, dit le maître :** 2 600 lycéens apprennent le chinois, pourquoi ? ; **11 h 30, Feuilleton :** le dossier nº 113 ; **12 h, Radio festival,** en direct d'Avignon (et à 13 h 40) ; **12 h 45, Panorama :** spécial Avignon ; **14 h, Un livre, des voix :** « Château des déserts », de George Sand ; **14 h 30, Radios publiques** de langue française : Karl Marx, dernier voyage, dernier retour ; **15 h 30, Musicomania :** le bel été parisien de la musique ; **17 h, Le pays d'ici, à Béziers :** l'aménagement du territoire en question ; **18 h, Subjectif :** Agora (André Rollin) ; **19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine :** la traumatologie ; **20 h, Musique, mode d'emploi :** J.-S. Bach, le père prodigue.

20 h 30 Carte blanche : par Lily Siou : « la Querelle », de J. Varoujean. Avec A. Thomas, E. Bierry, D. Auteuil...

21 h 30 Radio Festival, en direct d'Avignon : les théâtres indiens d'aujourd'hui : autour de l'acteur, de la peinture... ; Avignon (enregistrement à la Cour de l'Archevêché) : concert indiens : K. Ghandharva et R. Narayan.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : musique de divertissement ; **7 h 10 Réveille-Matin ; 9 h 8, Occitanes :** Germaine Cernay, Jean Planel, Jean Serane... ; **12 h 5, Le temps du jazz ; 12 h 30, Récital** œuvres de Mozart, Takemitsu, Britten ; **14 h 4, Carte blanche à...** Jean-Jacques Régis de Cambacérès ; œuvres de Couperin, Balbastre... ; **17 h, L'imprévu** (en direct de Montpellier) ; **18 h 30, Récital :** (en direct de la salle Molière : Vladimir Stoupel interprète au piano des œuvres de Tchaikovsky, Liszt, Stravinski ; **20 h 5, Jazz :** en direct du Festival de Juan-les-Pins.

20 h 34 Avant-concert.

21 h 30 Concert (donné le 24 juillet à la Cour des Ursulines) : *Danses de Galanta,* de Kodaly ; Poème de *l'Amour et de la Mer,* de Chausson ; *Concerto pour piano de Castillon, Symphonie en ré,* de Cherubini, par l'Orchestre de Cannes-Provence-Côte d'Azur, dir. P. Bender, sol. J. Swann, piano.

0 h 10 Centenaire de Jérôme Kern : une soirée de comédies musicales.

économie

REPÈRES

Dollar : raffermissement à 8,72 F

Déprimé mardi 23 juillet à 8,6450 F, contre 8,7850 F lundi 22 juillet, le dollar s'est raffermi mercredi 24 juillet à 8,72 F (et 2,87 DM, contre 2,84 DM). La raison ? Une augmentation inattendue de 1,8 % des commandes américaines de biens durables en juin 1985, alors que l'on prévoyait une diminution de 1,5 % à 2 %. La tendance de fond reste néanmoins à la baisse sur le dollar, signalent les opérateurs. La lire a légèrement monté, à plus de 4,54 F pour 1 000 lires, contre 4,538 F la veille. Le mark a fléchi à Paris (3,0385 F, contre 3,04 F).

CEE : libre installation des pharmaciens

Les pharmaciens ressortissant d'un pays membre de la Communauté, indépendants comme salariés, pourront s'installer où bon leur semble sur le territoire des Dix. Les dispositions nécessaires à ce que cette liberté d'établissement devienne effective, et, singulièrement, la reconnaissance légale des diplômes, ont été approuvées mardi 23 juillet par le conseil des ministres des Dix.

Certains Etats membres, dont la France, restreignent le nombre de pharmacies nouvelles qui peuvent être créées. Pour en tenir compte, la directive limite le droit d'installation des nouveaux venus à la reprise de pharmacies qui ont fonctionné depuis plus de trois ans. S'agissant de la Grèce, compte tenu des conditions particulières dans lesquelles s'y exerce la profession, la libre circulation sera limitée aux pharmaciens salariés. La liberté d'établissement devient ainsi effective pour l'ensemble des professions médicales ; les directives précédentes l'avaient instaurée pour les médecins, les infirmiers, les sages-femmes et les dentistes.

SOCIAL

L'ACCÉLÉRATION DU PLAN ACIER

Les élus du Nord en appellent à MM. Mitterrand et Fabius

Correspondance

Lille. – Après l'annonce de la fermeture de l'usine Unimétal à Trith-Saint-Léger, (*le Monde* du 24 juillet), la journée du mardi 23 juillet a été marquée par une visite de MM. Claude Dollé, PDG de Sacilor, et Jean Jacquet, PDG d'Unimétal, à Lille et à Valenciennes. Tous deux sont venus expliquer au bureau du conseil régional, que présidait M. Noël Josephe, et en présence du président du conseil général, M. Bernard Derosier, et du président du comité économique social régional, M. Fernand Miersman, les raisons économiques qui, selon eux, ont imposé la restructuration en cours, qui d'ailleurs s'effectue au niveau européen. Le déficit d'exploitation de l'usine de Trith serait actuellement de 14 % du chiffre d'affaires.

Le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'ont pas été entendus. Les élus ont affirmé nettement leur opposition à la fermeture de l'usine : une « *décision inacceptable* » ont-ils affirmé, en soulignant fortement que le maintien du train annuel à Trith était un engagement formel du plan sidérurgique approuvé par le gouvernement Mauroy en 1984. Les élus en appellent à M. Mitterrand et à M. Fabius en leur demandant de rejeter *purement et simplement* les décisions d'Usinor et de Sacilor. Dès mardi matin, cent-cinquante cégétistes environ ont barré l'autoroute A-2 pendant une bonne heure ; d'autres manifestations sont prévues ces jours-ci, notamment à Lille. Les élus ont obtenu l'assurance qu'aucune menace ne pèse sur l'usine des Dunes, près de Dunkerque, *au sujet de laquelle courent des* bruits alarmistes et où la direction vient d'annoncer cent suppressions d'emplois. *Mardi, à Paris, se sont* réunis MM. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat à la fonction publique, Pierre Mauroy, ancien premier ministre, et Guy Allouche, *premier secrétaire de la* fédération socialiste du Nord. Ils demandent au premier ministre de recevoir une délégation des parlementaires socialistes du Nord dans les quarante-huit heures. – (*Intérim.*)

LES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Mme Dufoix : il faut « gérer serré »

En présentant, le mardi 23 juillet, les comptes de la Sécurité sociale, Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a récusé les prévisions des experts de l'opposition qui parlent *d'un déficit de 30 à 35 milliards* pour 1986 : « *Ce sont eux qui annonçaient 25 milliards de déficit pour 1985* », a-t-elle ironisé tout en ajoutant : « *La seule chose qui est sûre, c'est que la Sécurité sociale ne s'équilibre pas naturellement. La Sécurité sociale doit être gérée serré pour maintenir en France une protection sociale collective.* » Mme Dufoix a réitéré son opposition à « *une Sécurité sociale à deux vitesses* ». Sans exclure de nouvelles mesures pour 1986, elle a écarté dans l'immédiat un rétablissement du 1 %.

M. André Bergeron a affirmé que, si on veut « *conserver le niveau très élevé de notre protection sociale* », il faut prendre deux mesures immédiatement : « *le rétablissement du 1 % et la poursuite assidue de la politique conventionnelle entre les médecins et les caisses-maladie* ». S'exprimant dans une interview au *Parisien libéré*, le secrétaire général de FO ajoute : « *En matière de comptes, il n'y a pas de miracle possible. Les dépenses vont croissant avec une rentrée moindre d'argent.* (...) *On ne peut être garanti contre tout sans accepter une contrepartie financière.* »

La CFTC s'étonne, au-delà d'une présentation « *qui se veut rassurante* », de « *l'extrême discrétion du rapport sur les projections de 1986, alors que le taux de croissance des dépenses conjugué avec la réduction des recettes laisse présumer un déséquilibre qui dépassera sensiblement les réserves constituées* ». De son côté, la CGC parle de « *rafistolage de comptes* », en affirmant qu'« *à l'aide de transferts entre les régimes le gouvernement masque la réalité de la situation financière de la Sécurité sociale* ».

Pour M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS et ancien ministre de la santé, ces comptes « *manifestent un accalmie suspecte* ». « *L'écart entre le rythme d'évolution des dépenses et des recettes qui s'est élargi en 1984 se trouve artificiellement réduit pour 1985 sous l'effet des reports des dépenses qui surchargeront l'année 1986 déjà particulièrement difficile.* » Et M. Barrot interroge : « *Alors que s'affirme la certitude d'un déficit vieillesse de plus en plus élevé, pourquoi différer les efforts à consentir, au risque de les rendre plus difficiles que s'ils étaient étalés dans le temps ?* »

IMBROGLIO AUX BLANCHISSERIES DE GRENELLE

Le syndic des Blanchisseries de Grenelle (huit cent dix-sept salariés), installées à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), a annoncé le 23 juillet que l'entreprise était « *sauvée* » après la signature, par l'ensemble des syndicats, d'un protocole d'accord que conteste la fédération des industries textiles (CGT). Selon le syndic nommé après la mise en liquidation de l'entreprise le 17 juillet, tous les syndicats, dont la CGT (majoritaire à 85 % chez les ouvriers), « *ont donné leur accord pour un plan consistant à bloquer les salaires pendant un an au moins et à réduire de 10 % les dépenses de personnel par la suppression d'avantages acquis* ».

Pour sa part, la fédération CGT des industries textiles affirme que le syndic a extorqué la signature d'un délégué syndical, « *celui-ci s'étant publiquement rétracté* ». La CGT organise le 25 juillet un vote pour recueillir l'avis des salariés.

AFFAIRES

La contribution des PTT au budget général sera de 19 milliards de francs

Dans le cadre d'un budget 1986 d'extrême rigueur, les PTT ne s'en sortent pas trop mal. Même si l'emploi de cette administration de 450 000 *agents devra être réduit de* quelque 3 000 postes, ce qui ne manquera pas de provoquer la colère des syndicats, cette baisse est moins forte que ne l'espérait M. Bérégovoy au départ (1 % des effectifs selon sa « lettre de cadrage » soit 4 500 postes). Les *investissements* seront maintenus en volume à 36,1 milliards de francs (32,9 milliards pour les télécommunications et 3,2 milliards pour la poste) ce qui permettra, en rognant sur les dépenses courantes (immobilier, parc automobile...), *de faire un gros* effort sur le plan de la télévision par câble.

Cette bonne tenue budgétaire, les PTT ne la doivent pas au gouvernement *mais aux usagers, particulièrement* aux abonnés du téléphone. On sait que depuis *1982*, la rue de Rivoli « ponctionne » les PTT de façon variée et largement abusive puisque cette procédure a provoqué une augmentation de 25 % de la taxe de *base téléphonique l'été dernier*, assimilable (pour les deux tiers) à un véritable impôt. En *1985*, l'abonné sera ainsi venu au secours du contribuable pour 15,2 milliards de francs. En 1986, cette contribution sera de près de 19 milliards. Le détail est le suivant :

– *Le fonds de réserve pris* directement par le budget général sur les résultats des PTT passera de 2,2 milliards à 3 milliards (hausse supérieure à l'inflation malgré les engagements).

– Les dotations en capital des entreprises nationalisées de la filière *électronique passeront* à 2,4 milliards de francs (et non 22 milliards comme une coquille nous l'a fait écrire dans nos dernières éditions datées du 24 juillet) contre 1,7 milliards en 1985. Les PTT récupèrent ainsi l'ensemble de cette charge à *laquelle en 1985 le ministère* de l'industrie avait participé ;

– Les autres aides budgétaires à la filière électronique atteindront 2,4 milliards dont 350 millions de francs pour Eurêka (les autres *350 millions prévus* pour Eurêka seront payés par le ministère de la recherche et de la technologie) ;

– Le budget du CNES, à la charge des PTT depuis cette année, fera un bond de 3,4 milliards à 4,210 milliards de francs ;

– La subvention accordée traditionnellement par la Rue de Rivoli à la poste pour le transport des journaux (1,5 milliard en 1985) est supprimée. Les PTT financeront en 1986 cet effort de l'Etat.

Cette contribution de 19 milliards est payée d'abord par une augmen*tation prévue des recettes* (+ 7 % en volume), mais il faudra aussi augmenter *légèrement les tarifs. Les* PTT, à tarif téléphonique inchangé, pourraient payer 17 milliards : cette différence de 2 milliards sera financée par une hausse de 2 centimes, courant août, de la taxe téléphonique (qui passera à 77 centimes), afin de ne pas avoir recours à trop d'emprunts supplémentaires. Les PTT sont déjà très lourdement endettés.

*Le timbre, par ailleurs, augmen*tera de 10 centimes le 1er août (*le Monde* des 23 et 24 juin), mais la décision avait été prise précédemment.

ÉRIC LE BOUCHER.

Le PDG de Renault adresse une mise en garde à la CGT

(Suite de la première page.)

Autrement dit, la direction est en *droit d'affirmer aux syndicats* : si vous voulez être tenus informés – comme le législateur nous en fait obligation – des grandes orientations stratégiques, économiques, *financières ou technologiques* de l'entreprise, gardez pour vous des informations qui peuvent donner des atouts à la concurrence, faire avorter une négociation ou effrayer indû*ment nos banquiers*.

Tout se complique alors, car les syndicalistes ne sont pas moins dans leur rôle lorsqu'ils rétorquent : nous sommes mandatés par nos électeurs pour les informer de l'avenir de l'entreprise. A quoi nous servirait-il de connaître tous les chiffres et tous les projets, *s'il nous est défendu* d'en faire état et, *a fortiori*, de les critiquer ? Nous serions pieds et poings liés et deviendrions des alliés objectifs de la direction.

*Ce débat, qui ne fait que com*mencer, est d'autant plus d'actualité que la Régie met en place, sans en avoir l'air, une politique immobilière de grande envergure. Avant la fin de cette année, *la totalité* du patrimoine immobilier de Renault aura cessé de lui appartenir en pleine propriété. En effet, pour reconstituer ses fonds propres et sa trésorerie, la direction a procédé, à partir de 1984 notamment, à une cession de ses usines de Flins, Cléon et Sandouville à sa filiale immobilière à 100 %, SICOFRAM, pour la somme de 3374 millions de francs empruntée pour une large part. Cette opération prend la forme d'une cession-bail (lease-back), c'est-à-dire qu'en échange d'un loyer versé par Renault, SICOFRAM rendra les immeubles concernés à sa maison-mère au terme d'une période d'une *quinzaine* d'années.

Le conseil d'administration du 23 juillet a poursuivi cette politique en cédant, en cession-bail, et pour 1,2 milliard de francs à SICOFRAM, *les établissements* de Besançon et de Fresnes et en lui apportant en capital l'usine de Billancourt. Cette dernière cession peut soit préluder à l'abandon et à la vente de *l'usine, soit garantir* les emprunts ultérieurs de la SICOFRAM.

On voit que ces opérations, présentées par la direction de Renault comme acquises de longue date, et purement techniques, engagent à long terme la Régie, et que la CGT a tout à fait raison d'être vigilante, même si elle se trompe sur les qualifications juridiques de la cession et sur ses conséquences à court terme. Il ne s'agit pas à l'évidence d'une prise d'hypothèque.

Les autres mesures arrêtées *par le* conseil d'administration sont de moindre importance. Comme prévu, il a entériné la filialisation de la direction du machinisme agricole, baptisée Renault-Agriculture, *pour* faciliter la recherche d'un partenaire qui pourrait être le constructeur allemand Deutz (KMD). Il a approuvé la cession de 51 % des actions de Renix *électronique* à la société américaine Allied. Il a décidé d'incorporer dans le capital de Renault-Véhicules industriels les avances faites par la Régie en 1983, 1984 et 1985.

Les négociations semblent moins avancées pour la filiale à 98 % Micmo-Gitanes, spécialisée dans le cycle, qui serait reprise par une entreprise de la région de Nantes. *Quant à l'activité en matière* de course automobile, on s'acheminerait vers le maintien de l'écurie Renault en formule 1 à condition qu'un sponsor comme Pernod-Ricard prenne à sa charge une partie des dépenses. Enfin, la Régie aurait prévu de réaliser 20 millions de francs de *location-vente* de ses moteurs de compétition aux écuries Lotus, Ligier et Tyrell.

ALAIN FAUJAS.

ENTREPRISES

Toyota construira deux usines aux États-Unis et au Canada

Le constructeur automobile japonais Toyota a annoncé, le 23 juillet, qu'il installerait deux usines d'assemblage en Amérique du Nord. L'une sera implantée aux États-Unis et l'autre au Canada.

Ces usines qui, dans un premier temps, utiliseront des pièces détachées et des moteurs importés du Japon, produiront à partir de 1988 200 000 véhicules de 2 000 centimètres cubes par an, aux États-Unis, et 50 000 véhicules de 1 600 centimètres cubes au Canada.

Toyota produit déjà une petite cylindrée en Californie en coopération avec General Motors. Il devient le quatrième constructeur japonais à produire *directement* ses véhicules en Amérique du Nord après Honda, Nissan et Mazda.

Sumitomo cherche à prendre pied dans Dunlop-États-Unis

Le groupe japonais Sumitomo Rubber *s'efforce* d'entrer dans le capital de Dunlop Tire Corporation (États-Unis), la dernière manufacture de pneus de Dunlop holdings (Grande-bretagne), revendue 118 *millions de dollars* (1,06 milliard de francs) en mai dernier (*le Monde* du 21 mai) à *un groupe d'investisseurs* américains et aux cadres de l'entreprise (ces derniers pour 10 %).

Selon le porte-parole de Sumitomo, un accord est sur le point d'être signé portant sur le rachat de 10 % des actions..., dans un premier temps, car la firme nippone, *désormais propriétaire* de toutes les installations de Dunlop en Europe, ne veut pas limiter *ses ambitions à une participation* minoritaire outre-Atlantique.

Le porte-parole de la firme *japonaise précise que l'accord* en préparation comporte une option d'achat sur un paquet supplé*mentaire* de titres.

Bull en équilibre

Le constructeur français d'ordinateurs Bull a atteint son équilibre financier au premier semestre de 1985. *Une sortie du rouge* – dans lequel le groupe était plongé depuis la fin de *1980*, – *plus rapide que prévue*- puisque l'équilibre ne devait être retrouvé, d'après les prévisions faites l'an passé, que sur l'année entière.

Cette accélération est due à la bonne tenue du marché, le chiffre d'affaires a augmenté de 17 % (à structures comparables) par rapport à 1984.

Le redressement financier de Bull ne manquera pas d'avoir un impact psychologique sur ses *clients mais également* sur ses salariés tant secoués, dans le passé, par les zigzags de l'informatique française. La politique conduite depuis sa nationalisation en 1982 *de remise en ordre* des usines porte ses fruits.

Le britannique ICL, puis l'informatique de l'Allemand Siemens *et aujourd'hui* Bull *retrouvent* de meilleures perspectives – quoique encore très fragiles, – au *moment* où le sort de l'industrie américaine, autre qu'IBM, inquiète, comme en témoignent les soucis d'Apple ou de Sperry.

● **Pertes pour la COFACE britannique.** – L'organisation de garantie des crédits à l'exportation (Export Credits Guarantee Department-ECGD) a enregistré *pour l'année financière terminée* au 31 mars 1984 une perte de 148 millions de livres contre un bénéfice net de 208 millions l'année précédente (1982-1983). La commission parlementaire d'enquête sur les comptes publics a qualifié cette évolution de « *détérioration spectaculaire* » et exprimé sa « *préoccupation* ». Selon la *commission*, les *créances* douteuses qui ont conduit à ces pertes sont attribuables au nombre croissant d'entreprises privées étrangères en difficulté. Elle suggère la limitation des affaires avec les pays « *à risques* » et une association de l'ECGD avec les assureurs privés britanniques pour *limiter* les pertes. – (*AFP.*)

L'AIDE A LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Question de temps et d'argent

De notre envoyé spécial

Pau. – Partenariat, essaimage *ou aide ? Peu importe finalement* le mot. L'essentiel est que, grâce à des dispositifs originaux, des grands groupes industriels de la dimension d'Elf-Aquitaine sou*tiennent la naissance de nouvelles* entreprises dans des régions comme le Béarn ou les Landes où, justement, leur prédominance économique leur impose de respecter l'environnement, voire les oblige à maintenir des équilibres.

Conçue à l'origine de façon tout à *fait artisanale* avec le Bureau de développement économique (BDE) du bassin de l'Adour – *une association régie par la loi* de 1901, à laquelle Elf-Aquitaine verse une cotisation annuelle de 6 millions de francs depuis sa création en 1972, – cette forme *d'intervention s'est* perfectionnée, en 1978, quand le groupe a constitué la SOFREA (Société de financement régional Elf-Aquitaine). Des 800 000 F d'aide *par opération* – 3 800 emplois créés avec 420 entreprises bénéficiaires, – pour un montant total de 97 millions de francs de prêts à moyen terme au taux de 8 %, il *fallait passer à la vitesse supé*rieure pour engager 573 millions de francs au total – 100 millions *par an qui ne sont pas entière*ment utilisés – et, ainsi, participer aux mêmes conditions financières à la création ou au maintien de plus de 18 000 emplois avec 615 *interventions* auprès de 590 sociétés différentes.

La culture d'entreprise

Pour suivre ce secteur en plein développement, Elf-Aquitaine a même dû, en 1984, constituer *une sixième direction générale*, la DRAD (Direction des développements régionaux et activités *diverses*) et y *rassembler* les activités liées aux entreprises extérieures ou aux filiales et participations qui ne rentrent pas dans les orientations propres des branches du groupes. Dirigé par MM. Jean Pavard et Paul Dumontier, cette nouvelle entité s'est fait une spécialité de l'innovation et du développement régional.

On aurait tort de considérer ces tentatives comme du mécénat. Ici, on invente, on cherche et parfois la société mère trouve des *pépites qui lui serviront* à l'avenir pour sa propre diversification, quand ce n'est pas pour soutenir des marchés qui *lui* sont nécessaires. On raconte par exemple l'histoire, édifiante, des techniciens *qui ont mis au point* le film plastique agricole biodégradable. Ils ont permis de sauver une unité de production condamnée par ses mauvais résultats.

Thermoformage et cimes des pins

Plus prosaïquement, comme aux environs de Lacq, il s'agissait, au début, de fixer le personnel. Les femmes, *puis* les *enfants*, trouvaient difficilement un emploi *dans une zone vouée aux activités* agricoles. Plus tard, et parce que l'on commençait à se soucier des conséquences pour l'économie locale de la fin d'exploitation du gaz, *on s'est efforcé* de favoriser un tissu industriel de substitution. Puis, à la faveur de ces démarches volontaristes, *on s'est* aperçu qu'un *grand* groupe ne pouvait exister sans poissons pilotes, qu'il fallait l'accompagner d'une myriade de PME ou de PMI qui, *comme* autant de palpeurs, la maintenaient au contact des réa*lités économiques*. Outre que les résultats financiers de ces aides, rémunérées, ne sont pas sans intétêt pour le *groupe*, Elf-Aquitaine s'est progressivement convaincu que ces aides faisaient partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la « *culture d'entreprise* ».

Concrètement, au Béarn et dans les Landes, cela donne des *résultats passionnants. C'est ainsi* que la SOFREA a pu soutenir les sociétés Salmona et Salmonidés d'Aquitaine qui, à Castets, *ont* implanté une usine de transformation et conditionnement de truites élevées dans neuf piscicultures, dont la plus importante se trouve à Mezos. Non contente de fournir 10 % du marché français de la « truite portion », dix ans après sa *création*, cette jeune société s'est lancée dans la production de la truite saumonée pour reconquérir le *terrain laissé* aux Scandinaves pour le saumon fumé. Avec des installations modernes, informatisées et *gérées électroniquement*, les éleveurs de truites suivent quotidiennement la progression de 17 000 tonnes de poissons.

Plus proche des activités d'un *groupe pétrolier, on trouve aussi*, perdue dans la forêt des Landes, une entreprise, la SATIM, spécialisée dans la réalisation de machines pour le thermoformage *qui sont utilisées*, par exemple, pour la fabrication de casques de moto ou de planches à voile. Il y a *peu*, cette entreprise toute récente dirigée par M. Gérard Guillemet, a donné naissance à *une deuxième société, la CIM*, qui a commencé en mars dernier la fabrication de raquettes de tennis en fibres de carbone et de verre, commercialisée sour la marque Elf-Compétition. A terme, 58 emplois seront créés dans ces deux entreprises, contre 37 *actuellement*. La SOFREA aura financé le projet par un prêt de 1,8 million de francs, sans parler *des aides techniques* fournies ou même du soutien de sa filiale de distribution Distriplay, qui souhaitait concurrencer le *matériel* haut de gamme fabriqué à Taiwan.

Dernier exemple, beaucoup plus connu (*le Monde Dimanche* du 17 avril 1983), la société Biolandes, installée au Sen (Landes), a pu elle aussi naître grâce à la SOFREA et créer quelque dizaines *d'emplois* en exploitant un trésor inutilisé, les cimes de pin. En ramassant 30 à 40 tonnes d'aiguilles de *pin* par jour dans la forêt landaise, l'entreprise distille des huiles essentielles qui servent à fixer les parfums – un produit qu'il faut importer, – mais *commercialise* également du terreau ou du compost auprès des *horticulteurs* et, enfin, fournit du *combustible peu* onéreux pour trois cents logements HLM et 2 hectares de serres dans l'agglomération *bordelaise*. Quatre ans après son implantation, Biolandes s'avère un succès, à mi-chemin *entre le rêve écologiste* et la réussite technique. Mais Elf-Aquitaine, qui possède plusieurs filiales spécialisées *dans les cosmétiques*, ne fait pas partie de ses clients.

Ce qui tendrait à prouver que *les marchés* captifs favorisent moins la création d'*entreprises* viables que le sérieux de l'investisseur, pourvu qu'il sache consacrer beaucoup d'argent et de temps à des enfants qui vivront ensuite sans lui.

ALAIN LEBAUBE.

ÉTRANGER

LES NÉGOCIATIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD MULTIFIBRES

Un marché de 828 milliards de francs

Les négociations pour le renouvellement de l'accord multifibres, réglementant près des quatre cinquièmes du commerce textile mondial (tous produits confondus), ont commencé mardi 23 juillet à Genève au sein du comité des textiles du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

L'accord multifibres arrive à son terme à la fin juillet 1986.

Les discussions s'annoncent laborieuses. L'enjeu est considérable, puisque 9 % du commerce international des produits manufacturés sont concernés. En 1983, les exportations mondiales de textiles et de vêtements se sont élevés à 92 milliards de dollars (828 milliards de francs) et les ventes aux pays industrialisés des seuls pays en voie de développement, ventes couvertes par l'accord multifibres, ont atteint 15 milliards de dollars (135 milliards de francs).

Qu'est-ce que l'accord multifibres (AMF) ? Il s'agit d'un arrangement quadriennal sur le négoce international des produits de l'industrie textile et de l'habillement en vigueur depuis le 1er janvier 1974. Cet arrangement va au-delà des possibilités ouvertes par le GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et permet aux Etats membres (quarante plus la CEE, considérée comme une entité) d'arrêter des mesures de sauvegarde contre l'entrée intempestive d'articles d'origine étrangère. Il constitue une sorte de compromis entre les intérêts des pays en voie de développement (exportateurs) soucieux d'accroître leurs ventes et ceux des pays industrialisés (importateurs), dont l'industrie textile est à la recherche de moyens pour lutter contre l'une des plus grandes crises de son histoire.

Trois révisions en dix ans

Autrement dit, l'AMF s'est fixé pour objectif de favoriser le développement économique et social des premiers, en leur assurant une croissance sensible mais régulière des recettes tirées des ventes de produits textiles : de mettre les seconds à l'abri d'une invasion, qui menacerait leur propre industrie. Comment ? En instaurant des contingents d'importations, soit quand un préjudice grave est constaté, soit, le plus souvent, par des accords bilatéraux d'importations et d'exportations révisables annuellement (quotas fixés pays par pays). Ces quotas sont les véritables instruments de l'AMF, qui se borne à définir les principes de la politique adoptés par les Etats membres.

Depuis dix ans l'AMF, qui en est à sa troisième édition, s'est modifié. Il n'offrait pas, en effet, un rempart suffisant avec la clause prévoyant un relèvement annuel de 6 % des plafonds d'importations. Son application n'était pas toujours aisée. En outre, des difficultés avaient surgi du fait des accords préférentiels signés par la CEE avec les pays méditerranéens et les pays de l'ACP (Afrique Caraïbes Pacifique), théoriquement de même nature, mais, en pratique, très souples. Enfin, il n'existait pas de restriction aux importations provenant des pays industrialisés. Cette lacune avait, en son temps, favorisé les Etats-Unis.

Autant que faire se peut, AMF-2 a, pour partie, pallié ces défauts. Ce nouvel accord, signé fin 1977, allait permettre à la CEE de stabiliser ses importations. Il offrait la possibilité de déroger à la règle de la révision annuelle de 6 % en introduisant la notion de taux de pénétration pour les produits qui auraient pu, par leur afflux, déséquilibrer les marchés, et établissait une distinction entre les produits très sensibles, sensibles, autres produits textiles, autres articles d'habillement, articles textiles à usages techniques, etc.

Conséquence : quand les importations d'un produit vers la CEE atteignent la cote d'alerte, des négociations sont entamées avec le pays fournisseurs. En l'absence de compromis, la Communauté peut imposer un quota. Néanmoins, la répartition des quotas entre les Etats membres de la CEE restait délicate. Ceux-ci ne respectaient pas nécessairement les obligations des accords préférentiels. Quant au problème posé par le non-contingentement des exportations entre pays industrialisés, il restait entier.

AMF-3, signé le 22 décembre 1981, a derechef corrigé le tir en fixant au niveau communautaire des plafonds globaux internes compatibles avec les possibilités d'absorption des divers marchés.

L'AMF n'est certes pas une panacée mais son principal mérite est d'avoir évité le pire. D'une part, il n'a pas entravé le commerce des pays en voie de développement dont la part dans les échanges internationaux, pour l'habillement notamment, est passé de 47 % à 59 % entre 1973 et 1982. D'autre part, en régulant le flot, il a permis à l'industrie européenne de se restructurer sans catastrophe majeure, si ce n'est pour l'emploi (1,3 million de postes supprimés).

En 1983, les importations textiles de la CEE ont atteint 15,9 milliards d'ECU (109 milliards de francs) et ses exportations 14,1 milliards d'ECU.

Les enjeux d'un quatrième accord

Les industriels européens, ceux du vêtement surtout, sont évidemment favorables à un quatrième AMF, car ils redoutent sinon de voir remis fondamentalement en cause des équilibres trouvés avec peine. Les Dix partagent cet avis ; ils estiment que, dans les conditions actuelles, une suppression de l'AMF conduirait à une déstabilisation des échanges mondiaux. Mais pour sauver la face, ils affirment que la libéralisation des échanges reste leur objectif à moyen terme. L'AMF a donc des chances d'être reconduit. Mais quel AMF ? En France, l'union des industries de l'habillement préconise un accord mieux « ciblé » et plus contraignant pour les produits sensibles, un accord plus équilibré aussi comportant la reconnaissance du principe de réciprocité, pour ouvrir les portes des marchés encore fermés, l'inclusion d'une clause renforçant la lutte contre le piratage et les contrefaçons et d'une clause sur un développement social dans les pays en voie de développement, afin d'atténuer les effets de la concurrence par les coûts de la main-d'œuvre.

*Les Etats-Unis, dont le marché a finalement cédé aux coups de boutoir des importations (la part étrangère s'élève à 23 % contre 8,4 % en 1974), préparent une loi très restrictive et réclament la conclusion rapide d'un nouvel arrangement et se posent en arbitre. Le Japon soutient la CEE pour reconduire l'accord avec des dispositions plus libérales. Les pays en voie de développement, enfin, sont partagés entre la suppression et l'aménagement avec application des règles du GATT. Qui l'emportera ?

Cette première réunion du comité des textiles n'est en fait que le coup d'envoi de négociations, qui ne devraient véritablement commencer qu'au printemps 1986. Une nouvelle réunion du comité textile est prévue en décembre prochain.

ANDRÉ DESSOT.

APRÈS L'ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LES RETRAITES

Le gouvernement espagnol s'efforce d'apaiser le mécontentement syndical

De notre correspondant

Madrid. – Après cinq mois de polémiques au Congrès et d'agitation dans la rue, le projet de loi réduisant les pensions de retraite a été définitivement adopté, le 23 juillet, par le Parlement. L'un des plus controversés de la législature, il aura provoqué la première grève générale de l'Espagne démocratique, et un affrontement d'une dureté sans précédent entre le gouvernement et les syndicats (*le Monde* des 26 avril et 22 mai).

Le ministre du travail, M. Almunia, considérait que cette loi était indispensable pour maîtriser l'accroissement des dépenses de retraites qui, entre 1977 et 1984, ont augmenté de 24 % par an en moyenne, alors que les cotisations à la Sécurité sociale progressaient seulement de 15 %. Pour inverser cette tendance, la nouvelle loi durcit les exigences pour l'octroi de la retraite, en faisant passer de dix à quinze le nombre minimal d'années de cotisations requises.

Le niveau initial des retraites sera par ailleurs sensiblement abaissé. Il sera calculé en fonction des cotisations des huit dernières années ; auparavant, il était établi sur la base des cotisations de deux années choisies par le salarié parmi les sept dernières. En échange, la loi prévoit la revalorisation automatique des pensions de retraite suivant l'inflation prévue. Les organisations syndicales exigeaient que la revalorisation s'effectue au contraire en fonction de la hausse réelle des prix, qui est toujours supérieure à celle prévue par le gouvernement. Ils n'ont finalement obtenu satisfaction que pour les retraites inférieures au salaire minimal. Les syndicats n'ont d'ailleurs cessé de livrer bataille contre cette loi. Selon eux, le gouvernement, en se contentant de réduire les retraites, veut faire l'économie d'une réforme plus profonde du système de Sécurité sociale. Depuis la grève générale de vingt-quatre heures, le 20 juin dernier, par les Commissions ouvrières (communistes), les ponts sont pratiquement coupés entre cette centrale et le gouvernement socialiste. Ce dernier a dû faire face, en outre, à une attaque en règle du « syndicat frère », l'UGT (Union générale des travailleurs) socialiste, qui a annoncé, le 19 juillet, qu'elle dénoncerait la loi devant l'OIT (Organisation internationale du travail) à Genève.

Afin d'apaiser ce mécontentement syndical qui grandit dangereusement à moins d'un an des élections législatives, le gouvernement a lancé ces derniers jours, parallèlement à l'adoption de la loi sur les retraites une « offensive de charme » en direction de l'UGT. Le ministre du travail vient de donner une réponse favorable à trois des principales exigences de cette centrale.

Des négociations vont s'ouvrir pour assurer la participation des syndicats à la gestion des entreprises publiques. Par ailleurs, le gouvernement ne poussera pas plus loin la « flexibilité » du marché de l'emploi, malgré les pressions du patronat, qui demande que le licenciement collectif ne soit plus soumis à autorisation administrative préalable. Enfin, sera envoyée dans les prochains jours au Parlement une loi réglementant la restitution aux centrales du « patrimoine syndical ».

Ce patrimoine est constitué, d'une part, par les biens des organisations ouvrières confisqués par Franco à la fin de la guerre civile et, de l'autre par les cotisations obligatoires versées durant quarante ans par les travailleurs et les employeurs au syndicat vertical franquiste. En 1978, le ministère du travail évaluait sa valeur totale, constituée surtout de biens immobiliers, à 44,5 milliards de pesetas, soit 2,3 milliards de francs. Il s'agit d'un apport de taille pour des organisations ouvrières dont l'assise financière reste fragile, vu le faible taux de syndicalisation qui caractérise aujourd'hui l'Espagne.

THIERRY MALINIAK.

● **Vins frelatés en RFA.** – Des analyses en laboratoire ont révélé la présence de glycol-diéthylène – antigel – dans deux vins de la région du Rhein-Hessen, en RFA. La société qui les commercialise a toutefois précisé qu'aucune bouteille n'avait encore été distribuée.

D'autre part, une dose de 19 grammes de glycol-diéthylène, le plus haut taux jamais découvert en RFA depuis le début du scandale des vins autrichiens frelatés, a été détectée dans un vin autrichien le 23 juillet à Bielefeld (dans le centre de la RFA). La dose mortelle de cette substance toxique entrant dans la fabrication de l'antigel est, pour une personne de faible résistance physique, de 14 grammes.

En Autriche, tandis que les viticulteurs tentent de sauver l'image de marque de leur production en faisant notamment une importante campagne publicitaire, le syndicat des agriculteurs a demandé la démission du ministre de l'agriculture.

● **Accord des syndicats sur l'échelle mobile.** – Les trois centrales syndicales italiennes, CGIL, CISL et UIL, sont parvenues le 23 juillet à un accord sur le projet de réforme de l'échelle mobile qu'ils présenteront au gouvernement et au patronat. Il prévoit une indexation totale d'une partie du salaire fixée à 600 000 lires (2 700 F environ) et l'indexation à 30 % de la partie dépassant ce plafond. Une telle réforme aboutirait à une indexation moyenne de 50 % a indiqué M. Fausto Vigevani, secrétaire confédéral de la CGIL. Parallèlement, les syndicats demandent que les déductions fiscales dont bénéficient les salariés ne portent plus sur une somme fixe, mais sur une partie de leurs revenus exprimée en pourcentage. – (AFP.)

AGRICULTURE

LES SUITES DE LA DÉVALUATION DE LA LIRE

Les montants compensatoires sont relevés en Italie

Après la dévaluation de 7,8 % de la lire (calculée « en dedans »), le comité de gestion agricole de la CEE a décidé, mardi 23 juillet, de relever les montants compensatoires monétaires (MCM) en Italie. Ces MCM, négatifs pour ce pays, passent de 3,5 % à 7,3 % pour les céréales, les œufs, les volailles et les porcs, produits déjà soumis aux MCM. Des MCM négatifs sont institués à hauteur de 3,7 % pour le vin, et de 3,8 % pour les autres produits. Les MCM négatifs, appliqués dans les pays à monnaie faible, jouent comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation de produits agricoles. Ils corrigent les effets des ajustements monétaires sur les prix agricoles, les neutralisant pour une grande part.

Dans le cas de l'Italie, les MCM qui viennent d'être relevés ou modifiés le sont pour un pourcentage très inférieur aux 7,8 % de dévaluation de la lire. L'explication réside dans le fait que leur calcul s'effectue en « taux réel », c'est-à-dire sur la moyenne des cours effectifs constatés en continu sur une période de cinq jours. Ainsi se mesure l'écart entre le taux « vert » (taux fictif utilisé pour convertir en monnaie nationale les prix agricoles fixés en ECU) et le taux réel. Or depuis le début de l'année, et surtout depuis février, la lire a déjà fléchi de plus de 5 %, profitant de sa marge de fluctuation autorisée, fixée à 6 % contre 2,25 % pour les autres monnaies de la CEE.

Ce phénomène explique que, le lundi 22 juillet, à la réouverture des marchés des changes italiens fermés le vendredi précédent, la lire n'ait perdu que 1,5 %, d'où le montant réduit des MCM négatifs. Les MCM réellement appliqués dans les échanges ne reflètent toutefois pas la totalité de l'écart entre le taux vert et le taux réel, car l'Italie bénéficie d'une franchise de 1,5 % à 5 %, selon les produits.

Pour l'Allemagne de l'Ouest et les Pays-Bas, les MCM positifs (taxes à l'importation et subventions à l'exportation) restent inchangés, variant entre 1,8 % et 2,9 %. Le comité de gestion a également décidé de modifier les MCM en Grande-Bretagne et en Grèce, qui varient en fonction des fluctuations de la livre sterling et de la drachme, les deux seules monnaies de la CEE qui ne participent pas au mécanisme de stabilisation des changes du SME.

En Grèce, les MCM négatifs sur les céréales, les œufs, la volaille et le porc passent à 15,8 % contre 13,9 %, ceux sur le vin à 12,3 % contre 10,4 % et les MCM sur les autres produits à 2,3 % contre 1 %.

Au Royaume-Uni, ce sont des montants compensatoires monétaires positifs qui sont appliqués. Pour tous les produits, ils passent de 4,9 % à 5,5 %.

CRÉATION DU GROUPEMENT EUROPÉEN D'INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES (GEIE)

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). – Pour favoriser la coopération entre entreprises appartenant à plusieurs pays membres de la Communauté, le conseil des ministres des Dix a décidé d'instaurer le GEIE (Groupement européen d'intérêts économiques). Ce nouvel instrument juridique de droit communautaire s'inspire du GIE (Groupement d'intérêts économiques) français. Il s'agit d'une sorte d'association souple réalisée par plusieurs partenaires qui ont décidé de poursuivre une activité en commun. Ainsi, Airbus Industrie est un GIE, mais il est de droit français.

L'apparition du GEIE permettra de supprimer l'obstacle, très réel pour de nombreuses entreprises, qui consiste à devoir se soumettre à un statut juridique relevant d'un autre pays membre. L'UNICE (Union des industries de la Communauté européenne) réclame avec force depuis plusieurs années la création du GEIE, à laquelle se sont longtemps opposés les Britanniques, réticents à l'idée de voir introduire à côté de leur propre législation un instrument juridique communautaire.

Lord Cockfield, vice-président de la commission qui conduit le combat pour la création d'un grand marché intérieur, considère le GEIE comme un outil efficace pour promouvoir la coopération entre industriels. Son point de vue a été apparemment entendu à Londres. Cependant, compte tenu des dispositions pratiques à introduire dans chacun des pays membres, le GEIE ne pourra devenir opérationnel avant 1989.

Ph. L.

ÉTATS-UNIS

Hausse de 1,8 % des commandes de biens durables de l'industrie

Les commandes de biens durables aux Etats-Unis ont de nouveau progressé de 1,8 % en juin, après s'être déjà améliorées de 3,3 % en mai, et de 0,2 % en avril. Comme au cours du mois précédent, cette progression a reflété, pour une bonne part, la hausse de 13,7 % des commandes militaires. Hors celles-ci, l'augmentation des commandes n'a été que de 0,7 % en juin, contre 0,6 % en mai.

Signe encourageant, les commandes de biens d'équipements non militaires – principal indicateur de l'investissement des entreprises – se sont accrues de 6,8 % en juin, alors qu'elles n'avaient augmenté que de 0,9 % en mai et diminué en avril.

On remarque, en revanche, une baisse des commandes de matériel de transport de 0,7 % en juin, une diminution des commandes d'automobiles n'ayant été que partiellement compensée par une progression des commandes d'avions et de navires.

LES PRIX DE DÉTAIL ONT AUGMENTÉ DE 0,2 % EN JUIN

La hausse des prix de détail reste faible aux Etats-Unis (0,2 % en juin, identique à celle du mois précédent). En avril, en revanche, l'augmentation de ce même indice avait été plus forte (0,4 %). Pour l'ensemble de ce semestre, les prix de détail ont évolué à un rythme modéré, de 3,7 % sur l'année. « *L'inflation continue d'être maîtrisée* », a conclu *M. Larry Speakes, le porte-parole* de la Maison Blanche.

Créances douteuses en solde

Echangerait créance sur la Corée du Sud contre créance sur le Chili. De telles transactions ont de quoi étonner, la solvabilité des pays débiteurs étant mise en doute en raison de l'importance de leur dette extérieure. Mais les développements récents ont mis en évidence l'existence d'opérateurs intéressés par de telles créances. Certains, confiants dans les perspectives de remboursement, y voient une occasion de réaliser un profit en rachetant, avec un rabais, ces créances. D'autres, exportateurs de produits à destination des pays en voie de développement, y trouvent un substitut au refinancement des banques qui, déjà trop engagées sur ces pays, refusent tout risque supplémentaire. Le plus souvent ce sont les banques elles-mêmes qui vendent ou s'échangent leurs créances sur le tiers-monde.

En tout cas, un opérateur réfute l'argument selon lequel un pays endetté en profiterait pour racheter sa dette, en dessous de sa valeur : un tel pays a trop besoin de préserver intact le capital de confiance de la part des pays créanciers, indispensable au réaménagement éventuel de sa dette, pour risquer de l'entamer par de telles transactions.

La Banque mondiale observe, sans y participer, le développement de ce que l'on appelle, pour simplifier, les « marchés secondaires » des titres de la dette des pays du tiers-monde. Leur avantage est de permettre aux banques, soit de reconstituer leur capacité de prêter, grâce à un *allégement de leur portefeuille*, soit de mieux répartir les risques entre les pays.

Mais le volume des transactions reste limité, de l'ordre de 3 à 4 milliards de dollars. Un des principaux opérateurs, la banque d'affaires britannique Singer and *Friedlander, qui, avec son partenaire américain European Inter American Finance World*, a été impliquée dans des opérations dont le total dépasse le milliard de dollars, ne prévoit pas de grands développements dans l'immédiat, car « *il y a plus de vendeurs que d'acheteurs* ».

Paradoxalement, les créances *sont pourtant rarement échangées* à moins de 70 % de leur valeur : d'une part, les banques préfèrent s'abstenir plutôt que de révéler le peu de confiance qu'elles accordent à leurs propres titres. D'autre part, il y a peu d'acheteurs prêts à miser sur une créance bradée éventuellement à 10 % de sa valeur, dont le prix suffirait à indiquer la *défiance des prêteurs dans les* possibilités de recouvrement. Finalement, les « marchés secondaires » sont moins des marchés qu'un ensemble de transactions isolées.

D.B.

TRANSPORTS

LES CONTROLEURS AÉRIENS SUSPENDENT LEUR ORDRE DE GRÈVE

L'ordre de grève qui devait paralyser le contrôle aérien, du vendredi 26 juillet à midi au lundi 29 juillet à midi, est suspendu. A l'issue d'une réunion avec la direction de la navigation aérienne, le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA) a décidé de ne pas donner suite à son préavis de grève.

Le SNCTA a estimé qu'il avait obtenu l'ouverture de véritables négociations sur le maintien des contrôleurs dans les aérodromes de moindre importance.

De son côté, le secrétariat d'Etat aux transports déclare exclure la fermeture de ceux-ci. Il annonce « *un ambitieux projet de formation permanente qui devra être conçu pour contribuer au décloisonnement des différentes professions de la navigation aérienne* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –
$ E.-U.	8,7140	8,7170	+ 118	+ 125	+ 220	+ 250	+ 620	+ 720
$ can.	6,4548	6,4594	+ 24	+ 45	+ 48	+ 85	+ 105	+ 202
Yen (100)	3,6521	3,6549	+ 98	+ 109	+ 201	+ 220	+ 621	+ 672
DM	3,0389	3,0410	+ 116	+ 126	+ 234	+ 250	+ 696	+ 744
Florin	2,7010	2,7025	+ 71	+ 79	+ 148	+ 162	+ 466	+ 507
F.B. (100)	15,0970	15,1075	+ 106	+ 158	+ 198	+ 302	+ 471	+ 774
F.S.	3,7026	3,7062	+ 129	+ 145	+ 271	+ 294	+ 835	+ 903
L (1 000)	4,5433	4,5472	– 73	– 30	– 215	– 142	– 771	– 630
£	12,2562	12,2692	– 299	– 261	– 486	– 417	– 1015	– 832

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8
DM	4 3/4	5 1/8	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16	5 1/8	5 1/4
Florin	6 1/4	6 1/2	6 5/16	6 7/16	6 1/4	6 3/8	6 3/16	6 5/16
F.B. (100)	7 3/4	8 1/4	8 3/4	9	8 3/4	9	9 1/16	9 5/16
F.S.	1	2	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16
L (1 000)	7	9	11	12 1/4	11 1/2	12 1/2	12 3/4	13 3/4
£	12 1/2	12 3/4	12 1/4	12 3/8	12 1/16	12 3/16	11 11/16	11 15/16
F. franç.	9 1/2	10	9 7/8	10 3/8	9 7/8	10 3/8	10 1/8	10 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INFORMATION SICAV AU 28 JUIN 1985
BANQUE WORMS

Sociétés d'Investissement à Capital Variable *Date de création*	HAUSSMANN OBLIGATIONS *13.12.82*	HAUSSMANN ÉPARGNE *23.7.84*	EUROPE - INVESTISSEMENT *28.11.84*	SÉQUANAISE COURT TERME *17.10.83*	SÉQUANAISE ASSOCIATION *5.12.83*	SÉQUANAISE OBLICROISSANCE *22.10.84*
ORIENTATION	Obligations françaises et étrangères	Obligations françaises	Valeurs mobilières diversif. françaises et européennes	Obligations françaises	Obligations françaises	Obligations françaises
ACTIF NET (MF)	634,3	753,79	224,96	298,14	615,05	335,26
VALEUR LIQUIDATIVE (F par action)	1 252,61	1 117,73	1 203,89	57 644,81	57 304,71	54 170,13
PERFORMANCE en % (coupons inclus) :						
- depuis l'origine	+49,12	+11,77	+21,93	+25,20	+23,07	+6,46
- depuis le 1.1.85	+ 9,20	+ 6,26	+17,62	+ 6,08	+ 6,21	+6,02
RÉPARTITION DE L'ACTIF NET (%) :						
a) en France - actions	—	—	19,77	—	—	—
- obligations	85,33	96,89	31,41	86,1	76,9	88,9
b) à l'étranger - actions	—	—	41,80	—	—	—
- obligations	10,31	—	1,85	—	—	—
c) autres éléments d'actif	4,36	3,11	5,17	13,9	23,1	11,1

Les souscriptions et les demandes de rachats, ainsi que les notes trimestrielles d'information, sont reçues et disponibles aux guichets de la BANQUE WORMS — 45 boulevard Haussmann, 75009 PARIS — Téléphone (1) 266.90.10.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE - OBLIGATIONS 13,80 % JUILLET 1980

Les intérêts courus du 22 août 1984 au 21 août 1985 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 13,80 % juillet 1980 seront payables, à partir du 22 août 1985, à raison de 621 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 69 F (montant global : 690 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 103,45 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 6,90 F, faisant ressortir un net de 510,65 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

NOTA

En application de la loi du 30 décembre 1981, article 94, alinéa II, et du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, nous précisons que :

– *Les porteurs qui ont déposé leurs titres, ainsi que la loi le prescrit*, le montant des sommes qui leur sont dues (paiement de l'intérêt, amortissement du capital) sera porté au crédit de leurs comptes tenus par les intermédiaires habilités choisis par eux ;

– Les porteurs qui n'auraient pas déposé leurs titres à la date du 3 novembre 1984 sont tenus de satisfaire à cette obligation légale afin de pouvoir exercer leurs droits (paiement de l'intérêt, amortissement du capital) ;

– Les porteurs peuvent obtenir toute information concernant les nouvelles modalités de paiement applicables aux valeurs dématérialisées en s'adressant aux *caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances* et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 18 bis, rue de Berri, aux *guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :*

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque Paribas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque Indosuez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Banque Vernes et commerciale de Paris, ainsi que chez tout autre intermédiaire habilité.

ACCORD DIDOT-BOTTIN-AFP

L'Agence France-Presse et Didot-Bottin ont conclu un accord pour la diffusion d'informations financières en mode vidéotex.

Dès septembre, le centre serveur duplex de Didot-Bottin proposera le fil financier de l'AFP, qui est actuellement distribué par téléscripteur exclusivement à des agences bancaires et aux directions financières de grandes sociétés.

Ce service pourra être consulté par Minitel, du côté des produits d'information de Bottin (banques de données sur les entreprises) et de Valscop (cours des valeurs mobilières de la Compagnie des agents de change).

L'Agence France-Presse poursuit ainsi son *développement* dans les applications vidéotex professionnelles, après le lancement des banques de données d'informations générales AGORA.

Didot-Bottin, qui mise depuis plusieurs années sur l'essor de la télématique, *affirme* par cet accord sa *prépondérance* sur le marché de la diffusion d'informations professionnelles.

L'émission étant close cet avis est publié à titre d'information

Juin 1985



REPUBLIQUE FRANCAISE

F 20 000 000 000

O.A.T. 10 % MAI 2 000 – O.A.T. révisable SEPTEMBRE 2 000

BANQUE INDOSUEZ

CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE — CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

BANQUE NATIONALE DE PARIS
BANQUE PARIBAS
CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS
CREDIT LYONNAIS
SOCIETE GENERALE

BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE
BANQUE WORMS
CAISSE CENTRALE DU CREDIT MUTUEL
CREDIT DU NORD
L'EUROPEENNE DE BANQUE
MESSIEURS LAZARD ET CIE
SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT

BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS — BANQUE DE BRETAGNE
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL — BANQUE DE FINANCEMENT POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE
BANQUE FRANCAISE DE L'AGRICULTURE ET DU CREDIT MUTUEL
BANQUE FRANCAISE DU COMMERCE EXTERIEUR — BANQUE GENERALE DU PHENIX
BANQUE DE GESTION PRIVEE — BANQUE HERVET — BANQUE POUR L'INDUSTRIE FRANCAISE
BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIERE PRIVEE — BANQUE LOUIS DREYFUS
BANQUE DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLET — BANQUE ODIER BUNGENER COURVOISIER
BANQUE PRIVEE DE GESTION FINANCIERE — BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS
CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF — CAISSE FEDERALE CE CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE
CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN — CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE
COMPAGNIE FINANCIERE — COMPAGNIE INTERPROFESSIONNELLE DE PLACEMENTS FINANCIERS
CREDIT CHIMIQUE — CREDIT PARISIEN — EXCOFINANCE
FINACOR — GERANCE PARISIENNE PRIVEE — MESSIEURS HOTTINGUER ET CIE
INTERFI — SOCIETE AUXILIAIRE D'ETUDES ET D'INVESTISSEMENTS «INVESTIMO»
OMNIUM FINANCIER DE VALEURS MOBILIERES «OFIVALMO» — ROBERT LEFEVRE S.A.
SOCIETE CENTRALE D'ETUDE ET DE REALISATION DE PLACEMENTS «SCERP»
SOCIETE CENTRALE DE BANQUE — SOCIETE FINANCIERE DES MUTUELLES DU MANS «SOFINAMM»
SOCIETE GENERALE ALSACIENNE DE BANQUE — VIA BANQUE



FILIALISATION PAR INTERTECHNIQUE DE SON ACTIVITE INFORMATIQUE

Le conseil d'administration d'INTERTECHNIQUE, le 20 juin 1985, et celui d'IN-INFORMATIQUE, le 17 juillet 1985, ont approuvé le traité d'apport à IN-INFORMATIQUE de l'activité Informatique d'INTERTECHNIQUE.

Des assemblées générales extraordinaires d'INTERTECHNIQUE et d'IN-INFORMATIQUE convoquées pour le 30 août 1985, se prononceront sur cet apport qui deviendra effectif à cette date, avec effet social au 1er janvier 1985.

Le montant de l'apport net s'élève à 148,6 millions : 480,5 millions d'actifs apportés contre 331,9 de passif pris en charge.

En rémunération de son apport, INTERTECHNIQUE recevra 1.453.140 actions d'IN-INFORMATIQUE d'une valeur nominale de 100 F chacune. Le capital social d'IN-INFORMATIQUE avant l'apport était représenté par 2 500 actions de 100 F de nominal ; après l'apport, il est représenté par 1.455.640 actions, dont la quasi totalité est propriété d'INTERTECHNIQUE.

•

Le but de cette filialisation est, tout en maintenant la cohésion du groupe INTERTECHNIQUE, d'assurer à l'activité Informatique un mode de gestion adapté et différent de celui du secteur aérospatial. De plus, la filialisation permet un mode de financement spécifique à l'activité Informatique qui connaît une forte croissance.

Dans ce but et dans un souci de sécurité à long terme, le conseil d'administration a retenu la solution qui lui était offerte d'un apport de financement global garanti, de l'ordre de 30% du capital d'IN-Informatique, assurant pour de nombreuses années le financement de l'accroissement de son activité.

Aussi, le conseil d'administration d'IN-INFORMATIQUE propose-t-il à une assemblée générale extraordinaire, convoquée le 30 août 1985, une augmentation de capital réservée à trois groupes d'investisseurs conduits respectivement par : J.-Cl. MELENDES, Agent de change à Paris, pour un montant de 150,0 millions de francs, avec notamment Ivory and Sime (Edimbourg), G.T. Management Ltd (Londres), Lombard Odier Int. Management (Londres), Morgan Grenfell (Londres), S.G. Warburg and Co Ltd (Londres) ; par la BANEXI, pour un montant de 19,2 millions de francs ; par la Compagnie Financière BARCLAYS, pour un montant de 9,6 millions de francs.

Il est précisé qu'aucun des actionnaires représentés au conseil d'administration d'INTERTECHNIQUE ne participera directement ou indirectement à cette augmentation de capital réservée.

La solution est en substance la suivante :

– Les groupes d'investisseurs garantissent à IN-INFORMATIQUE un apport de fonds propres de 178,9 millions à verser en septembre 1985, en contre-partie d'une participation de 29,8 % du capital après augmentation de capital : ceci revient à attribuer à IN-INFORMATIQUE, après augmentation de capital, une valeur de 600 millions, représentant vingt fois le bénéfice net courant de l'activité d'IN-INFORMATIQUE de 1984.

– IN-INFORMATIQUE s'engage à introduire ses actions au second marché de la Bourse de Paris dans la première quinzaine de décembre 1985. Les nouveaux souscripteurs s'engagent à proposer au marché 210.000 à 300.000 des actions leur appartenant, soit de 10 à 15 % du capital d'IN-INFORMATIQUE, le solde de leurs actions ne pouvant être vendu avant juin 1986. INTERTECHNIQUE pour sa part garde la totalité des actions reçues en rémunération de son apport.

Pratiquement, l'opération se traduira par une augmentation de capital réservée de 618.550 actions, jouissance 1er janvier 1985 ; le prix unitaire de souscription sera de 289,30 F, 100 F de nominal et 189,30 F de prime, correspondant à l'estimation globale de 600 millions.

Après cette augmentation, les fonds propres d'IN-INFORMATIQUE s'élèveront à 326,4 millions de francs ; la répartition du capital sera la suivante :

– INTERTECHNIQUE		1.455.640 actions	70,18 %
– Nouveaux actionnaires :	• français	222.950	10,75 %
	• étrangers	395.600	19,07 %
		2.074.190	100,00 %

•

Une note d'information sera à la disposition des actionnaires à compter du 1er août 1985, à la direction administrative d'INTERTECHNIQUE - B.P. 1 - 78374 PLAISIR CEDEX - Tél. (3) 055.82.00 - TELEX : 696 242 F.



SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE ET DE PRODUITS MANUFACTURÉS

L'assemblée générale extraordinaire de SCGPM, convoquée le 31 juillet prochain, aura pour ordre du jour la fusion absorption avec la société Calligaro entraînant la création d'un département Rénovation et Réhabilitation au sein de SCGPM.

La société absorbée, Calligaro, apportera un actif net évalué à 5 325 876 francs à SCGPM qui procédera simultanément à une double augmentation de son capital.

Dans un premier temps, le capital de SCGPM sera porté de 11 880 000 F à 13 580 000 F, soit une augmentation de 1 700 000 F, par création de 17 000 actions de 100 F de nominal attribuées aux actionnaires de Calligaro à raison de 17 actions SCGPM pour 53 actions Calligaro, le solde de 3 625 876 F étant inscrit dans un compte « prime de fusion ».

Dans un second temps, le capital sera augmenté de 3 880 000 F et porté à 17 460 000 F par incorporation de la prime de fusion et prélèvement partiel sur la réserve facultative. Cette seconde augmentation donnera droit à l'attribution gratuite de 2 actions nouvelles pour 7 anciennes à l'ensemble des actionnaires.

Les actionnaires de SCGPM présents à l'assemblée générale extraordinaire du 31 juillet seront amenés à statuer sur ces résolutions.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE - OBLIGATIONS 16,50 % JUILLET 1982

Les intérêts courus du 12 août 1984 au 11 août 1985 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 16,50 % juillet 1982 seront payables, à partir du 12 août 1985, à raison de 742,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 82,50 F (montant global : 825 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt *forfaitaire*, le complément libératoire sera de 123,70 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 8,25 F, faisant ressortir un net de 610,55 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code *général des impôts*.

NOTA

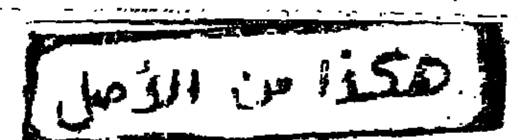
En application de la loi du 30 décembre 1981, article 94, alinéa II, et du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, nous précisons que :

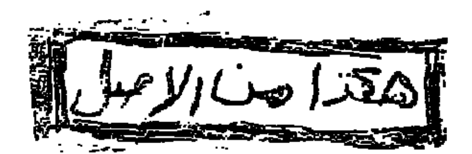
– Les porteurs qui ont déposé leurs titres, ainsi que la loi le prescrit, le montant des sommes qui leur sont dues (paiement de l'intérêt, amortissement du capital) sera porté au crédit de leurs comptes tenus par les intermédiaires habilités choisis par eux ;

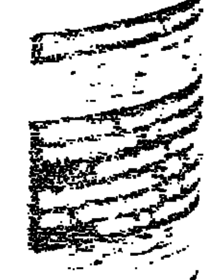
– Les porteurs qui n'auraient pas déposé leurs titres à la date du 3 novembre 1984 sont tenus de satisfaire à cette obligation légale afin de pouvoir exercer leurs droits (paiement de l'intérêt, amortissement du capital) ;

– Les porteurs peuvent obtenir toute information concernant les nouvelles modalités de paiement applicables aux valeurs dématérialisées en s'adressant aux caisses des *comptables* directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 18 bis, rue *de Berri*, aux guichets de la *Banque* de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque Paribas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit *industriel* et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque *Indosuez*, *Caisse* centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Banque Vernes et commerciale de Paris, ainsi que chez tout autre intermédiaire habilité.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 juillet

Première liquidation perdante

La liquidation générale de juillet s'est déroulée mardi à la Bourse de Paris. Pour la première fois de l'année, elle a été perdante (– 2,6 % à l'indice CAC).

Le retard pris a du reste encore été accentué par des ajustements de dernière minute, qui ont principalement affecté les pétroles (Elf, Total, Esso). Les bonnes dispositions affichées par Dassault, La Redoute, Moulinex, CSF, notamment, n'ont pu suffire à redresser la barre et, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,2 % environ en dessous de son niveau précédent.

Autour de la corbeille, les tout premiers « bronzés » avaient fait leur réapparition. Mais les courants d'affaires n'en ont pas été plus étoffés pour autant. Devant la médiocrité des transactions, beaucoup parlaient de partir, ou de repartir.

Les professionnels ne se disaient pas mécontents de ces nouveaux dégagements, qui devraient permettre au marché – du moins l'espéraient-ils – de repartir du bon pied.

Pour l'un d'entre eux, la Bourse a marqué 1 point sur 1983, en ce sens que la seule et unique liquidation perdante cette année-là, performante s'il en fut (+ 50 %), avait eu lieu en juin. Est-ce à dire qu'en 1985 les suivantes seront positives ? Personne, bien sûr, ne prenait le pari.

Dans le sillage du dollar, la devise-titre a baissé, se traitant entre 8,95 F et 9 F (contre 9,02 F et 9,18 F). L'or a monté dans la City de Londres : 322,75 dollars l'once contre 317,25 dollars.

A Paris, le lingot a gagné 50 F à 89 950 F tandis que le napoléon reproduisait son précédent cours de 556 F.

Très touchées la veille (entre – 4 % et – 10 %) par la situation en Afrique du Sud, les mines ont marqué le pas.

NEW-YORK

Du bon et du moins bon

Le chaud et le froid ont tour à tour soufflé mardi à Wall Street. Les cours ont d'abord rapidement monté puis se sont précipitamment repliés. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 351,81 (– 5,82 points), après avoir, en cours de séance, culminé à 1 372,20. Le bilan de la journée a, cette fois, été comparable à ce résultat. Sur 2 020 valeurs traitées, 975 ont baissé, 606 ont monté et 439 n'ont pas varié.

Si les dégâts ont été limités, la chute a quand même été sévère, puisque, de son plus haut niveau de la séance, le « Dow » a cédé plus de 20 points. Que s'est-il passé ? Le marché a d'abord été encouragé à monter après la publication des derniers indicateurs économiques pour juin. La hausse inattendue (+ 1,8 %) des commandes de biens durables a fait renaître l'espoir d'une reprise de l'expansion durant le second semestre, avec une amélioration des résultats des entreprises à la clé. Mais les analystes ont quelque peu rafraîchi l'atmosphère en disant qu'à leur avis la Bourse avait déjà largement anticipé l'événement et qu'en allant plus loin les risques de dérapage n'étaient pas négligeables. Message entendu. Des ventes bénéficiaires se sont produites, mais des opérateurs ont aussi changé de stratégie en se reportant de positions d'où il est possible de résister à n'importe quel environnement à d'autres offrant la faculté de mieux profiter d'un retour à la croissance. Une forte activité a régné et 143,63 millions de titres ont changé de mains, contre 93,54 millions.

VALEURS	Cours du 22 juillet	Cours du 23 juillet
Alcoa	36	36 1/8
A.T.T.	22 1/2	21 5/8
Boeing	47 3/4	48 5/8
Chase Manhattan Bank	60 7/8	59 5/8
Du Pont de Nemours	60	60
Eastman Kodak	46 1/2	45 3/4
Exxon	52 1/4	51 5/8
Ford	43 1/4	43 1/2
General Electric	62 7/8	63 3/8
General Foods	81 1/2	79
General Motors	69 1/2	68 1/8
Goodyear	28 5/8	28 1/8
I.B.M.	129 3/4	129 3/8
I.T.T.	31 3/8	30 7/8
Mobil Oil	30 3/8	29 7/8
Pfizer	51 1/2	51 1/4
Schlumberger	37 1/2	37 3/4
Texaco	38 1/4	36 5/8
U.A.L. Inc.	58	56
Union Carbide	49 3/8	51 7/8
U.S. Steel	27 3/4	28 1/2
Westinghouse	35 3/8	35 1/8
Xerox Corp.	52 7/8	53

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE LANCE UN GROS EMPRUNT. – La Caisse nationale de l'énergie (CNE) va lancer un emprunt de 4 milliards de francs, d'une durée de six ans et deux cent quatre-vingt-quinze jours, portant intérêt de 11,50 %, avec un premier coupon de 258 F payable le 3 juin 1986.

Cet emprunt, émis au pair avec un nominal de 5 000 F, sera amorti *in fine*. L'émission est comparable à celle de mai 1985, avec une jouissance en deux temps : le 12 août 1985 sur le nominal de 2 500 F libéré, et le 12 décembre 1985 sur le solde.

SINGAPOUR : PAS DE DIFFICULTÉS BANCAIRES EN VUE. – Les autorités monétaires de Singapour ont démenti les rumeurs circulant sur la mauvaise santé financière de la Hong Leong Finance Limited et la Singapore Finance Limited, après que ces deux banques eurent connu un nombre anormalement élevé de retraits de dépôts au cours des trois derniers jours.

Les dirigeants du groupe Hong Leong, auquel appartiennent les deux institutions, ont même offert une récompense de plus de 100 000 dollars (US) pour toute information concernant l'origine de ces rumeurs « sans fondement et criminelles » et qui auraient déclenché les retraits de dépôts.

UNE BOURSE INTERNATIONALE DE TIMBRES A MIAMI. – Une Bourse internationale des timbres rares ouvrira ses portes au mois de septembre à Miami.

Ce marché, précise M. Marc Rousso, son fondateur, permettra d'acheter ou de vendre des timbres rares par l'intermédiaire de quelque deux cents courtiers spécialisés à travers le monde.

Ceux-ci, répartis en Amérique du Nord, en Europe, en Australie et au Japon, disposeront, selon M. Rousso, d'émetteurs fac-similés capables de transmettre seize teintes de gris pour permettre l'identification des timbres offerts à la vente.

Le marché de Miami prélèvera une commission de 6 % sur le prix de vente des timbres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	22 juillet	23 juillet
Valeurs françaises	118	117,7
Valeurs étrangères	98,5	97,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	22 juillet	23 juillet
Indice général	218,6	217,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 juillet .... 9 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 juillet	24 juillet
1 dollar (en yens)	238,10	238,65

BOURSE DE PARIS — Comptant — 23 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 05	2 433
5 %	47 50	2 370
3 % amort. 45-54	....	2 934
Emp. 7 % 1973	8275	..
Emp. 8,80 % 77	120 20	1 495
9,80 % 78/93	98 25	0 322
8,80 % 78/86	98 45	5 401
10,80 % 79/94	100 20	9 657
13,25 % 80/90	108 30	1 851
13,80 % 80/87	106 40	10 624
13,80 % 81/89	109 75	7 184
16,75 % 81/87	111 50	14 547
16,20 % 82/90	118 80	6 522
16 % juin 82	119 50	1 873
E.D.F. 7,8 % 61	147 20	7 644
E.D.F. 14,5 % 80-92	108 80	2 002
Ch. France 3 %	166	..
CNB Bques janv. 82	102 32	0 698
CNB Paribas	103 96	0 698
CNB Suez	103 90	0 698
CNI janv. 82	102 35	0 698

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	150 10	149
A.G.F. (St Cent.)	1800	1795
Amrep	49	48 30
André Roudière	278	275
Applic. Hydraul.	375	375
Arbel	75	74
Artois	1540	1535
Avenir Publicité	1095	1080
Bain C. Monaco	340	337 10
Banania	452	454
Banque Hypoth. Eur.	360	360
B.G.I.	268 50	273
Blanzy-Ouest	498	409 80
B.N.P. Intercontin.	165	165
Bénédictine	2900	2900
Bon-Marché	235	231
Calif	573	572
Cambodge	340	337
C.A.M.E.	145	144 50
Campenon Bern.	190	182 40
Caout. Padang	500	500
Carbone-Lorraine	281	273
Caves Roquefort	1600	1610
C.E.G.Frig.	536	....
C.E.M.	49 20	48
Centen. Blanzy	1000	980
Centrest (Ny)	128 10	128 10
Cerabati	44	43
C.F.C.	280	275
C.F.S.	572	560
C.G.V.	290	289
Chambon (M.)	425 50	426
Chambourcy (M.)	1214	1165
Champex (Ny)	130	130
C.I. Maritime	570	591
Citram (B)	190	190
Clause	710	715
Cofradel (Ly)	558	557
Cogifi	353	353
Comphos	238	244 80
Comp. Lyon-Alem.	340	341
Concorde (La)	651	651
C.M.P.	13	12 50
Crédit (C.F.B.)	320	332 80
Créd. Gén. Ind.	587	570
Cr. Universel (Cie)	608	616
Créditel	141 20	140
Darblay S.A.	406	395
Darty Act. d. p.	1200	1205
De Dietrich	545	538
Degremont	140 10	135 c
Delalande S.A.	970	970
Delmas-Vielj. (Fin.)	785	816
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	1340	1360
Drag. Trav. Pub.	135 20	140 60
Duc-Lamothe	140	140
Eaux Bass. Vichy	1785	1835 d
Eaux Vittel	1180	1175
Economats Centre	531	538
Electro-Banque	320	332
Electro-Financ.	575	598
Elf-Antargaz	300	307 50
E.L.M. Leblanc	329	327
Enelfi-Bretagne	158 90	160
Entrepôts Paris	514	514
Epargne (B)	1230	....
Escaut-Meuse	757	740
Europ. Accumul.	56 80	55
Eternit	1376	1376
Exor	1880	1865
Ferm. Vichy (Ly)	160	169 d
Finalens	195	195
FIPP	116	118 50

Étrangères

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1950	1950
BAFIP	618	618
Calberson	333	334 50
Cap Gemini Sogeti	1010	1005
C. Equip. Elect.	290	298
C. Occid. Forestière	141	141
Delsa	250	250
Dauphin O.T.A.	1865	1840
Elect. S. Dassault	828	829
Filipacchi	554	552
Guy Degrenne	690	687
Merlin Immobilier	351	352
Métallurg. Minière	215 10	223
M.M.B.	365	360
Navale-Delmas	415	410
Om. Gest. Fin.	307	304 10
Petit Bateau	320	320
Petrofigaz	598	616
Pochet	1640	1700
Poron	300	300
S.C.G.P.M.	318	316
S.E.P.	815	814
Sofibus	222	223
Sovac	685	689

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bone	295	....
Cochery	55	....
Coparex	470	464
Hydro-Energie	265	265
Rorento N.V.	126 70	128
S.P.R.	140	131
Thann et Mulhouse	111	....
Ufinex	345	345

SICAV 23/7

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/7	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 778	8 665	8 350	8 950
ECU	6 828	6 825	...	...
Allemagne (100 DM)	303 950	303 900	293	315
Belgique (100 F)	15 110	15 110	14 500	15 400
Pays Bas (100 fl.)	270	270 150	260	280
Danemark (100 krd)	84 610	84 630	80	88
Norvège (100 k)	104 630	104 590	101	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 240	12 269	11 850	12 600
Grèce (100 drachmes)	6 710	6 640	6 100	7 600
Italie (1 000 lires)	4 535	4 538	4 500	5
Suisse (100 fr.)	370 320	370 040	3 [illegible]	3 765
Suède (100 krs)	104 150	103 770	100	107
Autriche (100 sch)	43 290	43 270	42	44
Espagne (100 pes.)	5 225	5 232	5 [illegible]	5 650
Portugal (100 esc.)	5 200	5 185	5 200	5
Canada ($ can 1)	6 504	6 438	6 150	6 600
Japon (100 yens)	3 661	3 642	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/7
Or fin (kilo en barre)	89800	90000
Or fin (en lingot)	89900	89950
Pièce française (20 fr)	556	556
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	524	524
Pièce latine (20 fr)	516	516
Souverain	651	657
Pièce de 20 dollars	3550	3635
Pièce de 10 dollars	2155	2150
Pièce de 5 dollars	1325	....
Pièce de 50 pesos	3470	3470
Pièce de 10 florins	538	539

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *L'attentat contre Greenpeace en Nouvelle-Zélande.* – Alain et Sophie Turenge, respectivement âgés de trente-trois et de trente-six ans, se disant de nationalité suisse, arrêtés le 17 juillet à Auckland (Nouvelle-Zélande), ont été officiellement inculpés, mardi 23 juillet, de meurtre et d'incendie criminel. La police néo-zélandaise les soupçonne d'avoir participé à l'attentat à la bombe contre le navire de l'organisation Greenpeace, le *Rainbow Warrior*, qui a fait un mort le 12 juillet. L'enquête se poursuit, notamment en Nouvelle-Calédonie, où des policiers néo-zélandais attendent l'arrivée du voilier français *l'Ouvea*, qui avait quitté la Nouvelle-Zélande la veille de l'attentat.

Le numéro du « Monde » daté 24 juillet 1985 a été tiré à 417949 exemplaires

A B C D F G

En Guadeloupe

Plusieurs organisations lancent un appel à une grève générale

Le ministère de la justice a estimé, mardi 23 juillet, que l'état de santé de Georges Faisans – le militant indépendantiste guadeloupéen incarcéré à la prison de Fresnes et qui fait la grève de la faim depuis le 3 juin – *« n'inspire aucune inquiétude, au vu de la dernière visite du médecin effectuée mardi matin »*. Il a démenti la rumeur, qui avait couru en Guadeloupe (*le Monde* du 24 juillet), selon laquelle Georges Faisans aurait été transféré dans un hôpital parisien.

Correspondance

Pointe-à-Pitre. – Dix-sept syndicats, suivis par ceux des médecins et des avocats, ont lancé, mardi 23 juillet, un appel pour l'organisation, mercredi, près de Pointe-à-Pitre, d'une manifestation de soutien à Georges Faisans, ainsi qu'un appel à une grève générale pour la journée de jeudi.

« Aucun Guadeloupéen, dit leur communiqué commun, *ne peut rester en marge de cette protestation. »* Les dix-sept organisations déclarent que *« le gouvernement français portera l'entière responsabilité de la mort de Georges Faisans, si elle devait survenir »*.

Le Mouvement populaire pour la Guadeloupe indépendante (MPGI, auquel est affilié Georges Faisans), a affirmé pour sa part que *« l'Etat colonial français, par l'intermédiaire de son appareil judiciaire, a condamné à mort le camarade Georges Faisans, secrétaire général du MPGI-émigration* (...). *La Guadeloupe vit un moment important, sinon crucial, de son histoire »*, a ajouté cette organisation, qui constitue la branche dure du mouvement indépendantiste guadeloupéen., *« Cette France, qui se dit championne des droits de l'homme, assassine la Guadeloupe. Georges ne doit pas mourir, peuple guadeloupéen, lève-toi pour défendre ton fils ! »*

L'abbé Chérubin Céleste, connu pour ses sentiments pro-indépendantistes, poursuit, quant à lui, la grève de la faim qu'il a commencée, sur la place des Martyrs de la liberté, au centre de Pointe-à-Pitre. Trois autres Guadeloupéens se sont joints à lui mardi.

ALAIN GILLES.

Au Soudan

LE PREMIER MINISTRE ANNONCE QUE 20000 ENFANTS SONT MORTS DE FAIM

Khartoum (*AP*). – Vingt mille enfants sont morts de faim dans la région de Kordofan, au sud-ouest du Soudan, et 120000 autres risquent de mourir d'ici au mois de septembre, a déclaré mardi le premier ministre soudanais, M. Dafallah El-Djazouli.

S'adressant à une conférence d'expatriés soudanais, il a déclaré que 500000 enfants souffraient de malnutrition dans cette région, et que la moitié d'entre eux risquaient de mourir d'ici deux mois.

M. Djazouli n'a pas précisé quand les 20000 enfants étaient morts de faim. Selon des membres d'organisations humanitaires, les pluies ont isolé la plupart des camps de réfugiés à l'ouest du pays et les camions ne peuvent plus y accéder. Selon l'un d'eux, qui a pu se rendre récemment dans la région, ces pluies ont toutefois permis à la population de planter du maïs et de l'arachide.

Sur le vif

Papy-boom

Ce qu'ils sont énervants, les vieux ! Ils sont là, ils ont honte, ils ont peur, ils n'osent rien demander à personne, même pas l'heure qu'il est. Ils ne veulent pas embêter le monde. Ils se font *tout petits*, ils se terrent dans leur coin. On croirait des intouchables.

Ce qui est dingue dans leur cas, c'est que parla tout le monde ne l'est pas. Tandis que vieux, tout le monde le sera, tout le monde l'est déjà, comparé à *ce qu'il était. Regardez-moi.* Je commence à ressembler à John Wayne. Je me fripe, je me plisse de partout. Et ça me rend malade, je l'avoue. Je fais de la gym. *Je me secoue dans tous les sens*, en rythme et en cadence. Je me tartine matin, midi et soir avec des crèmes dégueulasses. Et quand je m'aperçois dans la glace, je me cramponne au lavabo, paniquée. Je me dis : ça y est ! De ride en ride, tu as *passé la ligne, tu as rejoint* l'énorme troupeau résigné des pauvres bêtes destinées à l'abattoir.

Non, c'est vrai, c'est pas pour rien que les Américains luttent contre l'âgisme, néologisme, enfin officialisé en France, qui donne la rime à racisme et à sexisme. L'ennui c'est qu'ici, ça n'est qu'un mot creux.

Ça n'évoque aucun combat, *aucune révolte*. Enfin, ça n'est pas possible ! Il faut se secouer. On ne va pas continuer à se laisser mettre au rancart sans réagir, sans protester.

D'autant qu'en l'an 2000, on y est presque, le papy-boom aura succédé au baby-boom de l'après-guerre. Ça veut dire quoi, ça ? Ça veut dire que toute l'industrie sera braquée sur ce qu'on appelle *le marché gris. Le* marché de demain. Les publicitaires le savent très bien. *Regardez-les, ils salivent en pensant* à cette cible colossale, disponible, réceptive, ouverte à une foule de produits de régime, de soins, de santé, de beauté, eh oui !

A *condition* de se reconnaître dans l'image que lui renvoie l'écran. Moi, tant que je n'aurai pas vu un superbe croulant me dire que son dentier aime Stéradent, jamais je n'irai avouer à un pharmacien que le mien s'ennuie tout seul dans son verre d'eau.

CLAUDE SARRAUTE.

A Rouen

LES AVEUX D'UN ADOLESCENT DISCULPERAIENT UNE JEUNE FEMME EMPRISONNÉE POUR MEURTRE PENDANT UN AN

(De notre correspondant.)

Rouen. – Les policiers du SRPJ de Rouen ont interpellé, lundi 22 juillet, à Fréjus (Var), un adolescent de quinze ans soupçonné d'avoir tué de sept coups de couteau une femme âgée de soixante-dix ans, Mme Mireille Duval, à Rouen, en juillet 1983. Les aveux de cet adolescent disculperaient une femme de trente-quatre ans, Mme Marie-France Tateceau, qui avait été arrêtée le 29 juillet 1983, quatre jours après la découverte du corps de Mme Duval.

Le juge d'instruction chargé du dossier, Mme Samat, avait inculpé Mme Tateceau d'homicide volontaire. De nombreux indices incitaient les enquêteurs à croire à un crime commis par un familier de la victime. Les soupçons s'étaient donc portés sur Mme Tateceau, qui la visitait quotidiennement pour lui préparer ses repas.

Mme Tateceau avait été incarcérée à Rouen et maintenue en détention pendant un an, jusqu'à ce que son avocat, Me Jeandin, obtienne sa mise en liberté sous contrôle judiciaire. En raison d'incohérences dans le dossier, l'enquête policière a repris à la fin de 1984, conduisant les enquêteurs à Rouen sur la trace de l'adolescent interpellé à Fréjus, où il se trouvait en vacances. Il serait également un familier de la victime. Mardi soir 23 juillet, il a été présenté au juge d'instruction, M. Roland Catenoix, chargé de l'affaire.

ÉTIENNE BANZET.

Après la catastrophe du 19 juillet

UN PROPRIÉTAIRE DE LA MINE DE TESERO EST INCARCÉRÉ

M. Giulio Rota, un des deux frères propriétaires de la société Prealpi Mineraria, à qui incombait l'entretien de la digue de Tesero (nord de l'Italie) dont l'effondrement a fait plus de deux cents morts, vendredi 19 juillet (*le Monde* du 21 juillet), a été arrêté et incarcéré. M. Rota avait été longuement entendu, dès le lendemain du drame, par le magistrat instructeur de Trente, M. Francesco Simeoni. Il avait alors affirmé que la digue était *« régulièrement contrôlée »*, et que *« la catastrophe n'était absolument pas prévisible »*.

Des premiers éléments de l'enquête, en revanche, il ressort que la digue n'avait pas été contrôlée depuis le mois d'octobre dernier alors que la loi impose un contrôle tous les trois mois.

● *Albert du Roy, éditorialiste à RMC.* – Albert du Roy assurera, dès le 5 août, une chronique quotidienne sur Radio-Monte-Carlo. Chaque matin, du lundi au vendredi, à 7 h 55, l'ancien directeur de la rédaction d'Antenne 2 abordera un thème d'actualité, souvent lié à la politique. Il n'en abandonnera pas pour autant ses activités à *l'Evénement du jeudi*, dont il est le coordinateur, et à « L'heure de vérité »

Annulation d'une plainte contre Arianespace aux Etats-Unis

Le président Reagan a décidé de ne pas donner suite à une requête en concurrence déloyale déposée l'an dernier par la société américaine Transpace Carriers Inc contre les gouvernements et les agences spatiales d'Europe qui, en subventionnant Arianespace permettraient à cette société de droit français de pratiquer des prix de dumping sur le marché américain (*le Monde* des 29 et 31 mai 1984). La Maison Blanche estime que les règles du jeu ne sont pas très bien définies pour ce commerce nouveau qu'est le service de lancement spatial. Le problème pourrait être étudié lors de prochaines négociations du GATT.

Le 23 mai 1984 un lanceur Ariane mettait en orbite le satellite américain de télécommunications Spacenet-1. C'était le premier lancement commercial réalisé sous la responsabilité d'Arianespace. C'est sans doute pour entacher la bonne image ainsi acquise aux Etats-Unis par Arianespace que Transpace Carriers déposait deux jours plus tard une requête en concurrence déloyale. Transpace Carriers est une société qui s'est fondée pour proposer des lancements par fusées Delta, un lanceur que la NASA a longtemps utilisé et auquel elle a renoncé après la mise en service de la navette spatiale.

Quelques jours plus tard, Arianespace répliquait que la requête se trompait de cible. Le surprix de 25 % que les membre de l'agence spatiale européenne paient pour le lancement de leurs satellites est une réponse à la politique de prix pour la navette spatiale. En effet, l'utilisateur de la navette ne se voit facturer que des coûts marginaux, *« l'essentiel du coût de revient étant supporté par la NASA, ce qui implique un niveau considérable de subventions »*. Arianespace demandait donc au gouvernement américain de commencer par faire le ménage chez lui.

Le bureau du commerce devait faire rapport au président des Etats-Unis avant le 9 juillet 1985, lequel avait ensuite vingt jours pour se décider. La Maison Blanche vient de conclure qu'il n'y a pas motif à prendre des sanctions économiques.

Le sort de « l'Union » de Reims

LA COMMISSION CAILLAVET EXAMINERA LE 30 JUILLET LES PROPOSITIONS DE M. PHILIPPE HERSANT

(De notre correspondant.)

La commission Caillavet se réunira en séance extraordinaire le mardi 30 juillet afin d'étudier le dossier de rachat de *l'Union* de Reims (*le Monde* du 19 juillet). Les journalistes du Syndicat national des journalistes (SNJ) ont été les premiers à s'en remettre à cette instance chargée de veiller sur le pluralisme et la transparence de la presse. Ils soupçonnent M. Robert Hersant de soutenir financièrement la tentative de son fils Philippe, pour prendre le contrôle du quotidien régional. D'autres saisines devraient parvenir dans les heures qui viennent sur le bureau de la commission Caillavet à l'initiative notamment de l'union départementale FO et d'associations propriétaires constitutives du journal à la Libération, telles que le Parti socialiste. Celui-ci entend en effet *« se battre et s'opposer à ce que la presse Hersant, directement ou indirectement, s'empare du quotidien »*.

Quant aux 110 journalistes de *l'Union*, ils ont décidé en assemblée plénière de mettre en place une structure originale regroupant des représentants des syndicats (SNJ, CGC, CFDT, CGT) et de délégués des non-syndiqués. Cette structure se propose d'appréhender de manière globale les préoccupations et les exigences communes de la rédaction *« face aux propositions de quelque repreneur que ce soit »*.

D. L.

Pour la première fois

LA TÉLÉVISION SOVIÉTIQUE MONTRE DES DIZAINES DE CADAVRES DE « PATRIOTES AFGHANS »

La télévision soviétique a montré pour la première fois, le mardi 23 juillet, des dizaines de cadavres de soldats de l'armée afghane tués, selon le commentateur, dans la vallée du Panchir (au nord de Kaboul) par des rebelles afghans. Dans son principal bulletin d'information, la télévision a diffusé un reportage de son envoyé spécial tourné peu après *« l'exécution de deux cent soixante-quatre patriotes afghans par les bandits d'Ahmed Shah »* (Ahmed Shah Massoud dirige la guérilla dans la vallée du Panchir). Selon la télévision, les soldats afghans tués étaient détenus dans une prison.

Le lundi 22 juillet, le parti Jamiat-I-Islami, auquel appartient le commandant Massoud, avait affirmé à Peshawar, au Pakistan, que des hélicoptères de l'armée afghane avaient bombardé une base de la résistance le 6 juillet, tuant cent trente et un officiers qui allaient être échangés contre des résistants détenus par Kaboul (*le Monde* du 24 juillet).

Les forces soviétiques et afghanes attaquent actuellement les positions des résistants dans la région du Panchir en utilisant l'aviation et des commandos héliportés.

Par ailleurs, selon des sources diplomatiques occidentales à Islamabad, l'ambassade soviétique à Kaboul a été récemment touché par une roquette qui n'a pas fait de victimes. – *(AFP.)*

● *Les statuts des universités.* – Près de trois universités sur quatre ont adopté de nouveaux statuts en application de la loi sur l'enseignement supérieur du 26 janvier 1984 qui a, notamment, modifié l'organisation des premiers cycles, le fonctionnement des instances universitaires et les modalités de la représentation dans ces instances des enseignants, personnels et usagers. Les soixante-quatorze universités françaises avaient jusqu'au 15 juillet pour adopter leurs nouveaux statuts ; cinquante-trois l'ont fait avant cette date dont quarante-six à la majorité des deux tiers. Douze autre doivent délibérer au cours des prochaines semaines. Les neuf universités restantes n'ont pas adopté de statuts pour des raisons, précise le secrétariat d'Etat aux universités, *« qui tiennent dans certains cas à des divergences internes »*.

Dans la CEE

LES PRIX ONT AUGMENTÉ DE 6 % EN UN AN

Les prix à la consommation dans la CEE ont augmenté de 6 % en un an, mais de 3,6 % au cours du premier semestre 1985. En juin, les prix ont augmenté en moyenne de 0,3 %, la Belgique, l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas réalisant les meilleurs résultats.

	En un mois	En un an
Allemagne fédérale	+ 0,1	+ 2,3
France	+ 0,4	+ 6,4
Royaume-Uni	+ 0,2	+ 7
Italie	+ 0,5	+ 9,4
Pays-Bas	– 0,1	+ 2,5
Belgique	–	+ 5,1
Luxembourg	+ 0,2	+ 4,3
Danemark	+ 0,3	+ 5,2
Grèce	+ 1,8	+ 17,2
CEE à Dix	+ 0,3	+ 6

L'évolution en un mois est celle de juin par rapport à mai ; celle en un an est établie par comparaison entre juin 1985 et juin 1984.

A Ankara

LE PREMIER SECRÉTAIRE DE L'AMBASSADE DE JORDANIE EST TUÉ PAR UN INCONNU

Ankara *(AFP)*. – Le premier secrétaire de l'ambassade de Jordanie en Turquie, M. Ziad J. Sati, âgé d'une trentaine d'années, a été tué au volant de sa voiture à Ankara, ce mercredi 24 juillet, par un inconnu qui a pris la fuite en courant. La police a annoncé avoir appréhendé *un suspect*.

Selon des *témoignages*, le meurtrier a tiré cinq balles, dont plusieurs ont atteint le diplomate à la tête provoquant sa mort immédiate. Il attendait le véhicule diplomatique à un carrefour du quartier résidentiel de Kankaya qui surpplombe Ankara.

Lorsque le premier secrétaire a dû s'arrêter à un feu rouge, l'inconnu, qui était sur le trottoir, a ouvert le feu à travers la vitre de droite. La Mercedes verte du premier secrétaire a traversé le carrefour avant de terminer sa course contre la grille d'un magasin.

L'attentat a eu lieu alors que M. Ziad J. Sati se rendait à l'ambassade de Jordanie, où l'on est convaincu qu'il s'agit d'un meurtre politique.

● *Les personnalités juives enlevées à Beyrouth.* – Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) tient à rappeler que, outre les enlèvements de Jean-Paul Kauffmann, Michel Seurat et des diplomates français et de citoyens américains, on est toujours sans nouvelles des six personnalités de la communauté juive de Beyrouth, enlevées par des éléments armés non identifiés, il y a déjà plusieurs mois. Il s'agit de M. Isaac Sasson, président de la communauté, du docteur Elie Hallac, vice-président, de MM. Salim Jamus, secrétaire, Elie Srour, commerçant, Haim Cohen, commerçant, et Isaac Tallab, professeur.

Dans une lettre au FMI

L'ARGENTINE S'ENGAGE A UNE RIGUEUR ACCRUE

L'Argentine s'est engagée à renforcer sa lutte contre l'inflation et à réduire le déficit budgétaire, selon une nouvelle lettre d'intention au Fonds monétaire international (FMI) rendue publique le mardi 23 juillet.

Dans le projet de budget pour 1985 que vient de déposer le gouvernement devant le Parlement, le déficit serait ramené à 4,1 % du produit intérieur brut (contre 12 % l'année dernière et 6 % aux termes du dernier accord avec le FMI signé en juin).

Le nouveau programme prévoit également un taux d'inflation de 342,5 % pour 1985, contre 680 % l'année dernière. Pour ce faire, le gouvernement prévoit le maintien du gel des salaires *« aussi longtemps que nécessaire »* et une certaine flexibilité des prix pour assurer le bon approvisionnement des marchés.

La Centrale ouvrière d'Argentine (CGT-péroniste) a vivement condamné ce programme *« fondé sur la baisse de la production, la réduction du pouvoir d'achat, et l'accroissement du chômage »*. Mais la réussite de ce programme, qui restera en vigueur jusqu'en septembre, dépendra le début du versement du crédit stand-by de 1,42 milliard de dollars accordé par le FMI à l'Argentine.